TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 931 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — VENDREDI 21 MARS 1980

Forte remontée de l'or

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvelle crise en Italie

Une fois de plus, un gouvernement italien a démissionné sans vote de défiance. M. Francesco Cossiga s'est borné à faire le bilan de son action depuis la constitution, le 11 août 1979, de son « cabinet de trêve » fondé non sur une coalition mais sur un accord pour des « convergences » entre démocrates-chrétiens, libéraux et sociaux-démocrates. Comme il était convenu, les socialistes et les républicains ont annoncé leur passage à l'opposition. Sur quoi, sans polémiquer, le président du conseil s'est rendu au Quirinal pour annoncer au président de la République qu'il se retirait.

M. Sandro Pertini avait fait savoir qu'il accélérerait le rythme de ses consultations. Et il semble bien que, en un premier stade au moins, M. Francesco Cossiga doive se succéder à lui-même, sans être assuré qu'il aura des moyens nouveaux de débloquer la situation. La précédente crise, au printemps 1979, avait duré cent vingt-six jours.

Une échéance est à l'horizon proche : les élections régionales, provinciales et municipales qui, fin mai ou début juin, vont concerner les deux tiers du corps électoral italien. Un gouvernement chargé des affaires courantes peut, à la rigueur, les renvoyer à l'automne, s'il a le consentement de tous les partis. Cela n'est pas acquis dans la mesure même où une consultation d'une telle ampleur fournit le meilleur témoignage des vœux des citoyens. L'expérience montre toutefois que, depuis la guerre, les dirigeants politiques n'ont jamais cessé d'attendre que les scrutins apportent des renouvellements marqués, transformant clairement le jeu des alliances. Il n'en a jamais rien été. Contrairement aux préjugés, le corps électoral italien est d'une étonnante stabilité, ou ne déplace que très lentement la répartition des grandes masses. Il serait donc hasardeux de spéculer sur l'effet des élections de juin.

De toute façon, le problème est toujours le même : c'est celui d'un accord sur le principe et le degré de participation des communistes à la direction du pays. Accord en deux temps : au sein de la démocratie chrétienne d'abord, puisqu'elle dispose de la force parlementaire nécessaire pour avoir toujours la responsabilité du pouvoir, puis avec les formations d'une coalition.

Or la D.C. vient, au cours de son dernier congrès, d'exclure toute participation du P.C.I. Elle pourrait en revenir à la formule de centre-gauche, mais les socialistes l'excluent depuis quatre ans et sont eux-mêmes très divisés sur le principe de l'intégration des communistes au pouvoir.

Restent les solutions toujours éprouvées, toujours provisoires : ou l'alliance avec les petits partis (républicains, sociaux-démocrates, libéraux), ou le cabinet homogène, qui ne tient pourtant que par l'abstention des autres.

La gravité des problèmes auxquels le pays est confronté justifie-t-elle un gouvernement « technique », investi sur un programme limité ? M. Fanfani est toujours candidat pour une telle mission, mais il n'est pas certain que le président Pertini soit disposé à la proposer dès à présent.

En attendant — mais quoi ? — le terrorisme a ouvert une nouvelle vague de meurtres. Sa puissance impressionne d'autant plus qu'il paraît bénéficier de complicités dans l'appareil même de l'Etat. Et les scandales financiers auxquels est en proie l'univers politique rongent inlassablement la crédibilité des principaux acteurs de la vie nationale. Le plus étonnant dans cette conjoncture n'est-il pas que subsiste la confiance que l'Italie s'en sortira ? Et, de fait, au niveau économique, en dépit du chômage et de la hausse des prix, elle a fait un remarquable rétablissement financier et commercial. Ce qui tend à montrer qu'il est erroné de la regarder avec les critères applicables à d'autres situations.

(Lire nos informations page 7.)

● NICARAGUA

Nos relations avec les États-Unis sont inspirées par le réalisme

nous déclarent deux dirigeants sandinistes

Les autorités sandinistes ont entrepris une série de voyages afin de recueillir l'aide internationale dont ils ont besoin pour la reconstruction du pays. Les Etats-Unis, le Brésil, le Venezuela, Panama, l'Italie et l'Irak ont reçu récemment des délégations nicaragueyennes de haut rang.

L'une d'entre elles, conduite par M. Moises Hassan, et les commandants Tomas Borge, Henry Ruiz et Humberto Ortega, vient d'achever une visite officielle en Union soviétique, nous indique notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet. Un « plan de déveoppement » des contacts entre le parti communiste de l'Union soviétique et le Front sandiniste de libération nationale a été signé, ainsi que des accords de coopération économique, technique, culturelle, scientifique et commerciale. Un accord sur le trafic aérien devrait permettre à l'Aeroflot de desservir Managua.

M. Sergio Ramirez, membre de la junte de gouvernement, et le commandant Bayardo Arce, membre de la direction du Front sandiniste de libération nationale, viennent, pour leur part, de se rendre en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède et en Allemagne fédérale. Au cours de leur séjour à Bruxelles, ils ont dressé pour le Monde *le bilan de huit mois de gouvernement sandiniste. Ils ont insisté sur le côté pragmatique de leur révolution, illustré, entre autres, par leurs relations avec les Etats-Unis.*

« Comment définissez-vous la politique économique menée depuis votre arrivée au pouvoir le 19 juillet 1979 ?

M. SERGIO RAMIREZ. — Les mesures prises pendant ces huit mois nous permettent de dire que notre processus révolutionnaire est irréversible, même si l'économie de notre pays est pauvre et dépendante. C'est, à nos yeux, l'essentiel. Les changements très profonds entrepris dans le domaine économique s'articulent autour de trois piliers : la nationalisation des banques et des compagnies d'assurance, celle du commerce extérieur et celle de toutes les ressources naturelles, principalement les mines.

— Où en est la réforme agraire entreprise dès les premiers jours de votre gouvernement ?

S. R. — Elle constitue un quatrième pilier de notre édifice. Engagée d'abord sur les propriétés de Somoza et des somozistes, elle vient d'être complétée par la mise à disposition de l'Etat de toutes les terres occupées par des paysans depuis la victoire. Les anciens propriétaires seront indemnisés, et, à partir de maintenant, toute nouvelle expropriation se fera dans le cadre de la loi. Nous ne voulons pas que la spontanéité paralyse la production, que nous faisons tout pour développer.

» Notre deuxième axe est la création d'emplois, car le taux de chômage est aujourd'hui de 30 % de la population active. Nous voulons le ramener à son niveau « habituel », de 20 %, d'ici à la fin de l'année.

Propos recueillis par
FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 3.)

● CAMBODGE

Pékin cherche à renforcer la coalition antivietnamienne entre nationalistes et Khmers rouges

M. Khieu Samphan, premier ministre et chef de l'Etat du Kampuchéa démocratique, est arrivé mercredi 19 mars à Bangkok après avoir effectué une visite en Chine et en Corée du Nord.

Jeudi, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a regagné Pékin après une tournée dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, où il s'est efforcé de convaincre les dirigeants locaux de soutenir la position de son gouvernement dans le conflit qui l'oppose au Vietnam. M. Huang Hua avait fait mardi une escale à Bangkok, comme l'indique notre correspondant, dans le but d'organiser une rencontre entre M. Khieu Samphan et le chef de la résistance nationaliste khmère, M. Son Sann. La Chine entend en effet renforcer la coalition anti-vietnamienne entre Khmers rouges et nationalistes.

D'autre part, de violents combats entre fractions rivales de maquisards nationalistes se poursuivent depuis mercredi dans le « camp 204 » situé à la frontière thaïlandaise. Enfin, selon le directeur général de l'UNICEF, M. Grant, dont nous publions une interview, l'aide internationale à la population cambodgienne « parvient à présent à destination ».

De notre correspondant

Bangkok. — Le gouvernement chinois, aidé par certains milieux militaires de Bangkok, a exercé de fortes pressions ces jours derniers pour amener M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), à se rendre à Pékin pour rencontrer M. Khieu Samphan, président et premier ministre du Kampuchéa démocratique, révèlent des sources diplomatiques de Bangkok. Le dirigeant khmer rouge, qui vient de faire des visites en Chine et en Corée du Nord, s'était à nouveau arrêté à Pékin à son retour de Pyongyang. Les journalistes semblaient avoir perdu sa trace dimanche et lundi. Il a quitté Pékin mardi pour Bangkok après y avoir attendu en vain M. Son Sann.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 5.)

Le plan d'aide aux industries agro-alimentaires

« Les industries agricoles et alimentaires, dont les virtualités sont très importantes, devront contribuer fortement à l'équilibre de nos échanges extérieurs dans les prochaines années », *indique le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres du mercredi 19 mars. Les mesures et les orientations que M. Debatisse, secrétaire d'Etat depuis un peu plus de quatre mois, a rendu publiques à cette occasion sont-elles de nature à exprimer ces* « virtualités » ?

La santé de la branche n'est pour l'instant pas brillante ; ses résultats ne sont pas à la hauteur du potentiel de production de l'agriculture française. Le plan commercial et financier, ainsi que les objectifs de développement présentés par M. Debatisse pour les exportations de fromages, de vin de table, de viandes, de conserves de fruits et de légumes, visent à remédier à la situation. Mais les moyens envisagés pour y parvenir relèvent pour l'instant plus de la création d'un climat psychologique — « rétablir la confiance » — que du traitement de choc nécessaire à ce secteur anémié.

Redonner confiance

Avec 3 895 entreprises de plus de dix salariés, un chiffre d'affaires de 260 milliards de francs (en 1978), ce secteur est cependant celui qui a le moins mal résisté à la crise du chômage. De 1974 à 1978, le nombre des salariés a été réduit de 0,2 % contre une diminution de 1,6 % pour le reste de l'industrie. Mais, depuis 1970, la situation financière des entreprises n'est guère brillante.

L'investissement a baissé de 0,9 % par an, l'endettement est passé de 26 % du chiffre d'affaires en 1973 à 40 % en 1977. Dans le même temps, la part des fonds propres a été réduite de 25 à 16 %. Enfin, la capacité d'autofinancement — du fait du blocage des prix, disent les industriels — ne représente que 3 % du chiffre d'affaires, contre 4,5 % dans les autres secteurs.

Hormis une année 1974 exceptionnelle, le commerce extérieur présente un solde médiocre : — 3,7 milliards en 1977, + 1,1 en 1978 et + 6,7 en 1979. Le résultat de cette dernière année fait dire officiellement que la situation se redresse. Mais une autre statistique relativise cet optimisme : de 1970 à 1978, la France a multiplié ses exportations agro-alimentaires par 3,33, se classant au cinquième rang des neuf pays de la C.E.E. Les importations ont, elles, été multipliées par 3,31, en deuxième position pour ce classement au sein de la Communauté.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 40.)

AU JOUR LE JOUR

BRUITS DE CHAINES

« La jeunesse se désespère, elle ne croit plus en la politique française », *s'est écrié, au journal d'Antenne 2, le chanteur Balavoine, qui connaît assez la chanson pour estimer que la « bande des quatre » nous sert une rengaine où les générations montantes ne reconnaissent ni leur langue ni leur musique.*

Sans doute Balavoine noircit-il le tableau, mais il est vrai que dans ce jeu de quatre coins où les mêmes mots, les mêmes incantations, les mêmes invectives, les mêmes silences et les mêmes visages se répètent depuis des années la jeunesse ne peut être tentée de croire aux fantômes qu'une actualité imaginaire convoque comme des revenants avec leurs bruits de chaînes télévisées.

BERNARD CHAPUIS.

UN ENTRETIEN AVEC M. GRANT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNICEF

Un milliard d'êtres humains vivent en dessous du seuil de la pauvreté absolue

Le nouveau directeur général de l'UNICEF — Fonds des Nations unies pour l'enfance, — M. James Grant, qui a pris ses fonctions le 1er janvier, poursuit une tournée dans de nombreux pays en voie de développement et dans le monde industrialisé. Il est allé au Cambodge en février pour évaluer, avec les responsables de la Croix-Rouge internationale, la situation dans ce pays. Il vient de se rendre à Paris, où il a eu des entretiens, notamment avec M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, avec l'Aga Khan et avec de hauts responsables des ministères de la santé et de la coopération. Avant de quitter Paris pour Beyrouth puis Bruxelles, M. Grant a bien voulu répondre à nos questions.

« Vous avez pris vos fonctions il y a moins de trois mois. Si l'on vous demande, d'entrée de jeu, quel est celui des problèmes qui vous semble le plus criant parmi ceux auxquels l'UNICEF doit faire face, que répondez-vous ?

— C'est celui de la pauvreté absolue, dans laquelle vivent un milliard d'êtres humains, c'est-à-dire un quart de l'humanité (1). Il est frappant de constater que l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., y compris les Etats-Unis, n'ont pas, à ce jour, élaboré de politiques dignes de ce nom sur ce sujet qui prenne en compte réellement cet extraordinaire défi que le monde d'aujourd'hui doit relever. Il ne faut pas se borner à poser ce problème en stricts termes monétaires et économiques, mais bien aussi en termes spéculatifs et intellectuels.

— Vous avez critiqué l'utilisation abusive du critère du produit national brut per capita *pour évaluer le degré de pauvreté — ou de richesse. En quoi vous semble-t-il fausser les évaluations dans ce domaine ?*

— Nous savons tous que l'utilisation du produit national brut *per capita* peut fausser totalement les données du problème. Je viens de passer onze ans à l'« Overseas Development Council » des Etats-Unis. Nous avions constaté, en menant nos recherches, que, dans certains pays où le revenu national par tête est élevé, parce qu'il y a, par exemple, du pétrole ou une autre matière première, l'état sanitaire de la population reste désespérément bas.

Propos recueillis par
CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 15.)

(1) Le seuil de la « pauvreté absolue », telle qu'elle est définie par les institutions internationales, est évalué à un revenu annuel de 300 dollars. D'après un rapport publié en décembre 1979 par la Banque mondiale (*le Monde* du 29 décembre 1979), le Koweït et les Emirats arabes unis disposent de 14 890 dollars par personne et par an, les pays scandinaves de plus de 9 000, la France de plus de 8 000. A l'opposé, le Bangladesh et le Laos disposent de 90 dollars par personne, l'Ethiopie, le Mali et le Népal de 120, la Somalie de 130, le Burundi, le Tchad et le Mozambique, de 140. — (N.D.L.R.)

DEUX ROMANS, UNE BIOGRAPHIE, UN ESSAI

Mishima ou « la folie de mourir »

Dix années après que Mishima se fut donné la mort en commettant le « seppuku » selon le rituel japonais, voici quatre ouvrages importants le concernant.

Pour commencer, les deux premiers volets de sa tétralogie intitulée « la Mer de la fertilité », dans laquelle il se proposait de dire « tout ce qu'il savait de la vie ». Traduits en français (de l'anglais) « Neige de printemps » et « Chevaux échappés » entament brillamment cette saga des âmes. Mishima y dénonce les déchéances engendrées au Japon par la civilisation moderne et exalte ce culte de l'honneur et ce dévouement absolu à une cause suprême, dont sa vie et sa mort ont été l'illustration.

Dans le même temps, paraît chez Gallimard une biographie de l'auteur de « Pavillon d'or » : elle est due à un japonologue américain, ami de Mishima et de sa famille, et retrace l'itinéraire mouvementé d'un écrivain dont la vie, pour dramatique qu'elle soit, est indissociable de la création. Le nationalisme est confondu chez Mishima avec un sentiment exacerbé du sacré et avec l'obsession de la mort, ou plutôt de la pureté destructrice.

On retrouve ces thèmes dans l'essai important qu'Ivan Morris — disparu prématurément en 1976 — consacre à « la Noblesse de l'échec », à travers les héros tragiques de l'histoire du Japon et que publie aussi Gallimard. Ces variations sur la mort, liée de manière si fondamentale à ce pays, Diane de Margerie les explore et les explique dans « le Monde des livres ».

(Lire page 25.)

Le Monde

idées

SOCIALISME

Après les présidentielles

par GÉRARD VÉE (*)

A moins d'événements imprévisibles, la réélection du président de la République apparaît dès maintenant assurée, quels que soient le talent ou les atouts de ses concurrents. Même le parti de François Mitterrand, qui mesure l'importance des dommages causés à son potentiel électoral par le dénigrement communiste, le reconnaît.

Désormais donc, l'intérêt se porte sur ce qui suivra les présidentielles.

L'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale étant de moins en moins probable, la vraie question porte sur les conséquences qu'en tirera le parti socialiste, que l'échec éprouvera le plus.

Conviendra-t-il que la voie dans laquelle il s'est engagé à Epinay et qu'il a confirmée à Metz est sans issue ?

Se rendra-t-il compte des changements intervenus dans l'électorat, que les résultats auront confirmés, et qui modifieront la physionomie politique française ?

Certes, la stratégie du programme commun lui a été deux fois profitable, aux élections municipales et aux cantonales. S'il a dû abandonner des municipalités qui lui appartenaient de tout temps au profit des communistes, en revanche, il en a récupéré un plus grand nombre d'autres et le bilan est positif. Mais que de frictions, de désaccords et de crises internes ne secouent-ils pas ces municipalités dites d'union ?

L'objectif essentiel d'un grand parti est-il de gagner ces élections locales et de toujours perdre la plus fondamentale de toutes, l'élection présidentielle, qui seule confère, dans notre actuel régime, la réalité du pouvoir ?

1974 : toutes les chances

En 1974, le candidat de gauche bénéficiait de toutes les chances logiques, ainsi résumées : candidat unique de l'opposition, François Mitterrand prenait habilement ses distances à l'égard du programme commun et se réclamait ouvertement de la social-démocratie, sans susciter de réserves de la part des communistes, qui le faisaient bénéficier d'une surprenante indulgence. En face de lui, la majorité sortante était divisée, et les rivalités de ses deux candidats l'affaiblissaient davantage, d'autant plus qu'ils avaient à répondre de quinze années d'usure du pouvoir. Malgré toutes ses chances, François Mitterrand — bien qu'excellent candidat — fut battu.

Une même situation pareillement favorable à la gauche ne se retrouvera pas de sitôt ! L'échec suscita bien des explications. Mais la plus évidente d'entre elles résulte, selon nous, de l'alliance exclusive du parti communiste et du parti socialiste, liés par leur programme commun de gouvernement. Cette alliance et l'annonce du partage du pouvoir avec le parti communiste ont effrayé la partie du corps électoral la plus versatile et dont le choix est cependant décisif, puisque c'est d'elle que dépend finalement la victoire ou la défaite. Cette fraction d'électeurs refuse instinctivement de courir le risque pouvant favoriser, même indirectement, tout processus d'instauration d'un régime s'apparentant à ceux des pays de l'Est.

Cet échec prévisible de 1981 suffira-t-il à faire admettre à nos camarades socialistes qu'ils ont surestimé les possibilités de changement du parti communiste et trop négligé ses aptitudes à redevenir, malgré les apparences, ce qu'il n'a jamais cessé d'être ?

Ceux qui n'ont pas voulu croire aux mirages de sa véritable démocratisation et se sont séparés des majoritaires d'Epinay ont trop souffert de la déchirure, pour répéter à leurs amis : « Nous vous l'avions bien dit. »

Ne préjugeons pas encore leurs réactions et espérons qu'elles tiendront compte du bilan de l'expérience.

Dès maintenant, des appels leur sont adressés pour qu'ils envisagent de participer aux responsabilités du pouvoir, élargissant ainsi plus à gauche la majorité. Les appels se multiplieront.

Quelles réponses leur seront-elles faites ?

Il n'est pas difficile d'imaginer le scepticisme de l'accueil. En effet, deux objections majeures retiendront les mieux disposés à y répondre favorablement.

La première, vestige du passé, réveillera les fâcheux souvenirs de la troisième force. Les socialistes ont alors consenti, par devoir républicain et par patriotisme, des sacrifices qui n'ont pas été appréciés à leur valeur. C'est, pour une part, l'évocation de cette expérience qui a fait échouer en 1964 le lancement de la Grande Fédération, pourtant porteuse d'espoir et fort mobilisatrice.

Pour ce qui nous concerne, nous expliquerons à nos amis que le rapport des forces a changé et qu'il n'est plus aujourd'hui, heureusement, ce qu'il était il y a trente ou même encore vingt ans. Les esprits ont sensiblement évolué et la ligne de démarcation — la seule qui corresponde aux réalités présentes — est celle qui sépare les conservateurs emmurés des progressistes de toutes nuances. Cette ligne s'est sensiblement déplacée au profit de ces derniers et traverse la plupart des formations constituant l'actuelle majorité.

Des armes nouvelles pour le P.C. ?

La seconde objection concerne les perspectives d'avenir et les inquiétudes qu'elles peuvent faire naître. Le retour au pouvoir des socialistes, même si les garanties qu'ils exigeront leur sont assurées, ne risquera-t-il pas de donner au parti communiste des armes nouvelles dont il se servira outrageusement pour dénoncer plus systématiquement encore le « virage à droite », la gestion de la crise et la collaboration de classes des socialistes ? Le parti de Marchais essaiera d'exploiter la situation, et d'en tirer profit pour regagner le terrain perdu. Condamnant la participation socialiste à un gouvernement d'union, les communistes se prétendront les seuls vrais défenseurs de la classe ouvrière.

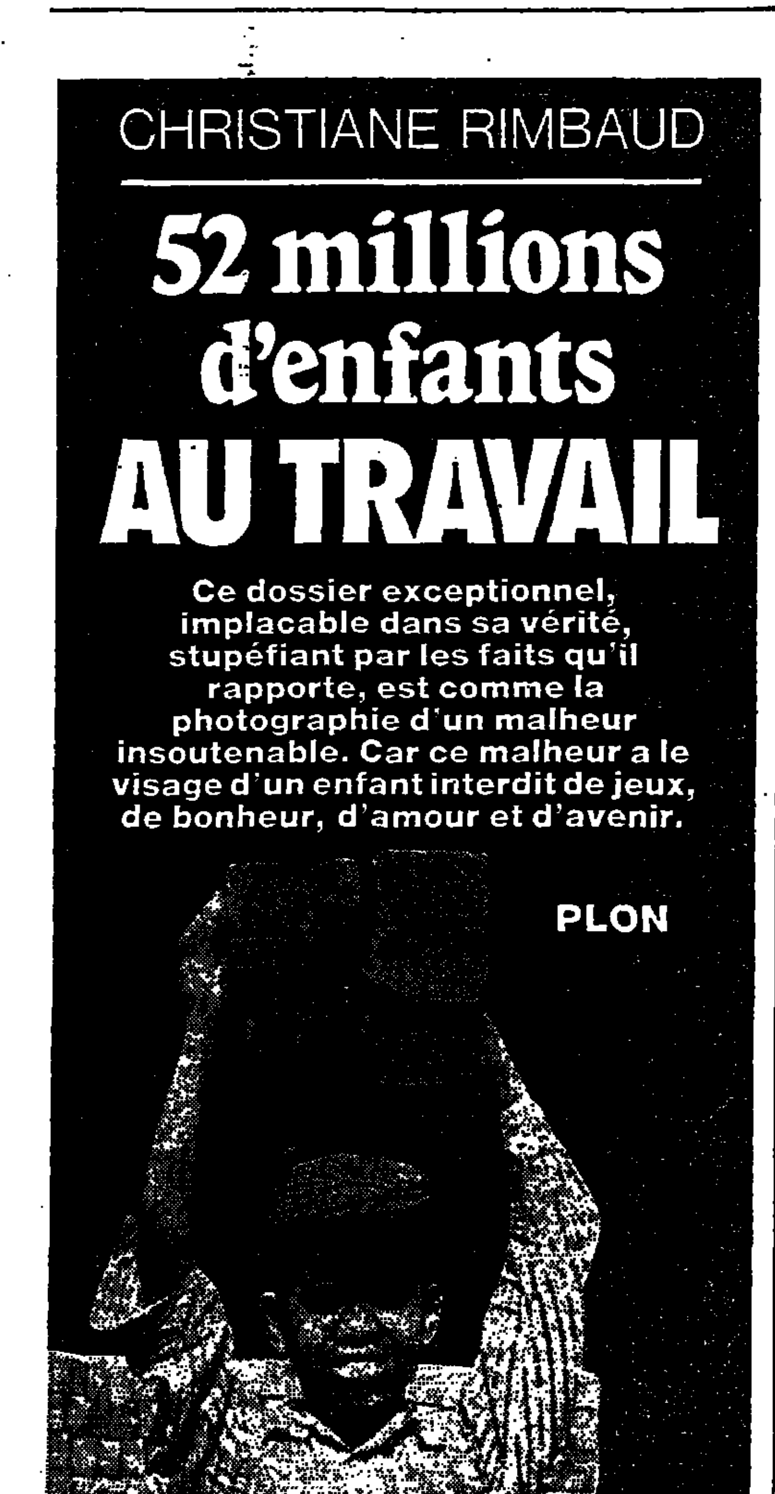
Mais ne le prétendent-ils pas déjà dès maintenant ? Il n'y aura donc rien de changé, sinon qu'aujourd'hui, et il faut le souligner, le monde du travail peut être mieux défendu par l'action déployée au pouvoir que par celle de l'opposition. Et le monde des travailleurs ne s'y trompe pas.

Que le parti communiste redouble d'agressivité contre les socialistes, ces derniers y sont habitués depuis soixante ans, et le choix qu'ils auront à faire n'a pas à être influencé par les variations, les menaces, les virevoltes et retournements de Georges Marchais, dont la démagogie la plus délirante se double d'une soumission, récemment réaffirmée, de son parti aux impératifs de la diplomatie soviétique.

De la réponse socialiste dépendront l'éveil d'un nouvel espoir dans le pays, la reprise d'une politique de réforme, une plus efficace mobilisation de toutes les ressources nationales, dont l'une, à le moins négliger, est le capital que constituent les travailleurs qualifiés et sans emploi.

Ajoutons qu'une participation plus active à la construction européenne augmentera les chances de notre pays et son autorité au sein de la Communauté européenne, et tout notre continent en profitera, ce qui l'aidera à *jouer enfin dans le monde un* rôle à la mesure de sa mission historique.

★ Président délégué du Mouvement démocrate-socialiste.



RECTIFICATIF. — Le secrétaire général du Comité pour la langue de l'Europe, dont le nom était cité dans l'article de M. François Seydoux, « Une langue pour l'Europe » (*le Monde* du 15 mars), est M. Michel Camus — et non Lamus, comme nous l'avons imprimé par erreur.

Les intellectuels sont-ils un enjeu ?

par GABRIEL GOSSELIN (*)

La place et le rôle des intellectuels au sein et autour du P.S., dans l'analyse théorique, la lutte idéologique et l'élaboration d'une politique culturelle sont plus discrets qu'en matière économique, par exemple.

C'est une des raisons qui expliquent l'absence de grandes idées et d'utopies mobilisatrices, bien au-delà du « projet éducatif », avec son corps unique et sa laïcité à l'ancienne. Pourquoi un dossier audiovisuel aussi occulté et aussi contradictoire ? Comment faire comprendre un vote pour le monopole en juin, et la multiplication de « radios-ripostes » en septembre ? Quant à la formation permanente, presque tout reste à imaginer.

Mobiliser les femmes et les hommes pour ce vaste chantier, c'est leur demander d'aider à la réflexion et de se faire l'écho de propositions. Au sein du P.S. et à ses marges — et celles-ci s'étendent assez loin chez les intellectuels, — on sous-estime et on sous-emploie de grandes énergies qui demandent encore — mais qui ne demanderont pas toujours — à se mobiliser.

Sous prétexte qu'une bonne proportion de responsables, notamment nationaux, sont des enseignants ou des diplômés du supérieur, un réflexe collectif s'est installé ici ou là, qui frise l'obscurantisme ou le populisme. Mais ce ne sont pas les ouvriers qui ont peur des intellectuels : ce sont les intellectuels de divers ordres qui ont peur les uns des autres. Accroître la représentation populaire dans toutes les instances, chose tout à fait nécessaire, n'est pas du tout contradictoire avec ce changement d'état d'esprit, bien au contraire. Il ne s'agit pas d'abord de définir des responsabilités nouvelles, même s'il faudrait, sans doute, qu'une instance nationale fût spécialement chargée des relations avec les intellectuels. Il s'agit, au sein et dans les vastes marges du P.S., de faire fructifier un potentiel riche et inexploré qui s'interroge sur son utilité et se désole des retraits méfiants et des jalousies mesquines.

Qui ne voit le rapport entre le défaut d'imagination en matière culturelle et la faible capacité à cristalliser une masse intellectuelle qui peut multiplier par cent la force et l'audience d'une politique novatrice, si on sait l'utiliser avec sa liberté et sa capacité créatrice, avec son pouvoir critique et ses remises en question ?

Le quatrième pouvoir de la culture

Le but est de créer un quatrième pouvoir, un pouvoir culturel, public et autonome. Etre résolument hostile à toute étatisation et à tout monopole en matière culturelle, quel que soit l'Etat, quel que soit le monopole, cela ne signifie pas revenir au pouvoir de l'argent, mais rompre avec ce qu'il a fait des monopoles d'Etat.

Les libéraux « avancés » et les philosophes qu'on dit nouveaux critiquent aussi l'Etat et ses monopoles. Mais ce qu'ils souhaitent, c'est qu'au lieu de faire, l'Etat fasse faire au secteur privé. Tel est le sens, par exemple, de l'hostilité de bien des intellectuels giscardiens au monopole de la radio-télévision tel qu'il est apparu au cours des récentes assises du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés. (Cf. *le Monde* des 7, 11 et 13 décembre 1979) — CIEL au demeurant ambigu : j'y ai adhéré, dès l'origine, en raison de son rôle de tribune et de son action pour les dissidents des pays de l'Est.

Les autogestionnaires du parti socialistes, s'ils considèrent, en ce domaine comme en d'autres, que la prise du pouvoir d'Etat par la voie du suffrage universel est nécessaire, ne la considèrent pas pour autant comme suffisante et devant résoudre en elle-même tous les problèmes. Il en va pour l'école, à tous ses degrés, comme pour la formation permanente, et pour l'information écrite comme pour la radio-télévision. On ne peut logiquement vouloir le pluralisme pour l'information écrite ou la formation permanente et le récuser pour l'école ou la télévision. Les intérêts privés sont présents partout et il faut, en effet, nous préserver de la mainmise sur des monopoles de formation et d'information. C'est bien pourquoi il nous faut un quatrième pouvoir, indépendant de l'exécutif comme devrait l'être le pouvoir judiciaire.

Seul le pluralisme des pouvoirs est garantie de laïcité, c'est-à-dire de tolérance et d'objectivité, en matière culturelle comme en matière politique ou économique. Si les nationalisations ne doivent pas être des étatisations, pourquoi rechercher le monopole d'Etat en matière scolaire ou télévisuelle ? Les temps ont changé depuis le début de ce siècle. A cette époque de scientisme et de positivisme triomphants — on a vu qu'une tradition, à gauche, reste dans cette ligne, — on pensait que les savoirs et leurs transmissions pouvaient revêtir en eux-mêmes un caractère d'objectivité absolue. Les progrès des sciences humaines nous ont appris à voir l'idéologie présente partout, malgré la bonne volonté et le désir d'objectivité. La laïcité n'a donc plus le même sens qu'avant. Nous savons maintenant que la meilleure garantie de tolérance et d'objectivité, c'est le pluralisme.

Ce qu'il nous faut, ce n'est donc pas un super-ministère de l'éducation, de la communication, de l'information ou de la culture, mais des offices nationaux à gestion pluripartite. Il faut réduire les compétences du pouvoir central. Parmi les actions gouvernementales qui devraient être transférées à de tels offices, on peut citer la santé, les transports, l'environnement. On doit ajouter l'éducation et l'information, piliers du pouvoir culturel, qui doivent être constitutionnellement indépendants de l'exécutif. Telle est la ligne autogestionnaire du P.S. On dépasserait ainsi l'opposition du privé et du public, pour créer des structures pluralistes où chaque famille de pensée se sente à l'aise, et pour lesquelles l'Etat ne serait pas amené à financer sans contrôler l'utilisation des fonds versés.

Dans cette optique, décentraliser la radio-télévision, par exemple, suppose qu'on garantisse la liberté d'expression aux radios locales par des cahiers des charges au profit d'associations gérées par les diverses parties prenantes. Mais nous ne voulons pas de monopole municipal, et nous souhaitons le maintien de l'unité du réseau de diffusion.

En aucun cas, en effet, on ne saurait considérer la culture comme un levier au service d'une politique, quelle qu'elle soit. Toute mainmise idéologique d'une bureaucratie ou d'une technocratie est à cet égard particulièrement intolérable. Et les intellectuels ne sauraient accepter de *devenir de simples enjeux de pouvoir* sans renoncer à être eux-mêmes.

(*) Délégué aux universités de la fédération du Nord du P.S., militant du courant B (animé par Pierre Mauroy).

Un songe sur Rocard

par PHILIPPE BILGER (*)

QUI sera le candidat socialiste aux prochaines élections présidentielles ? Mitterrand ou Rocard ? Ou un substitut de Mitterrand ?

Cette interrogation a perdu son caractère partisan, personnel, pour s'ancrer au cœur de la vie politique française. Elle implique en effet un choix entre une conception désuète, abstraite, sommaire, de la gauche et une pensée neuve, se fondant sur la réalité et nouant, dans sa réflexion, la société et l'Etat.

Mitterrand, en France, est le représentant d'une philosophie, qui a eu la malchance historique, mais le bonheur intellectuel, de ne pouvoir être jugée que sur ses idéaux : paix, liberté, justice sociale. Or, théoriquement, en fonction de l'universalité de ces finalités, rien ne distingue un discours progressiste de ce type d'un discours conservateur. Pour la gauche classique — celle qui suscite, immédiatement, des sentiments d'exaltation irraisonnée ou de ressentiment, parfois, nostalgique, — il ne s'agit que de rêver sur la réalité, parce que la métamorphoser contraindrait à souiller la pureté de l'idée. Aussi, le présent est expulsé, au profit d'un futur radieux, considéré à la lumière d'un passé embelli. On n'oublie que la pesanteur des choses, le cours des jours.

Des citoyens, depuis toujours, demeuraient vacants, démobilisés, dans l'attente d'une autre méthode, de l'émergence d'une opposition, plausible. Entre une gauche qui phantasme sur le réel et une droite qui ne fait que l'écouter, Rocard a décidé de « rêver la réalité ». N'est-ce pas, d'ailleurs, la meilleure définition de la politique que celle qui opère la juxtaposition de ces éléments que les idéologies ont voulues distincts ? La politique n'est-elle pas l'art de transformer une réalité sur laquelle on s'appuie ? N'est-ce pas la technique qui rend subversive la leçon conservatrice, enseignée par le réel (qui, dans son opacité, même parcouru par des tensions, n'est jamais qu'immobile, clos sur soi, désespérément injuste) ?

Le courant « rocardien » ne considère plus le vrai, le réel, comme une offense, mais comme une donnée. Evidence, dira-t-on, mais bouleversement pour une pensée politique qui les avaient exilés de toute éternité, pour s'abandonner au songe. Au lieu de l'affirmation péremptoire : tout faire, des questions sont posées : que changer ? Comment, dans quel ordre ? Les choses, la superficie sociale, le partage des intérêts seulement ? Ou les choses et la nature du pouvoir ?

Questions qui n'en finissent pas d'être provocantes. Revolution dont on peut apprécier l'importance en percevant même de l'extérieur, la qualité d'animosité des courants, dominants et traditionnels, du parti socialiste (voir par exemple l'article de Lionel Jospin dans *le Monde* daté 16/17 décembre dernier et l'annonce d'une candidature possible de Pierre Joxe) à l'égard de cette réflexion intruse, incongrue, grossière, qui ose faire alliance avec la réalité !

Rocard, également, paraît vouloir concilier ce qui ressort d'un processus politique traditionnel (prise de l'appareil d'Etat) et une analyse de caractère gauchiste. L'Etat et la société ne seraient plus deux champs clos, autonomes, pouvoir et pouvoirs, où s'exerceraient des pratiques radicalement et délibérément hétérogènes.

En effet, le gauchisme ne s'est voulu opérationnel, jusqu'à maintenant, que sur le plan social ; il ne s'est soucié que de détruire les sources de pouvoir, naissant et se perpétuant dans les institutions « profanes » : la famille, l'école, l'armée, notamment. Il n'a jamais envisagé que de pervertir les dominations ordinaires, les pouvoirs au quotidien, action qui lui permettait de ne jamais raisonner en termes d'Etat, mais qui posait, de ce fait, d'infranchissables limites. On ne peut pas faire impunément l' « impasse » sur l'institution « sacrée » : l'Etat, et prétendre subvertir les institutions « profanes ».

Choisir entre la religion de l'Etat et le « spontanéisme » social n'a plus de sens. Une synthèse existe qui consiste à prendre le pouvoir, mais pour le perdre, en l'universalisant, et ce dépérissement capital constituerait l'amorce de tous les autres. Ce serait vraiment diminuer la vanité de gouverner, qui n'entraîne, au fond, qu'un gouvernement par la vanité, adoucir la rage d'être gouverné, ce serait accepter que l'activité politique devînt une fonction, un service, et non plus un privilège, un rite.

Le parti socialiste, dans son choix, ne peut plus ignorer que des critères internes seraient insuffisants. Rocard n'appartient plus aux socialistes (le considèrent-ils, d'ailleurs, comme l'un des leurs ?) mais à la société française, qui espère un vrai débat, en 1981. Un vrai débat, entre deux politiques, dont l'une ne pourrait pas aisément contredire l'autre, à cause de son irréalisme structurel. Pas de faux débat entre la vieillesse d'un socialisme et l'apparente jeunesse d'un libéralisme qui, sans rien prouver d'autre que son aptitude à être présent, ne pourrait que triompher. Pas de faux débat entre des tendances que sépare, peut-être, la répartition des intérêts, mais que concilie leur goût de la rétention du pouvoir.

Est-ce un songe sur Rocard ? Peut-être.

S'il n'est pas prisonnier de ses promesses, qu'il le soit des espérances de beaucoup.

(*) Magistrat.

Nicaragua

Un entretien avec deux dirigeants sandinistes

(Suite de la première page.)

L'effort portera principalement sur l'agriculture et la construction grâce, en particulier, au développement de l'infrastructure sociale du pays.

— *Quelle est dans ce cadre votre politique économique à court et moyen terme ?*

S.R. — Le premier objectif de notre plan de réactivation économique est de retrouver d'ici la fin de l'année le niveau de 1978. Un effort particulier doit être fait dans le domaine des produits agro-industriels (coton, viande, café, etc.), qui sont notre principale source de devises. Mais dans le même temps nous développons la production des aliments de base, afin de n'avoir plus à les importer.

— *Quelle est l'attitude du secteur privé à votre égard ?*

S.R. — Certains entrepreneurs ont véritablement envie de s'intégrer au processus révolutionnaire. D'autres tentent de monnayer leur participation économique dans l'espoir de retrouver une partie du pouvoir politique qu'ils avaient du temps de Somoza. Un troisième groupe enfin, soutenu de l'extérieur, voudrait que la révolution renonce aux mécanismes par lesquels s'exerce son pouvoir politique, comme par exemple les comités de défense sandiniste ou la Centrale des travailleurs. C'est absurde.

» L'objet de notre révolution n'est pas de perfectionner le capitalisme. Il est, au contraire, de changer radicalement les structures injustes de notre pays. Dans ce cadre, l'entreprise privée a un rôle à jouer. Elle pourra faire des bénéfices, mais plus inconsidérés. Les entrepreneurs doivent maintenant penser au progrès et au bien-être du Nicaragua, et non plus au progrès et au bien-être d'un petit groupe de Nicaraguayens.

Un exploit silencieux

— *Avez-vous reçu de l'étranger toute l'aide que vous en attendiez ?*

S.R. — Nous avons très rapidement compris que nous ne résoudrions rien en acceptant un endettement illimité, et nous nous sommes imposé de ne pas dépasser 400 millions de dollars d'emprunts extérieurs (notre P.N.B. est de 1 400 millions de dollars en temps normal). Ce chiffre est pratiquement atteint. Nous considérons même avoir réalisé dans ce domaine l'un des exploits silencieux de la révolution : en moyenne, ces prêts nous ont été accordés à un taux de 4,5 %, avec un délai de grâce de dix ans, et une échéance de remboursement qui s'étend sur trente-cinq ans.

— *Où en êtes-vous dans le processus de transformation du Front sandiniste de libération nationale en un parti ?*

COMMANDANT BAYARDO ARCE. — La création du parti sandiniste est un processus relativement long. Nous l'avons engagé en implantant des comités de base sandinistes qui regroupent suivant des critères très souples nos vieux militants, ceux qui ont collaboré avec nous pendant la guerre, et les sympathisants qui le désirent. Parallèlement, nous avons réorganisé la direction nationale et créé des comités de direction dans chaque département du pays. Nous avons, d'autre part, créé, au début de mars, un Bloc patriotique révolutionnaire regroupant cinq des principaux partis et le Front sandiniste sur les critères suivants : défense et développement de la révolution, anti-impérialisme et soutien au programme de reconstruction nationale. Quelques formations sont restées en dehors de ce Bloc patriotique, bien que nous les ayons incitées à s'y joindre.

Pas un seul dollar pour l'armement

— *Y aura-t-il bientôt des élections au Nicaragua ?*

B. A. — Le contenu de la démocratie ne saurait être le même en Europe et dans un pays comme le nôtre. Pour nos travailleurs, nos ouvriers, nos paysans, la démocratie, c'est d'abord l'accès à l'éducation, à la santé, à un logement digne de ce nom, aux loisirs. Nous ne pouvons pas perdre notre temps et notre argent pour voir réaffirmer ce que le peuple a déjà abondemment démontré en participant massivement à l'insurrection, à savoir qu'il est sandiniste. Nous préférons mobiliser deux cent mille jeunes pour alphabétiser la moitié du pays plustôt que d'occuper tout un appareil bureaucratique à organiser des élections.

S.R. — Il est plus important pour notre peuple de participer d'une façon organisée à la gestion municipale ou à la surveillance critique et active des ministères, comme il le fait déjà, que d'aller à des élections. Les Nord-Américains nous avaient imposé ce type de démocratie en 1927. Vous devez comprendre que nous n'avons pas entrepris notre lutte pour obtenir de simples modifications politiques, pour avoir des élections tous les quatre ans ou pour changer régulièrement de président. Nous avons lutté pour transformer radicalement une situation dont la dictature n'était qu'une conséquence : une situation de dépendance et d'injustice totale. Le premier devoir de notre révolution est d'aller jusqu'au bout dans l'élimination de cette injustice et de cette dépendance.

— *Vous aviez promis de respecter la liberté de la presse. Or vous avez interdit le journal d'inspiration maoïste* Pueblo...

B. A. — Cette décision a été l'une des mesures de sécurité que nous avons été obligés de prendre contre un groupe aux origines douteuses et qui travaillait à déclencher une guerre civile. Ces individus se servaient de leur journal pour inciter les « ouvriers à prendre le pouvoir » en même temps qu'ils se préparaient militairement. Une opération de police a permis de découvrir, dans trois de leurs caches, plus de deux cents armes de guerre, dont plusieurs pièces d'artillerie légère. Mais il était plus rentable pour nos ennemis extérieurs de présenter l'interdiction de *Pueblo* comme une atteinte à la liberté de la presse que comme une mesure destinée à enrayer une tentative contre-révolutionnaire précise.

— *Comment avez-vous réglé les problèmes de formation et d'acquisition de matériel pour votre armée ?*

B. A. — L'essentiel de l'encadrement technique nous a été fourni par les Panaméens, et nous avons bénéficié de quelques missions-éclairs des Cubains. Pour ce qui est de l'armement, nous avons déposé des demandes dans le monde entier. Nous ne doutons pas que certaines finiront par être satisfaites, puisque nous en avons déposé aussi bien aux Etats-Unis qu'en Union soviétique, ou, par exemple, en Belgique. Mais ce problème est d'autant plus difficile à régler que nous avons formulé des demandes de dons. Nous nous refusons à dépenser un seul dollar en armement, car notre pays est trop pauvre. Heureusement Somoza avait prévu une guerre longue et nous avons de quoi nous défendre, grâce à l'armement récupéré sur son armée.

— *Quelles sont vos relations avec les Etats-Unis ?*

B. A. — Notre victoire totale n'avait pas été prévue par Washington, qui a tout fait, jusqu'au dernier instant, pour sauver Somoza. Mais, depuis le 19 juillet, on assiste, de part et d'autre, à l'apparition de ce que je qualifierais de « syndrome pragmatique ». Les Etats-Unis ont compris que leur ambassade à Managua ne pourrait plus fonctionner comme un proconsulat, qu'ils avaient affaire à un gouvernement sérieux, à un petit pays pauvre mais qui exige qu'on le respecte. Nous avons compris, pour notre part, que les Etats-Unis sont proches et qu'ils sont une puissance, dans tous les sens du terme.

» Depuis huit mois, nos relations sont inspirées, avec des hauts et des bas, par cet état d'esprit éminemment réaliste. Le prêt de 75 millions de dollars, que l'administration Carter se proposait de nous accorder sans que nous l'ayons demandé, est une excellente illustration de tout cela. Il s'agissait pour Washington d'inaugurer une ère nouvelle de relations avec l'Amérique latine, en montrant qu'il était possible d'aider un gouvernement ouvertement révolutionnaire et qui n'admet ni concessions ni conditions.

» Mais il suffit, hélas ! d'une vague d'hystérie guerrière pour que la droite du Congrès retrouve immédiatement les attitudes du temps où les Etats-Unis nous occupaient militairement. Elle veut nous humilier en mettant des conditions à son aide.

Mais nous n'en acceptons de personne et nous nous réservons la possibilité, en dernière instance, de refuser ce prêt.

Admiration pour Cuba

— *Pourquoi vous êtes-vous abstenus à l'ONU lors du débat sur l'intervention soviétique en Afghanistan ?*

S. R. — Les Etats-Unis n'ont, face au peuple du Nicaragua, aucune autorité morale pour condamner des interventions militaires. La pudeur nous interdisait de nous joindre à ceux qui votaient pour les Etats-Unis, contre l'Union soviétique. De plus, nous estimions que le problème ne pouvait être séparé d'une étude approfondie de la militarisation de l'océan Indien, de la situation en Iran et du bellicisme pakistanais, sur lequel l'Inde avait déjà attiré l'attention du monde.

— *Pourquoi, dans ces conditions, n'avez-vous pas voté avec l'Union soviétique ?*

S.R. — Parce que nous adhérons pleinement au principe de non-intervention, ce que nous avons clairement exprimé. Mais la presse internationale ne s'est pas donné la peine de le dire.

— *Comment voyez-vous la situation en Amérique centrale ?*

S.R. — Somoza était un facteur considérable d'instabilité, car il intervenait dans toute la région et bénéficiait de la concentration entre ses seules mains d'un énorme pouvoir économique et militaire. Le seul fait de le renverser était donc une contribution à la stabilité de la région. Aujourd'hui, le pays le plus réservé à notre égard est le Guatemala. Nous avons également eu des difficultés avec le Honduras, dues essentiellement à notre inexpérience. Elles ont été surmontées par le dialogue, une constante de la révolution sandiniste. Quant aux relations avec la junte salvadorienne, elles sont extrêmement cordiales, voire amicales. Mais la situation de ce pays est extrêmement instable.

— *Croyez-vous qu'une intervention militaire des Etats-Unis soit possible en Amérique centrale ?*

B.A. — Nous condamnerions une telle intervention, si elle devait avoir lieu. Politiquement, bien sûr, car matériellement nous n'en avons pas les moyens. Notre problème est la reconstruction de notre pays.

S.R. — Le président Carter a trop placé au niveau des principes sa condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan pour pouvoir envoyer des « marines » lorsque l'évolution de la situation d'un pays d'Amérique centrale ne lui plaît pas.

— *Pensez-vous que le Guatemala pourrait intervenir ?*

S.R. — Il y a effectivement dans ce pays une droite terroriste, armée, puissante, qui veut s'entourer d'un glacis protecteur. Mais les principaux dangers qui la menacent se trouvent à l'intérieur du Guatemala lui-même.

— *Quelles sont vos relations avec Cuba ?*

B.A. — J'ai souvent l'impression que Cuba, en Europe, est synonyme de « lèpre ». Nous avons avec ce pays des relations fraternelles et respectueuses. Nous avons la plus grande admiration pour l'esprit internationaliste des Cubains, élevé au niveau d'une des valeurs fondamentales de leur révolution. Ils se distinguent dans le monde parce qu'ils sont capables de partager leur pauvreté avec des peuples encore plus pauvre qu'eux. Ainsi nous ont-ils donné l'équivalent de 50 millions de dollars. Grâce aux mille deux cents instituteurs qu'ils nous ont envoyés, nous avons pu créer six cent vingt écoles, qui vont nous permettre d'intégrer quarante huit mille enfants à notre système d'éducation. Sans eux, cela n'eût pas été possible. Mais l'aide qui a peut-être le plus touché les Nicaraguayens est celle de la petite île de Grenade. Elle se monte à 5 000 dollars !

Propos recueillis par FRANCIS PISANI.

Chili

Le général Pinochet découvre le grand large pacifique

Le général Pinochet, parvenu au pouvoir il y a six ans et demi, après avoir renversé le gouvernement d'Unité populaire du président Salvador Allende, cesse, peu à peu, d'être le paria de la communauté internationale. Jusque-là, il n'avait guère voyagé qu'en Amérique latine, — chez son homologue paraguayen, le général Stroessner, — au Brésil, en Argentine et à la frontière bolivienne. Il s'était également déplacé, premier chef d'Etat à ce faire, dans le continent antarctique, pour réaffirmer les prétentions chiliennes à une souveraineté sur une portion de cet univers glacé.

Désormais, le général Pinochet élargit son horizon vers le grand large de l'océan Pacifique. Il commencera, modestement, par les îles... Fidji, vers lesquelles il doit s'embarquer le 22 mars, annonce l'agence France-Presse de Santiago. Le point culminant de sa visite sera les Philippines, partenaire évidemment plus important que le modeste archipel fidjien (six cent mille habitants). Puis le chef de l'Etat chilien se rendra à Hongkong en visite privée. Son avion fera des escales techniques à Tahiti et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

A l'automne, le général Pinochet entreprendra une tournée autrement ambitieuse, puisqu'il sera reçu au Japon et en Chine.

L'objectif du chef de l'Etat chilien est double. Il entend, d'abord, rompre l'isolement diplomatique dont son régime est l'objet depuis plus d'un lustre. La « cible » de Santiago, en ce sens, est un groupe de pays particulièrement réticents, voire hostiles, envers l'Union soviétique, inlassable animatrice de la campagne contre le gouvernement anticommuniste des militaires : les Etats de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), dont les Philippines font partie, avec la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et l'Indonésie ; et la Chine, seul pays socialiste, avec la Roumanie, à n'avoir pas rompu les relations avec Santiago après le GOLPE de 1973.

En second lieu, le général Pinochet entend resserrer les liens avec des pays avec lesquels le Chili a, désormais, d'excellentes relations économiques, comme le Japon. Tokyo, en particulier, est en train d'inonder le marché chilien d'automobiles nippones. Santiago offre en échange à ses partenaires du bois, des fruits, et surtout du cuivre, dont il est, avec le Pérou, la Zambie et le Zaïre, un des premiers producteurs mondiaux. — J.-P. C.

Etats-Unis

M. PONIATOWSKI, L'HEBDOMADAIRE « STERN » ET LA MAISON BLANCHE

A la suite des déclarations de M. Michel Poniatowski se plaignant d'avoir été « piégé » par l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, à l'occasion de la publication d'une interview qui lui a fermé les portes de la Maison Blanche (*le Monde* du 19 mars), la rédaction en chef de *Stern* nous a fait parvenir le texte suivant :

« *Nous déclarons expressément que les propos de M. Poniatowski ont été rapportés avec exactitude. Le 3 mars 1980,* Stern *a eu un entretien de deux heures avec M. Poniatowski. Le 6 mars, l'attaché de presse personne de M. Poniatowski a eu connaissance de notre texte définitif. Il nous a donné son accord pour publication. Celle-ci a eu lieu le 13 mars.*

» *M. Poniatowski déclare que ses propos ont été mal rapportés. Il s'agit, apparemment, d'une réaction de M. Poniatowski au fait que l'administration américaine ait refusé de le recevoir, après avoir pris connaissance, dans* Stern, *de ses attaques contre M. Carter.* »

D'après le texte publié par *Stern*, M. Poniatowski disait de M. Carter : « *Cet homme a agi comme un imbécile et tout laissé tomber et s'est comporté comme un baptiste politique.* »

[On indiquait, jeudi 20 mars, dans l'entourage de l'ancien ministre, que des problèmes de traduction entre Paris (où a été faite l'interview), Hambourg (siège de « Stern ») et Washington étaient à l'origine de cette affaire. On précisait, de même source, que si M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, n'avait pas reçu M. Poniatowski, il avait affirmé qu'il serait heureux de le rencontrer lors de son prochain passage à Washington et que les deux hommes, qui sont d'ascendance polonaise, maintenaient des relations personnelles.]

QUAND UN MINISTRE CHINOIS VOTE CARTER...

Washington (A.F.P.). — M. Zhang Wenjing, vice-ministre chinois des affaires étrangères, a provoqué, mercredi 19 mars, une vive surprise à Washington en prenant publiquement position en faveur de la réélection du président Carter. M. Zhang s'est mêlé des affaires intérieures américaines à l'issue d'une rencontre avec le vice-président Walter Mondale. Il a déclaré à un groupe de journalistes que le président chinois Hua Guofeng serait « très heureux d'apprendre » que le président Carter avait battu son rival démocrate, M. Edward Kennedy, dans la course à la Maison Blanche, lors des primaires de l'Illinois (« le Monde » du 20 mars).

Le vice-ministre chinois, dont la visite officielle de trois jours à Washington prenait fin ce jeudi, a, en outre, affirmé que cette victoire du chef de l'exécutif américain était un « événement important ». Visiblement surpris, M. Mondale s'est borné à répondre que le président Carter et lui-même étaient « très heureux » de leur succès dans l'Illinois.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● M. LEONID ILYCHOV, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé mercredi 19 mars en Angola, première étape d'une tournée africaine qu'il doit poursuivre au Mozambique, en Zambie et en Tanzanie. — *(Reuter.)*

R.D.A.

● LE MARECHAL KOULIKOV, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, a été reçu mercredi 19 mars à Berlin-Est par M. Honecker, secrétaire général du parti communiste et chef de l'Etat est-allemand. C'est la deuxième fois depuis le début de la crise afghane que le maréchal soviétique se rend en R.D.A., alors que ce genre de visite est habituellement annuel. — *(A.F.P., Reuter.)*

Rhodésie

● LES QUATORZE CANDIDATS AU SENAT présentés par l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) de M. Robert Mugabe ont été élus mercredi 19 mars par les membres noirs du Parlement rhodésien aux quatorze sièges destinés aux Noirs. La ZANU avait désigné treize de ses membres et soutenait M. Joseph Msika, ministre des ressources naturelles et membre du Front patriotique (F.P.) de M. Joshua Nkomo. Le F.P. avait présenté de son côté dix candidats. Les quatorze nouveaux sénateurs vont constituer avec dix chefs de tribus, dix membres blancs du Front rhodésien de M. Smith, également élus mercredi, et six sénateurs nommés par lord Christopher Soames, gouverneur britannique, le nouveau Sénat, qui comptera quarante membres. — *(A.F.P.)*

Surinam

● LE CONSEIL NATIONAL MILITAIRE A LEVÉ LA MESURE DE RÉSIDENCE SURVEILLÉE prise à l'encontre de l'ancien chef du gouvernement, M. Henk Arron, renversé le 25 février par un coup d'Etat des forces armées. Les onze ministres du précédent cabinet sont également, désormais, libres de leurs mouvements. L'ancien chef d'état-major de l'armée, qui était en prison depuis plus de trois semaines, a été, pour sa part, placé en résidence surveillée, a-t-on appris le mercredi 19 mars à Para-Maribo. — *(A.F.P.)*

Syrie

● LE GOUVERNEMENT SYRIEN a poursuivi la réorganisation de l'administration dans les provinces du nord du pays — où des troubles se sont produits récemment — en désignant, mercredi 19 mars, deux nouveaux gouverneurs. Un décret présidentiel a nommé M. Ahmed Assaad Amrou gouverneur de la province de Deir-El-Zor, dans le nord-est du pays, sur l'Euphrate, où les troubles ont été signalés ces derniers jours. Par le même décret, M. Ammache Gideh a été nommé gouverneur de province d'Idlib, dans la région d'Alep, en effervescence depuis quelques semaines. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LE GOUVERNEMENT TANZANIEN a remis, mardi 18 mars, environ un millier de prisonniers de guerre ougandais à un représentant du gouvernement de Kampala à Mwanza, sur les rives du lac Victoria, a annoncé la radio tanzanienne. Ces prisonniers avaient été capturés au cours de la guerre entre les troupes de l'ancien président ougandais Idi Amin et la Tanzanie. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LE DIRECTEUR D'UNE REVUE ECONOMIQUE A ÉTÉ EMPRISONNÉ, le 17 mars, pour offense au chef de l'Etat. Il s'agit de M. Ramon Diaz, responsable du mensuel *Busqueda*. L'article incriminé remonte au mois de juillet 1977 et critiquait une loi promulguée par le président Aparicio Mendez, modifiant le système judiciaire. Les autorités avaient répliqué à l'époque en suspendant pendant deux mois la publication. — *(Reuter.)*

Venezuela

● « L'ANCIEN PRÉSIDENT CARLOS ANDRES PEREZ EST COUPABLE DE CORRUPTION », a conclu une commission d'enquête parlementaire vénézuélienne, au terme d'une investigation de trois mois. M. Perez, qui fut chef de l'Etat de 1974 à 1979, avait, en 1977, frauduleusement acquis un navire frigorifique pour une somme de 20 millions de dollars, supérieure de 8 millions à son prix réel. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● A L'ISSUE D'UNE VISITE OFFICIELLE A BUCAREST DU PRESIDENT MOBUTU SESE SEKO, un communiqué conjoint, publié mercredi 19 mars, affirme la volonté de la Roumanie et du Zaïre de renforcer leur coopération bilatérale. MM. Mobutu et Ceausescu ont également signé un traité d'amitié et de coopération d'une durée illimitée. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFRIQUE

Algérie

Le président Chadli va se rendre à Damas, à Amman et à Bagdad

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid effectuera ses premières visites officielles à l'étranger depuis son accession à la tête de l'État *« dans le courant de la semaine prochaine »*. Il se rendra en Syrie, en Jordanie et en Irak. Le chef de l'État entend ainsi confirmer l'appartenance de l'Algérie au monde arabe et l'intérêt qu'elle porte à ses problèmes et surtout au premier d'entre eux, la question palestinienne.

Ainsi s'explique le choix des pays visités : la Jordanie et la Syrie se trouvent en première ligne dans la confrontation avec Israël. L'Irak, situé à proximité immédiate, joue en quelque sorte, dit-on ici, le rôle de base arrière. La décision du président répond aussi implicitement à l'interrogation de ceux qui se demandaient si l'Algérie ne situait pas de plus en plus son action dans la sphère africaine au détriment de la sphère arabe. Les déplacements à Monrovia et à Bamako de M. Bendjedid, son absence, au contraire, au dernier sommet arabe, avaient suscité des questions. Seules les circonstances ont pu conduire à donner une telle impression, fait-on remarquer dans les milieux proches de la présidence, en évoquant les derniers développements de l'affaire saharienne et le rôle croissant joué par l'O.U.A. à propos de ce dossier.

Il est de fait, cependant, que de très nombreux chefs d'État africains ont fait, durant les douze derniers mois, le voyage d'Alger pour rencontrer le successeur du président Boumediène. De nouveaux liens se sont tissés, notamment avec l'Afrique anglophone. Le séjour qu'accomplit depuis dimanche en Algérie le président gambien, M. Jawara, en constitue un nouvel indice.

Mais il est vrai aussi que le président Chadli a accueilli les chefs d'État jordanien, syrien et irakien ainsi d'ailleurs que celui du Sud-Yémen, et il ne fait donc que rendre les visites reçues. Il n'est pas surprenant qu'il aille d'abord dans la capitale syrienne. Le président Assad est l'un des plus fidèles amis de l'Algérie : il y est venu pour assister à tous les événements marquants, qu'il s'agisse des obsèques du président Boumediène ou du vingt-cinquième anniversaire du déclenchement de la lutte armée, le 1er novembre dernier.

En allant à Damas à un moment où les dirigeants syriens doivent faire face à de graves difficultés causées par les milieux intégristes et traditionalistes musulmans, le président Chadli Bendjedid apportera à cet ami menacé un soutien moral et politique. On estime ici, en effet, que les troubles secouant actuellement la Syrie font le jeu des partisans de l'accord de Camp David dans la mesure où ils affaiblissent le principal adversaire d'Israël.

Le voyage à Amman va marquer, quant à lui, une nouvelle étape dans le rapprochement survenu entre les deux pays depuis que le roi Hussein a choisi la voie de la fermeté dans l'affaire palestinienne en refusant d'entrer dans l'engrenage des accords de Camp David. Le réchauffement des relations était clairement apparu lors de la visite effectuée par le roi Hussein en 1979 à Alger.

Enfin, à Bagdad, le président discutera sans aucun doute des projets de sommet économique et de charte interarabe présentés dernièrement par les autorités irakiennes et qui ont reçu ici un accueil favorable. De façon générale, le chef de l'État algérien plaidera dans les trois capitales visitées la cause d'un non-alignement « positif » par la recherche d'une véritable indépendance nationale, notamment sur le plan économique, par-delà les différences de système et de régime. Il tentera aussi de rallier ses hôtes aux thèses algériennes sur le Sahara occidental, bien que certains de ses interlocuteurs manifestent sur ce point de grandes réticences, et, soucieux de ne pas se couper du Maroc, gardent leurs distances à l'égard du Polisario.

DANIEL JUNQUA.

Tunisie

Le procès du commando de Gafsa

Le procureur demande la peine de mort contre tous les « agresseurs pris les armes à la main »

Tunis (A.F.P., Reuter). — La peine de mort a été requise, mercredi 19 mars, contre tous les membres du commando qui ont participé « les armes à la main » à l'attaque de Gafsa le 27 janvier. Dans son réquisitoire qui a duré deux heures, le procureur général près la Cour de sûreté de l'État, M. Abdelaziz Hamzaoui, n'a pas précisé le nombre de peines capitales qu'il demandait, mais, d'après l'acte d'accusation, trente-quatre inculpés en sont passibles. Il a d'autre part demandé « la plus grande sévérité » à l'encontre des complices du commando.

M. Hamzaoui a dénoncé le régime libyen pour sa responsabilité dans la préparation de l' *« agression »*, qui, a-t-il dit, avait pour objectif de renverser le régime tunisien. Après avoir affirmé que les assaillants avaient été recrutés, entraînés et armés par la *Libye, il a longuement* rappelé les *« menées subversives »* de Tripoli contre la Tunisie depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Khadafi. Pour le procureur général, le chef de l'État libyen ayant échoué dans *« sa tentative d'imposer à la Tunisie son hégémonie planifiée sous le slogan de l'unité »*, a eu recours au *« terrorisme »* pour *« déstabiliser le pays comme il l'a fait au Soudan et au Tchad »*. Soulignant la gravité de l'attaque de la cité minière, qui a fait *« quarante-cinq victimes innocentes »*, le procureur a stigmatisé les membres du commando, *« un ramassis de criminels de droit commun qui ont trahi leur patrie et se sont vendus à l'étranger pour un peu d'argent »*.

Lors des interrogatoires des jours précédents, aucun des assaillants ne s'était prévalu de motifs politiques pour expliquer son action, mais tous avaient reconnu avoir été payés par le *« bureau arabe de liaison »* de Tripoli. Un seul inculpé, M. Ezzedine Chérif, avait pu parler brièvement des *« complicités algériennes »* dans l'opération avant que la cour ne prononce le huis-clos pour entendre ses déclarations sur l'aide qu'il aurait trouvée auprès de trois officiers algériens. Le président s'était ensuite attaché à empêcher les autres membres du commando, arrivés en Tunisie via Rome et Alger, d'évoquer les circonstances de leur passage par l'Algérie. D'autre part, les interrogatoires ont révélé que les assaillants n'avaient pas trouvé l'adhésion des habitants de Gafsa qui leur avait été promise.

La Tunisie, célébrant, ce jeudi, le vingt-quatrième anniversaire de *son indépendance*, la *Cour de* sûreté de l'État reprendra ses débats vendredi. Cet anniversaire a été marqué par la décision du président Bourguiba d'accorder une libération conditionnelle à huit des quatorze syndicalistes, membres de l'ancienne direction de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), condamnés, le 10 octobre 1978, à des peines de cinq à dix ans de travaux forcés à la suite des émeutes du 26 janvier.

Cette mesure concerne six membres de l'ancien bureau exécutif, MM. Khereddine Salhi, Taieb Baccouche, Hassine Gaddour, Abderrazak Ayoub, Mustapha Gharbi, Abdelhamid Belaid et deux membres de l'ancienne commission administrative, MM. Ismail Sahbani et Naji Chaari.

L'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., M. Habib Achour, condamné à dix ans de travaux forcés, avait été gracié le 3 août dernier et se trouve, depuis lors, en résidence surveillée à son domicile de Tunis.

Six anciens dirigeants syndicalistes et une douzaine d'autres militants demeurent encore emprisonnés.

République Sud-Africaine

CONDAMNÉ A MORT POUR « HAUTE TRAHISON »

M. James Mange serait à nouveau jugé en appel dans le courant du mois de mai

Plusieurs organisations (le Mouvement anti-apartheid, l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) ont appelé à manifester, ce jeudi 20 mars à 18 heures, à Paris, contre la condamnation à mort pour « haute trahison » par un tribunal sud-africain, de M. James Mange, un Noir âgé de vingt-quatre ans, lequel a fait appel. Cette manifestation, sous forme d'une marche du ministère des affaires étrangères à l'ambassade sud-africaine, coïncide avec le vingtième anniversaire du massacre de Sharpeville, date dont les Nations unies ont fait la Journée internationale de lutte contre le racisme.

De notre correspondante

Johannesburg. — Isolé et soumis aux mesures de sécurité les plus strictes, M. James Mange, un Noir âgé de vingt-quatre ans, attend dans la section des condamnés à mort de la prison de Pretoria son procès en appel, lequel, selon ses avocats, pourrait avoir lieu en mai. Si la sentence est confirmée, M. Mange sera la première personne à être exécutée en temps de paix pour « haute trahison ».

La lecture du dossier n'indique pas ce qui lui vaut une aussi lourde peine. Selon sa mère, domestique dans les quartiers blancs populaires du centre de la ville, James Mange était un petit garçon sérieux qui aurait aimé faire des études, devenir prêtre ou docteur. Mais, à la maison, l'argent manquait et James dut quitter tôt l'école pour aider sa mère à nourrir la famille. Il devint maçon à Soweto, l'immense cité africaine de la banlieue de Johannesburg. Selon Mme Mange, son fils ne prit pas part, à sa connaissance, aux révoltes étudiantes de juin 1976. Pourtant, il disparut en octobre de la même année. Elle n'eut de ses nouvelles que le jour où la police vint, un jour de novembre 1978, l'avertir que son fils avait été arrêté.

Selon des témoins à charge, James s'était enfui d'Afrique du Sud fin 1976 et aurait suivi un entraînement militaire en Angola puis en Union soviétique avec d'autres partisans du mouvement interdit African National Congress (ANC).

Il revint en 1978 en Afrique du Sud. Sa mission aurait été d'attaquer un tribunal et une *station de police près du Cap*. Il fut appréhendé par hasard pour avoir brûlé un stop alors que, déguisé en prêtre, il allait remplir sa mission. Entraînement à la guérilla, appartenance à un mouvement interdit, intention de commettre un acte de terrorisme, est-ce suffisant pour condamner à mort James Mange ? Le verdict semble lié à la haine que le juge paraît lui avoir vouée dès le premier jour en lui prêtant un *« caractère complètement abject et repoussant »*.

L'attitude fière et parfois provocante de l'accusé n'était pas faite pour plaire à la cour. Il fut tenu pour responsable des nombreux incidents qui émaillèrent les audiences. Il récolta, d'ailleurs, pour cette raison, *outre la peine principale*, dix-huit mois de prison.

James Mange comparut avec *onze* autres compagnons frappés de peines allant de treize à seize ans de prison. Leur procès dura sept semaines houleuses. Tout commença quand le juge ordonna que les témoins à charge soient entendus à huis clos. Les accusés décidèrent alors de ne pas accepter le procès et, en signe de protestation, récusèrent leurs avocats ou, du moins, leur demandèrent de ne plus prendre part au procès. Eux-mêmes refusèrent d'interroger les témoins.

Ils firent de chaque audience une occasion de manifestations. Dans leur cage de verre à l'épreuve des balles, ils chantèrent et lancèrent des slogans. A tel point que le juge dut les renvoyer et les faire comparaître un à un.

Mange cria *« Pouvoir ! »* lorsqu'il apprit sa condamnation à mort, et un de ses compagnons, se précipitant dans ses bras, se tourna vers la cour en criant : *« Pourquoi ne pas nous tuer tous ? Vous paierez pour cela ! »* La fiancée de James le dépeint comme un homme *« capable de donner du courage aux plus lâches »*. C'est peut-être cela que le premier juge n'a pas voulu pardonner. Le second se montrera-t-il plus clément ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Ethiopie

Addis-Abeba amorce un rapprochement avec Khartoum

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Après trois ans de brouille, le Soudan et l'Éthiopie sont engagés dans un processus de réconciliation. La présence d'une délégation gouvernementale éthiopienne au congrès annuel de l'Union socialiste soudanaise — le parti au pouvoir à Khartoum — avait marqué, fin janvier, la première étape de ce rapprochement. Peu après, les deux pays décidèrent de *« ranimer »* leur commission frontalière conjointe (*le Monde* du 2 février). Un nouveau pas vient d'être franchi avec la visite officielle à Addis-Abeba — du 10 au 13 mars — du général Hamid Khalil, premier vice-président et ministre de la défense soudanais, qui répondait à l'invitation *« personnelle »* du *« camarade - président* Mengistu Hailé Mariam.

A la suite de cette visite, les deux gouvernements vont réactiver, notamment en matière commerciale, les traités et accords conclus avant leur brouille. Une commission commune se réunira le 17 avril à — Khartoum en vue de préparer l'examen des différends frontaliers. Des pourparlers se sont ouverts à Asmara, mercredi 19 mars, entre le commissaire provincial de Kassala et l'administrateur en chef de l'Erythrée.

A cet égard, le communiqué signé au terme de la visite du général Khalil ne souffle mot du conflit érythréen, principale pomme de discorde entre les deux pays. Chacun des deux gouvernements s'engage à *« respecter scrupuleusement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'unité nationale »* de l'autre. Cette formule diplomatique traditionnelle vaudrait-elle condamnation, par le Soudan, du combat séparatiste des Erythréens ? Il ne le semble pas. Rien ne prouve, en effet, que le maréchal Nemeiry, chef de l'État soudanais, s'apprête à *« lâcher »* ses protégés érythréens. Toutefois, l'accueil de quatre cent mille réfugiés d'Éthiopie — auxquels s'ajoutent quelque cent mille exilés d'Ouganda, du Tchad et du Zaïre — représente une écrasante charge financière qui incite les dirigeants de Khartoum à favoriser une solution politique.

En janvier, le président soudanais avait déclaré que l'Éthiopie avait accepté sa médiation dans le conflit en vue de créer une *« Erythrée autonome »*. Addis-Abeba n'avait pas démenti cette information. En tout cas, trois jours avant le voyage du général Khalil, le représentant du F.L.E. (Front de libération de l'Erythrée) à Khartoum, déclarait à la radio avoir reçu des responsables soudanais l'assurance que *« leur position demeurait inchangée et que le Soudan continuerait d'apporter son soutien total aux combattants Erythréens »*. En fait, les dirigeants de Karthoum et d'Addis Abeba ont décidé de passer sous silence un conflit qu'ils ne sont pas à même de résoudre sans l'accord des principaux intéressés. Aux tables rondes — infructueuses — du type de celle qui échoua, l'an dernier, en Sierra-Leone, ils ont préféré substituer une prudente relance de leur coopération bilatérale. Il reste que seul le règlemnet de la question érythréenne permettrait une « normalisation » véritable des relations entre les deux régimes antagonistes.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Ouganda

DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURAIENT LIEU AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — Les élections législatives ougandaises auront lieu avant la fin de cette année, probablement en octobre ou novembre, a déclaré mercredi 19 mars M. Godfrey Binaisa, le chef de l'État. Si cette date est respectée, les électeurs ougandais seront donc consultés avec six mois d'avance sur l'échéance prévue (juin 1981). *« Lorsque le Front de libération est arrivé au pouvoir après la chute d'Idi Amin,* a ajouté M. Binaisa, *nous avions promis de rester deux ans en fonction et si possible moins que cela. Si le peuple ne voulait pas nous voir rester au pouvoir plus longtemps, je ne vois pas pourquoi nous ne nous présenterions pas devant l'électorat. »*

Selon le président ougandais, la décision finale concernant la date du scrutin revient au Conseil national consultatif (N.C.C.), organisme qui, depuis un an, fait office de Parlement. La préparation matérielle des élections se poursuit activement. L'inscription des électeurs pourrait avoir lieu en juin. Le N.C.C. devra aussi décider si la bataille électorale se livrera dans le cadre du Front de libération ou selon un système multipartite.

M. Binaisa a, d'autre part, confirmé que la moitié des vingt mille soldats tanzaniens présents en Ouganda auront quitté ce pays à la fin de ce mois. La seconde moitié du contingent regagnera la Tanzanie en septembre. Le chef de l'État s'est déclaré favorable au remplacement de ces unités par une force du Commonwealth, mais, a-t-il ajouté, *« cela ne dépend pas de moi, mais de la décision du N.C.C. et de l'attitude du gouvernement tanzanien. »* — J.-P. L.



ASIE

Afghanistan

KABOUL APPELLE LES « RÉFUGIÉS RÉELS » A REGAGNER LEUR PAYS

L'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, qui regroupe cinq des principaux mouvements de résistance, s'est donné, mercredi 19 mars, un chef, à la suite de plusieurs semaines de tractations ; un autre mouvement, le Hezbi Islami, est resté en dehors de cette confédération. Le président de l'Alliance, M. Abdur Rasool Sayaf, universitaire et théologien islamique diplômé de l'université Al-Azhar du Caire, et âgé d'environ trente-cinq ans, avait été emprisonné en 1974 sous le régime Daoud, et n'était sorti de prison qu'en janvier dernier, à la faveur de l'amnistie décrétée par M. Karmal Babrak après son arrivée au pouvoir. Il avait aussitôt rejoint la résistance.

L'Alliance annoncera très prochainement la composition complète de sa direction. D'après sa charte, qui a été publiée mercredi, elle se veut *« représentative de la volonté et de la détermination de la nation musulmane afghane »* et entend *« combattre pour la libération de l'Afghanistan, l'établissement d'un État islamique et la défense des intérêts et du patrimoine de la nation. Elle ne permettra pas à quelque individu, dynastie ou gouvernement que ce soit de décider au nom de la nation afghane ou d'utiliser sa cause pour servir ses propres intérêts »*.

D'autre part, l'agence de presse officielle de Kaboul, citée par l'agence Tass, a annoncé mercredi que le gouvernement afghan était prêt à régler le problème des réfugiés afin de *« favoriser la liquidation du danger aux frontières, consolider la paix et assainir le climat des relations internationales »*. Kaboul distingue deux catégories de réfugiés, *« les réfugiés réels et ceux qui se sont livrés et se livrent à des activités provocatrices et subversives contre la révolution nationale et le gouvernement légal »*. *« En ce qui concerne les personnes qui avaient quitté le pays avant le 27 décembre 1979 dans la peur d'une répression de la part du régime d'Amin,* précise la déclaration (...), *les serviteurs du culte, les mollahs, les oulémas, les notables des tribus et les citoyens qui avaient quitté le pays se verront garantir, dans le cas de leur retour, liberté et sécurité complètes. (...) Ils seront rétablis dans leurs biens et dans leurs fonctions si, bien entendu, ils n'agissent pas contre les intérêts nationaux ». »*

Parallèlement à cette offre d'amnistie, Kaboul s'apprête à renforcer les mesures de mobilisation pour lutter contre la résistance islamique. Tous les hommes âgés de vingt et un ans seront appelés sous les drapeaux au début du printemps, et les gouverneurs de province sont invités à *« ramener dans le droit chemin »* les soldats et policiers *« qui ont hésité jusqu'à présent à se présenter aux centres de recrutement régionaux »*.

Enfin, selon l'agence indienne P.T.I. citant elle-même l'agence afghane Bakhtar, des crédits de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est seront inclus dans le prochain projet de budget. Moscou aurait en effet décidé d'accorder à son allié une aide immédiate d'environ 40 millions de dollars en produits alimentaires et biens de consommation, et d'environ 100 millions de dollars en crédits et subventions. Le nouveau budget afghan a été adopté dimanche dernier : le montant des recettes prévues est de 833 millions de dollars. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

هكذا من الأصل

Cambodge

Pékin cherche à renforcer la coalition antivietnamienne

(Suite de la première page.)

On précise, de même source, que le chef du F.N.L.P.K., qui bénéficie de l'hospitalité des autorités thaïlandaises depuis qu'il est venu, l'an dernier, diriger sur place son mouvement de résistance, a été soumis à de *« très fortes pressions pour aller négocier à Pékin une entente avec les Khmers rouges »*. M. Son Sann s'y est refusé, mais a fini par donner son accord de principe à une rencontre, dont le lieu et la date restent à déterminer, avec les chefs khmers rouges.

On ajoute que l'escale imprévue, mardi, du ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, à Bangkok — avant de rentrer jeudi dans son pays — ne serait pas étrangère à cette affaire. Il y a déjà plusieurs mois que le F.N.L.P.K., très dépendant du bon vouloir des autorités de Bangkok et de l'aide alimentaire, financière et matérielle extérieure, est sommé de faire *cause* commune avec les Khmers rouges.

En décembre, sous la pression de la Chine et des pays de l'ASEAN (1), soucieux d'améliorer l'image de marque du régime khmer rouge, qu'ils continuent à reconnaître, celui-ci s'était finalement résolu à faire changer de fonctions M. Pol Pot, à répudier sa Constitution socialiste et à inviter tous les Khmers à collaborer au sein d'un *« Front de grande union nationale et patriotique »*, par eux proposé et contrôlé (*le Monde* du 22 décembre). Depuis, aucun ralliement de quelque conséquence n'a été signalé et il suffit d'interroger les réfugiés pour mesurer la permanence de leur aversion à l'égard des Khmers rouges. L'image internationale de ces derniers n'a guère été rehaussée, qui plus est, les résistants non communistes, pour antivietnamiens qu'ils soient, se refusent à prendre le risque d'une nouvelle association tactique rappelant trop celle des années 70, mise sur pied avec la caution du prince Sihanouk et le soutien de Pékin, dont on sait qu'elle se termina dans le sang.

Pris au piège

D'autre part, le prince n'a cessé de poursuivre son entreprise diplomatique de démolition des Khmers rouges. Les militaires thaïlandais demeurent très réticents à son égard. Il reste alors, pour cautionner la nouvelle politique des Khmers rouges, et pour parer la résistance du sceau d'un patriotisme sans tache, la *« solution Son Sann »*. Celui-ci, personnalité intègre et respectée, est pris au piège. M. Son Sann a toujours été conscient, pour mener à bien la lutte de son mouvement, du caractère inévitable de certaines tractations : c'est le prix de la survie du F.N.L.P.K. S'il n'avait pas écarté une certaine dose de *« neutralité bienveillante »* à l'égard des Khmers rouges sur le terrain, il nous avait cependant déclaré, en décembre, être opposé à une alliance formelle ou trop ostensible, qu'il jugeait contre nature, porteuse de dissensions au sein de son mouvement. Pour éviter d'avoir à en venir là, le F.N.L.P.K. avait même envisagé récemment la création d'un « gouvernement » dans une zone libérée. Cette initiative, considérée comme un désaveu et comme une concurrence dangereuse pour le projet de *« grande union »* des Khmers rouges, a relancé les mises en garde et les pressions extérieures. Elle paraît avoir été momentanément écartée.

Ces manœuvres s'inscrivent dans une stratégie beaucoup plus vaste, caractérisée par l'offensive diplomatique que conduisent les Chinois pour rallier le maximum de soutien derrière leurs protégés. Ceux-ci sont, à l'orée d'une nouvelle saison des pluies qui va les avantager, en bien meilleure position qu'il y a six mois : réorganisés, revigorés par l'aide internationale, réapprovisionnés par Pékin en armes et munitions, leurs chances de survie ont augmenté. Les Vietnamiens, malgré des moyens cent fois supérieurs, piétinent sans parvenir à conclure. Cependant, la position des Khmers rouges reste aléatoire : l'opinion se désintéresse de plus en plus des drames de l'Indochine pour se concentrer sur ceux de l'Afghanistan et de l'Iran.

Ainsi, la Grande-Bretagne a rompu avec le gouvernement du Kampuchéa démocratique.

M. Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères du Vietnam, doit entamer une tournée des pays de l'A.S.E.A.N. M. Phan Van Dong se rendra en avril en visite en Inde. Certains pays de l'A.S.E.A.N. (la Malaisie et l'Indonésie notamment) s'efforcent d'obtenir un règlement négocié et ne cachent plus leur désaccord avec la Chine, qui souhaite une guerre prolongée au Cambodge. La normalisation menace et, de guerre lasse, l'opinion peut changer d'attitude : les représentants des organisations d'aide des Nations unies font état d'une amélioration sensible des conditions de vie à l'intérieur des zones sous contrôle des autorités de Phom-Penh, et la plupart des gouvernements souhaitent voir le problème du Cambodge et de ses réfugiés, qui leur coûte cher, réglé le plus tôt possible.

Pour faire pièce à cette évolution, la Chine doit préserver le soutien des instances internationales à la *« légitimité »* des Khmers rouges, et renforcer les moyens politiques et militaires indispensables pour continuer à embourber et à *« saigner »* l'armée vietnamienne. Dans cette perspective, terrible pour un peuple tant éprouvé, d'une guerre d'usure prolongée, et à défaut de la caution du prince Sihanouk, le prestige de M. Son Sann, associé à l'efficacité militaire des Khmers rouges, pourrait être un atout majeur dans la tactique de la coalition antivietnamienne.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

Les experts de la C.E.E. vont étudier rapidement les modalités de leur participation au nouveau programme d'assistance

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Grant, le directeur exécutif de l'UNICEF, qui a été reçu, mardi 18 mars, par M. Cheysson, le commissaire européen chargé de la coopération — et dont nous publions une interview en première page), — a demandé à la Communauté de participer à un second plan d'assistance en faveur des populations du Cambodge.

Selon M. Grant, il faudrait que la contribution de la Communauté et des Etats membres au nouveau programme d'aide prévu jusqu'à la fin de l'année (260 millions de dollars) soit du même ordre que celle accordée pour le premier, soit environ 80 millions de dollars. M. Cheysson n'était pas en mesure de donner une réponse immédiate, mais a rappelé que lors de la récente session ministérielle avec les pays de l'ASEAN à Kuala-Lumpur, la Communauté s'était engagée à poursuivre activement l'aide aux Cambodgiens. Dès mercredi 26 mars, les experts de la Commission et ceux des Etats membres vont examiner ensemble le dossier, voir ce qu'il est souhaitable de faire. On devrait donc connaître assez rapidement le montant et les modalités de la participation de la C.E.E.

MM. Grant et Cheysson ont examiné les conditions d'exécution du premier programme. L'aide fournie a trois destinations : les deux grands camps de réfugiés installés en Thaïlande ; une zone qui est à cheval sur la frontière de la Thaïlande et du Cambodge ; le Cambodge lui-même.

Dans la zone proche de la frontière s'étaient rassemblés jusqu'à cinq cent mille personnes, réfugiés mais aussi éléments armés, dont, explique M. Cheysson, on ne sait pas très bien lesquels protègent les autres. Au cours des derniers mois, la situation a changé : cette région s'est transformée en une sorte de base de ravitaillement. Le nombre de réfugiés permanents y est retombé à cent cinquante mille, mais environ six cent mille, qui circulent à peu près tranquillement, comme si un *modus vivendi* s'était établi entre les groupes armés en présence, viennent s'y approvisionner. « *C'est un progrès. Il vaut mieux*, observe M. Cheysson, *que ces gens vivent chez eux plutôt que de s'entasser dans une zone dangereuse. Evidemment, ce n'est pas une situation sans ambiguïté. Personne ne peut affirmer qu'une partie de l'aide qui est distribuée ne sert à l'un ou l'autre des groupes combattants.* »

Au Cambodge même, les autorités se montrent plus coopératives. En novembre et décembre, les Vietnamiens faisaient stocker les médicaments et aliments fournis par la communauté internationale et refusaient qu'ils soient distribués à la population cambodgienne. L'aide est désormais distribuée.

M. Cheysson note aussi la volonté des Vietnamiens de limiter au maximum le personnel international au contact de la population. L'UNICEF, le C.I.C.R. et les organismes d'aide non gouvernementaux ont tout juste une cinquantaine de personnes sur le terrain. Jusqu'en février, il était impossible d'envoyer des médecins, même ceux engagés dans des pays du camp socialiste (sauf pour travailler en laboratoire). Aujourd'hui, le personnel médical étranger (médecins plus infirmiers) n'est que de vingt-deux personnes, qui viennent dans leur grande majorité des pays de l'Est.

PHILIPPE LEMAITRE.

Selon un responsable des Nations unies

LA DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES S'EST BEAUCOUP AMÉLIORÉE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — De passage en Belgique, le responsable des opérations logistiques de l'équipe conjointe UNICEF - C.I.C.R. au Cambodge a déclaré mardi 18 mars, qu'au cours des derniers mois, la distribution des produits alimentaires avait fait des progrès très sensibles. « *Nous parvenons maintenant à les conduire jusque dans les villages les plus éloignés*, a dit M. Ian Hapwood, *mais nous allons très prochainement être dans une très grave phase de déficit alimentaire et, pendant plusieurs mois, la population va dépendre presque exclusivement de l'aide extérieure pour sa nourriture. C'est le résultat des facteurs connus, auxquels est venue s'ajouter une sécheresse sévère. La récolte du mois de décembre est presque épuisée.* »

Les principaux problèmes qui se posent sont ceux des routes, des ponts ou des quais de débarquement. « *Actuellement*, a précisé M. Hopwood, *la distribution des vivres se fait par le port de Kompong-Som vers celui de Phnom-Penh et, de là, vers les provinces et les districts. Nous disposons d'environ mille camions pour assurer les transports routiers, mais c'est insuffisant. L'organisation va donc s'efforcer de mieux utiliser le chemin de fer qui circule entre Phnom-Penh et Battambang. Nous envisageons également d'employer la voie fluviale et nous achetons de petits bateaux à Singapour pour pouvoir remonter le Mékong.* »

M. Hopwood a évoqué le problème de l'aide qui aurait été détournée par les Vietnamiens. « *Nous faisons un gros effort de vérification et n'avons pas de preuve significative que des détournements importants ont eu lieu. Des agents des Nations unies circulent en permanence à l'intérieur du pays et constatent que les distributions sont normalement assurées par des responsables cambodgiens.* »

M. Hopwood constate un grand changement dans le pays depuis l'an dernier. La vie reprend et les paysans rentrent dans leur village.

PIERRE DE VOS.

EUROPE

Le référendum nucléaire en Suède

Les Suédois se prononceront, le dimanche 23 mars, par voie de référendum, sur l'avenir de l'énergie nucléaire dans leur pays. Trois options sont soumises au vote : les deux premières sont favorables à la mise en service des douze réacteurs programmés sur une période de vingt-cinq ans à trente ans ; la troisième prévoit le démantèlement, avant 1990, des six réacteurs actuellement en exploitation et l'abandon immédiat des six autres installations, qui sont prêtes à être couplées au réseau ou en construction.

Ce référendum est consultatif, mais les dirigeants se sont engagés à en respecter le résultat. Ils espèrent pouvoir mettre un point final à une controverse qui domine la vie politique depuis plus de quatre ans et qui a contribué à la chute de deux gouvernements : le cabinet social-démocrate de M. Palme, en 1976, et la première coalition tripartite bourgeoise de M. Fälldin, à l'automne 1978.

Le débat, passionné, est principalement animé par les adversaires du nucléaire, regroupés dans la « Campagne populaire pour le non ». Selon un sondage publié au début de mars, ceux-ci bénéficiaient de 29 % des intentions de vote, les partisans du nucléaire en totalisaient 50 %, mais 21 % des personnes interrogées n'avaient pas encore fixé leur choix. Ce référendum est le quatrième de l'histoire suédoise : les précédents avaient porté, en 1922, sur la prohibition des boissons alcoolisées ; en 1955, sur le passage à la circulation à droite, et en 1957 sur la généralisation de la retraite complémentaire.

I. — Une passion excessive

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

Stockholm. — Un seul sujet de conversation en Suède ces derniers mois : le nucléaire. Autant la campagne pour les législatives de septembre 1979 avait été morne en raison de la prudence et de la crainte de la plupart des formations de perdre les voix des indécis, autant le débat qui précède le référendum du 23 mars impressionne par les passions parfois excessives qu'il suscite... Les Suédois sont habituellement peu bavards et réservés, c'est vrai... Mais il suffit en ce moment de prononcer les mots « *atome* » et « *centrale* » pour les dérider.

Les cercles d'étude sur l'énergie, organisés par les associations de culture populaire, ont un grand succès. Des discussions s'engagent dans le métro ; la cinémathèque nationale abandonne temporairement les classiques pour présenter des documentaires sur le problème nucléaire ; les écoles consacrent une journée à l'énergie, les élèves votent et les fabricants de badges font des affaires d'or... Comme le remarque un sociologue : « *En Suède, il n'y a de place que pour une seule idée à la fois. Pendant la guerre du Vietnam, nous ne discutions que du Vietnam et de l'impérialisme américain. Le débat n'était guère nuancé : c'était tout noir ou tout blanc. Quelques années plus tard, ce fut l'engagement pour le Chili, et aujourd'hui c'est l'énergie nucléaire. Lorsque aucune question ne mobilise pleinement l'opinion, nous maugréons à propos des impôts...* »

Les Suédois sont submergés d'informations, mais apparemment cela ne leur déplait pas, car, comme de coutume, pour avoir l'impression de tout savoir réellement, ils désirent étudier le problème à fond avant de fixer leur choix. *Non au nucléaire !* un livre de cent soixante pages, la bible des écologistes, a été vendu à 250 000 exemplaires, alors que le tirage moyen d'un roman dépasse rarement les 5 000 volumes. Jamais la radio et la télévision n'ont eu autant de difficultés à faire respecter les principes d'impartialité et d'objectivité auxquels elles sont soumises. Les émissions doivent être équilibrées, la moindre intervention d'un responsable des informations est considérée comme une « *censure intolérable* ». Plusieurs journalistes jugés trop engagés ont été priés de se mettre en quarantaine pendant la campagne, ce qui fait dire exagérément à certains : « *Nous assistons au début d'une chasse aux communistes sans égale dans l'histoire de la Suède.* » Force est de constater cependant que les tenants de l'option numéro trois, hostile au nucléaire, ont largement le droit à la parole dans les moyens d'information et bénéficient en outre de l'appui du plus grand quotidien du matin.

Le débat ne manque pas de déclarations fracassantes. Certains scientifiques préconisent la distribution immédiate de comprimés d'iode à la population pour atténuer les effets des radiations en cas d'accident. Pour d'autres, un abandon du nucléaire signifierait presque le retour à l'âge de pierre. Dans ces discussions souvent confuses, on accorde en revanche peu de place aux méfaits de l'exploitation du charbon et du pétrole.

L'embarras des hommes politiques

A l'exception des centristes, les amis du premier ministre, M. Fälldin, qui se battent depuis bientôt quatre ans, sans résultat, pour tenter de freiner le programme électro-nucléaire, et des communistes, qui, en prenant résolument position contre l'atome, séduisent un jeune électorat de gauche et battent leur record de popularité, cette forme de psychose met dans l'embarras les hommes politiques établis. Mais ils sont obligés d'en tenir compte, d'adapter leur comportement à ce courant pour ne pas risquer d'être débordés... Un ancien ministre social-démocrate nous confiait : « *Je ne sais pas s'il est sage d'organiser un référendum sur le nucléaire alors que notre programme est déjà bien avancé et que, dans un régime parlementaire, il convient d'éviter cette procédure, mais cette fois c'était inévitable, car les Suédois sont inquiets et partagés... Personnellement j'espère que cette consultation mettra un terme au débat, car nous ne pouvons continuer éternellement ici d'épiloguer sur le nombre de réacteurs qui doivent être mis en service alors que dans le monde on parle de l'intervention soviétique en Afghanistan et on se préoccupe du sort de Sakharov.* »

Il est vrai que depuis l'avarie de la centrale de Three-Mile-Island aux Etats-Unis en mars 1979, les Suédois ne s'intéressent plus autant aux événements qui se passent en dehors de leurs frontières, à moins qu'ils n'aient trait au nucléaire. Au lendemain de l'accident de Harrisburg, les sociaux-démocrates, jusqu'alors opposés à l'idée d'un référendum, faisaient volte-face, ce qui leur permettait, entre autres, d'écarter la question énergétique de la campagne en vue des législatives de septembre. Les autres formations furent obligées d'emboîter le pas aux socialistes et d'accepter le principe d'une consultation. Autre conséquence de l'accident de Harrisburg : le débat technique porte beaucoup moins à présent sur le problème de la gestion et du stockage des déchets hautement irradiés que sur la sûreté des réacteurs, et diverses mesures visant à l'améliorer ont déjà été prises dans les installations suédoises.

Les adversaires de la « nucléocratie »

C'est à cette époque également qu'a été constituée la « Campagne populaire pour le non » qui rassemble une quarantaine d'organisations, dont le Parti du Centre, membre de la coalition au pouvoir, le parti communiste, le Rassemblement chrétien démocrate ainsi qu'une série de groupes écologistes, féministes et gauchistes. Ces différents mouvements ont réussi à oublier temporairement leurs profondes divergences idéologiques pour former un front commun contre le nucléaire qui sera probablement dissous après le référendum, même si certains rêvent d'un grand parti écologiste.

La contestation du nucléaire mobilise beaucoup d'intellectuels qui mettent en garde contre la société « nucléocrate », mais, indirectement, c'est le système actuel suédois qui est mis en accusation : la centralisation, le contrôle des citoyens par ordinateurs, le déplacement de la main-d'œuvre suivant les fluctuations de la conjoncture, la bureaucratie, le manque de rapports sociaux, de contacts comme on dit ici, le sentiment d'être un simple numéro dans la collectivité. M. Lennart Daleus, président de la « Campagne populaire », nous déclare à ce sujet : « *Il s'agit d'un mouvement profond. Nos militants sont très souvent des personnes qui ne s'étaient jamais engagées auparavant, qui n'avaient jamais assisté à une réunion syndicale, mais qui maintenant prennent des responsabilités en organisant des séminaires ou en tenant des meetings dans la rue. C'est un phénomène nouveau, car notre organisation n'est pas politique. Personnellement, je suis persuadé que la Suède, quel que soit le résultat du référendum, ne sera plus la même après le 23 mars. Les Suédois sont fatigués d'un certain type de raisonnement politique.* »

Quatre années de débats sur l'énergie ont aussi marqué le personnel politique et les industriels. Rares sont ceux qui osent dire tout haut que l'énergie nucléaire est la plus propre de toutes les sources d'énergie ou qu'elle est sans danger.

Prochain article :

L'ARRIÈRE-PLAN POLITIQUE

EUROPE

Allemagne fédérale

LES PARTIS ADOPTENT UN CODE DE BONNE CONDUITE POUR LES ÉLECTIONS DU 5 OCTOBRE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Après des négociations prolongées et difficiles, les grands partis de la République fédérale ont signé, mercredi 19 mars, un accord visant à définir les « règles du jeu » durant la campagne pour les élections générales du 5 octobre prochain. Personne, à vrai dire, n'attache une importance exagérée au document signé par les secrétaires généraux de la C.D.U., de la C.S.U., du F.D.P. et du S.P.D. La décision la plus concrète concerne les dépenses que les partis engageront dans la campagne électorale. Celles-ci ne devront pas dépasser le niveau de 1979, c'est-à-dire 36 millions de deutschemarks pour le parti chrétien-démocrate, 9 millions pour les chrétiens-sociaux bavarois, 8 millions pour les libéraux et 40 millions pour l'organisation social-démocrate. En fait, tous les partis, ayant accumulé depuis des années des dettes assez substantielles, manquent des moyens de faire un effort supplémentaire.

Les partis s'engagent d'autre part à renoncer aux attaques diffamatoires ou injurieuses et à ne pas troubler les réunions électorales de leurs adversaires. Là aussi, cependant, il sera très difficile d'établir, en cas d'incident, que les dirigeants d'un parti ont vraiment encouragé leurs militants à lancer des tomates ou des œufs pourris sur un orateur du camp adverse ou, au contraire, qu'ils ont été débordés par leurs troupes.

Jusqu'ici, de tels codes de bonne conduite électorale n'ont jamais fonctionné de façon satisfaisante. Ils ont d'ailleurs été abandonnés depuis 1969. Mais la nouvelle tentative est un peu plus sérieuse que les précédentes. Pour la première fois, en effet, elle prévoit une cour d'arbitrage comprenant un délégué de chacun des partis. Ceux-ci sont en principe des personnalités qui ont pris suffisamment de recul vis-à-vis des polémiques d'aujourd'hui. Le S.P.D. sera représenté par l'ancien ministre des finances, M. Alex Möller, la C.S.U. par un ancien président du Landtag de Bavière, M. Rudolf Hanauer, la C.D.U. par l'ancien président du Bundestag, M. Eugen Gerstenmaier, et les libéraux par M. Bernhard Leverenz, qui fut ministre de la justice du Schleswig-Holstein.

Comme cet aréopage prendra ses décisions à la majorité, l'influence décisive reviendra au président indépendant sur lequel les partis se sont mis d'accord. Il s'agit de Mgr Hermann Kunst, évêque de l'Eglise évangélique, qui connaît aussi bien le chancelier Schmidt que son rival, M. Franz-Josef Strauss. Mais, de toute façon, ces arbitres du combat électoral ne seront pas en mesure d'imposer des sanctions effectives si le code de bonne conduite est violé. Les partis s'engagent seulement à publier les verdicts de la commission dans leurs propres services de presse. Personne, semble-t-il, n'a voulu adopter à cet égard le système autrichien imposant une pénalité financière à ceux des partis dont les excès ou la mauvaise foi seront reconnus.

JEAN WETZ.

Italie

Un magistrat est assassiné à Milan

De notre correspondant

Rome. — Une réunion extraordinaire se tient au Quirinal ce jeudi 20 mars pour faire le point sur la lutte antiterroriste. Le chef de l'Etat, M. Sandro Pertini, y a convoqué le président du conseil démissionnaire, son ministre de la justice, le chef de la police et le commandant général des carabiniers.

En d'autre temps, une telle initiative aurait ému les milieux politiques, car la Constitution italienne limite strictement les pouvoirs du chef de l'Etat. Mais l'assassinat, mercredi à Milan, d'un magistrat — le troisième en quatre jours — a provoqué un choc dans l'opinion. « *Ce soir, le pays est menacé* », n'a pas hésité à dire le présentateur du journal télévisé de la première chaîne. Dans plusieurs villes du Nord, des magistrats se sont réunis spontanément pour exprimer leur colère et réclamer « *des mesures extraordinaires au gouvernement* ».

Ce nouveau crime, revendiqué par Prima Linea, a eu lieu le 19 mars vers 16 h. 40, en pleine faculté de droit. La victime, M. Guido Galli, juge instructeur au tribunal de Milan, lisait calmement dans un couloir en attendant de donner un cours de criminologie à ses étudiants. Le couloir était désert lorsque deux hommes et une femme se sont approchés de l'enseignant, lui ont demandé s'il était bien le professeur Galli, puis l'ont froidement abattu de trois coups de revolver.

Usant d'une technique semblable à celle de l'assassinat de M. Vittorio Bachelet, le mois dernier, à l'université de Rome, les terroristes ont provoqué la panique en criant : « *La bombe ! La bombe !* » ; un nuage fumigène a recouvert leur fuite. On les a vu enfourcher des bicyclettes puis s'évanouir au milieu du trafic automobile.

Agé de quarante-sept ans, M. Guido Galli avait enquêté sur plusieurs attentats et, à ce titre, incriminés l'un des principaux dirigeants des Brigades rouges, Corrado Alunni. C'était un homme courageux, « *démocrate et catholique* », désireux d'améliorer le fonctionnement de la justice. M. Galli ne tenait pas à avoir un garde du corps. « *On aurait dû lui en imposer* », disent ses collègues. Une remarque semblable avait été faite après l'assassinat de M. Bachelet.

La magistrature est l'une des professions les plus atteintes par le terrorisme depuis dix ans. Ce n'est pas par hasard : dans un « Etat de droit » où la classe politique n'assure pas toujours ses responsabilités, les magistrats sont appelés à jouer un rôle essentiel. En s'en prenant à eux, les terroristes cherchent à ébranler les institutions et à empêcher le fonctionnement de la justice, mais aussi à se venger des sentences prononcées.

ROBERT SOLÉ.

Tchécoslovaquie

LE PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77 EST ARRÊTÉ

Prague, (A.F.P.). — Le porte-parole de la Charte 77, M. Milos Rejchrt, pasteur évangéliste, et le philosophe Julius Tomin ont été arrêtés, le mercredi 19 mars dans la soirée, avec six autres personnes au domicile de M. Ivan Dejmal, où se tenait une conférence en présence de vingt-sept personnes, a-t-on appris de source proche des intéressés.

Une vingtaine de policiers en uniforme et quatre inspecteurs en civil auraient pénétré par effraction au domicile de M. Dejmal, trente-cinq ans, signataire de la charte. A ce moment, le Dr Radim Palous, soixante ans, donnait, devant une assistance de vingt-sept personnes, une conférence sur la « phénoménologie de la science ». Les policiers ont arrêtés huit personnes : outre les quatre déjà citées, MM. Jan Ruml, trente ans, membre du Comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS), Jiri Streda, vingt-six ans, étudiant, Karel Sling, vingt-cinq ans, fils d'Otto Sling, (exécuté après les procès de 1950, puis réhabilité) et Mlle Tereza Kohoutova, vingt ans, fille de l'écrivain émigré Pavel Kohout.

L'épouse de M. Tomin craint que son mari ne soit transféré dans un asile psychiatrique, comme on l'en avait menacé il y a quelques jours.

La visite de M. François-Poncet à Copenhague

« LA FRANCE ET LE DANEMARK MANIFESTENT UN ÉGAL ATTACHEMENT AUX PRINCIPES COMMUNAUTAIRES » estime le ministre des affaires étrangères

M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a rendu visite, mercredi 19 mars, à Copenhague, à son collègue danois, M. Kjeld Olesen. Leur précédent entretien avait eu lieu en novembre 1979 à Paris. Ce nouveau déplacement de M. François-Poncet, qui faisait suite à son voyage à La Haye, la veille, en compagnie de M. Raymond Barre (*le Monde* du 20 mars), et précédait l'entretien qu'il a ce jeudi à Paris avec M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, s'inscrit dans la préparation du prochain conseil européen de Bruxelles, les 31 mars et 1er avril.

Les deux ministres ont passé en revue les principaux points figurant à l'ordre du jour de ce conseil, indique notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen. Ils ont constaté que la position du Danemark était très proche de celle de la France sur un certain nombre de ces questions.

« *Nous avons, de part et d'autre, le désir de rechercher des solutions au problèmes qui est posé par la Grande-Bretagne*, a déclaré M. François-Poncet à l'issue de l'entretien, *mais nous avons un égal attachement aux principes sur lesquels est fondée la Communauté.* » Le ministre français a indiqué que, parmi les points d'accord, figuraient « *la préférence communautraie, l'unité du marché, le fait que les marchés agricoles doivent faire l'objet d'une organisation et que la solidarité financière, qui fonde cette organisation, est inséparable de la politique agricole commune* ».

MM. François-Poncet et Olsen ajoute notre correspondante, ont également examiné la situation internationale, en particulier les conséquences de l'invasion soviétique en Afghanistan, et le ministre français a informé son collègue danois des résultats du récent voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing au Proche-Orient. Il devait, en outre, préciser le sens que Paris accorde à la proposition du président de la République en faveur de l'autodétermination des Palestiniens, au cours d'un dîner à l'issue duquel il a regagné Paris.

Yougoslavie

● LA PRESIDENCE COLLEGIALE DE L'ETAT YOUGOSLAVE, qui s'est réunie mercredi 19 mars, a décrété une amnistie. Aucune précision n'a été donnée sur l'étendue de cette mesure qui devrait cependant exclure les personnes condamnées pour « *délit contre le peuple et l'Etat* ». La répression de ces délits a été en effet renforcée depuis le début de janvier, à la suite de l'appel à un « *renforcement de la vigilance* ». Une amnistie analogue avait été annoncée le 25 janvier dernier. D'après le bulletin médical publié mercredi, l'état de santé du président Tito restait « *très grave* », malgré une réduction de l'hémorragie stomacale. Le chef de l'Etat avait retrouvé, « *ces derniers temps, quelques moments de lucidité, au cours desquels il a reconnu ses visiteurs, sans toutefois être capable de leur parler* ».

EUROPE

Turquie

Le premier tour de l'élection présidentielle

L'armée semble se maintenir au-dessus de la mêlée

De notre correspondant

Ankara. — Le septennat du chef de l'Etat, M. Koruturk, s'achève le 6 avril prochain. Quel sera le nouvel hôte du palais de Cankaya ? Selon la Constitution, nul ne peut être élu président de la République *deux fois de suite*. C'est la Grande Assemblée nationale turque (les deux Chambres réunies) qui devra désigner le successeur de M. Koruturk, quinze jours avant l'expiration du mandat de ce dernier, parmi ses propres membres, au scrutin secret et à la majorité des deux tiers.

Le premier tour de cette élection aura lieu le samedi 22 mars. Si, jusqu'au 6 avril, aucun candidat ne réussissait à obtenir la majorité, c'est le président du Sénat qui assurerait l'intérim. En vertu de la Constitution, M. Koruturk deviendra automatiquement, à l'expiration de son mandat, membre à vie du Sénat.

La Grande Assemblée nationale compte six cent trente-quatre députés et sénateurs. Réunir la majorité des deux tiers exige donc 424 voix. A partir du troisième tour, la majorité absolue de 318 voix suffira. Or, théoriquement, ni le parti de la justice, au pouvoir, ni le parti républicain ne peuvent réunir suffisamment de voix sur leurs candidats respectifs. Le parti républicain de M. Ecevit, avec ses apparentés, ne pourrait compter, au mieux, que sur 306 voix, tandis que le parti de la justice de M. Demirel et ses alliés ne pourront réunir que 311 voix au maximum. Encore y aura-t-il des parlementaires des deux bords qui ne se plieront pas à la discipline de vote. Dès lors, le parti du salut national (pro-islamique) du professeur Erbakan, avec ses vingt-neuf élus, jouera un rôle important.

L'élection présidentielle précédente de mars 1973, pleine de rebondissements, avait nécessité quinze tours de scrutin. La désignation de M. Koruturk n'avait été rendue possible qu'à la suite d'un accord entre le parti de la justice et le parti républicain qui, durant plus de trois semaines, avait réussi à tenir en échec la candidature du chef d'état-major d'alors, le général Gurler, appuyé par l'armée.

Or, à présent, malgré sa récente lettre d'avertissement aux organes constitutionnels du pays (*le Monde* du 3 janvier), l'armée semble se maintenir au-dessus de la mêlée. Mais, compte tenu de la grave crise économique et sociale que traverse le pays, une impasse de la Grande Assemblée nationale risque d'irriter le haut commandement.

La « transformation d'un militaire en civil »

La presse turque a publié une liste de candidats possibles, mais l'expérience démontre que les candidats les plus sérieux n'émergent qu'après les premiers tours de scrutin. Par ailleurs, cinq des six présidents que la Turquie républicaine a connus depuis 1923 étant d'origine militaire (le seul civil fut M. Bayar, du parti démocrate, qui fut évincé à la suite du coup d'Etat de 1960), des rumeurs circulent sur une éventuelle candidature du général Evren, actuel chef d'état-major. Celui-ci les a démenties catégoriquement à plusieurs reprises.

L'introduction d'un candidat ancien militaire dans la course se déroule selon une pratique maintenant bien établie. L'un des quatorze sénateurs du « contingent présidentiel » (c'est-à-dire nommés par le président de la République) donne sa démission. Le candidat militaire quitte à ce moment l'armée, puis est désigné comme sénateur par le chef de l'Etat. Devenu parlementaire, il peut alors être élu selon les règles constitutionnelles.

Une fois devenu président de la République, il laisse libre son siège de sénateur et y désigne celui qui s'en est retiré en sa faveur. C'est ainsi que fut élu, par exemple, le général Sunay, président de 1966 à 1973. Mais son successeur, M. Koruturk, ancien commandant des forces navales, *était déjà sénateur* depuis 1968.

Malgré les démentis, l'hypothèse d'une candidature militaire est-elle définitivement exclue ? Il serait erroné de l'affirmer. Dans une interview publiée par le quotidien *Tercuman*, M. Bilgic, vice-président du parti de la justice, fait observer que sa formation « *n'a rien contre la candidature du général Evren* », mais n'estime pas qu'il soit nécessaire dans les circonstances actuelles de « *transformer un militaire en civil* ». De leur côté, les milieux dirigeants du parti républicain répètent qu'ils sont « *ouverts au dialogue* » entre tous les partis politiques. Le nom de M. Caglayangil, ancien ministre des affaires étrangères et actuel président du Sénat, est d'autre part fréquemment cité dans les milieux du parti de la justice.

Le quotidien *Hurriyet* du 9 mars dernier croyait pour sa part traduire « *les sentiments* » des militaires en évoquant le scénario suivant : 1) l'armée n'a pour l'instant aucune intention de faire élire l'un des siens et ne s'opposera nullement à une personnalité du « juste milieu » ; 2) au cas où les élections se prolongeraient, il est possible qu'elle intervienne pour écarter tel ou tel candidat ; 3) dans l'éventualité d'une impasse, elle adopterait une attitude plus décisive en vue d' « *assurer l'équilibre* ».

Les élections donneront l'occasion de relancer leurs thèses aux partisans de la désignation du président de la République au suffrage universel, qui se recrutent surtout à droite. Le parti du salut national et celui du Mouvement nationaliste ont fait figurer l'élection au suffrage universel dans leur programme. Le parti de la justice s'y intéresse aussi et souhaite que les pouvoirs du président soient étendus.

Les partisans de cette réforme envisagent un autre amendement constitutionnel : la réduction des compétences du Conseil d'Etat et de la Cour constitutionnelle, qui « gênent » un pouvoir fort. Ils préconisent aussi la révision du système électoral à la proportionnelle pour dégager des majorités parlementaires plus nettes, aux dépens évidemment des petites formations.

ARTUN UNSAL.

Union soviétique

APRÈS UNE MYSTÉRIEUSE ÉPIDÉMIE DANS L'OURAL

Washington se demande si Moscou n'a pas violé la convention interdisant la production d'armes biologiques

Washington (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Le gouvernement américain a recueilli des informations montrant qu'en avril 1979, à Sverdlovsk, un important centre industriel de l'Oural, une épidémie d'anthrax pulmonaires, peut-être provoquée par un produit biologique mortel, expérimenté à des fins militaires, avait fait « *un nombre important de victimes, se chiffrant peut-être par centaines* ». (Certaines informations ont même fait état de mille morts.) Le porte-parole du département d'Etat, M. David Pasasye, a refusé de donner d'autres détails et d'indiquer de quel produit mortel il s'agissait.

Jusqu'à présent, les autorités soviétiques *démentent* qu'il y ait eu épidémie à Sverdlovsk. Il s'agit, affirment-elles, « *d'une calomnie et de falsification de la propagande américaine* ». On affirme même au ministère soviétique des affaires étrangères n'être pas au courant d'une demande d'explications des Etats-Unis à ce propos.

Cependant, l'ambassadeur américain à Moscou, M. Thomas Watson, a fait une démarche. En 1972, une convention internationale, signée, notamment par l'U.R.S.S., proscrivait la mise au point, la production et le stockage *d'armes biologiques. Cette convention* est entrée en application en 1975. L'ambassadeur n'a pas encore obtenu de réponses aux questions qu'il a posées.

Le porte-parole du département d'Etat a dit que, contrairement à certaines informations parues dans la presse américaine, Washington n'avait aucune indication que des incidents similaires se fussent produits ailleurs qu'à Sverdlovsk. Les renseignements dont disposent les Etats-Unis sur cette affaire sont « *inquiétants* » a-t-il ajouté, mais ils ne permettent pas encore de *confirmer que l'U.R.S.S. a violé* la convention de 1972.

[Le « Financial Times » affirme, ce jeudi 20 mars, que certains de ses collaborateurs avaient entendu parler de l'accident de Sverdlovsk dès le printemps dernier, mais qu'il était impossible d'aller vérifier sur place les informations, la ville étant interdite aux étrangers. Le quotidien britannique affirme également qu'un journal local, « Vecherny Sverdlovsk », a publié à la même époque une série de trois articles mettant en garde les habitants de la région contre une maladie appelée « ulcère de Sibérie » et qui désigne l'anthrax pulmonaire. Par téléphone, un responsable de « Vecherny Sverdlovsk » a confirmé au « Financial Times » la diffusion des articles mais a nié que cette publication ait été motivée par un accident. Toujours par téléphone, un responsable de la municipalité de Sverdlovsk n'a *ni confirmé ni démenti l'hypothèse* d'un accident dans une usine militaire. « Je ne peux rien dire du tout à ce sujet », a-t-il simplement répondu au « Financial Times ».]

PROCHE-ORIENT

MM. Sadate et Begin vont discuter séparément en avril avec M. Carter des « moyens de poursuivre » le processus de Camp David

La Maison Blanche a annoncé, mercredi 19 mars, que le président Sadate et M. Begin viendraient, séparément, s'entretenir avec le président Carter à Washington dans le courant mois d'avril. M. Sadate a précisé jeudi que sa visite aurait lieu « au début de la deuxième moitié du mois d'avril ».

M. Jody Powell, porte-parole de la présidence, a insisté sur la nature de ces rencontres consacrées « uniquement », a-t-il dit, aux négociations sur l'autonomie de la rive ouest du Jourdain et de la bande de Gaza. Les pourparlers de Washington, a-t-il dit, « ne remplacent pas les négociations, mais les soutiendront ». Il a précisé que, dans le cadre des accords de Camp David, la question de l'autonomie était celle qui devait poser le plus de problèmes. MM. Carter, Sadate et Begin ont jugé qu' « il était temps de discuter au plus haut niveau des progrès effectués et des moyens de poursuivre le processus », a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ne pensent pas que la prochaine session des négociations, prévue pour le 25 mars, suivant celle, infructueuse, de La Haye au mois de février, permettra à elle seule de *respecter la limite* du 26 mai.

« Tout effort sera fait pour atteindre ce but », a déclaré M. Jody Powell. Mais il a ajouté que chacune des trois parties en cause « espère que le processus aura pris suffisamment d'élan pour se poursuivre, même si un accord sur l'autonomie n'était pas atteint à cette date ».

Éviter un constat d'échec

De notre correspondant

Jérusalem. — Il s'agit d'une reprise en main. Alors que les négociations sur l'autonomie sont pratiquement bloquées sur les questions *essentielles et paraissent actuellement ne pas pouvoir aboutir* à la date fixée (le 26 mai), le président Carter manifeste clairement ses intentions de reprendre le contrôle du *processus de paix défini* à Camp David sous son patronage en 1978. Il entend le rappeler aux Egyptiens et surtout aux Israéliens, ces derniers semblant vouloir faire traîner les choses bien au-delà du 26 mai, ainsi que le laissaient entendre M. Begin et les autres dirigeants de Jérusalem tout récemment (*le Monde* du 18 mars). Accessoirement, *le chef de la Maison Blanche rappelle* à la France et aux autres pays européens, après leur récente prise de position et leur tentative d'intervention diplomatique, que toute démarche à propos du Proche-Orient doit être faite sous l'autorité américaine. Ce rappel s'adresse également aux pays arabes qui auraient pu être tentés d'accorder moins d'attention à la politique de Washington.

Il apparaît cependant que les rencontres séparées qui auront lieu à Washington le mois prochain ne pourront pas être aussi décisives que le sommet à huis clos de Camp David ou le voyage du président Carter au Caire et à Jérusalem, il y a tout juste un an, pour arracher les conclusions du traité de paix israélo-égyptien. La nouvelle initiative qui vient d'être prise semble avoir davantage pour but d'éviter l'échec des négociations sur l'autonomie, que d'assurer leur succès immédiat. Sur le plan international comme au niveau national, en pleine campagne électorale, M. Carter ne peut se permettre une déconvenue supplé*mentaire et un nouveau constat de* faiblesse.

Cette analyse de la situation s'accompagne d'une vive appréhension dans les milieux politiques israéliens. Les rapports entre les gouvernements américain et israélien se sont dernièrement détériorés, et chacun sait que les points de vue américain et égyptien sur la question palestinienne sont très proches. Pour l'instant, *les principales divergences* portent sur la participation des Arabes de Jérusalem-est aux élections du conseil autonome (ce que *refuse catégoriquement* le gouvernement israélien), les implantations en Cisjordanie et à Gaza, l'avenir du gouvernement militaire que les *Israéliens veulent maintenir*, et surtot l'étendue des pouvoirs de la nouvelle administration autonome. On craint ici que M. Begin ne soit soumis à de fortes pressions de la *part* de ses interlocuteurs américains. C'est du moins ce que l'on pense à *Jérusalem, et ce dont la presse se* fait l'écho ce jeudi matin en citant notamment les sources proches de la Maison Blanche, indiquant qu'Israéliens et Egyptiens seront amenés à prendre en avril des « *décisions graves* ».

Un ultimatum ?

L'annonce des invitations lancées par le président Carter n'a pas été tout à fait une surprise en Israël. On savait que Washington interviendrait d'une manière ou d'une autre avant le mois de mai, mais l'on ne pensait pas que la décision serait prise aussi tôt. Les membres du gouvernement israélien attendent maintenant la venue à Jérusalem dimanche 23 mars de M. Sol Linowitz, ambassadeur américain pour le Proche-Orient, afin de connaître les intentions précises du président Carter. Interrogé dans la soirée du 19 mars à la radio et à la télévision, M. Begin s'est gardé de faire le moindre commentaire. Il a seulement dit qu'il avait eu une conversation téléphoni*que le 18 mars avec M. Carter. « Quand le président Carter lance une invitation, nous l'acceptons* », s'est-il contenté de déclarer. Il a toutefois démenti que le chef de l'Etat américain l'avait sévèrement mis en garde contre l'éventualité d'un échec des *négociations*. M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, qui dirige l'équipe de négociateurs israéliens, paraissait plus inquiet. Il a reconnu avoir été averti par M. Linowitz que les Etats-Unis considéraient vraiment le 26 mai comme une « *date limite* ». Il a laissé entendre que cela ressemblait fort à un ultimatum.

Toutefois, la plupart des observateurs israéliens estiment que M. Carter, le mois prochain, ne cherchera pas à obtenir un accord définitif entre Le Caire et Jérusalem, mais plutôt, selon des informations en provenance de Washington, un « *accord intérimaire* » qui permettrait d'éviter le constat d'échec et de poursuivre des pourparlers plus long*temps. Certains journaux israéliens* croient savoir que le délai pourrait être de trois mois, mais d'autres supposent que l'on pourrait atten*dre les élections de novembre* aux Etats-Unis, qui seront évidemment déterminantes pour la définition de la politique étrangère américaine. Le quotidien *Haaretz* remarque pour sa part que les voyages du président Sadate et de M. Begin à Washington pourraient coïncider avec la visite — *plusieurs fois ajournée* — du roi Hussein de Jordanie dans la capitale américaine. Enfin l'ensemble de *la presse souligne que les projets* du président Carter ont déjà un résultat positif : en effet, ils donnent à M. Begin un répit sur le plan intérieur dans la mesure où les attaques dont il est l'objet et les menaces de défection au sein de la majo*rité seront temporairement* oubliées. Il devrait donc être moins question d'élections anticipées au cours des prochaines semaines (*le Monde* du 20 mars).

FRANCIS CORNU.

● *La visite en Afrique du Sud de M. Weizman*, ministre israélien de la défense, annoncée mercredi 19 mars par la radio israélienne, a *été* catégoriquement démentie à Pretoria (nos dernières éditions du 20 mars).

M. LECANUET : la France doit avoir une politique « d'amitiés parallèles ».

Interrogé jeudi 20 mars au micro de TF 1, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a indiqué que, au Proche-Orient, la France doit avoir une politique « *d'amitiés parallèles* ». M. Lecanuet a précisé : « *L'U.D.F. est intégralement fidèle à nos amitiés pour le peuple et l'Etat d'Israël. Elle souhaite également développer une politique d'amitié avec le monde arabe (...). L'effort du président de la République est précisemment de rapprocher des points de vue antagonistes. (...) Aujourd'hui, il faut laisser se dérouler les efforts de MM. Carter, Sadate et Begin. (...) L'U.D.F. déploie un courant d'opinions pour assurer la sécurité d'Israël, mais aussi pour assurer les droits des Palestiniens à se déterminer eux-mêmes.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

LE DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SERAIT REPOUSSÉ EN RAISON DE LA LENTEUR DU DÉPOUILLEMENT.

Téhéran *(A.F.P.)*. — M. Hassan Habibi, porte-parole du Conseil de la révolution, a indiqué mercredi 19 mars que la date du second tour des élections législatives ne serait fixée qu'une fois tous les résultats du premier tour connus. Or, bien que le vice-ministre de l'intérieur ait indiqué que le deuxième tour devrait se tenir le 4 avril, il est clair qu'à cette date les résultats de la ville de Téhéran n'auront pas tous été rendus publics.

En effet, après cinq jours de dépouillement et de contrôle, le bureau de vérification n'a comptabilisé, pour Téhéran, qu'un peu moins de 5 % du total des votes. En revanche, soixante-dix députés sont déjà élus dans les provinces, dont une trentaine de candidats soutenus par le Parti de la République islamique, et cent vingt sièges sont en ballottage. Les résultats du premier tour en province pourraient donc être connus dans leur totalité dans quelques jours, mais il faudra encore attendre les conclusions de la commission mise en place par le Conseil de la Révolution et les décisions prises au sujet des irrégularités par le président de la République pour les considérer comme définitifs.

Mercredi, un responsable du bureau de contrôle de Téhéran a avancé la date du 20 avril pour la publication des résultats définitifs. Cette date semble optimiste pour Téhéran. Cependant, même sans tous les députés de la capitale (une dizaine d'entre eux pouvant être élus dès le premier tour) et sans les six députés des régions où les élections ont été reportées, l'Assemblée pourrait siéger, la Constitution prévoyant qu'elle peut le faire en présence des deux tiers au moins des députés.

Yémen du Nord

SAANA AURAIT DÉCIDÉ DE METTRE FIN A L'AIDE MILITAIRE SOVIÉTIQUE

Aux termes d'un accord conclu avec l'Arabie Saoudite, le gouvernement nord-yéménite aurait promis de ne plus acheter d'armements soviétiques et de se débarrasser au plus tôt des experts venus d'U.R.S.S. qui, au nombre d'une centaine, entraînent son armée à l'utilisation des blindés et avions reçus au cours de l'année dernière. En échange, l'Arabie Saoudite se serait engagée à reprendre l'aide financière à Sanaa, qu'elle avait interrompue en décembre dernier pour contraindre le gouvernement nord-yéménite à abandonner sa nouvelle politique de rapprochement avec l'U.R.S.S. et le Yémen du Sud.

L'accord entre Ryad et Sanaa, qui a annoncé par le *New York Times*, mais n'a pas été confirmé de source officielle à Washington, comporterait en outre un engagement du gouvernement yéménite à mettre fin à sa politique de rapprochement avec le régime d'Aden et le Front national démocratique qui regroupe l'opposition de gauche au Nord-Yémen. Cependant, les pourparlers en vue de réaliser l'unité entre les deux Yémens se poursuivent. Le lieutenant-colonel Hussein El Dafei, un des conseillers du président nord-yéménite Ali Abdallah Saleh, a déclaré, mercredi 19 mars, à l'issue d'une visite officielle à Aden, que les travaux des commissions mixtes chargées de mener à bien cette unification se déroulaient « *normalement* ». Dans la soirée, le ministre de la défense du Yémen du Sud, le colonel Ali Ahmed Antar, est arrivé à Sanaa à la tête d'une importante délégation militaire dans le cadre des accords de coordination et de consultation conclus entre les deux pays.

A Sanaa, le chef du gouvernement, M. Abdel Ghani Abdel Aziz, a déclaré à l'envoyé spécial du *Financial Times* que l'aide militaire soviétique avait été sollicitée parce que les fournitures d'armes américaines ne répondaient pas entièrement aux besoins du Yémen du Nord. Il a ajouté que les récents achats d'armes soviétiques ne comportaient aucune menace pour la sécurité du pays.

politique

LA POLÉMIQUE SUR LE PASSÉ DE M. MARCHAIS

« L'Humanité » cite de nouveaux documents tendant à infirmer le voyage de M. Marchais à Moscou en 1955

M. René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, revient, dans son éditorial du 20 mars, sur la question de la présence de M. Georges Marchais à l'Ecole supérieure des cadres de Moscou en 1955. « *En ce qui le concerne*, écrit-il, *Georges Marchais a fait hier justice de cette nouvelle et déshonorante opération. Il s'est rendu pour la première fois à Moscou en janvier 1959 pour le vingt et unième congrès du parti communiste de l'Union soviétique et il n'a participé à aucune école en Union soviétique ni en 1954 ni à une autre date. Nous avons publié hier deux pages de témoignages, de photographies, de photocopies de journaux ou de documents prouvant qu'il se trouvait en France en 1954 et 1955.* »

M. Andrieu reproche au *Monde* d'avoir observé qu'aucun des documents publiés par le quotidien du P.C.F., le 19 mars, n'établit que M. Marchais n'a pas quitté Paris pendant le second semestre de 1955. Il écrit : « *Qu'à cela ne tienne, cher confrère. Aujourd'hui nous en publions d'autres qui montrent que Georges Marchais avait sans doute un véritable don d'ubiquité puisqu'au moment où il était, selon vous, à l'école de Moscou, il était en même temps à Paris, le 2 août 55, où il accordait une interview à* l'Humanité, *le 30 août, les 14, 19, 20, 26 septembre, les 4 et 11 octobre, où il assistait aux réunions de la direction de l'Union syndicale de la métallurgie, le 12 et le 13 novembre à Ivry, où il était élu au secrétariat de la fédération Seine-Sud du parti communiste.* »

M. Andrieu affirme, d'autre part, au sujet de Bernard Jourd'hui, ancien responsable communiste, dont le témoignage contredit les affirmations de *l'Humanité* : « *A ma connaissance, jamais Bernard Jourd'hui n'a participé à une école de cadres en U.R.S.S.* »

Le Matin de Paris affirme, pour sa part, en se fondant « *sur un document dont* [il a] *pu vérifier l'authenticité* », que « *le parti communiste français a envoyé à cette époque deux de ses jeunes responsables en stage de formation à Moscou, Georges Marchais et Bernard Jourd'hui* ». Le quotidien situe le séjour de M. Marchais entre septembre et décembre 1955, et décrit la vie des élèves étrangers de l'Ecole supérieure des cadres, en relatant deux détails concernant le comportement du futur secrétaire général du P.C.F. au cours de ce stage.

[Hors de tout jugement sur la valeur respective des documents publiés par « l'Humanité » et de celui dont fait état « le Matin de Paris », on ne peut que s'étonner, comme le fait jeudi « Libération », des soins mis par le P.C.F. à démontrer que M. Marchais ne s'est pas rendu à Moscou en 1955, alors qu'il ne met aucune hâte à prouver la présence continue du futur dirigeant communiste en France en 1943 et 1944. — P. J.]

LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F. DÉNONCE UNE « AGRESSION » MENÉE PAR « LA DROITE ET LE PARTI SOCIALISTE »

Le comité central du P.C.F., réuni pour deux jours à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), a adopté, mercredi 19 mars, une résolution qui désigne « *la droite et le parti socialiste* » comme les auteurs d'une « *agression d'une ampleur exceptionnelle contre le parti communiste français et contre l'homme dont on considère qu'il devrait être le candidat de ce parti* [à l'élection présidentielle] : *Georges Marchais* ».

Le comité central déclare : « *Giscard d'Estaing et Chirac — qui disposent depuis dix ans des documents et éléments établissant la vérité — ont laissé se développer la calomnie. Ils l'ont même favorisée (...). Les dirigeants socialistes prennent toute leur part à l'opération, tout en se couvrant de quelques déclarations hypocrites. (...) Au même moment, les dirigeants de la C.F.D.T., revenant à des procédés indécents qu'on croyait révolus dans le mouvement ouvrier, se saisissent d'un épisode local pour monter une opération anticommuniste à grand spectacle. Pis encore, ils font appel à la répression de l'Etat bourgeois contre les communistes.* »

Le comité central dénonce « *une nouvelle manœuvre* », qui tend à « *accréditer l'idée d'une solidarité de la soi-disant « classe politique* ». Il déclare : « *Qu'on ne compte pas sur les communistes pour appliquer la loi du silence ! Au contraire. Tous les hommes politiques importants doivent faire la lumière sur leur comportement pendant la seconde guerre mondiale et pendant les guerres coloniales. Tous ceux qui ont soutenu ou côtoyé Bokassa, ceux qui ont bénéficié de ses activités doivent s'expliquer. Tous les hommes politiques doivent faire connaître leurs revenus et leur patrimoine réels. Tous les partis politiques, les organes de presse, doivent accepter la vérification de leurs comptes et de l'origine de leurs ressources.* »

● *M. Paul Delanoue*, ancien président de la Fédération internationale des syndicats de l'enseignement, a donné sa démission de ses fonctions de président de l'Amicale des vétérans du P.C.F. d'Indre-et-Loire. Dans une lettre publiée par l'hebdomadaire *les Nouvelles littéraires* daté 20-27 mars, M. Delanoue indique que « *certaines orientations de la direction du P.C.F.* [lui] *semblent aller à l'encontre de celle suivie jusqu'aux vingt-deuxième et vingt-troisième congrès* » et que « *l'intervention télévisée de Georges Marchais* [le 11 janvier] *en direct de Moscou,* [l'] *décidé à donner* [sa] *démission* ».

● *Mme Yvonne Jourd'hui*, veuve de Bernard Jourd'hui, ancien député et ancien dirigeant de la fédération de Paris du P.C.F., a publié, mercredi 19 mars, un communiqué indiquant que son mari, décédé en novembre 1979, « *a laissé des documents contenant ses mémoires sur sa vie militante* » et qu'il « *a clairement précisé que ses souvenirs étaient destinés à une étude historique et universitaire* ». Mme Jourd'hui ajoute : « *Je suis bien décidée à respecter la volonté de Bernard. C'est moi-même qui déciderai de l'opportunité de la publication de son témoignage.* »

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ACCUSE « LE MATIN » D'« IMPOSTURE »

A l'issue des travaux du comité central du P.C., réuni à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) les 19 et 20 mars, M. Georges Marchais a déclaré, à propos des affirmations du journal socialiste *le Matin* selon lesquelles il aurait suivi les cours de l'école supérieure des cadres de Moscou entre septembre et décembre 1955 : « *J'accuse* le Matin *d'imposture*. - « *On veut*, a-t-il ajouté, *à n'importe quel prix, accréditer la thèse du parti communiste français inféodé à Moscou.* »

Il a précisé que, déchargé de ses fonctions à la C.G.T., fin octobre 1955, il avait participé à la préparation de la conférence de la fédération de Seine-Sud du P.C.F. et qu'il avait assisté à cette conférence les 12 et 13 novembre 1955, au cours de laquelle il avait été élu membre du secrétariat fédéral.

Le P.C. a diffusé, à l'appui des propos de son secrétaire général, les témoignages de MM. Louis Dolly, Fernand Dupuy, Roland Foucard et de Mmes Marie-Claude Vaillant-Couturier et Madeleine Vincent.

LE C.D.S. ÉMET DES RÉSERVES SUR LA POLITIQUE FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT

M. Bernard Stasi a fait état, mercredi 19 mars, des réserves qui se sont manifestées sur la politique du gouvernement au Proche-Orient et notamment sur les déclarations de M. Giscard d'Estaing dans les Emirats arabes, lors de la réunion du comité directeur du C.D.S., la veille au soir.

M. Stasi, président délégué du C.D.S., a déclaré : « *Pour nous, il est tout aussi fondamental de rappeler à la fois la reconnaissance du fait palestinien et la nécessité de préserver la sécurité d'Israël. Et cela n'a sans doute pas été suffisamment explicité. Nous souhaitons que la France utilise son prestige et son influence dans les pays arabes pour amener l'O.L.P. à admettre l'existence de l'Etat d'Israël. Si Arafat vient en France pour exprimer sa volonté de détruire Israël, cette visite serait alors inacceptable. En revanche, s'il vient pour faire connaître que l'O.L.P. a renoncé à cette volonté de destruction, ce serait alors une victoire pour la diplomatie française et un pas important dans le processus de la paix au Proche-Orient* ».

ANCIENS COMBATTANTS

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, dans une lettre adressée à M. Raymond Barre — relative à la célébration du 8 mai 1945, — propose que soit érigé à Paris un monument symbolisant l'« *ensemble de la résistance à l'occupant hitlérien et au régime de Vichy* ».

Une lettre de M. Henri Krasucki

Après la publication, dans nos éditions du 20 mars, de l'article relatif à la polémique sur le passé de M. Marchais (article intitulé « Le P.C.F. dénonce une campagne « favorisée par la droite »...), *nous avons reçu de M. Henri Krasucki, membre du secrétariat confédéral de la C.G.T., une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux passages :*

Le Monde, daté du 20 mars, poursuivant ses remarquables investigations sur les activités étranges de Georges Marchais, continue de concentrer ses recherches sur la mystérieuse année 55. Il tient pour négligeables les déclarations des syndicalistes — dont je suis — qui furent à l'époque les compagnons de Georges Marchais à la direction des organisations C.G.T. de la région parisienne et persiste en réduisant toutefois sa perplexité au second semestre de l'année en question. (...)

Je vous rappelle que Georges Marchais était, à l'époque, secrétaire de l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie de la Seine, c'est-à-dire l'un des principaux dirigeants élus des métallurgistes C.G.T. de la région parisienne. C'était là son activité permanente principale et ce n'était pas une petite responsabilité.

Il était, en même temps, membre du bureau de l'Union départementale de la Seine, c'est-à-dire l'un des dirigeants de la C.G.T. au plan interprofessionnel pour ce même département qui comprenait Paris et sa banlieue.

Ce que disent ensemble et ès qualités les militants qui partageaient avec lui ces responsabilités à cette époque ne peut pas être pris à la légère non seulement parce qu'ils sont des gens dignes de foi, mais surtout parce qu'il est imprudent de les sous-estimer ainsi que ce qu'ils représentent.

Je suis l'un d'entre eux. J'étais alors secrétaire de l'Union départementale de la Seine dont le secrétaire général était Eugène Hénaff, une belle figure du syndicalisme. De plus, j'étais très lié à la métallurgie où j'ai toujours été syndiqué.

Il faut ne rien connaître à la vie syndicale des organisations de la C.G.T. pour imaginer que l'on peut exercer comme un figurant les responsabilités qu'avait Georges Marchais, avec nous tous.

Rien n'est plus transparent que l'activité d'un responsable syndical, homme de terrain par nature dans la plus grande organisation syndicale groupant des travailleurs de toutes opinions qui sont à juste titre exigeants envers les militants qu'ils élisent.

Notre vie est faite de réunions, de meetings, de grèves, de manifestations, de négociations, de congrès, d'interventions publiques incessantes et de toute nature. Et tout cela fait nécessairement l'objet de publications de toute sorte, de comptes rendus, de délibérations, etc.

En sont témoins d'innombrables militants, syndiqués, travailleurs de tant d'entreprises qui ont participé à ces divers événements et surtout à tant de luttes partagées, qui sont de grands moments dans la vie des travailleurs.

Il aurait évidemment pu se faire qu'en tant que militant de son parti Georges Marchais ait eu l'occasion de suivre un stage politique en France ou dans une haute école à Moscou, ce qui n'est pas plus anormal que le passage des fils de la bourgeoisie dans les grandes écoles américaines ou britanniques pour s'y perfectionner.

Dans ce cas, il aurait demandé et obtenu un congé du syndicat, sans problème, selon les règles de l'organisation syndicale, c'est-à-dire en toute clarté.

Mais tel n'a pas été le cas. L'intéressé le dit, les organisations de la C.G.T. dont il était l'un des responsables le confirment, et il s'agit de faits de notoriété publique parfaitement et massivement vérifiables. Vous persistez cependant.

Je pourrais vous faire observer ce qu'il y a de ridicule dans votre position. Il y a tout de même parmi les lecteurs du *Monde* et même dans sa rédaction des gens qui savent ce qu'est la vie syndicale.

Vous en êtes là, néanmoins. Et vous en êtes à triturer, semestre par semestre, ce qu'a bien pu faire un syndicaliste et homme politique dans sa vie publique, sans tenir compte des faits. Je crois que si même Georges Marchais vous confiait ses agendas avec ses emplois du temps quotidiens vous trouveriez l'heure douteuse au cours de laquelle il aurait commis, enfin ! un méfait.

Mais cette affaire ne prête pas à rire : cette inquisition ignorant les faits, fondée tantôt sur des falsifications, tantôt sur des mensonges, tantôt sur des supputations qui, à défaut de valeur, n'ont rien de gratuit est grave et déshonorante pour tous ses auteurs (...).

La C.G.T., dans sa diversité, son 40[e] congrès l'a encore confirmé, condamne l'anticommunisme. Non pas qu'elle considère comme telle l'expression d'opinions différentes, opposées, de critiques ou qui relèvent du pluralisme et du débat politique normal.

Mais le mensonge, la calomnie, la prévention entretenue par tous les moyens, cette façon d'agir envers Georges Marchais, cette idée que les communistes on peut tout leur faire, en dire n'importe quoi, est révoltante.

Ce qui se passe actuellement confirme bien que l'anticommunisme est un moyen de division et qu'il vise en réalité tous ceux qui, dans le mouvement ouvrier, se placent sur une position de lutte de classe, qu'ils soient communistes ou non.

Je vous laisse à penser que, sur l'ensemble de ce que vous appelez « la polémique sur le passé de M. Marchais », j'aurais bien d'autres choses à dire.

Je m'en suis tenu à cet épisode concret de votre campagne qui met directement en cause les organisations parisiennes de la C.G.T. en un moment où j'y ai exercé des responsabilités. Et je réponds à un article du *Monde* qui est un commentaire non signé, c'est-à-dire qu'il engage votre journal en tant que tel (...).

L'ATTITUDE DE « POLITIKA » (Belgrade)

Nous avons écrit sur la foi d'une dépêche d'agence *(le Monde* du 18 mars) que le quotidien yougoslave *Politika* avait consacré, les 15 et 16 mars, plusieurs articles à l'affaire Marchais, et qu'il estimait que si les conclusions d'une commission d'enquête étaient défavorables au secrétaire général du P.C. celui-ci devrait se démettre de son poste.

Le correspondant de *Politika* à Paris, auteur des deux articles en question, publiés les 14 et 15 mars, nous indique que cette version est erronée. Dans l'article qui parlait des conclusions éventuelles d'une commission d'enquête, il se bornait, sans porter de jugement, à rapporter le point de vue du directeur de *l'Express*. L'autre article rendait compte du point de vue de M. Marchais.

M. Robrieux : une série concordante de données historiques précises et convaincantes

M. Philippe Robrieux, historien, ancien responsable de l'Union des étudiants communistes, a rendu publique, jeudi 20 mars, une lettre qu'il a adressée à M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, à la suite de la mise en cause dont il est l'objet, le même jour, dans le quotidien du P.C.F. M. René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, qualifie M. Robrieux de « *spécialiste de l'anticommunisme* » et s'étonne que l'historien n'a fait au *Monde* aucune « *déclaration précise* » au sujet de la controverse sur le séjour que M. Marchais aurait fait à Moscou en 1955.

Invoquant son droit de réponse vis-à-vis de *l'Humanité*, M. Robrieux écrit : « *En réponse à des questions d'histoire adressées par des journalistes à l'historien que je suis, j'ai été conduit à signaler en une phrase le séjour de M. Georges Marchais à l'Ecole supérieure des cadres du comité central du P.C.U.S. en 1955. Une réponse fondée sur une série concordante de données historiques précises et convaincantes.*

» *Démentant ici l'allégation gratuite de M. René Andrieu, soutenant que, en la circonstance, j'ai fait parler un mort (1), je précise que ces données ont été enregistrées bien avant que n'éclate toute cette polémique. Une polémique dont le caractère d'âpreté m'échappe d'ailleurs totalement puisque je ne vois pas en quoi le séjour d'un jeune permanent communiste à l'Ecole des cadres du P.C.U.S. — cas relativement fréquent en 1955-1960 — aurait en soi quoi que ce soit de déshonorant.*

» *N'étant ni journaliste, ni militant, ni, non plus, « spécialiste de l'anticommunisme », comme l'insinue M. René Andrieu, je n'avais pas à faire de déclaration au journal* le Monde *ou ailleurs.* »

M. Robrieux ajoute : « *M'adressant ici à la fois au directeur de* l'Humanité *et au membre du bureau politique du P.C.F., je demande, d'une part, à pouvoir rencontrer tous les témoins cités en référence par votre journal ; d'autre part, à consulter tous les documents d'époque cités à l'appui du démenti opposé par le P.C.F. quant au séjour de M. Georges Marchais à l'Ecole supérieure des cadres du P.C.U.S. Conformément aux règles scientifiques qui sont celles de mon métier, je tiens, en effet, à procéder à la critique d'une source par une autre, autrement dit à me livrer à un examen contradictoire, sans le moindre préjugé dans un sens ou dans l'autre, sans chercher à attaquer ou à justifier qui que ce soit.*

» *Si de cet examen contradictoire, mené de façon purement historique, devait déboucher sur la conclusion que M. Georges Marchais n'était pas à l'école des cadres du P.C.U.S. en 1955, il va de soi que j'en donnerais acte publiquement, en une phrase également, toujours dans le souci de tenir la balance égale et de ne pas léser le parti communiste français. En attendant, bien entendu, de développer mes conclusions dans des travaux qui seront soumis, le moment venu, à ceux qui sont mes juges, d'abord l'Université, ensuite au public éclairé et à l'opinion militante.* »

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de Bernard Jourd'hui, ancien député et ancien responsable parisien du P.C.F. qui, selon M. Robrieux, a assisté au même stage que M. Marchais à l'Ecole supérieure des cadres de Moscou en 1955.

M. DAIX : le P.C.F. fait de la biographie de son secrétaire général un enjeu politique.

M. Pierre Daix, ancien rédacteur en chef des *Lettres françaises*, estime, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match* daté 28 mars, que « *le refus de Georges Marchais de répondre aux questions qui lui sont posées s'expliquerait par la volonté de souder le noyau dur du parti autour de sa personne et d'une politique elle-même durcie et sans concession* ».

M. Daix explique : « *Depuis la rupture de l'union de la gauche, la direction du P.C.F. n'a cessé de convaincre ses militants qu'ils devaient se trouver en état de guerre idéologique. Quoi de mieux, pour prouver que cette guerre est une réalité, qu'une attitude faisant de la biographie de Georges Marchais un enjeu politique ?* »

L'ancien collaborateur d'Aragon envisage deux explications possibles de l'attitude de M. Marchais. « *Ou bien*, dit-il, *il a en effet des choses à cacher, et, dans cette hypothèse, trop de révélations risqueraient de l'entraîner dans un tourbillon du style de celui qui a brisé Nixon — une affaire Watergate, — ou bien son refus de répondre, depuis dix ans, correspond à une volonté politique de ne pas rendre des comptes.* »

M. Daix estime que, « *dans l'optique soviétique, la politique d'union de la gauche n'est qu'un phénomène politique secondaire* ».

EN BREF...

● *M. Piot ne sera pas exclu du R.P.R.* — M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, a indiqué, mercredi 19 mars, qu'« *il n'y a pas d'affaire Piot* », faisant ainsi allusion à la demande d'exclusion formulée par le comité fédéral de l'Yonne du R.P.R. contre le député de la troisième circonscription *(le Monde* du 20 mars). Après avoir rencontré M. Chirac, M. Labbé a déclaré : « *Il s'agit d'un conflit local. La décision du comité fédéral est contraire aux statuts du mouvement.* » M. Pons, secrétaire général du R.P.R., a indiqué qu'il « *désapprouvait formellement* » l'initiative du comité départemental.

● *Le conseil municipal de Vestric-et-Candiac (Gard)* a été dissous sur proposition du ministre de l'intérieur, par le conseil des ministres réuni mercredi 19 mars. Le budget primitif de la commune n'avait pu être adopté, le maire, M. Georges Cabian *(M.R.G.)*, ne disposant plus de la majorité au sein de son conseil, à la suite de la crise ouverte par la présence dans ce village de quelque cinq cents habitants d'un établissement pour handicapés (*le Monde* du 9 et du 10 janvier et du 9 février).

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a indiqué, jeudi 20 mars, au micro de TF 1, que « *tout l'espoir de l'U.D.F. est que le président de la République accepte de solliciter le renouvellement de son mandat* ». Il a ajouté : « *C'est ce désir que l'U.D.F. va exprimer lors de son congrès.* » Le congrès de l'U.D.F. doit, en effet, être réuni samedi 22 et dimanche 23 mars à Orléans. M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., a précisé, jeudi, que cette formation y participera « *sans aucune volonté de domination* ».

● *Une délégation de l'Union des jeunes pour le progrès* (jeunes gaullistes), conduite par son président, M. Bernard Fournier, devait rencontrer jeudi 20 mars M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation. Dans l'opposition depuis 1974, les jeunes gaullistes de l'U.J.P. refusaient jusqu'à présent tout contact avec le pouvoir et la majorité. Modifiant récemment leur attitude, ils ont demandé audience au président de la République.

● *Un comité pour la révision du procès de Pétain.* — M. André Figueras, journaliste et écrivain, vient de constituer un « comité pour la révision du procès de Pétain », et, à cet effet, a écrit à plus de deux cents personnalités, dont cent cinquante parlementaires. Il déclare avoir reçu treize adhésions, celles de MM. Jacques-Louis Antériou, colonel Argoud, Si Hamza Boubakeur, Bachaga Boualam, Mgr Ducaud-Bourget, MM. Petrus Faure, Eugène Frot, Bernard Gavoty, Louis Guitard, Henri Haye, Philippe Mazaud, colonel Rémy, Pierre Sergent.

★ B.P. 575 75027 Paris Cedex 01.

Socialistes et communistes dressent un bilan sévère des trois premières années du mandat municipal de M. Chirac

Les présidents des groupes socialiste et communiste du Conseil de Paris, MM. Georges Sarre et Henri Meillat, ont dressé mercredi 19 mars — le premier au cours d'une conférence de presse, le second dans une déclaration — un bilan sévère de l'action de M. Jacques Chirac à la moitié de son mandat. Ils ont ainsi voulu devancer le maire de Paris, qui a prévu de présenter lui-même, vendredi 21 mars au cours d'une conférence de presse, un inventaire des réalisations de la municipalité pendant ses trois premières années de mandat.

M. Georges Sarre a estimé que « *le bilan de la mi-mandature est globalement négatif* ». Concédant que le groupe socialiste s'est trouvé « *parfois d'accord* » avec le maire de Paris, M. Sarre a regretté que la politique municipale de M. Chirac « *ne s'inspire d'aucune idée directrice* ».

Le président du groupe socialiste a mis l'accent sur le recul de la démocratie à tous les niveaux de la vie locale. Contestant la façon dont le maire a appliqué le nouveau statut de Paris, il lui a reproché de se comporter « *comme un gouverneur* ».

M. Sarre a critiqué le fonctionnement du Conseil de Paris ; l'assemblée parisienne, qui se réunit chaque mois, a vu, selon lui, son rôle réduit à celui d'une « *chambre d'enregistrement* », tandis que les commissions, « *vidées de leur substance, ne se réunissent que pour la forme* ». Quant à la représentation externe, « *elle est soigneusement verrouillée* ». L'opposition étant, selon M. Sarre, « *systématiquement écartée* » : c'est ainsi qu'elle n'est pas représentée au conseil régional, pas plus que dans nombre de conseils d'administration dans lesquels siègent des élus de la ville.

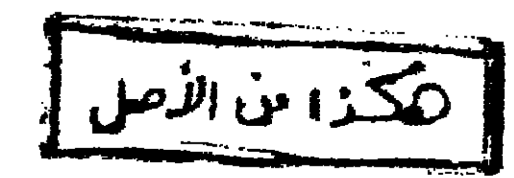
En ce qui concerne les arrondissements, M. Sarre a souligné que les élus de gauche y sont considérés « *comme des étrangers* », notamment du fait de la composition des commissions d'arrondissement qui privilégie les « *hommes liges du maire* ».

« *Le système Chirac, c'est aussi le règne du secret, une extrême centralisation du pouvoir, l'électoralisme permanent et la recherche d'une publicité ininterrompue* », a poursuivi M. Sarre.

De son côté, M. Claude Estier, conseiller de Paris, lui aussi P.S., a jugé « *choquant* » le fait que les commissions d'arrondissement « *soient présidées, dans les arrondissements où la gauche l'a emporté, par des personnalités qui avaient échoué dans la conquête d'un mandat municipal* ».

Les propositions qu'avance le P.S. sont en partie contenues dans une lettre adressée par M. Sarre à M. Chirac, dans laquelle le président du groupe socialiste demande notamment que l'opposition soit représentée au conseil régional d'Ile-de-France et que la composition des commissions d'arrondissement soit « *à l'image de la représentation donnée par le suffrage universel* ». M. Sarre souhaite également que les élus de l'opposition puissent, d'une part, avoir accès aux commissions extra-municipales de concertation et, d'autre part, « *soutenir des contre-rapports ou introduire de nouvelles affaires* » devant le Conseil de Paris.

De son côté, le groupe communiste a publié une déclaration dans laquelle M. Henri Meillat estime que « *loin de mettre un terme au déclin de la capitale, la venue de Jacques Chirac à la mairie de Paris, n'a fait qu'accélérer ce processus* ». M. Meillat ajoute : « *Aucun des grands problèmes qui préoccupent la vie des Parisiens n'a trouvé de solution : la crise du logement n'a fait que s'aggraver, le cadre de vie continue de se dégrader et l'insécurité s'installe dans la cité.* » M. Meillat réaffirme enfin que le groupe communiste constitue, au sein du Conseil de Paris, « *la grande force d'opposition et de proposition* » au service des habitants de la capitale.



POLITIQUE

IL Y A TOUJOURS DES MILITANTS...

IV. — P.C.F. : beaucoup de travail pour les plus chevronnés

Cette enquête sur le militantisme a passé en revue, successivement, les giscardiens (Noël-Jean Bergeroux, « le Monde » du 18 mars), le P.S. (Jean-Marie Colombani, 19 mars) et le R.P.R. (André Passeron, 20 mars).

par PATRICK JARREAU

Plus que tout autre parti, le P.C.F. accorde une grande importance aux adhésions qu'il recueille. Le sens de l'adhésion s'est modifié au cours des dernières années : devenir communiste a moins souvent, aujourd'hui, la valeur d'un engagement que celle d'un accord général avec les positions du P.C.F. M. Paul Laurent, secrétaire à l'organisation, a encouragé cette évolution et préconisé de *faciliter* la prise de carte en apportant celle-ci à domicile au nouvel adhérent ou à celui qui, membre du parti mais peu militant, est cependant susceptible de renouveler son adhésion en début d'année.

Cette démarche choque certains communistes qui ont conservé la conception d'un parti d'« avant-garde », que l'on rejoint plutôt qu'il ne vient à vous. Dans l'ensemble, cependant, l'idée d'un parti « de masse » est largement admise, aujourd'hui, par les cadres du P.C.F., pour lesquels le recrutement est une préoccupation permanente. Les adhésions recueillies à l'occasion d'un conflit social, dans une file de chômeurs à la porte d'un bureau de l'A.N.P.E. ou lors de l'« assemblée populaire » que chaque cellule doit organiser au début de l'année, permettent de mesurer l'audience du parti dans les milieux où il agit et servent d'argument pour encourager ou faire taire les militants sceptiques. La direction du parti oppose volontiers ces indications aux sondages, lorsque ceux-ci accusent une baisse de popularité du P.C.F. ou de son secrétaire général.

« Depuis le début de janvier, vingt-deux mille hommes et femmes sont devenus communistes », a déclaré M. Georges Marchais, le 29 février, à Villejuif (Val-de-Marne), et M. Laurent a indiqué, le 12 mars, que ce nombre avait atteint vingt-cinq mille. Ces chiffres traduisent un *« courant d'adhésions »* que *l'Humanité* illustre, plusieurs fois par semaine, d'exemples venus de quelques fédérations. Parmi celles-ci, la fédération du Nord est souvent citée par le quotidien communiste. Ainsi a-t-on pu lire que les assemblées populaires y réunissaient mille cinq cents personnes les 12 et 13 janvier, deux mille sept cents les 9 et 10 février, quatre mille les 16 et 17 février, deux mille trois cents les 23 et 24 février, mille neuf cents les 8 et 9 mars, le nombre des cellules ayant organisé ces assemblées allant de dix-huit (les 8 et 9 mars) à soixante-treize (les 16 et 17 février). Dans cette fédération, qui était, au mois de décembre, sur le point de retrouver les vingt-huit mille adhérents qu'elle comptait à la fin de 1978, répartis en neuf cent vingt cellules, une faible partie de celles-ci, jusqu'à présent, ont organisé leur assemblée populaire. *L'Humanité* souligne pourtant que, là où ces assemblées ont eu lieu, le nombre des adhésions enregistrées parmi les assistants était encourageant. Le journal a cité, d'autre part, le cas de la cellule de l'usine Peugeot de Lille, dont l'assemblée, le 6 janvier, a réuni cent quatre-vingts personnes, contre quarante l'année précédente.

En dépit de ces incitations, appuyées le 26 février encore par le bureau politique, qui avait invité les cellules à réunir leurs assemblées avant la mi-mars, les militants semblent manquer souvent d'empressement à organiser cette manifestation, qui est pourtant la plus importante de la vie de la cellule et qui doit être, selon l'exécutif du P.C.F., *« un événement politique »*. Un responsable de la fédération des Bouches-du-Rhône indiquait, par exemple, le 18 février, dans *l'Humanité*, que quatre cents cellules n'avaient pas encore fixé la date de leur assemblée. Selon M. Laurent, le 14 février, quinze mille cellules, au total, sur vingt-huit mille, avaient tenu ou prévu de tenir cette assemblée avant la fin de février ; quatre mille autres l'ont fixée au mois de mars.

Les raisons de ce manque d'empressement peuvent être diverses selon les cas. Parfois, la cellule n'a qu'une existence végétative, isolée dans un environnement indifférent ou hostile ; tenir une assemblée reviendrait à réunir les quelques militants qui participent ordinairement aux activités de la cellule. Ailleurs on craint que l'assemblée ne fasse apparaître des désaccords entre les adhérents ou entre ceux-ci et des sympathisants que heurte la politique actuelle du P.C.F. Conçue comme un moyen d'ouverture du parti sur l'extérieur, l'assemblée populaire se justifie moins lorsque la tendance est au repli.

En revanche, l'activité militante de ceux qui se veulent, avant tout, fidèles au parti, trouve, dans une telle période, matière à s'employer. Les chiffres d'adhésions montrent qu'il ne manque pas de militants pour aller les solliciter. Les résultats de la campagne de vente de *l'Humanité-Dimanche*, à l'occasion du lancement de sa nouvelle *formule*, en deux éditions vendues chacune 4,50 francs, témoignent aussi de ces efforts. *« La diffusion de l'*Humanité-Dimanche *s'est accrue de soixante mille exemplaires »*, a indiqué M. Marchais, le 29 février. L'appel des dirigeants du parti à tous les cadres et à tous les militants, pour assurer la promotion de l'hebdomadaire, a été entendu.

Cette campagne avait été préparée par une dénonciation plus vive et plus systématique que d'habitude des grands moyens d'information et de la presse, accusés de menées anticommunistes. Le sentiment que l'information, en France, est sélective et manipulée étant de ceux qui font l'unanimité des militants communistes, obtenir d'eux qu'ils soutiennent la presse du parti est une tâche assez aisée. Au surplus, dans une période d'incertitude et d'interrogations, la vente de *l'Humanité-Dimanche* est un acte militant minimum, auquel peu de communistes se refusent, du moins en une occasion exceptionnelle. C'était le cas avec le lancement de la nouvelle formule, dont six cent mille exemplaires ont été vendus les 3 et 4 février. Pour la vente régulière, c'est autre chose, et l'on remarque ici ou là, en région parisienne, que le militant qui tient le stand, le dimanche matin, change moins souvent d'une semaine à l'autre que dans les années passées. Treize mille cellules, sur vingt-huit mille, se sont conformées aux nouveaux statuts du parti, qui prévoient, depuis mai 1979, la constitution, dans chaque cellule d'un comité de diffusion de *l'Humanité* (C.D.H.).

Désaffection et relance

Il est impossible de savoir quelle proportion de membres du parti communiste se sont éloignés de lui après les élections législatives de mars 1978 et la crise provoquée par le refus de la direction de permettre qu'un débat ait lieu, au sein du parti, sur la situation créée par la rupture de l'union de la gauche. Tel dirigeant communiste affirme que le taux de réadhésion en 1979, c'est-à-dire le nombre d'adhérents de 1978 qui ont repris leur carte l'année suivante, a été le plus élevé depuis la libération. Le bureau politique a fait état, d'autre part, le 19 décembre, de quatre-vingt-dix mille adhésions nouvelles, et il a annoncé que le nombre total de membres dépasserait, à la fin de l'année, sept cent mille, chiffre présenté, à la veille du vingt-troisième congrès (mai 1979), comme celui des effectifs réunis en 1978. M. Laurent a déclaré, dans *l'Humanité* du 12 mars : *« En 1979, nous avons consolidé nos effectifs avec sept cent cinq mille adhérents. »* Le nombre de communistes qui n'ont pas repris leur carte en 1979 serait donc de quatre-vingt-cinq mille.

Les observations faites localement confirment qu'un mouvement de désaffection s'est produit en 1978-1979. Certains ont pris leurs distances dès l'automne de 1978, d'autres dans la période de préparation du congrès, au printemps suivant. Les uns n'ont pas repris leur carte ; d'autres l'ont reprise, dans l'espoir que la préparation du congrès permettrait la discussion ; constatant qu'il n'en était rien, ils se sont tenus à l'écart des activités militantes. La revue d'oppositionnels *Luttes et débats* évalue à 15 % les pertes en adhérents subies, à Paris depuis mars 1978, ces pertes étant, selon elle, supérieures dans les cellules d'entreprise. Selon d'autres indications, portant sur Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), le nombre de cartes placées y serait tombé de trois mille deux cents en 1978 à moins de deux mille à la fin de 1979. La fédération du Doubs aurait enregistré, dans la même période, une baisse de 50 % de ses effectifs. Il importe de souligner que ces chiffres, comme ceux que donne la direction, sont invérifiables.

En relançant, à l'automne dernier, l'activité du parti dans les entreprises, les responsables du P.C.F. ont voulu compenser, sur ce terrain, les reculs subis, d'une part, dans les couches de la population autres qu'ouvrières, d'autre part, dans l'organisation des communistes au niveau local. Les difficultés rencontrées parmi les employés, les cadres et les enseignants, pour faire admettre la politique inaugurée par la rupture de septembre 1977, ont été et demeurent importantes. La direction semble s'y être résignée dès le début et n'avoir fait que très peu d'efforts pour se concilier ces catégories sociales. La préparation de la réunion du conseil national des 9 et 10 février, consacré aux intellectuels, n'a guère mobilisé les militants concernés et rien n'a été fait pour les amener à s'intéresser au débat. L'écho rencontré par la pétition : « Pour l'union dans les luttes » parmi les enseignants et les employés montre que les vœux de nombreux membre du P.C.F., dans ces milieux, ne correspondent pas à la ligne suivie par leur parti.

Les réticences éprouvées par ces militants ou la méfiance dont ils sont parfois l'objet ont eu pour résultat d'écarter beaucoup d'entre eux des responsabilités qu'ils exerçaient dans l'animation des cellules ou des sections. Là où existe un appareil du parti suffisamment ancien et nombreux, les choses ont pu être reprises en main et des solutions rapidement trouvées. A Ivry, par exemple, quelques militants assurent, sous la responsabilité de permanents, des tâches qui étaient autrefois partagées entre des militants beaucoup plus nombreux. Cela amène à faire appel aux élus et aux employés du parti, qui avaient auparavant une activité militante réduite et qui doivent maintenant, souvent, apporter une aide beaucoup plus importante à la section de leur lieu d'habitation. Malgré cela, beaucoup de cellules demeurent en sommeil. M. Jean Garcia, membre du secteur « organisation », estimait nécessaire de rappeler, au mois de décembre, dans *l'Humanité*, que les cellules doivent se réunir régulièrement. La direction a décidé, en février, d'organiser des stages pour les secrétaires et les membres des bureaux de cellule, afin de faire mieux comprendre la politique du P.C.F. et de permettre aux animateurs locaux de tenir leur rôle dans la phase préparatoire de la campagne présidentielle.

Les appels lancés à la solidarité avec le parti communiste, notamment à la suite des positions qu'il a prises dans l'affaire afghane, sont entendus de nombreux électeurs et sympathisants du parti. Ceux-là transforment un appui qui ne se manifestait jusque-là que par le bulletin de vote, en une adhésion. De telles réactions s'étaient déjà manifestées dans le passé, lorsque le P.C.F. était ou se voulait « attaqué ». Mais, d'une part, cette transformation qualitative du rapport entretenu avec le P.C.F. par ceux qui se situent dans son champ d'influence n'étend pas celui-ci, et, d'autre part, elle ne fournit pas de militants actifs. Certes, beaucoup de militants chevronnés, que les positions adoptées ces dernières années avaient mécontentés, ont repris du service ; mais cela ne suffit pas toujours à compenser la désaffection ou le départ de ceux qui s'étaient montrés les plus actifs dans la période précédente. Au total, si la capacité d'intervention du parti communiste paraît égale à ce qu'elle était dans les dernières années — à quelques variations près, et non des moindres, comme à Paris, — il semble que le P.C.F. doive ce résultat à l'engagement accru d'une partie de ses militants, et non au développement de son audience.

FIN

POLITIQUE

Le quatrième programme de simplification administrative

Le secrétariat général du gouvernement a rendu public, lundi 17 mars, le quatrième programme de simplification administrative annoncé le 13 mars par M. Raymond Barre (« le Monde » du 15 mars). Voici, en résumé, les quarante-huit mesures arrêtées, qui entreront en vigueur soit par voie législative, soit par voie réglementaire :

Suppressions des formalités inutiles

● Suppression de pièces figurant aux dossiers d'inscription aux concours administratifs.

[L'extrait n° 3 du casier judiciaire devant figurer au dossier sera remplacé par une déclaration du candidat sur l'honneur certifiant que son casier judiciaire est vierge.]

● Suppression du visa annuel du permis de chasser.

● Suppression de certificats médicaux.

[Cette mesure concerne l'admission des mineurs dans les centres de vacances et les placements familiaux de vacances ; les départs en classes de neige, de mer ou classes vertes, et les épreuves physiques des examens ; le dossier d'inscription d'un élève de l'enseignement privé dans un lycée d'enseignement public.]

● Suppression des licences d'exportation pour les fers et aciers alliés.

[Ces licences seront remplacées par un certificat de l'exportateur précisant que l'exportation en cause est conforme à la réglementation en vigueur.]

● Amélioration des conditions d'emploi des personnes handicapées.

[Suppression de l'émargement pour le paiement en espèces de la garantie de ressources dans les établissements de travail protégé.]

● Suppression de l'obligation pour les communes de verser le produit de la location des logements d'instituteurs non utilisés à la caisse des écoles.

● Suppression du visa annuel du titre de navigation pour les navires de plaisance jusqu'à 12 mètres.

● Suppression de l'examen pour l'obtention de l'équivalence entre le C.A.P. de conducteur routier délivré par l'éducation nationale et le permis de conduire de la catégorie CI.

● Suppression de pièces à fournir au dossier de demande d'agrément des sociétés coopératives agricoles.

[Les seules pièces que les coopératives devront désormais fournir sont : un exemplaire des statuts ; un exemplaire du règlement intérieur ; le certificat d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ; la liste des associés avec indication de leur profession.]

● Suppression des droits de contrôle phytosanitaire des pépinières.

● Suppression des bons de contrôle délivrés par la société interprofessionnelle des oléagineux pou. la commercialisation des graines oléagineuses françaises.

[Désormais, la présentation d'un seul document (bulletin de salaire mensuel, attestation annuelle d'activité salariée, brevet de pension, attestation d'assurance à un régime particulier, etc.) justifiant que les droits aux prestations d'assurance-maladie ont bien été ouverts au cours des douze mois précédant la date de soins doit suffire pour permettre à l'hôpital d'obtenir la prise en charge des frais d'hospitalisation.]

● Simplification des règles d'attribution de l'allocation d'éducation spéciale.

● Simplification du mode de calcul de l'allocation différentielle versée aux personnes handicapées

● Allocation d'éducation spéciale : simplification des prestations servies aux familles pour les périodes de retour de l'enfant au domicile.

● Simplification des contrôles effectués par les agents du ministère de l'agriculture et de l'ONIBEV (Office national interprofessionnel du bétail et des viandes) dans les groupements de producteurs de bovins et d'ovins.

[Sauf exception dûment justifiée, aucun groupement de producteurs de bovins et d'ovins ne sera soumis à plus d'une visite de contrôle dans l'année.]

Allégements de procédure

● Unification de deux seuils prévus pour la passation de certains marchés publics.

[Désormais, le seuil de dérogation aux procédures normales de passation des marchés prévu à l'article 321 du Code des marchés publics est uniformément fixé à 100 000 francs au lieu de 80 000 ou 100 000 francs selon l'importance des communes ou établissements.]

● Extension du versement d'intérêts moratoires, en cas de retard de mandatement des sommes dues au titre des marchés de l'Etat, aux achats sur factures et aux travaux sur mémoires.

● Relèvement du seuil de dispense de production des factures par les fournisseurs de l'Etat et des collectivités publiques.

[La limite jusqu'à laquelle les fournisseurs de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics sont dispensés de produire une facture ou un mémoire sera portée à 500 F.]

● Simplification des procédures régissant l'appareillage des personnes handicapées.

[La mesure vise à réunir les deux commissions qui ont pour objet l'agrément des appareils (dont les prix seront régulièrement réévalués et la nomenclature simplifiée) et la fixation des tarifs de remboursement. Les handicapés sont convoqués devant ces commissions dans tous les cas de première mise d'appareillage. Désormais, l'examen par la commission des prescriptions sera supprimé ; les convocations en cas de renouvellement d'appareils ou pour la réception de ceux-ci seront réduites au strict minimum. La procédure de prise en charge et celle d'examen technique de l'appareillage se dérouleront simultanément. L'instruction de la prise en charge sera accélérée. Ces deux mesures réduiront de trente à quarante jours le délai nécessaire (actuellement de cinq mois en moyenne.)]

● Simplification de la notification par la Caisse de mutualité sociale agricole de la révision du taux d'incapacité d'une victime d'un accident du travail.

● Simplification de la déclaration d'accident du travail par l'employeur à la Caisse de mutualité sociale agricole.

● Simplification de l'immatriculation des salariés agricoles auprès de la Caisse de mutualité sociale agricole compétente.

[Il suffira aux intéressés d'adresser à la C.M.S.A. une fiche familiale d'état civil : la fiche individuelle qui était envoyée en plus ne sera plus exigée.]

● Simplification de la désignation des représentants des coopératives agricoles à la commission départementale des structures.

[Ces représentants seront désormais désignés par le préfet sur proposition de la fédération départementale des coopératives agricoles, et non plus élus.]

● Alignement de procédure en matière de révision de pensions d'invalidité.

[Cette mesure vise à permettre, par l'alignement des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité sur celles du code des pensions civiles et militaires de retraite, la rectification d'une erreur de droit (au détriment de l'intéressé ou du Trésor public) dans la procédure d'attribution d'une pension ou d'une rente viagère.]

● Fonction publique : simplification du fonctionnement des commissions de réforme.

[Il s'agit de fusionner au niveau départemental deux organismes ayant des fonctions très voisines, le comité médical et la commission de réforme.]

● Harmonisation et simplification des formulaires d'inscription aux différents examens de l'Education nationale.

[Il s'agit de mettre en vigueur un document simplifié et informatisé d'inscription aux principaux examens (BAC, BEP, CAP, etc.) : chaque candidat quelle que soit sa série n'aura plus à remplir qu'une fiche unique d'inscription au lieu de remplir jusqu'à huit imprimés comme c'est le cas aujourd'hui.]

● Pensions civiles et militaires de l'Etat : prise en charge anticipée de certains droits à majoration pour les enfants élevés lors de la liquidation de la pension.

Formalités simplifiées

● La mise en place de l'appareil de « libre-service affranchissement » réduira très sensiblement l'attente du public dans les bureaux de poste et la charge de travail assumée par les guichetiers.

● Amélioration de l'information des entreprises importatrices et exportatrices sur les tarifs douaniers.

[Cette mesure vise à mettre en place le « tarif d'usage des douanes », rassemblant l'ensemble des dispositions appliquées par la douane à l'importation et à l'exportation des marchandises, édité sur microfiches.]

● Création d'un guichet unique pour les démarches des personnes handicapées.

[Ce guichet sera mis en place pour les adultes, au secrétariat de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel et, pour les mineurs, à la commission d'éducation spéciale.]

● Création d'un formulaire unique pour les demandes d'allocation faites par les handicapés.

● Simplification de la déclaration annuelle sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre et des travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de dix salariés.

● Simplification de la demande du certificat d'urbanisme.

[La mesure vise à mettre au point une liasse unique de formalités à remplir concernant le certificat d'urbanisme.]

● Création d'un formulaire adapté aux personnes effectuant de fréquents voyages à l'étranger.

[Il s'agit de mettre en service un passeport à grande pagination délivré aux personnes effectuant de nombreux déplacements à l'étranger pour l'exercice de leurs activités professionnelles.]

● Simplification du renouvellement de la carte d'identité consulaire.

[Il sera possible désormais de renouveler deux fois cette carte, pour chaque fois trois ans : la même carte sera donc valable neuf ans.]

● Harmonisation et unification des formulaires de déclaration de perte et de vol de pièces d'identité.

● Simplification de la rédaction de la feuille de soins par l'assuré social pour la demande de remboursement auprès de la Caisse de mutualité sociale agricole.

● Simplification de la procédure de validation de services accomplis par un fonctionnaire avant sa titularisation, devant être pris en compte dans ses droits à retraite.

● Un modèle unique de déclaration d'encépagement destiné à l'Office national interprofessionnel des vins de table à l'Institut national des appellations d'origine contrôlée et à la direction générale des impôts est expérimenté dans plusieurs régions. Au cours des deux années à venir, l'expérience sera progressivement généralisée.

Réductions de délais

● Délivrance accélérée et automatisée des diplômes universitaires à leurs titulaires.

[Il est proposé d'expérimenter dans deux académies, en 1980-1981, un système informatisé d'établissement des diplômes, en vue de généraliser progressivement cette procédure sur la base de ces expériences.]

● Statut du personnel communal : application automatique aux agents des collectivités locales de certaines mesures prises en faveur des agents de l'Etat exerçant des fonctions homologues en matière de primes et d'indemnités.

● Accélération du versement par l'Etat des avances de trésorerie aux établissements de travail protégé.

● Maintien du versement de l'allocation aux adultes handicapés en cas de révision de la situation de l'intéressé.

● Accélération de l'instruction des demandes d'allocations formulées par les personnes handicapées devant les COTOREP (Commissions techniques d'orientations et de classement professionnels).

● Accélération du versement d'une pension en cas de maladie grave sur avis du comité médical de réforme.

● Accélération de la procédure d'indemnisation des éleveurs pour l'abattage d'animaux dans le cadre de la prophylaxie, de la brucellose et de la tuberculose.

Assouplissements de contrôles et de contraintes

● Fractionnement des retraits à vue par les titulaires des C.C.P.

[Le montant maximal (2 000 F) reste inchangé, mais l'opération pourra être fractionnée. Ainsi, lorsque, à un jour donné, le client aura perçu seulement 1 000 F, il pourra obtenir un second paiement de 1 000 F dès le lendemain, alors qu'il doit actuellement attendre le quatrième jour.]

● Simplification des formalités de prise en charge des frais d'hospitalisation des assurés sociaux.

Ainsi, après les 101 mesures de septembre 1977, les 41 de février 1978 et les 66 de février 1979, ce nouveau programme porte à 256 les mesures de simplification administrative décidées en trente mois par le gouvernement.

LA PRÉPARATION DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

M. Barre s'emploie à prévenir la « grogne » du R.P.R.

Indifférent à l'appréciation péremptoire émise, le 17 mars, à Antenne 2, par M. Jacques Chirac, selon lequel *« le gouvernement n'existe pratiquement plus politiquement »*, M. Raymond Barre poursuit ses consultations préparatoires à la session parlementaire de printemps.

Selon le rituel en usage à pareille époque, les représentants de la majorité se succèdent, en ce moment, à l'hôtel Matignon. Après les présidents des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, c'était, mercredi après-midi 19 mars, au tour de M. Claude Labbé. Le président des députés R.P.R., qui est également le conseiller politique du mouvement gaulliste, a été reçu pendant près d'une heure et demie par le chef du gouvernement, avec lequel il s'est entretenu non seulement de l'ordre du jour de la prochaine session, mais aussi de l'ensemble des problèmes politiques.

M. Barre a notamment confirmé à M. Labbé que le gouvernement, conformément à ses engagements, désire associer le R.P.R. à la relance de la *« participation »* souhaitée par le chef de l'Etat et prise en charge par M. Jean Matteoli, après avoir été préparée par Robert Boulin. Dès le début de la session, l'Assemblée nationale sera appelée à débattre du projet de loi proposant que certaines sociétés distribuent gratuitement des actions à leurs salariés, puis, immédiatement après, de la proposition de loi de M. Labbé et de ses amis sur *« l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et de la gestion des entreprises »*. Ces débats devraient durer une dizaine de jours.

Le gouvernement proposera vraisemblablement certains amendements au texte du R.P.R., mais M. Barre a donné à M. Labbé l'assurance qu'il retiendrait les trois objectifs de cette proposition de loi : extension des dispositions de l'ordonnance du 17 août 1967, dont bénéficient actuellement quatre millions huit cent mille salariés, création d'un nouveau type de société d'actionnariat pour les salariés et participation des salariés à la gestion des entreprises. Selon le président du groupe R.P.R., il n'existe, sur ce point, pour l'instant, *« aucune source de conflit »* avec le gouvernement.

A l'hôtel Matignon on souligne au demeurant — en présentant cela comme un geste conciliatoire — que le premier ministre ne déposera pas le projet de loi prévoyant la participation de représentants des cadres aux conseils d'administration et de surveillance des entreprises de plus de cinq cents salariés puisque le texte du R.P.R. vise le même objectif.

M. Barre a également confirmé que l'Assemblée sera saisie de textes relatifs à la politique familiale — thème particulièrement cher à M. Michel Debré, qui le rappelait, dimanche soir 16 mars, au Club de la presse d'Europe 1 — ainsi que de la proposition de loi de M. Henry Berger (R.P.R.), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les problèmes de la Sécurité sociale.

Après les tensions qui avaient marqué la session d'automne 1979, au cours de laquelle le gouvernement avait été contraint d'engager six fois sa responsabilité devant l'Assemblée, et avant la session budgétaire de l'automne prochain qui risque d'être tout aussi animée, ces gages politiques accordés aux gaullistes ne sont évidemment pas fortuits.

M. Barre s'emploie ainsi à prévenir la « grogne » du R.P.R., sans pour autant se faire d'illusions sur ses chances de succès auprès de l'état-major de la formation gaulliste. M. Jacques Chirac, en effet, a clairement annoncé la couleur, le 4 mars, à TF 1, quand il a rabaissé au niveau d'un *« gadget »* la participation « façon giscardienne » avant de conclure sèchement : *« Si vraiment on veut faire du gaullisme je vais vous dire une chose : c'est qu'il vaut mieux le laisser faire par les gaullistes, qui savent, plutôt que le faire faire par les centristes. »*

Mais il ne déplaît sûrement pas à M. Barre de prendre au mot son prédécesseur, qui avait aussi défié le gouvernement de concrétiser son *« zèle gaulliste »* en acceptant de discuter des propositions de loi du R.P.R.

« Inch Allah ! »

En mettant en avant sa volonté de répondre aux vœux de la formation gaulliste, le premier ministre cherche à désamorcer d'éventuelles critiques ultérieures. La présence de M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, aux journées parlementaires R.P.R., qui doivent avoir lieu du 26 au 28 mars à Saint-Raphaël, procède du même souci.

M. Labbé, pour sa part, s'est montré circonspect à l'issue de son entretien avec M. Barre. Il a pris acte des intentions du premier ministre, mais a souligné que les initiatives gouvernementales ne représentent, pour le R.P.R., qu' *« un début, un point de départ »*.

Indiquant que le R.P.R. se propose, à Saint-Raphaël, lors de ses journées parlementaires, d'examiner les quelque trois cents propositions de lois, déposées depuis le début de la législature par ses députés, et d'en retenir une quinzaine à soumettre en priorité au gouvernement, M. Labbé a ajouté toutefois : *« Nous n'allons pas faire de sommations. »*

Tout cela ressemble fort à un round d'observation.

Comme on lui demandait si la session de printemps lui apparaissait devoir être *« un peu plus décrispée »* que la précédente, le leader du groupe gaulliste a fait une réponse de sphynx : *« Inch Allah ! »* C'est aussi, sans nul doute, ce que pense M. Barre.

ALAIN ROLLAT.

L'ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Plusieurs centaines d'anciens combattants se sont rassemblés à l'Arc de triomphe

Comme ils le font chaque année à pareille date depuis 1965, les membres de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie (FNACA) ont participé, le mercredi 19 mars, à 18 h. 30, à une brève cérémonie qui les a rassemblés à l'Arc de triomphe de l'Etoile, à l'occasion de l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Plusieurs centaines d'anciens combattants, auxquels s'étaient joints des parlementaires et des conseillers de Paris, dont le général Cassot, président de la commission des anciens combattants à la mairie de Paris, entouraient M. Wladislas Marek, président de la FNACA, qui a ranimé la flamme du tombeau du Soldat inconnu.

M. Marek a exprimé ses regrets à propos de la déclaration du conseil des ministres du mercredi 19 mars, où il avait été dit que *« l'anniversaire des accords du 19 mars 1962 pour l'Algérie n'a pas à faire l'objet d'une commémoration »* (nos dernières éditions). Pour M. Marek, il ne peut y avoir d'autre date que le 19 mars pour honorer les soldats tombés en Algérie, *« au moins tant que vivra la génération qui s'est battue dans cette guerre »*.

Contre-manifestation le 22 mars

Le Comité d'action pour le respect de la mémoire des civils et militaires morts pour l'Algérie française (1), créé à l'initiative de M. Pierre Descaves, a tenu, mercredi 19 mars, une conférence de presse pour dénoncer en particulier la commémoration, par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie), du « cessez-le-feu » en Algérie il y a dix-huit ans (*le Monde* du 19 mars) et justifier la manifestation qu'organisera ce comité, le samedi 22 mars, à 16 h. 30, à l'arc de triomphe de l'Etoile.

Dans une déclaration préalable, devant une assistance où l'on distinguait notamment M. Léon Delbecque — ancien porte-parole du comité de salut public Algérie-Sahara — le colonel Jean Gardes et le colonel Jacques Romain-Desfossés — président de l'Union nationale des parachutistes — M. Descaves a rappelé le non-respect, par les nouvelles autorités algériennes, de nombreux points consignés dans les accords d'Evian, ajoutant : *« Dire que 90.7 % des Français ont approuvé la politique des autorités de l'époque* [N.D.L.R. : le général de Gaulle] *est une duperie.*

» On sait aujourd'hui ce que le F.L.N. entendait par coopération et on a appris que le gouvernement français était hors d'état de faire respecter les engagements signés, a dit encore M. Descaves.

» Nous venons de voir ce que dissimulaient les accords du 19 mars 1962 et il faut toute la mauvaise foi des représentants de la subversion pour en faire une journée du souvenir à la mémoire des milliers de jeunes Français morts pour la France en Algérie. »

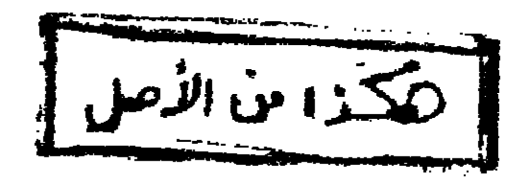
Plusieurs orateurs ont dénoncé la présence de personnalités gouvernementales, comme MM. André François-Poncet, Marc Becam et René Monory, lors des inaugurations de plaques de rues du 19-Mars-1962, et menacé de « faire tomber », lors des prochaines élections, les conseils municipaux qui auront accepté ces plaques commémoratives.

En ce qui concerne la manifestation du 22 mars — *« la plus proche, en fait, de la date du 26 mars 1962, qui marqua la fusillade de la rue d'Isly, à Alger »*, — M. Descaves a fait état du soutien, notamment, de l'ANFANOMA (dont le président, M. Viard, était à la tribune), de la Fédération nationale des rapatriés français de confession islamique, ainsi que de l'U.N.C.-A.F.N., principale organisation concurrente de la FNACA.

Plusieurs orateurs — dont le colonel Gardes — ont souligné les liens étroits qui existent, selon eux, entre le parti communiste et la direction de la FNACA, association qui, comme l'ARAC, ne serait, disent-ils, qu'une *« simple courroie de transmission »*.

(1) Délégation générale : 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, téléphone 266-35-76. Présidents d'honneur : M. Georges Bidault, ancien président du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) ; le général Edmond Jouhaud, et M. Léon Delbecque.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, candidat à l'élection présidentielle et président du Front national, a annoncé, mardi 18 mars, qu'il participerait à la manifestation, organisée samedi prochain, à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, pour protester contre la commémoration, par certaines associations d'anciens combattants, du cessez-le-feu du 19 mars 1962, en Algérie. De son côté, M. Haddad Larbi, président du rassemblement des Français musulmans, a annoncé la participation de ce mouvement d'anciens harkis à la manifestation du 22 mars dont l'initiative revient au Comité d'action pour le respect de la mémoire des civils et militaires morts pour l'Algérie française.



DÉFENSE

CORRESPONDANCE

Les femmes dans l'armée française

Nous avons reçu la lettre suivante du lieutenant-colonel Marie-Thérèse Guillermit, licenciée en droit, brevetée technique d'études militaires supérieures et ancienne auditrice à l'Institut des hautes études de défense nationale :

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de me présenter. Je suis militaire, et même officier supérieur de l'armée de terre ; je suis une femme aussi. La lecture dans le *Monde* du 11 mars de l'article signé de Xavière Gauthier m'a intéressée à tous ces titres.

Vraiment ? « *L'armée ne peut qu'exclure les femmes, les mettre à l'écart, les mettre à mort* » ? Trop tard : nous sommes plusieurs milliers ; l'armée de terre entretient deux écoles pour former « la relève », et les jeunes Françaises se bousculent pour essayer d'y entrer.

Dans l'armée « *règne le mépris des femmes et de toutes les valeurs féminines...* » ? Non, mais, pour qui nous prend-on ? Pensez-vous que nous nous laisserions mépriser, par hasard ?

Et nous ne sommes pas les « *adorées absentes et intouchables ou méprisées, mutilées...* ». Sœurs, camarades, amies (sans interprétations téméraires s.v.p.), nous sommes bien présentes dans nos services, actives, souvent fantaisistes, « râleuses » quand il faut, et heureuse d'y être.

Quant à la « *horde de permissionnaires* », je la rencontre chaque fois que je prends le train pour rejoindre, moi aussi, mon petit coin de province. Elle est plutôt sympathique (non ?) cette foule de jeunes Français joyeux, taquins, plaisantins... Dérangeante parfois, mais pas plus que les élèves du C.E.S., qui caricaturent les adultes dans ce qu'ils ont de moins recommandable et empêchent la circulation dans ma rue.

Mais j'y pense, ces jeunes (« *la horde de permissionnaires* ») ne disparaissent donc pas de la vie des femmes pendant un an ? Ils y reviendraient même trop souvent, pour la tranquillité de Xavière Gauthier ?

Pauvre, pauvre Xavière sans mémoire, qui ne sait pas que si un pays n'a pas son armée chez soi, elle y a celle du voisin ; que pour avoir évité un effort de défense, on finit par passer cinq ans en captivité ou en camp de concentration (quand on peut résister jusqu'au bout !) et que, à défaut de la « *horde* » de nos permissionnaires, on voit chez nous d'autres hordes autrement à craindre !

Pauvre et triste Xavière, qui a peur de tout : d'un autre milieu que le sien, des jeunes, d'un choix, d'un effort et s'indigne d'entendre crier comme injure : « *Poule mouillée* » (au fait...).

Pauvre Xavière, son article ne méritait pas une réponse sérieuse...

Si j'ai pris mon stylo, monsieur le directeur, c'est que j'attends de mon journal une certaine qualité de pensée et d'expression dont il se vante. Heureuse de vivre dans un pays libre, qui a une presse libre, j'accepte de lire, en serrant les dents, certaines critiques peu fondées, passionnées ou partisanes sur l'armée. Mais aujourd'hui, je suis surprise et déçue de trouver dans vos colonnes un si mauvais « papier », un article primaire et haineux qui ne sert aucune cause avouable.

Voyez, monsieur le directeur, malgré tout, dans ma lettre, la preuve d'une certaine fidélité et de mon désir de vous faire confiance.

[N. D. L. R. — En 1979, on comptait treize mille huit cent quatre-vingt-seize femmes dans les armées françaises, parmi lesquelles un officier général — un médecin général du service de santé — et cinquante et un colonels ou lieutenants-colonels.]

Une littérature contestable

D'autre part, Mme Florence d'Harcourt, député non inscrit des Hauts-de-Seine, et membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, nous a adressé la lettre suivante :

Un article comme celui de Mme Xavière Gauthier, publié dans la page « femmes » du *Monde* du 11 mars, sous le titre « L'armée et le machisme », fait venir à l'esprit des formules telles que « *qui veut trop prouver ne prouve rien* » ou « *ce qui est exagéré ne compte pas* », et le lecteur se sent donc porté à l'abandonner à sa fugace existence.

Mais on peut aussi, même si c'est difficile, essayer de comprendre ce qu'a voulu dire l'auteur. S'agissait-il pour Mme Gauthier d'un mouvement d'humeur, d'un défoulement dont l'armée aura été le prétexte et la cible par hasard, comme aurait pu l'être n'importe quelle institution à une époque où, en tant que telles, elles ne sont pas à la mode et où on les critique sous le couvert commode de la protection qu'elles procurent ? Alors le commentaire est superflu.

Il se peut aussi, bien que ce ne soit pas absolument clair, que Mme Gauthier ait voulu déposer des conclusions et les étayer par des arguments. Quelles conclusions et quels arguments ?

S'agit-il de supprimer l'armée en général et chaque armée, suisse, israélienne, américaine, russe, etc., en particulier, ou de supprimer l'armée française seulement ? Il faut le dire. Au moins, pour reprendre à l'envers et dans la dérision la formule de Clemenceau : « *Le pays connaîtra qu'il n'est pas défendu* », et il saura pourquoi (mais trop tard).

S'agit-il seulement de réformer ? Il est bien vrai que la réflexion des citoyens à ce sujet doit être accueillie avec attention.

En réalité, nous sommes nombreux à être attachés à des valeurs fondamentales comme la liberté, et si imparfaitement qu'elles soient établies dans notre pays (mais ailleurs ?) nous voulons les y protéger. Tel est le rôle de la défense nationale dont l'armée est non pas le seul, mais le principal élément. Aidons-la à améliorer ses méthodes et son efficacité comme nous le ferions pour les autres forces vives de notre pays, services publics ou entreprises entre autres. Mao Tse-toung l'a bien dit : « *On ne peut abolir la guerre que par la guerre ; pour qu'il n'y ait plus de fusils, il faut prendre le fusil.* » Ainsi, la défense est le gage de la paix, cette paix à laquelle toute mère, toute épouse, toute femme est viscéralement attachée.

Se contenter d'une négation systématique ne serait, en définitive, et puisque Mme Gauthier se réclame de la profession d'écrivain elle me comprendra, qu'une contestable littérature.

société

Aux Pays-Bas

Une enquête judiciaire relance un débat national sur l'euthanasie

La Haye. — Aux Pays-Bas, l'euthanasie fait actuellement l'objet de presque autant de discussions que l'avortement dans un passé encore récent.

De plus en plus nombreux sont les partisans de la « mort douce », avec toutes les garanties judiciaires et morales nécessaires, quand il est acquis que les soins médicaux en vue de garder en vie des malades dans un état désespéré reviennent, en fin de compte, à la prolongation de leurs souffrances.

Ce sont surtout des médecins, des psychologues, des psychiatres, des juristes et des membres des autres groupes professionnels directement concernés qui déploient des initiatives pour que l'euthanasie ne soit plus considérée, aux Pays-Bas, comme une atteinte à la moralité et à la loi, dont les « auteurs » peuvent être condamnés à des peines de prison.

Mais le couple Sybrandy, dans le Friesland, province du nord des Pays-Bas, a choisi de sortir du cadre de la spéculation intellectuelle pour poursuivre ses activités « plus provocatrices », aux dires de M. Sybrandy, sur la place publique.

Ces activités ont amené le parquet de Leeuwarden, capitale de la province du Friesland, à ouvrir une enquête judiciaire, qui pourrait aboutir sous peu à un procès « pour incitation intentionnelle à suicide d'autrui, par assistance dans l'acte ou par la fourniture des moyens nécessaires à son accomplissement », infraction à l'article 294 du code pénal, qui peut être passible d'une peine de prison de trois années.

C'est un article dans le bulletin *E.U. Thanato*, que distribue le Centre d'information pour l'euthanasie volontaire du couple Sybrandy, qui a amené le parquet à ouvrir l'enquête sur les activités des époux, *dont ni l'un ni l'autre n'est diplômé en médecine.*

Le passage de l'article écrit par Mme Sybrandy (quarante-sept ans) *qui a retenu particulièrement* l'attention des autorités judiciaires et a entraîné l'ouverture de poursuites contre elle est le suivant : *« Notre centre d'information recommande un barbiturique comme moyen d'autodestruction* (le mot suicide n'est jamais employé) *dans des cas de maladie inguérissable, qui n'ajoute à la vie que des souffrances et de la misère. »*

Ce barbiturique est un médicament de synthèse : somnifère et tranquillisant. Son effet, déjà rapide, est renforcé par l'absorption avec de l'alcool. Cette méthode d'autodestruction n'est réservée qu'à un nombre restreint de malades inguérissables puisqu'il leur faudra un grand degré de courage et de force. De plus, le médicament en question doit pouvoir faire effet pleinement pendant au moins quarante-huit heures. Cette méthode est donc difficilement applicable à l'insu des proches du malade et sans leur coopération.

Mme Sybrandy dit être parfaitement consciente du fait que ces recommandations sortent amplement des consignes légales, qu'elle juge d'ailleurs *« périmées et injustes »*. Avec son époux, elle ne craint nullement le *« procès d'essai »* que pourrait leur valoir l'article paru dans le bulletin de leur centre d'information.

On observe cependant un élément *bizarre dans le processus qui a* conduit à l'ouverture de l'enquête : le parquet n'a eu recours à cette initiative qu'après avoir été informé du contenu de l'article par un journaliste du grand quotidien *Algemeen Dagblad*.

Comme le bulletin *E.U Thanatos*, qui tire à environ six mille exemplaires, n'est nullement distribué sous

De notre correspondant

le manteau, la conviction s'impose que les autorités judiciaires s'étaient résolues, au préalable, à ne pas intenter d'action bien qu'étant parfaitement au courant du travail du Centre d'information pour l'euthanasie volontaire.

Testament de vie et substance de mort

Quoique situé dans le hameau de Vinkega, qui est éloigné des grands centres de population aux Pays-Bas, le centre jouit d'une renommée nationale. Il compte un peu plus de cinq mille membres à part entière. Ceux-ci peuvent faire appel aux époux Sybrandy au cas où ils voudraient disposer des moyens de mettre fin à leurs jou , en cas de maladie inguérissable et à un stade terminal. Quand il le pourra, le centre fournira lui-même le médicament Vesparax, comme l'a affirmé Mme Sybrandy dans plusieurs interviews Son époux refuse cependant de divulguer ses sources pour se procurer le médicament *« étant donnée l'enquête en cours »*

A part les cinq mille membres, le centre d'information compte environ quinze mille donateurs, qui lui ont confié la tâche d'administrer leur « testament de vie ». Ce document, que la personne en question n'est autorisée à rédiger qu'en pleine possession de ses facultés intellectuelles, doit être une garantie éventuelle contre la prolongation artificielle de la vie, quand tout espoir de guérison a été abandonné.

Il n'y a pas que le centre créé par le couple Sybrandy qui possède des *archives de « testaments de vie »*. D'autres institutions avec les mêmes objectifs lui ont emboîté le pas. Parmi celles-ci, l'Association néerlandaise pour l'euthanasie volontaire, qui se trouve à Amsterdam, et compte parmi ses responsables des médecins et des juristes d'une grande renommée professionnelle, est la plus importante

L'année dernière, la Fraternité des notaires aux Pays-Bas a donné le feu vert à ses membres pour rédiger eux aussi des testaments de vie. M. Sybrandy estime à soixante mille le nombre de documents de ce genre que des Néerlandais ont eu le soin de préparer, nombre qui s'accroît certa ement depuis que le centre d'information et ses partisans ont *pleinement capté l'attention* après les poursuites judiciaires contre Mme Sybrandy.

Celle-ci ne pouvait se douter de l'ampleur que prendrait le mouvement quand, en 1975, le docteur Postma, qui *soignait depuis longtemps la famille Sybrandy, fut* condamné à une semaine de détention préventive pour avoir laissé mourir, en collaboration avec son épouse, sa belle-mère, qui était malade incurable, et cela par le biais d'une forte dose de morphine. C'est à partir de cette affaire que la famille Sybrandy, et le docteur Postma ont organisé la lutte pour que l'interdiction de l'euthanasie soit éliminée du code pénal néerlandais.

En dressant, cinq ans plus tard, un bilan provisoire, M. Sybrandy constate que l'idée des testaments de vie est maintenant accueillie favorablement par bon nombre de médecins, à qui ce document procure un élément de sécurité vis-à-vis de la volonté du malade. Le conseil des hôpitaux néerlandais a informé ses membres qu'ils ne sont pas obligés de tenir compte du contenu du testament de vie, signifiant ainsi que rien ne les oblige à agir conformément aux souhaits du malade exprimés dans le testament.

La Société royale néerlandaise de médecins n'a pas pris position jusqu'ici dans le débat, délicat à tous points de vue, sur l'avenir de l'euthanasie aux Pays-Bas, débat qui a pu se développer surtout grâce à l'opiniâtreté de ceux qui considèrent « la mort douce » comme un des droits de l'homme.

RENÉ TER STEEGE.

En Belgique

LES POUVOIRS PUBLICS LANCENT UNE CAMPAGNE CONTRE LE TABAC

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le gouvernement belge déclare la guerre au tabac. A partir du 1er avril, les distributeurs automatiques de cigarettes et la distribution d'échantillons seront interdits sur tout le territoire. Les paquets de cigarettes *devront mentionner* en français, en néerlandais et en allemand (qui est la troisième langue nationale) : *« Le tabac nuit à la santé »*, ainsi que la date de fabrication, la teneur en goudrons et en nicotine et préciser que la cigarette contient de l'oxyde de carbone.

En outre, à partir du 1er octobre 1980, il sera interdit de faire de la publicité pour le tabac à la radio et à la télévision. Il n'y a pas de publicité à la R.T.B., mais elle pourrait y être introduite d'ici peu. Cependant, grâce à la télévision par câbles, les Belges captent une dizaine de chaînes étrangères et surtout R.T.L., qui diffuse une abondante publicité pour plusieurs marques de cigarettes. Comment va faire le gouvernement pour empêcher que ces campagnes pénètrent en Belgique ?

On ne pourra plus non plus, à partir d'octobre, projeter de la publicité pour les cigarettes dans les salles de cinéma : les affiches seront interdites, ainsi que l'utilisation des marques *« sur des objets usuels autres que ceux qui sont directement liés à l'usage du tabac »*. On ne pourra plus organiser de concours ou de tombolas et, dans les quotidiens, la publicité pour le tabac ne pourra plus dépasser une demi-page

Ces mesures ont été accueillies avec consternation dans les milieux sportifs, car la plupart des clubs vivent en bonne partie grâce aux fabricants de cigarettes, qui subventionnent notamment les courses automobiles et cyclistes.

PIERRE DE VOS.

Après l'avis défavorable du Conseil d'Etat

LE GOUVERNEMENT A RENONCÉ AU PROJET D'AUTOMATISATION DES CARTES DE TRAVAIL

La commission nationale Informatique et libertés ne se prononcera pas avant le 1er avril sur le projet d'informatisation des cartes d'identité des Français. A l'origine, la commission avait été saisie, pour avis, par le ministère de l'intérieur, d'un projet d'arrêté unique prévoyant l'informatisation des cartes d'identité des Français et des cartes de résidents étrangers. Ces cartes de *résidents étaient destinées à remplacer*, par un titre unique, les cartes de séjour et de travail délivrées actuellement aux travailleurs immigrés (« le Monde » du 7 février).

L'émotion suscitée par cette affaire et l'avis défavorable rendu par le Conseil d'Etat au projet de décret prévoyant la création du titre unique ont conduit le gouvernement à retirer le dossier qu'il avait soumis à la commission. Actuellement, celle-ci est saisie d'un nouveau projet qui ne concerne que la carte d'identité des Français. Un autre dossier est en préparation au ministère de l'intérieur, mais la commission n'en est pas officiellement saisie. Il prévoit l'informatisation des titres de séjour, ce qui signifie que le gouvernement a renoncé à l'automatisation des cartes de travail.

***Au cours de sa réunion du 18 mars,* la commission a étudié le projet d'informatisation des cartes d'identité des Français. Son avis sur ce projet pourrait être rendu après sa prochaine réunion, le 1er avril, sauf si elle décidait d'user du délai de deux mois, renouvelable une fois, au cours de laquelle elle doit se prononcer. Dans cette hypot. èse, la décision ne serait pas connue avant le début de mai.**

Une enquête sur le fichier des juifs sous l'occupation confiée à M. Henri Caillavet

La commission nationale Informatique et Libertés a annoncé, d'autre part, le mercredi 19 mars, qu'elle avait confié à l'un de ses membres, M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, la mission « d'enquêter d'urgence » sur l'existence éventuelle du fichier des juifs établi sous l'occupation. Cette enquête fait suite à une information parue dans « le Canard enchaîné » du 5 mars selon laquelle ce fichier serait conservé par la gendarmerie au fort de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Cette information *avait été « formellement » démentie* par la gendarmerie (« le Monde » daté 9-10 mars), sans convaincre la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), qui reste persuadée de l'existence de ce fichier.

Le communiqué de la commission indique que M. Caillavet « aura à sa disposition, conformément à la loi, les moyens d'investigation nécessaires et [qu'] il devra faire devant la commission un rapport dans des délais aussi brefs que possible, eu égard à l'émotion soulevée par ce dossier ».

● *Un sabotage* a été commis au centre de ré-émission de télévision de Dijon-Montmusard (Côte-d'Or) par un ou plusieurs inconnus qui se sont introduits durant la nuit du mardi 18 au mercredi 19 mars dans ce bâtiment appartenant à la société Télédiffusion de France (T.D.F.). Un émetteur a été détruit et deux ré-émetteurs volés, mettant le centre hors d'état de fonctionner. Après cet acte non revendiqué, quatre-vingts mille téléspectateurs de la région sont privés d'émission.

● *Une perception saccagée dans le Bas-Rhin.* — Des inconnus se sont introduits, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mars, dans les locaux de la perception de Saverne (Bas-Rhin). Les dossiers ont été éparpillés, les téléphones arrachés et du goudron répandu.

JUSTICE

DEUX CENT CINQUANTE JEUNES ANIMATEURS BÉNÉVOLES DANS LES PRISONS

Le chef de l'État encourage l'action du GENEPI

Le président de la République a reçu, mercredi 19 mars, une délégation du GENEPI. Créé en 1975 sur l'initiative *du chef de l'Etat*, le Groupement national d'enseignement aux personnes incarcérées affirme rassembler deux cent cinquante élèves de l'enseignement supérieur, qui consacrent bénévolement une partie de leur temps à des activités scolaires, culturelles et d'animation dans les prisons.

Le GENEPI a été tenu sur les fonts baptismaux par MM. Giscard d'Estaing et Lionel Stoléru, alors conseiller économique à l'Elysée, après la révolte des prisons en 1974 et la poignée de main du chef de l'Etat à des détenus des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph de Lyon. Les membres du GENEPI étaient à cette époque des élèves des écoles supérieures de commerce, ce qu'ils sont restés dans leur majorité, même si le recrutement s'est élargi depuis aux élèves de Sciences politiques, des écoles d'ingénieurs et des U.E.R. de droit.

Les « génépistes » ont trois atouts : par leur âge, ils sont plus proches des délinquants que *ne le sont les visiteurs de prisons.* Ils cessent d'appartenir au mouvement lorsqu'ils entrent dans la vie active. Le deuxième tient aux responsabilités qui les attendent comme cadres et futurs chefs d'entreprise. A ce titre, les anciens « génépistes », escomptent leurs parrains, devraient être plus favorables que leurs pairs au recrutement qui commande leur réinsertion sociale.

Le troisième atout, à double tranchant, est ce haut parrainage et les subventions qu'il a facilitées, même si elles ne sont pas grasses et si, en guise de siège, le GENEPI partage avec une photocopieuse une pièce exiguë, au cinquième étage d'une annexe de la chancellerie, rue Saint-Honoré, à Paris. L'appui des pouvoirs publics ouvre bien des portes, en premier lieu celles des prisons. Mais il suscite parfo.. la méfiance des détenus que ces jeunes gens de bonne famille ne parviennent pas toujours à dissiper.

Les « génépistes » — c'est à leur honneur — fuient la publicité et se seraient passés de l'annonce par l'Elysée de l'audience qu leur a accordée le chef de l'Etat. Non qu'ils récusent ce patronage, mais ils craignent les effets grossissants des médias et surtout d'apparaître comme des dames patronnesses en milieu carcéral.

Un double pari

Si elle est à cent lieues des analyses de Michel Foucault et du Comité d'action des prisonniers, l'opinion des « génépistes » sur la prison tranche sur les idées qui ont généralement cours dans leur milieu. La fréquentation des détenus leur a révélé leur misère morale, le surpeuplement, la nocivité des peines de trop longue durée, l'analphabétisme d'un nombre impressionnant de prisonniers, le caractère choquant de la détention provisoire et la marque indélébile que constitue pour un ancien détenu un casier judiciaire qui n'est plus vierge.

Chaque fois que les « génépistes » évoquent ces questions, leurs interlocuteurs, magistrats ou directeurs de prison, leur déclarent : *« Voyez plus haut. »* Mercredi ils ont rencontré le président lui-même. M. Giscard d'Estaing les a écoutés, les a encouragés à persévérer et leur a promis que leurs propositions de réforme seraient *« étudiées »*.

Dans un numéro à paraître de *La lettre du GENEPI*, le président de la République écrit : *« En suscitant puis en encourageant il y a cinq ans la création du GENEPI, j'ai tenté un double pari. Un pari sur la finalité de la justice, dont le rôle est de punir les coupables, certes, mais aussi de les préparer à leur réinsertion sociale une fois la peine accomplie. Un pari sur la solidarité de la jeunesse et sur sa capacité à se dévouer bénévolement pour une cause d'intérêt général. Ce double pari, les responsables de l'administration judiciaire du GENEPI sont en train de le gagner »*.

Ce serait ignorer le réconfort et l'aide que les « génépistes » apportent aux détenus que de leur reprocher de cautionner par leur présence à l'Elysée une politique pénitentiaire dont ils déplorent avec une certaine lucidité les insuffisances.

BERTRAND LE GENDRE.

★GENEPI, 251, rue Saint-Honoré, 75042 Paris Cedex 01. Tél. (l'après-midi) : 261-80-22, poste 5 486.

Faits et jugements

Les suites judiciaires des manifestations de Plogoff.

Rennes. — Près d'un millier de personnes se sont rassemblées mercredi 19 mars devant le palais de justice de Rennes, où comparaissait devant la 3e chambre de la cour d'appel M. Clet Ansquer, cinquante-sept ans, retraité de l'administration pénitentiaire, condamné le 27 février par le tribunal correctionnel de Quimper (*le Monde* du 29 février), à un mois d'emprisonnement ferme, après des manifestations à Plogoff.

Le substitut du procureur général, M. Jean Maybon (le parquet de Quimper avait le premier interjeté appel du jugement), a requis *« une légère aggravation de la peine d'emprisonnement ou tout au moins sa confirmation »*. Les trois défenseurs du prévenu, Mes Francis Teitgen et Henri Leclerc, du barreau de Paris, et Léon L'Hour de Quimper, ont, quant à eux, plaidé la relaxe de M. Ansquer.

La cour d'appel rendra son arrêt le 16 avril, le jour même où comparaîtra devant elle Me Yann Choucq, avocat au barreau de Nantes, condamné le 6 mars par le tribunal de grande instance de Quimper à dix jours de suspension pour délit d'audience.

A la demande de la défense, la cour a ordonné la mise en liberté de M. Ansquer après vingt-neuf jours de détention.

Lors de la même audience, la cour a légèrement réduit la peine à quarante-cinq jours d'emprisonnement infligée, le 9 février *par le tribunal de Quimper*, à M. Eugène Coquet, trente-sept ans, marin de commerce de Plogoff. M. Coquet, *« le premier condamné de Plogoff »*, qui avait comparu le 17 mars devant la cour, a été condamné à quarante-cinq jours de prison, dont quinze avec sursis,

Le parquet avait, là aussi, fait appel *« a minima »* de la première condamnation. M. Coquet n'a cependant pas été remis en liberté, le tribunal de Quimper ayant résilié le sursis de deux autres peines d'un total de trente-cinq jours d'emprisonnement pour une affaire sans lien avec les manifestations de Plogoff. — *(Corresp.)*

● *Le hold-up au Club Méditerranée de Corfou.* — Un journaliste italien, M. Alessio Monselles, qui avait été accusé de complicité avec les auteurs du hold-up, le 16 juillet 1977, au village du Club Méditerranée de Corfou (Grèce), au cours duquel un employé du club, M. Jean-Maurice Picinpono, trente-six ans, avait été tué (*le Monde* du 19 juillet 1977), a été acquitté, le 19 mars, par la cour d'appel du tribunal de Rome pour insuffisance de preuves.

Le journaliste avait été accusé d'avoir facilité la fuite des malfaiteurs en mettant son yacht, l'*Alexia*, à leur disposition. En juillet 1978, il avait été condamné, en première instance, à six ans de réclusion et à une amende de 15 000 francs, pour « complicité et recel » (*le Monde* du 27 avril 1978). — *(A.F.P.)*

MM. Regard et Rouméas inculpés dans l'affaire des « pots-de-vin » sont remis en liberté.

Deux des inculpés impliqués dans l'affaire des « pots-de-vin » de Ligny-en-Barrois qui restaient encore détenus (*le Monde* daté 16-17 mars), MM. Roland Rouméas, président-directeur général de la société des établissements Rouméas, et Robert Regard, adjoint au directeur de la division « infrastructures » de l'armée de l'air, ont bénéficié, le mercredi 19 mars, d'une ordonnance de mise en liberté signée par Mme Martine Bouillon, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bar-le-Duc, chargée du dossier. L'un et l'autre sont placés sous contrôle judiciaire.

M. Roland Rouméas était écroué depuis le 22 novembre 1979 sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse. M. Robert Regard, appréhendé à Paris en exécution d'un mandat d'arrêt délivré par le magistrat instructeur, avait été placé sous mandat de dépôt le 13 février après avoir été inculpé de corruption passive de fonctionnaire et de trafic d'influence.

L'enquête sur le meurtre de Me Flauder.

Les sept membres de la famille Clarenn qui avaient été interpellés, le mardi 18 mars, par les enquêteurs de la police judiciaire de Nancy (*le Monde* du 20 mars) et entendus à propos du meurtre de Me Jean Flauder, le *notaire de Cons-la-Grandville* (Meurthe-et-Moselle), ont été remis en liberté dans l'après-midi du mercredi 19 mars, à l'issue de trente-quatre heures d'interrogatoires, bien que le parquet de Nancy ait accordé aux policiers une prolongation de garde à vue de vingt-quatre heures, ce qui leur aurait permis de continue, leurs investigations jusqu'au jeudi 20 mars dans la matinée.

Les alibis fournis par les deux femmes et les cinq hommes quant à leur emploi du temps le jour du crime sont difficiles à vérifier, car leurs occupations — ils sont tous ferrailleurs ou vanniers — les obligent à de constants déplacements.

La divulgation des feuilles d'impôts : M. D. Marie est libéré.

L'ancien vacataire du ministère des finances, M. Dominique Marie, qui avait été écroué le 11 octobre 1979 après avoir été inculpé de vol, recel, violation du secret professionnel, fabrication et usage de faux documents administratifs, a été libéré le mercredi 19 mars par ordonnance de M. Emile Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

M. Marie, qui a été placé sous contrôle judiciaire, devra notamment résider dans le département du Calvados, dont il est originaire.

Il lui est toujours reproché d'avoir pris des photocopies des feuilles d'impôts de plusieurs personnalités, dont celle de M. Valéry Giscard d'Estaing et celle de M. Marcel Dassault, que devait de son côté publier *le Canard enchaîné*. De ce fait, le directeur de l'hebdomadaire, M. Roger Fressoz, et le rédacteur en chef adjoint, M. Claude Angeli, avaient été eux-mêmes inculpés le 20 décembre 1979 de recel de documents *administratifs* volés. Cependant, au cours de l'information, MM. Fressoz et Angeli ont toujours soutenu n'avoir jamais rencontré M. Dominique Marie, ce que ce dernier devait confirmer à l'occasion d'une confrontation.

FAITS DIVERS

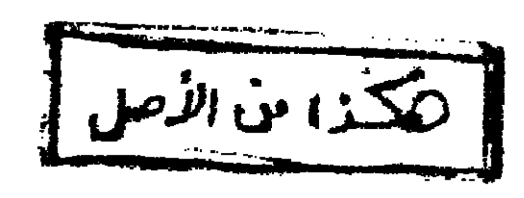
ÉCHEC D'UNE TENTATIVE D'ENLÈVEMENT DANS LES ALPES-MARITIMES

Epouse d'un riche industriel belge, Mme Marie-Louise Soesdorp, soixante-deux ans, a été enlevée, mercredi après-midi 19 mars, dans sa résidence de Villeneuve-Loubet, près de Nice (Alpes-Maritimes), avant d'être remise en liberté quatre heures plus tard par ses ravisseurs.

L'enlèvement avait eu lieu, à 16 heures environ, alors que Mme Soesdorp garait sa voiture dans le garage de la résidence. Selon elle, deux hommes armés l'avaient frappée à coups de crosse, bâillonnée avant de la contraindre, poignets et chevilles entravés par des menottes, à monter dans une voiture. Quelques instants plus tard, un inconnu remettait à M. Soesdorp une enveloppe contenant ce message : *« On vous signale que l'on vient d'enlever votre femme Ne prévenez pas la police. Ce n'est pas une plaisanterie. »* Revenu à son appartement pour, au contraire, alerter la police, l'industriel belge devait recevoir, quelques minutes plus tard, un appel téléphonique des ravisseurs exigeant une rançon de 5 millions de francs.

La gendarmerie établissait immédiatement des barrages sur toutes les routes de la région. Soit qu'ils aient été effrayés par la rapidité de la réaction policière, soit que, comme ils le dirent à leur otage, ils se soient trompés de personne, les ravisseurs devaient rendre sa liberté à Mme Soesdorp, abandonnée, vers 20 heures, sur une route à La Colle-sur-Loup, à une quinzaine de kilomètres du lieu de l'enlèvement. Mme Soesdorp a indiqué qu'elle n'avait, durant ces quatre heures, jamais quitté la voiture de ses ravisseurs

● *L'attentat contre une agence de l'E.D.F.*, avenue d'Italie, à Paris, commis le 19 mars, a été revendiqué auprès de l'A.F.P. par un groupe baptisé *« Action révolutionnaire autonome »*. Un correspondant anonyme a affirmé qu'il visait à *« soutenir la lutte des habitants de Plogoff »* contre la construction d'une centrale nucléaire.



JUSTICE

EN SAVOIE

Un employeur est écroué pour trafic de main-d'œuvre

De notre correspondant

Grenoble. — Le propriétaire d'une scierie de Beaufort-sur-Doron (Savoie), M. Paul Julien, soixante-deux ans, a été inculpé et écroué, dimanche 16 mars, par le juge d'instruction d'Albertville, M. Jean-Pierre Bernard. On lui reproche d'avoir facilité le séjour en France de quatre travailleurs clandestins de nationalité turque, d'avoir utilisé des attestations et des certificats faisant état de faits matériellement inexacts. M. Julien et son épouse, qui a été laissée en liberté, ont d'autre part été inculpés pour fausse déclaration en vue d'obtenir des prestations de Sécurité sociales indues.

L'affaire a été découverte il y a quelques semaines, à la suite d'une enquête effectuée par les inspecteurs de la Sécurité sociale de la Savoie et par la gendarmerie. Le 26 décembre 1979, un ouvrier turc de dix-sept ans, M. Metin Curnaz, employé dans la scierie de M. Julien, avait eu une oreille arrachée et un traumatisme crânien. Transporté à l'hôpital d'Albertville par son patron, il fut inscrit sous le nom d'un de ses parents entré régulièrement en France il y a plusieurs années. Aussitôt après sa sortie de l'hôpital, le 31 janvier, le jeune homme fut licencié et renvoyé par avion en Turquie, via la Suisse, par les soins de M. Julien qui voulait éviter « tout ennui ». Les trois autres travailleurs clandestins subirent le même sort, mais ils demeurèrent à Beaufort où vivent onze familles turques depuis 1971. La préfecture devrait délivrer prochainement aux trois Turcs licenciés des cartes de séjour temporaires pour qu'ils puissent rester en France pendant la durée de l'instruction.

L'enquête a, d'autre part, permis de découvrir que dans la scierie, qui emploie treize salariés dont huit Turcs et cinq Français, M. Julien ne déclarait à la Sécurité sociale que 45 heures de travail hebdomadaire au lieu de 55 heures réellement effectuées. La Sécurité sociale estime à 120 000 francs le préjudice subi. — C. P.

● *Les cousins du président de la République contre « Minute » : audience le 26 mars.* — Les deux procès engagés contre *Minute* par MM. François et Jacques Giscard d'Estaing, cousins germains du président de la République, à propos d'un article paru le 7 novembre 1979 sur l'affaire des diamants, seront plaidés au fc.d le 26 mars devant la première chambre du tribunal de Paris.

● *Les cinq Bretons, originaires de Trégastel (Côtes-du-Nord),* qui avaient répandu, le mercredi 19 mars au matin, le contenu de six poubelles de mazout à proximité du palais de l'Elysée (*le Monde* du 20 mars) et déposé sur le trottoir six oiseaux, des fous de Bassan, aux ailes engluées de fuel, ont été remis en liberté après avoir été entendus par la police judiciaire. Ils ne seront pas déférés au parquet, mais une procédure contraventionnelle pourrait être engagée contre eux.

● *Les affaires corses.* — M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, est chargé, depuis mercredi 19 mars, des dossiers concernant des membres du mouvement anti-autonomiste Francia. Le 5 mars, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait dessaisi le juge d'instruction d'Ajaccio (*le Monde* du 7 mars). D'autre part, quelque cent cinquante personnes, parmi lesquelles M. Alain Krivine, se sont rassemblées, mercredi soir, près du ministère de la justice, à Paris, pour réclamer la libération des autonomistes corses encore détenus.

● *La radiation de l'ordre des avocats de Mᵉ Agnelet.* — La cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de confirmer la radiation à vie de l'ordre des avocats de Mᵉ Maurice Agnelet, l'ami de Mlle Agnès Le Roux, fille de l'ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée de Nice, disparue depuis le 30 octobre 1977.

UNICEF

Un entretien avec M. James Grant, le nouveau directeur général

(Suite de la première page.)

» Pour cette raison, nous avions mis au point un instrument d'analyse plus fine que nous avions intitulé « Physical quality of life index » (P.Q.L.I.) et qui comprend à la fois la mortalité infantile, l'espérance de vie et le degré d'alphabétisation. Cet indicateur est, par exemple, très bas pour le Gabon ou l'Arabie Saoudite, où le revenu par tête dépasse pourtant 2 000 dollars par an. En revanche, cet indicateur est très élevé à Sri-Lanka, où le revenu par tête est inférieur à 300 dollars ! Il est tout de même surprenant de constater que l'espérance de vie est la même à Sri-Lanka que dans la ville de Washington ! Il faut absolument développer les recherches sociales et économiques qui nous permettront de percer de tels mystères. Toujours est-il que nous savons à présent une chose : quels que soient le régime politique et l'idéologie de base d'un système, certains pays comme la Chine populaire, Taïwan, la République de Corée, Sri-Lanka, sont parvenus en quelques dizaines d'années à de spectaculaires résultats. Le Costa-Rica, la Jamaïque, Cuba, ont aussi réalisé beaucoup de progrès. Il faut absolument que nous comprenions pourquoi.

Aider le Cambodge

— *L'UNICEF doit faire face à des types de situation fort variés : guerres, catastrophes naturelles, pauvreté endémique. Pourtant, ses moyens ne sont pas illimités...*

— C'est vrai ; et c'est l'un des buts de mon voyage : trouver des fonds. Par exemple, nous tenons absolument à intervenir aussi massivement que possible dans les situations de violence. C'est pourquoi nous avons déjà dépensé 200 millions de dollars pour la population cambodgienne. Il nous faut trouver encore 300 millions d'ici à la fin de 1980 si l'on veut éviter que la catastrophe ne reprenne.

— *Vous rentrez du Cambodge. L'aide internationale vous a-t-elle semblé parvenir à la population ?*

— Oui, l'aide parvient à présent à destination. La meilleure preuve en est que l'apparence physique de la population s'est considérablement améliorée. Cette amélioration remonte à décembre à peu près. Elle a été d'autant plus nette que les autorités du pays ont décidé de laisser le riz à la disposition des paysans qui le cultivaient.

» Mais nous sommes à la merci d'une autre catastrophe : il y aura sûrement une nouvelle pénurie alimentaire au printemps, qui sera atténuée en avril et en mai par la maigre récolte de la saison sèche, tributaire de l'irrigation. Cette pénurie peut redevenir dramatique en été et à l'automne jusqu'à la principale récolte de riz de la saison des pluies, vers la fin de l'année. Pour éviter cette catastrophe, il faudra absolument que l'aide internationale parvienne, et massivement.

— *L'UNICEF recourt à bien d'autres formes d'action que la fourniture d'aides d'urgence. Il y a ce que vous appelez les « urgences silencieuses »...*

— La fourniture d'aides urgentes — forme d'intervention que nous n'entendons pas abandonner — a été la mission initiale de l'UNICEF qui a été créé après la seconde guerre mondiale pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre. Nous continuons bien sûr ce type d'action. Mais il y a aussi les urgences qui ne font aucun bruit : ce sont, par exemple, ces quinze millions de nourrissons qui meurent annuellement dans le tiers-monde. Treize millions d'entre eux au moins ne seraient pas morts s'ils étaient tout simplement nés ailleurs, dans le monde industrialisé. La moitié de ces enfants meurent des conséquences directes de la malnutrition. C'est l'équivalent d'Hiroshima : tous les trois jours, cent mille morts. S'il y avait un bombardement comme celui d'Hiroshima tous les trois jours, le monde serait en armes. Mais nous ne sommes pas en armes...

— *L'UNICEF a échappé, jusqu'à présent, à la sclérose qui menace ou qui frappe de nombreuses institutions internationales. Pensez-vous que ce danger soit définitivement écarté ?*

Bien sûr que non ! C'est un risque devant lequel nous devons tous rester vigilants, en permanence. Mais je pense que si l'UNICEF a su échapper à cette sclérose, ce n'est pas le fait du hasard. D'abord, l'UNICEF s'occupe des enfants, et ce n'est guère une matière qui se prête aux controverses idéologiques et à la paralysie qui peut en résulter. D'autre part, l'UNICEF a pour mission d'agir directement, sans l'intervention ou l'autorisation des Nations unies. Nous l'avons vu au Biafra, nous le voyons au Cambodge. Elle est la seule institution des Nations unies qui est en droit de faire travailler des nationaux dans leur propre pays. Enfin, l'UNICEF est très décentralisé. Tout ne se décide pas au siège de New-York !

— *Vous êtes américain. Vous succédez, à la tête de l'UNICEF, à un autre Américain. Les Etats-Unis ont montré qu'ils tenaient beaucoup à ce qu'un Américain demeure à la tête de l'institution. Ne pensez-vous pas que ce fait risque d'être mal compris dans le tiers-monde ?*

— Je suis américain, c'est un fait. Mais ce qui importe, me semble-t-il, ce sont les actions passées de quelqu'un, bien plus que sa nationalité. J'ai passé les trois quarts de ma vie hors des Etats-Unis, en Chine d'abord où je suis né, en Inde aussi. Je travaille depuis des années sur les problèmes du tiers-monde, et ma nomination a été approuvée par les instances dirigeantes de l'UNICEF. Je suis américain, certes, mais je ne suis pas un représentant du gouvernement des Etats-Unis.

— *Vous venez d'avoir, à Paris, des entretiens avec des responsables français, et notamment avec le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet. La contribution officielle de la France au financement de l'UNICEF est faible. Avez-vous reçu l'assurance qu'elle serait augmentée ?*

— La France a joué un rôle moteur dans le développement de l'UNICEF à ses débuts. Mais la contribution financière de la France n'est plus du tout à la mesure de sa participation passée et de son influence. Par exemple, du fait de l'inflation, la contribution française est inférieure de 35 % à ce qu'elle était en 1973. Chaque Français dépense pour l'UNICEF... 16 centimes par an, si l'on ne tient compte que des versements officiels. Heureusement, le comité français pour l'UNICEF (2) fait un remarquable travail et parvient à collecter, sous forme de fonds privés, quatre fois plus que ce que verse le gouvernement. De tous les pays industrialisés, seule l'Australie verse moins. La contribution la plus élevée provient des pays scandinaves, qui nous versent l'équivalent de 3 dollars par personne et par an, suivis par les Suisses et — de loin — par les Américains, les Anglais et les Allemands.

» M. François-Poncet ne m'a pas donné l'assurance que la contribution française serait relevée. Il m'a dit que nous en reparlerions lors de notre prochaine rencontre. Nous espérons que cette question sera reconsidérée... Le ministère de la coopération étudiera quant à lui des projets sur lesquels nous pourrions travailler en commun dès cette année.

» Mais j'ai surtout parlé, avec M. François-Poncet, du Cambodge et de l'importance de maintenir l'aide internationale dans les mois qui viennent.

Propos recueillis par CLAIRE BRISSET.

(2) 35, r. Félicien-David, 75016 Paris, tél. 524-60-00.

ÉDUCATION

Les mouvements de protestation dans l'éducation nationale

Le second degré prend le relais

L'opposition des enseignants à la politique éducative, et singulièrement aux fermetures de classes annoncées pour la rentrée prochaine, a connu, mercredi 19 mars, son premier temps fort de la semaine, avec la manifestation nationale des instituteurs à Paris. Le deuxième a lieu, ce jeudi 20 mars. L'action passe du premier au second degré, puisque ce sont les professeurs des collèges et des lycées qui sont appelés à la grève par cinq syndicats (1), ceux-là mêmes qui avaient, en décembre 1979, organisé une grève nationale dans le secondaire et une « marche sur Paris » (« le Monde » du 13 décembre 1979). Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-indépendant) ne participe pas, cette fois, nationalement au mouvement, mais seulement dans certaines académies, à Nancy-Metz notamment. A Paris, une manifestation était prévue, en fin de matinée, de la Nation à Richelieu-Drouot.

Comme en décembre, des sections départementales du SNI-P.E.G.C., au nombre de vingt-deux, dont vingt sont dirigées par la tendance Unité et Action (proche du parti communiste), qui détient aussi la majorité dans les deux syndicats de la FEN organisateurs de cette action du 20 mars, se joignent à la grève. Ainsi beaucoup d'écoles primaires sont elles affectées par le mouvement, d'autant que le SGEN-C.F.D.T. ne limite pas son mot d'ordre d'arrêt de travail au secondaire.

Dans les écoles de Paris et de la région parisienne, la grève sporadique et l'occupation par des parents continuent. A Argenteuil (Val-d'Oise) par exemple, depuis le 10 mars, le nombre d'instituteurs grévistes oscille de cent seize à deux cent cinquante le 18 mars, après avoir atteint le chiffre de trois cent soixante le 14 mars.

Tandis que des surveillants et des conseillers d'éducation, qui ont commencé une grève lundi 17 mars, l'ont poursuivie depuis le début de la semaine et sont présents dans le mouvement ce 20 mars, de même que des profeseurs d'écoles normales, les enseignants et personnels de l'enseignement privé sont appelés par les syndicats C.F.D.T., C.F.T.C., autonome, C.G.T. et C.G.C. à la grève, le vendredi 21 mars. Ils demandent « que le gouvernement tienne les promesses faites aux maitres par la loi Guermeur » et, notamment, la parité avec le secteur public sur les retraites et les promotions. L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) apporte son « total soutien » aux enseignants dans ces revendications, mais regrette la forme d'action choisie, la grève étant « toujours source de perturbation de la vie scolaire au préjudice des enfants ».

La manifestation nationale organisée à Paris par le SNI-P.E.G.C. le 19 mars a rassemblé 50 000 personnes (nos dernières éditions datées 20 mars). Le cortège a défilé entre 11 heures et 15 heures, de la Bastille au Louvre, sans incident notable. A aucun moment les forces de l'ordre n'ont été visibles. En tête de la manifestation, autour de M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., et de M. Alfred Sorel, leader de la tendance Unité et Action, avaient pris place une dizaine de parlementaires socialistes (MM. Louis Mexandeau, Laurent Fabius, Paul Quilès, députés) et communistes (M. Jacques Brunhes, député; Mmes Danielle Bidard et Hélène Luc, M. Raymond Dumont, sénateurs), M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., des conseillers municipaux de Paris, socialistes et communistes.

Le SNI-P.E.G.C. réunit son conseil national ce jeudi 20 mars pour décider de la poursuite éventuelle du mouvement. Si le principe d'une journée de grève avec la FEN n'était pas exclu par M. Guy Georges « après Pâques, pour demander un collectif budgétaire quand le Parlement sera en session », la direction du SNI ne paraît pas disposée à accepter la demande de la minorité Unité et Action qui préconise « une action nationale en mars, et jusqu'à satisfaction », et encore moins celle des comités de grève qui réclament la « grève générale dans l'éducation ». Jeudi matin, à Europe 1, M. Beullac a déclaré qu'« il n'y aura pas de collectif budgétaire », qu'il n'y aura pas d'« argent supplémentaire » pour l'éducation.

(1) Deux syndicats de la FEN (le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat de l'éducation physique (SNEP), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), le Syndicat général de l'enseignement technique et professionnel (SNETP-C.G.T.) et le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant).

Cinquante mille instituteurs ont manifesté à Paris

« Un jour, c'est un peu juste ! »

La manifestation du 19 mars ne fut pas tout à fait comme les autres : marquée par la juxtaposition, le mélange parfois de ce côté exubérant, enjoué, que les deux défilés parisiens d'enseignants ont connu depuis le 4 mars, et de l'aspect plus grave, plus retenu, moins « amateur » que l'appareil du SNI-P.E.G.C. sait donner à ses démonstrations de masse.

Ballons, pancartes coloriées, gibus de carton et visages maquillés, « *pour que ce soit un peu moins triste de manifester pour obtenir vingt-cinq élèves par classe* », regrette une jeune institutrice. Et des chansons. L'inévitable répertoire révolutionnaire. Mais aussi le folklore basque ou occitan ; ou bien : « *Il était un petit ministre qui n'avait jamais navigué, ohé, ohé.* » Et le miaulement d'une cabrette de l'Aveyron. Quelques enfants sont là. « *Ils ont raison de faire grève*, affirme Edith, huit ans et demi, *parce qu'il ne faut pas qu'on supprime les enfants.* » Reprise par sa mère, elle rectifie : « *Je veux dire les classes...* »

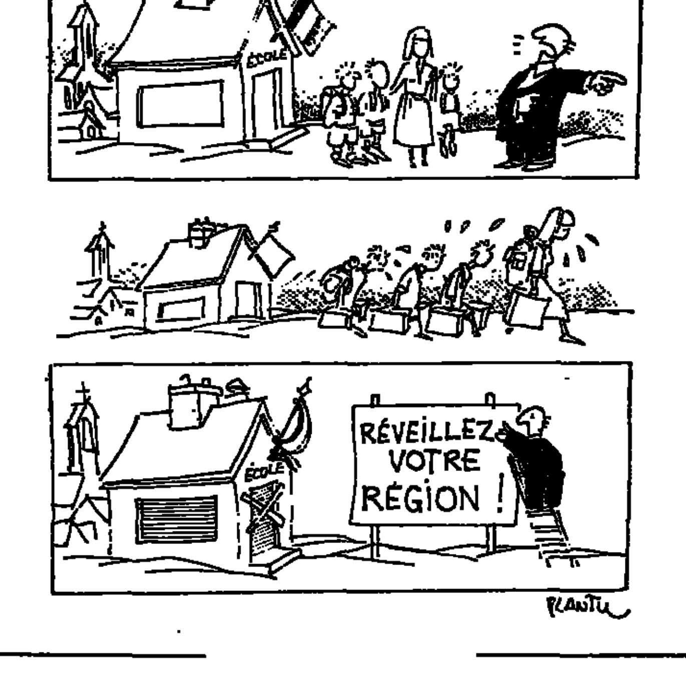
Voilà pour la jeunesse et la gaieté. C'est encore plus net au sein du groupe des grévistes, parisiens en majorité, que sont venus côtoyer des provinciaux : ils sont quelque mille huit cents derrière la bannière des comités de grève. L'extrême gauche domine ici. Mais il y a aussi des « non syndiqués », quelques militants du SGEN, d'autres du SNI-Unité et action, et même du SNI de la tendance majoritaire qui comprennent mal que la direction de leur Syndicat ne développe pas le mouvement, et des parents. Ce groupe des comités de grève a tenté au départ de prendre la tête du cortège, comme il essaiera, lors de la dislocation, d'entrainer tout le monde vers le ministère de l'éducation. Sans y parvenir : on ne détourne pas facilement l'état-major et le service d'ordre du SNI, rompu à ce genre d'exercice.

Il est vrai que, cette fois, il y a foule. Le chiffre de dix mille manifestants il y a un an, « *contre le redéploiement* » — déjà — (*le Monde* du 16 mars 1979), est quintuplé, sans que le ciel complice de mercredi suffise à tout expliquer. Alors, les comités de grève défileront de la Bastille au Louvre, entre les deux Pyrénées : derrière les Atlantiques, devant les Orientales. « *Ces types me remplissent de tristesse* », confiera le directeur d'une école de province.

Tous les manifestants pourtant, les mille cent envoyés du Pas-de-Calais, aussi bien que les cent cinq de l'Indre-et-Loire, partagent le même sentiment, que cet instituteur d'un village de la campagne paloise fait sonner à sa façon : « *Nous, les instits, on ne peut pas rester dans nos terriers et laisser le gouvernement faire n'importe quoi.* »

Aussi quelque nervosité marquera-t-elle la dislocation du cortège, face au ministère des finances. La direction du syndicat veut en rester là pour aujourd'hui. Et demain. Elle n'a guère envie que le mouvement lui échappe dans l'« anarchie ». Parce que les dirigeants d'un syndicat important n'aiment pas ça ; et parce que le SNI ne veut pas prendre le risque de compromettre, par une épreuve de force avec le ministre de l'éducation, la revalorisation du salaire des instituteurs, qu'il espère obtenir le mois prochain. Les comités de grève réclament un appel à la grève générale, illimitée, même si elle est reconduite chaque jour. Les militants d'Unité et Action souhaitent une action « *nationale* » et « *répétitive* », même s'il ne s'agit pas uniquement de grève. L'un d'eux constate, en retournant vers son département du Nord : « *Un jour, tout de même, c'est un peu juste !* »

N. B. et C. V.



De déroute en déroute...

« C'est la déroute de ceux qui essaient de truquer les chiffres depuis des semaines... », a proclamé M. Christian Beullac mardi 18 mars sur Antenne 2. Réfutant les chiffres que *le Monde* venait de publier (*« encore ce soir, un journal... »*), le ministre de l'éducation a donné la leçon. Il a fait ses additions et ses soustractions au tableau noir : 390 transferts de postes d'instituteurs vers le second degré, plus 340 postes d'instituteurs qui sont en formation pour s'occuper d'enfants en difficulté et qui reviendront donc dans le primaire. Voilà les 730 suppressions prévues au budget. Comme certains départements sont en expansion démographique, 270 postes seront récupérés ailleurs pour être reversés dans ces départements. Faites le compte : *« Les moyens restent les mêmes. »*

Pourquoi parler de truquages ?

Les moyens restent les mêmes pour *« le système éducatif dans son ensemble »*, comme l'a précisé M. Beullac le lendemain matin à France-Inter. Mais il reste que, d'une part, il faudra bien de mille classes dégager l'instituteur, même si l'on remet une partie de ces instituteurs dans d'autres classes. Que, d'autre part, le solde sera pour la première fois négatif dans le primaire. Et que, enfin, la citation du directeur des écoles n'a pas été inventée, le document où elle figure n'étant d'ailleurs pas récusé par le ministre.

Cette anicroche en rappelle une autre. Voulant réfuter les chiffres cités dans *le Monde* du 12 mars, selon lesquels le nombre moyen d'élèves par classes s'est élevé de 24 en 1975-1976 à 24,2 en 1978-1979 dans les classes élémentaires et de 27,8 en 1976-1977 à 28,2 l'an dernier dans les divisions de lycées, le ministère a publié un document tendant à prouver que tout allait de mieux en mieux. Il n'a oublié qu'une chose : les chiffres que nous citions émanaient de ses propres services. Alors, pourquoi parler de truquages et lancer des anathèmes ?

Au début de son intervention sur Antenne 2, M. Beullac avait évoqué des *« professionnels de l'agitation »*, invitant, pour justifier son propos, les téléspectateurs à lire *Rouge*, *Libération* et *le Quotidien du peuple*. Quel hommage ! Quelle puissance reconnue aux gazetiers de ces trois journaux qui parviendraient, par leur seul savoir-faire en matière d'agitation, à déclencher des grèves d'enseignants dans quarante départements et à rassembler cinquante mille instituteurs dans la rue !

La déroute ? Quelle déroute ? Et de qui ? — C. V.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la grève des étudiants en éducation physique à Nice (*le Monde* du 18 mars), nous avons attribué par erreur à M. Azzano, président de l'université de Nice, des propos tenus en fait par des enseignants de la section d'éducation physique. Il s'agissait de la dénonciation de l'« *incohérence* » de la politique dont ils sont victimes et de la démonstration qui suivait.

MÉDECINE

Un débat du Comité national de l'enfance

Les enfants trop petits

Sur quels critères se fonde-t-on pour affirmer qu'un enfant, ou qu'un adolescent, est trop petit ? Ou qu'il ne grandit pas selon le rythme souhaité ?

Pour les familles, que le souci de la croissance conduit si fréquemment à solliciter un pédiatre, c'est le type morphologique secrété par le préjugé social qui sert de référence, de norme, ou plutôt d'idéal. L'homme se doit d'être de grande taille, bien que cette caractéristique n'apporte aucun avantage et que l'espérance de vie soit meilleure chez les plus petits...

Il importe, dans ce but, que l'enfant grandisse le plus vite possible, et tout ralentissement du rythme de croissance, même conforme à la nature des choses, inquiète les parents. Ils viennent alors quémander au pédiatre quelque drogue ou hormone miracle qui conduirait leur rejeton au gabarit rêvé...

Ce souci est si fréquent que le Comité national de l'enfance (1), *que dirige le docteur Henri Dirlart, avait consacré son débat annuel au thème de « L'enfant trop petit » et avait réuni, à cette fin, sous la présidence du professeur Pierre Royer, certains des meilleurs spécialistes des problèmes de croissance.*

La croissance d'un enfant n'est qu'une part de ce processus infiniment complexe, le développement, qui conduit du germe initial à l'adulte physiquement et intellectuellement accompli. Elle est soumise à des facteurs intrinsèques, d'une part, et d'environnement, de l'autre. L'importance de la croissance staturale tient à des déterminismes génétiques (les enfants de parents de petite taille seront rarement très grands) et hormonaux : plusieurs hormones, dont le déficit peut expliquer certains nanismes importants, régissent le développement de la taille.

Trois facteurs liés à l'environnement jouent un rôle positif aussi bien sur la vitesse de la croissance que sur la taille définitive : la qualité et la quantité de l'alimentation, le niveau socio-économique des parents et la qualité affective des relations humaines. Les curieuses observations de ce que l'on a nommé les « nanismes de frustrations », chez des enfants qui ne grandissent qu'à l'écart d'un milieu familial où ils se sentent rejetés, incitent à penser, dit le professeur Royer, que *« l'amour maternel est l'une des hormones de croissance »* (*le Monde* du 4 juillet 1979).

Ce n'est certes pas la seule, et les nanismes dus à un défaut d'hormone hypophysaire, thyroïdienne, ou à un excès de cortisol, sont à présent bien connus et accessibles aux thérapeutiques de substitution.

Tout comme certaines anomalies héréditaires du cartilage ou du squelette (les achondroplasies), ces nanismes vrais sont rares, beaucoup plus rares que les événements très nombreux qui peuvent provoquer des retards staturaux dus à un ralentissement de la vitesse de croissance.

Cette vitesse n'est pas régulière, a rappelé le professeur Raphael Rappaport (Paris). L'enfant grandit très rapidement de zéro à trois ans ; puis sa croissance connaît une évolution régulière — mais beaucoup moins rapide — de trois à onze ans. A cette époque, celle de la puberté, se produit une accélération considérable, un véritable « pic de croissance » qui s'affaisse ensuite insensiblement jusqu'à l'âge adulte.

La cinétique de la croissance a un grand intérêt pour le pédiatre. Divers incidents et de multiples maladies nutritionnelles, digestives, maladies des reins, rhumatismes, infections au long cours, troubles du métabolisme (diabète) peuvent induire un ralentissement, une « inertie » de la cinétique de croissance, dont on peut observer le rattrapage sous la forme d'une frappante accélération, après un traitement adéquat de la pathologie en cause.

Dans ce cas, et comme l'a souligné le professeur Jean-Claude Job (Paris), c'est en traitant la maladie causale que l'on peut améliorer la croissance, et la taille adulte sera d'autant meilleure que ce traitement aura été précoce.

En comparant la taille d'un enfant et la rapidité de son évolution à un ensemble de données moyennes rassemblées pour une population importante, l'on peut mesurer l'écart éventuel de cette croissance ou de sa cinétique par rapport à une médiane (2).

L'examen, par la radiographie de la main et du poignet, du degré de maturation des os permet de situer le degré d'évolution atteint par la croissance chez un enfant donné, et de prédire, avec une précision appréciable, la taille définitive.

On ne peut que s'étonner, soulignait le professeur Royer, de voir qu'à l'ère de la biologie la plus complexe et la plus précise l'évaluation du développement d'un enfant se fait par le recours à un graphique, à un mètre et à des clichés des os de la main... Or, il est fort important de dépister très vite un retard réel de croissance, car il est d'autant plus accessible à la thérapeutique qu'il est soigné précocément. Et aussi parce qu'il est souvent le signe d'une pathologie sous-jacente, qu'il importe de déceler.

Encore faut-il qu'il y ait réellement une anomalie, et non simplement l'expression d'un souci parental... 90 % des enfants que les parents conduisent à un pédiatre parce qu'ils les jugent trop petits sont normaux, a rappelé le professeur Michel Pierson (Nancy), et il serait absurde de compromettre un potentiel de croissance harmonieux par des traitements intempestifs autant qu'inopérants...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Comité national de l'enfance, 51, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

(2) Le docteur Michel Sempé, maître de recherche à l'INSERM, vient de réaliser un précis d'auxologie où, après avoir analysé plus de cent soixante-dix mille données, il établit une étude chiffrée, dynamique, de la croissance chez l'homme et de sa cinétique (*Auxologie, méthode et séquences*, 46, rue Albert, 75640 Paris Cedex 13, 205 pages. Diffusé gratuitement par Théraplix pour les pédiatres).

UN COLLOQUE SUR LE DISPOSITIF ANTIRABIQUE

Les mesures de protection de l'homme illustrent leur efficacité en Europe

De notre correspondant

Lyon. — Quarante et un spécialistes mondiaux de la rage viennent de se réunir, sur l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Office international des épizooties, à l'Institut Pasteur de Lyon, pour examiner les questions relatives à la prévention et à la surveillance de la rage. Cette maladie est présente sur tous les continents, hormis l'Océanie. Les travaux réalisés par les chercheurs de onze pays devraient permettre de mettre à jour un « guide » établi en 1973 à l'usage des gouvernements et des responsables sanitaires de tous les Etats.

La rage progresse. Dans tous les pays européens — à l'exception de la Grande-Bretagne, qui prend des mesures de protection très rigoureuses — le vecteur de propagation est le renard. Dans le reste du monde, c'est le chien ; les risques de contamination en sont sensiblement aggravés pour l'homme. En Amérique du Sud, un autre porteur animal plus surprenant contribue à la contamination des troupeaux domestiques : le vampire, une espèce de chauve-souris.

A partir de ce constat, les chercheurs réunis à Lyon ont tenté de fixer un dénominateur commun pour lutter contre les méfaits de cette maladie animale qui se transmet à l'homme d'autant plus facilement que les conditions d'hygiène et de surveillance sont mauvaises. Et comme vaccins et sérums — aussi bien pour les animaux domestiques que pour l'homme — restent chers, les pays en voie de développement sont et resteront longtemps encore beaucoup plus menacés.

Les scientifiques ont — malgré la persistance de la maladie — enregistré des progrès dans trois directions : une meilleure connaissance écologique ; des mesures et des méthodes de lutte plus efficaces dans les zones contaminées ; une protection de l'homme plus appropriée. Si l'on ajoute à ce triple constat la diminution du risque liée aux vaccinations — et dans ce domaine le progrès est attribué à l'amélioration des techniques de préparation et de production des vaccins, — on peut prévoir la consolidation des « *barrages* » pour éviter la transmission du virus rabique à l'homme.

Mais cette épidémie devrait faire longtemps encore des ravages chez l'animal. Le renard européen, « roi des forêts » après la quasi-disparition de prédateurs naturels (loups, ours et lynx), en l'absence de « concurrents alimentaires » (rapaces diurnes et nocturnes), continuera à payer un lourd tribut à un virus qui tue chaque année la moitié de la population vulpine des forêts européennes touchées.

L'homme, lui, doit trouver le juste milieu entre la peur et la désinvolture. « *La maladie ne tue plus en Europe*, précise le docteur Louis Léry, directeur du centre antirabique de l'Institut Pasteur de Lyon. *Pourtant nous devons rester très vigilants face à l'extension, lente mais continue, des zones touchées. Le front de la rage, qui a touché la France en 1968, se situe aujourd'hui au nord de la frontière de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire et a atteint en diagonale l'Ain et le nord de l'Isère.* »

CLAUDE RÉGENT.



Le Monde DES LIVRES

Vladimir Volkoff et le mythe de Caïn

● *Le premier volet des* **Humeurs de la mer** *ne fait pas oublier* **le Retournement.**

EN septembre dernier, *le Retournement*, de Vladimir Volkoff, captait l'attention de la critique et du public. Sans innover dans la forme, il illustrait brillamment le retour au romanesque — aventures et débats d'idées — qui semble actuellement tenter le roman. Greffée sur une histoire d'espionnage, la claudélienne conversion d'un agent soviétique donnait lieu à un affrontement de fière allure entre deux Russies, la blanche et la rouge, entre deux religions, le communisme et le christianisme orthodoxe. Ces thèmes graves se développaient dans une sorte de jeu où s'inversaient toutes les données : le monstre devenait martyre, la partie légèrement engagée s'achevait sur une mise à mort, le passage d'une foi à l'autre s'opérait dans une savoureuse ironie.

Le Retournement, qui avait non pas révélé un total inconnu mais mis en lumière un écrivain qui avait déjà publié sous son nom ou sous un pseudonyme plusieurs romans, nous avait été offert comme le prélude à une œuvre antérieure d'une tout autre dimension, une tétralogie, *les Humeurs de la mer*. *Olduvaï* est le premier mouvement de cette symphonie. On l'attendait. Il surprend, retient, époustoufle, lasse et, finalement désappointe le lecteur, qu'il a laissé froid.


Dessin de J.-P. CAGNAT d'après LE TINTORET

L'auteur n'a certes pas joué la facilité. Au cœur d'*Olduvaï* s'inscrit une pièce de théâtre en pentamètres iambiques, s'il vous plaît, dont le texte se faufile par fragments à travers un roman qui porte à la fois le commentaire de la pièce, le récit minutieux de sa mise en scène, de répétition en répétition jusqu'à sa représentation finale, et les relations ambiguës et fluctuantes qui se tissent entre les acteurs. Deux plans donc : l'histoire — intellectuelle — d'une création et celle — vivante — d'une petite communauté comme en fait naître le théâtre.

La pièce, en deux parties, se passe au dix-huitième siècle. Dans un duché d'Angleterre, on voit d'abord s'opposer deux jeunes gens, frères, au nom symbolique, et Montbrun, le sombre, tuer Montrose, l'aimable, pour des raisons à la fois sentimentales (il aime la même femme que son frère et la lui cède) et idéologiques (l'un dit oui à la vie, dont il chante la louange, et l'autre, voué à l'imprécation, lui dit non). Après son meurtre, Montbrun a été condamné à l'exil. Nous le retrouvons trente ans plus tard gouverneur de la colonie qu'il a fondée au Nouveau Monde et qu'il sauve d'une révolte d'Indiens matée avec vigueur par l'exécution du chef rebelle.

Le roman, lui, se déroule de nos jours aux Etats-Unis, sans que ce pays soit jamais nommé. Arnim, le héros, est un Français de vingt-deux ans, bâtard, qui débarque là-bas pour y chercher son père inconnu. Assistant à l'université, il est happé par un groupe d'émigrés comme lui, truffé de quelques indigènes et qui fait du théâtre d'amateur. Sous la houlette d'un puissant et inquiétant meneur de jeu, Frank Bloch ou Blok, le groupe s'apprête à monter *Olduvaï*. C'est aussi le titre de la pièce. Dans la ville imaginaire où l'action se situe et qui porte maintes traces de la civilisation américaine, des émeutes raciales se produisent, auxquelles Arnim, par idéalisme, se trouvera mêlé. En tant que personnage de la pièce, Arnim va passer du rôle de Montrose à celui du Montbrun, ce qui change son regard sur la vie. En tant que personnage du roman, il va passer d'un père à l'autre, se trompant à deux reprises dans sa quête et finira par découvrir qu'il est le fils d'un mort donné comme l'auteur de la pièce.

A quoi mènent ces deux intrigues emboîtées, l'une simpliste avec ses archétypes, l'autre compliquée à plaisir, ces deux époques superposées, ces deux scènes parallèles où se dévident des discours différents, celui, noble et rythmé, qui parodie la tragi-comédie classique et celui, prosaïque, qui donne, à travers le whisky, l'automobile, le sexe, les gestes quotidiens, l'image opaque du réel ? A quoi mènent ces personnages qui se reflètent ou se déforment dans les rôles qu'ils tiennent ? L'auteur paraît se complaire à une construction sophistiquée où s'empilent des symboles, s'agencent des symétries, se répondent des échos, s'organisent jusque dans les détails des « mises en abyme » répétées.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

La revanche de Jodelle

● *Quatre siècles plus tard, un divertissement raté se transforme en apothéose.*

GRACE à Florence Delay, voici Jodelle vengé. Septième roue de la Pléiade (allez donc citer les six autres !), l'infortuné poète n'a droit qu'à quelques lignes dans les dictionnaires et manuels qui reconnaissent à sa *Cléopâtre* le mérite d'annoncer la tragédie classique. La belle gloire que de jouer les aboyeurs, saluant l'entrée des invités de marque ! Enfin, après quatre siècles d'humiliation, un roman lui rend la parole. Il ne s'agit pas d'un roman historique mais plutôt de la remise en liberté provisoire d'un condamné à l'oubli, d'une occasion de se racheter aux yeux de la postérité, ou de lui demander des comptes.

Jodelle le sait, il devait réussir. Il avait à peine vingt ans que Ronsard l'accueillait dans sa brigade, l'immortalité semblait à portée de la main. Et soudain, c'est le désastre, le coup fatal, la carrière brisée dans l'œuf. Que s'est-il passé ? Florence Delay a mené l'enquête au cœur de la Renaissance, sa seconde patrie (ou peut-être la première). Sous le titre *l'Insuccès de la fête*, les événements se déroulent au ralenti, resserrant leurs nœuds autour de la victime, dont la conduite d'échec ravirait les psychanalystes.

A-t-on idée de monter en quatre jours un spectacle susceptible de plaire au roi, à son ministre et à Monseigneur de Guise ? Pourquoi, lorsqu'on est capable d'écrire en une nuit cinq cents vers latins, ne pas se contenter de rédiger un éloge de circonstance ? Le prévôt de Paris a donné la consigne : « *Endormez l'opposition, exaltez la beauté, l'amitié, la jeunesse.* » Sa Majesté n'aspire-t-elle pas à la réconciliation générale ? Mais Jodelle l'irrécupérable choisit les risques de l'improvisation. Il convoque des chèvres, des canaris, importe un sauvage du Nouveau Monde, constelle les murs de l'Hôtel de Ville de sigles et de devises : R.I. pour le roi, P.C. pour la prise de Calais, incite à se déshabiller les dames qui lui servent de figurantes. En bref, « *conscient de son inaptitude à séduire, il opte pour la terreur et l'éblouissement* ».

Il n'obtiendra ni l'une ni l'autre. Ses intentions, inventions, ballades, mascarades, se fondent dans un chaos dont n'émergent que quelques défis qui l'enverraient aux galères si les Grands en devinaient le sens. Heureusement pour lui, les princes baillent ou se gaussent devant cette formidable maladresse. Les gags se multiplient, les chèvres dévorent le lierre du décor, les musiciens étouffent à l'intérieur d'un pâté, une nef de bois, trop volumineuse pour la scène, échoue parmi les spectateurs, et le sauvage allume sa pipe à la barbe du souverain. Il y a de quoi pleurer. Jodelle n'y manque pas.

Mais nous rions, nous, lecteurs, gagnés par l'allégresse de cette catastrophe. Et nous saluons d'un clin d'œil les nombreuses coïncidences qui relient les intrigues d'hier aux rivalités d'aujourd'hui. N'était la langue dont la richesse nous éblouit, on se croirait à Beaubourg, un soir de happening. Peut-être avons-nous tort de rire. Si burlesque soit-il, le calvaire de Jodelle exprime une malédiction, celle de l'artiste contraint, d'un siècle à l'autre, à divertir le public, sous peine de crever de faim.

Sous la bannière de Jodelle se rangent les éternels marginaux, ceux qui rêvent à haute voix, qui créent hors des sentiers battus, qui choquent, irritent, scandalisent. Florence Delay leur a offert une « seconde chance » et cette fois, miracle, ils nous communiquent leur fureur, nous imposent leur génie. Leurs défaites passées tournent à l'apothéose et lorsque le rideau tombe, qui oserait nier que la fête a eu lieu ?

GABRIELLE ROLIN.

★ L'INSUCCES DE LA FETE, de Florence Delay, Gallimard, 218 p. Environ 42 F.

Le P.C.F., de la «drôle de guerre» à la libération

● *Quand la route de l'histoire était sinueuse.*

PENDANT longtemps, une période de l'histoire a été taboue dans les publications officielles du P.C.F. : celle de la guerre, et plus particulièrement les années 39-41. A l'extérieur, on n'en parlait guère, sauf à l'occasion de polémiques, parfois violentes. Puis, le temps a passé, des recueils de souvenirs ont été publiés, des collections entières de journaux clandestins reproduites ; études de détail et livres de synthèse se sont multipliés. Et voici qu'un gros ouvrage vient de sortir des presses, qui entend, en quelque sorte, faire le point de la question.

L'auteur, Stéphane Courtois, possédait dès le départ trois atouts importants. Le premier était tout simplement son âge : né en 1947, il n'avait ni à conjurer les fantômes de sa jeunesse, ni à régler des comptes avec son propre passé. Il pouvait jeter un regard clair et froid sur des événements qu'il n'avait point vécus.

Le second, c'était qu'il pouvait désormais disposer d'une documentation riche et accessible. Ajoutons que S. Courtois, dès le début, s'est rappelé que le P.C.F. en 1939 était... la S.F.I.C., la Section française de l'Internationale communiste, aux directives de laquelle (en dernière analyse les directives de Staline) il devait se soumettre. Aussi a-t-il eu recours, le cas échéant, aux publications de cette institution (en anglais et en allemand).

Troisième atout, enfin, sa formation d'historien, avec son expérience de la critique des textes et des témoignages. S. Courtois a rencontré, en effet, nombre d'anciens témoins et acteurs de ces années : Charles Tillon, Jean Chaintron, Pierre Delon, André Tollet, etc.

C'est dire qu'on est en présence d'un ouvrage solide, intéressant, souvent passionnant. A quoi contribuent encore une aptitude particulière de l'auteur à « décoder » la langue, parfois si particulière, des textes communistes, et une adresse, souvent remarquable, à s'orienter dans les méandres d'une époque compliquée, par exemple lorsqu'il reconstitue l'histoire embrouillée du concept de Front national, repris et popularisé à des moments différents par la direction du parti, ou lorsqu'il démêle l'écheveau compliqué des relations changeantes du P.C.F. avec de Gaulle et avec les autres organisations de la Résistance. A croire, parfois, que pendant tout ce travail, le jeune historien était assisté de fées avisées et savantes — plus prosaïquement d'aînés qui avaient bien connu, de l'intérieur, le drame de ces cinq années...

Ce livre ne suscite-t-il aucune objection, ne plonge-t-il jamais le lecteur dans la perplexité ? Si, bien sûr.

D'aucuns, par exemple, trouveront que l'exégèse des textes tient trop de place. L'histoire d'un parti ne se ramène pas à une succession d'articles reflétant les variations de « la ligne ». D'autant qu'il convient de ne pas oublier l'importance toute relative d'écrits clandestins : combien de militants ont pu suivre, numéro après numéro, l'*Humanité*, la *Vie du Parti*, la *Vie ouvrière* ? Pour ne pas parler des millions de Français qui, pendant les quatre années d'occupation, n'ont jamais eu en main le moindre tract ou journal clandestin. Bref, la parole ici est trop souvent substituée à l'acte.

RENÉ L'HERMITTE.

(Lire la suite page 24.)

«LE SCRIBE», de Régis Debray

A genoux

REGIS DEBRAY avait publié *le Pouvoir intellectuel* chez Ramsay, l'éditeur indépendant, et orienté à gauche, de son ami Gilles Perrault. Il donne son nouvel essai à Grasset, filiale du groupe Hachette et fief des nouveaux philosophes, dont on le croyait ennemi juré. Il aurait obtenu un bon contrat. Si j'apporte ces précisions, contre mon habitude et mon goût, c'est qu'en matérialiste conséquent l'auteur invite lui-même, dans la partie la plus convaincante du *Scribe*, à ne pas masquer, au nom d'on ne sait quelle discrétion bourgeoise, les conditions concrètes de toute production intellectuelle.

J'ajoute que je ne suis pas choqué. Conséquence de la règle libérale du plus offrant, et preuve de pluralisme, ce regroupement sous le même toit de Debray et de B.-H. Lévy n'est déroutant qu'au premier abord. Il souligne des parentés que la postérité accusera, parce qu'elle tiennent à notre esprit national et à une génération. Dans leur souci, très français et post-1968, de troquer le statut obscur d'universitaire pour celui d'écrivain, le matérialiste ronchon et l'enjôleur monothéiste ont en commun de faire passer, en héritiers plus ou moins consentants de Malraux, leurs humeurs du moment et le rendu littéraire avant le sérieux philosophique.

Comme *le Testament de Dieu*, dont la hantise de fonder sur la Bible la résistance à la barbarie s'accommodait d'une érudition hâtive, et la faisait oublier, le vaste essai à froid que se veut *le Scribe* glisse sans cesse à des polémiques circonstancielles, qui en font finalement le prix.

LE propos proclamé excède de loin ces bouffées pamphlétaires. En marge de son *Traité de médiologie*, à paraître en deux volumes, et d'une *Critique de la déraison théorique*, annoncée incidemment en note, Debray se propose de mettre ici en place une « batterie de concepts » balayant à la fois la « généalogie » des intellectuels, des aèdes à nos jours, la genèse du politique en général (c'est le sous-titre du livre), une théorie de l'Etat, et une explication du sacré : rien de moins. Thèse centrale, en résumé : le commis aux idées et aux écritures est plus que le complice du *Prince* selon Machiavel, il est la condition et la légitimité du pouvoir, un Etat à lui tout seul. Plus qu'accroupi, *le Scribe* est congénitalement à genoux !

par Bertrand Poirot-Delpech

On attend cette démonstration marxiste de la dépendance invincible de l'intellectuel avec d'autant plus d'intérêt que Marx l'a éludée. Comme le rappelle excellement Debray, l'auteur du *Capital* ne se pose nulle part la question des faiseurs d'*ismes*, et partant du marxisme. Contrairement aux romanciers comme Balzac ou Flaubert, il ne distingue pas la moindre sous-classe de clercs dans les révolutions du dix-neuvième siècle.

Ce n'est pas un oubli de sa part. L'homme de pensée et de communication n'a pas sa place dans son système. Même révolutionnaire, il n'a pas lieu d'être. Le mouvement d'émancipation des exploités sécrétera ses théories et leur diffusion, par en bas, sans chefs. Si l'inverse s'est produit, c'est que Marx, avec la foi simpliste du temps des Lumières dans la force du « vrai », a négligé ni plus ni moins la théorie matérialiste de sa théorie matérialiste...

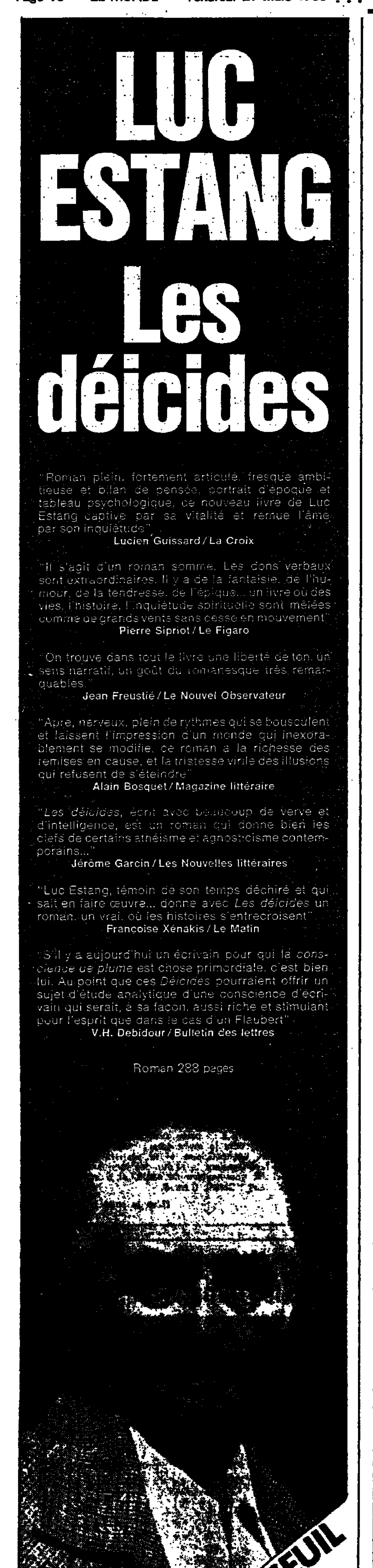
LA lacune est partiellement comblée par les allusions zigzagantes de Debray aux fins politiques de l'écriture, lors de sa naissance en Mésopotamie et sous Philippe le Bel, à l'organisation de l'Eglise et à son décalque par l'Université napoléonienne, à la langue comme élément, et masque, des stratégies impérialistes.

Mais, dès l'évocation des premiers glyphes humains, l'auteur glisse une allusion au goût de... Kissinger pour les starlettes. L'école d'Uriage l'occupe plus que celle de Charlemagne, et *l'Express* de Françoise Giroud plus que l'*Encyclopédie* de Diderot. Impossible de nier que le beau projet de construction conceptuelle remontant au déluge a cédé à l'impatience de régler son compte à l'intelligentsia d'aujourd'hui. Déjà, *le Pouvoir intellectuel* dérapait du traité universitaire vers le mouvement d'humeur ombrageux ; d'où la réputation faite à l'auteur, avec malice mais non sans prétexte, de spécialiste et d'ennemi des médias.

La généalogie envisagée commence, en fait, au début de notre siècle, avec l'apparition du mot « intellectuel ». Debray relit, pour l'essentiel, les trois textes de base sur la question : *les Méfaits des intellectuels*, de Berth (1914) ; *la Trahison des clercs*, de Benda (1927) ; et *les Princes des nuées*, de Maurras (1933). Il en tire la conclusion que le rêve péguyste d'un parti de l'intelligence « chimiquement pur » est une utopie. L'avant-guerre et la guerre l'ont tristement prouvé.

Des trente-cinq dernières années, il ressort, selon lui, que la « technologie du faire-croire » produit de l'incroyance, et un nihilisme qui mettrait l'Occident à la merci de la moindre poussée extérieure. Mais notre prétention à dominer en proférant l'Universel, liée à notre centralisation administrative et où le contestataire a sa place assignée, n'aurait pas fléchi. Après de Gaulle, dont le rayonnement rendait facultatifs les relais d'opinion, l'agnosticisme et la sécheresse comptable d'après 1968 favoriseraient le retour des fournisseurs d'idées générales, vieille gourmandise nationale, et d'oracles. Après Sartre et Foucault : Clavel, Garaudy.

(Lire la suite page 20.)



la vie littéraire

« Les Révolutionnaires »

Le Seuil vient de republier, en édition brochée, les cinq romans de Victor Serge qu'il avait réunis en 1967 dans un seul volume relié, sous le titre *les Révolutionnaires : les Hommes dans la prison, Naissance de notre force, Ville conquise, S'il est minuit dans le siècle* et *l'Affaire Toulaev*.

Ces cinq romans du grand écrivain français d'origine russe, rallié à la révolution d'Octobre et déporté ensuite par Staline en Sibérie jusqu'à ce que la pression intellectuelle internationale le fasse libérer en 1936, attestent par leur dates, de 1927 à 1942, que les goulags ne remontent pas seulement à l'après-guerre et que la contestation, à l'intérieur du système bolchevique, n'a pas commencé avec la dissidence.

On trouvera, dans ce livre, la belle préface de Panaït Istrati, autre réprouvé, consacrée en 1930 aux *Hommes dans la prison*, et la reproduction d'un article que Jean-Louis Bory écrivit, en 1967, dans *le Nouvel Observateur* sous le titre « Contre la légende et l'oubli », pour saluer la publication des *Révolutionnaires*.

« *Je tiens,* écrivait Jean-Louis Bory, l'Affaire Toulaev *pour un livre bien supérieur au* Zéro et l'Infini, *de Koestler.* » Littérature engagée dans son temps, elle déroule les grandeurs et les servitudes, les splendeurs et les misères du militantisme révolutionnaire. — P. M.

Un « Que sais-je ? » pour la peine de mort

Un « Que sais-je ? » assez curieux vient d'être consacré par la célèbre collection des Presses universitaires à la peine de mort, rédigé par Marcel Normand, avocat à la cour de Paris. Il présente, comme ses efficaces petits frères de cent vingt pages, un certain nombre de données objectives sur la question, dont beaucoup sont intéressantes : une rétrospective historique allant jusqu'à l'Antiquité, des séries chiffrées indiquant le nombre des exécutions judiciaires en divers pays au dix-neuvième siècle. Mais cet ouvrage n'est pas principalement une « mise au point ». Il a, par ailleurs, tout d'un plaidoyer pour le maintien de la peine de mort, contre les abolitionnistes. Tous les arguments possibles sont recensés, du plus valable au plus spécieux.

Le plus valable : dans une société internationale qui admet les armées permanentes et la guerre, c'est une naïveté que de supprimer sur le plan intérieur la légitimité de l'exécution capitale. Le plus spécieux : les abolitionnistes font semblant d'accorder une valeur primordiale à la vie humaine. La preuve ? Ils ne s'intéressent pas aux accidents de la route qui tuent beaucoup plus que la guillotine. Tout cela manque de sérénité. La défense de la peine de mort est une attitude parfaitement honorable, comme l'est, d'ailleurs, la revendication de sa suppression. Mais cette brutale prise de position trahit la vocation de neutralité et d'impartialité de la collection « Que sais-je ? ». — E. T.

Un inédit de Freud

En 1913, la revue italienne *Scientia*, qui réunissait des contributions scientifiques de tous les pays européens, publiait un texte de Freud à vocation didactique : « *L'Intérêt de la psychanalyse* » (Ed. Retz, 189 p.) ; Freud, après avoir défini la psychanalyse, tentait de montrer quel était son apport à la biologie, à la pédagogie, à la psychologie, à la sociologie, à la linguistique, à l'histoire des civilisations et à la philosophie.

Ce texte, dense et précis, rédigé au moment où les premières scissions (Adler, Steckel, Jung) menaçaient le mouvement psychanalytique, n'avait jamais été publié en France. Paul-Laurent Assoun, connu pour ses travaux relatifs à l'épistémologie freudienne, l'a traduit pour les éditions Retz et l'a fait suivre de commentaires qui permettent de situer chacune des positions avancées ici par Freud par rapport à l'ensemble de son œuvre ; bref, un modèle d'édition critique. — R. J.

Les petits, les sans-grade...

Desservi par une couverture tout juste bonne pour un mauvais roman d'aventures, voici un livre passionnant. Ces *Vagabonds de la gloire* (Editions Copernic), héros méconnus de l'histoire, ils l'ont faite avec leur sang, leurs audaces et leur chance. Ainsi, Jean-Onésime Filet — dit La Bigorne — va-t-il devenir roi de Madagascar, par l'amour de la jeune Béti, fille du souverain de Foulepointe, et, traiter avec son « Bon Frère » Louis XV ; ainsi Boutin (il a sa petite rue du côté de La Glacière), capitaine de deuxième classe, promu agent de renseignements et fort apprécié de Talleyrand, aura-t-il des aventures dignes du colonel Lawrence ; ainsi, le colonel du Pin, polytechnicien et mauvais sujet, brillant officier et joueur perdu de dettes, se montrera-t-il un soldat superbe dans la contre-guérilla au Mexique, avant d'être dégommé par le général marquis de Galliffet.

Avec des dons de conteur qui doublent des connaissances universellement reconnues en matière d'histoire militaire, le commandant Henry Lachouque (1883-1971) nous a laissé là des portraits d'hommes en marge, plus intéressants, de par leur caractère, que bien d'autres, statufiés. — G. G.-A.

Un almanach de poésie

La défaveur qui atteint la poésie contemporaine oblige ceux qui la soutiennent à se montrer inventifs. Ainsi Jean-Pierre Bégot, Ghislain Ripault et Marc Villard ont trouvé une manière originale de publier divers poètes : ils les ont réunis dans un almanach qui comprend, avec leurs textes, un rappel des « événements » poétiques de 1979, l'annonce des publications et des manifestations prévues en 1980, et des renseignements pratiques. Toute la francophonie est représentée dans ce volume, très agréable à consulter. (Almanach 1980 : Ed. Encre, 140 p.)

vient de paraître

Lettres étrangères

YORAM KANIUK : *Adam ressuscité.* — Par un jeune écrivain israélien, auteur de *Himmo, roi de Jérusalem,* paru chez le même éditeur en 1971. Traduit de l'anglais par Jean Autret et Robert Fouques-Duparc. (Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 452 p.)

BORIS VASSILIEV : *Ici les aubes sont plus douces.* — Russie 1942. La vie, les rêves de cinq femmes au front. Un grand succès de la littérature soviétique dont on a tiré un film, une pièce de théâtre, un opéra au Bolchoï. Traduit du russe par Svetlana Delmotte. (Ed. Robert Laffont, 168 p.)

Poésie

MICHEL BUTOR : *Envois.* — Quarante-neuf textes découpés en sept grandes strophes et composés lors d'hommages, deuils, expositions, etc. (Gallimard, 124 p.)

FRANCINE VIRDUZZO : *Journal.* Un itinéraire poétique de 1958 à 1974. (Editions Saint-Germain-des-Prés, 116 p.)

Critique littéraire

DIDIER SOUILLER : *le Roman picaresque.* — Une étude sur le roman picaresque, de sa naissance en Espagne à ses développements en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne. (PUF, « Que sais-je ? », 128 p.)

Philosophie

PIERRE JACOB : *l'Empirisme logique.* — Comment concilier le rôle de l'expérience dans la connaissance scientifique et l'existence des lois logiques ? (Editions de Minuit, 304 p.)

TARMO KUNNAS : *Nietzsche ou l'esprit de contradiction.* — Un chercheur finlandais tente de montrer comment la pensée de Nietzsche vise inconsciemment à une autothérapie. (Nouvelles Editions Palatines, 260 p.)

COLLECTIF : *Histoire des grandes philosophies.* — Le rayonnement des grands penseurs, de l'Antiquité à nos jours, et une approche du devenir des idées. Sous la direction de Lucien Jerphagnon. (Privat, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse, 356 p.)

Essais

ARTHUR CONTE : *Vers quel avenir ?* — Une analyse de la vie politique en France et des portraits de V. Giscard d'Estaing, de F. Mitterrand, J. Chirac, G. Marchais, etc. (Plon, 268 p.)

REGIS DE CASTELNAU, DANIEL VOGUET et FRANÇOIS SALVAING : *la Provocation.* — Avocats et journaliste, les auteurs reconstituent le scénario de la provocation policière mise en œuvre, selon eux, lors des grandes manifestations populaires. (Editions sociales, 255 p.)

Psychanalyse

LUCE IRIGARAY : *Amante marine de Friedrich Nietzsche.* — La naissance de la tragédie interrogée lyriquement par l'auteur de *Speculum, de l'autre femme.* (Editions de Minuit, 204 p.)

Mémoires

FRANÇOISE D'EAUBONNE : *Plaidicateur du réseau.* — Les mémoires d'une « écrivaine » passionnée racontés selon un ordre topographique et marqués des luttes contre les injustices. (Encre éditions, 550 p.)

Témoignages

ALAIN DUBOS : *la Rizière des barbares.* — L'auteur, médecin qui a effectué pendant six mois une mission dans un camp de « Boat-people », décrit, sous la forme d'un roman-témoignage, les convulsions du Vietnam et le massacre du peuple cambodgien. (Julliard, 307 p.)

WALTER KEMPOWSKI : *Allemands, le saviez-vous ?* — Une enquête sur ce que les Allemands connurent de l'oppression nazie sous ses diverses formes. Postface d'Eugen Kogon. Traduit de l'allemand par Alexandre Winogradsky. (Entre éditions, 214 p.)

en poche

Flâneries au XVII[e] siècle

QUELLE heureuse idée d'avoir publié cette anthologie des écrivains du dix-septième siècle, après celle qui était consacrée au dix-huitième siècle ! On s'y promène avec délectation. La lecture y devient une flânerie pleine d'attraits. On passe un moment dans la compagnie de La Rochefoucauld, pour être désabusé sur les gens qui se prétendent vertueux. On fait une halte chez Pascal, qui dépeint l'aveuglement des hommes sur leur avenir. On s'arrête chez Descartes, pour l'entendre parler de la générosité. On se rend chez Bossuet, qui rappelle à tous les gens considérables que la mort « ne reconnaît » ni les princes ni les rois, quelle que soit leur gloire. On écoute Mme de Sévigné confier à la lointaine Mme de Grignan qu'elle éprouve à son égard une dévotion « *qu'il faudrait avoir pour Dieu, si l'on faisait son devoir* ». On retrouve Saint-Amant, dont les rêveries ont un charme inquiétant (1). Puis on lie connaissance avec Robert Challe, qui fut redécouvert l'an passé à travers la réédition de son *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales* (2).

Dans *les Illustres Françaises,* dont cette anthologie comporte deux extraits, Robert Challe réunit des personnages qui racontent leurs amours, à l'occasion de divers repas. L'un d'entre eux, appelé Des Frans, revenant de voyage à l'improviste, eut l'infortune de surprendre Silvie, sa femme, endormie avec un autre homme. Son premier mouvement fut de tirer son épée, mais aussitôt un mouvement contraire « désarma » sa « fureur ». « Peut-on être capable d'une si grande faiblesse ? J'appréhendai de la couvrir de honte, si j'éclatais dans le moment. Je respectai son honneur dans le temps même qu'elle outrageait si cruellement le mien. Je ne pus me résoudre à me venger par une cruauté qui, quoique légitime dans ce moment, s'accordait si mal avec la tendresse de mon amour et la générosité de mon cœur. Quelle gloire, me disais-je, de poignarder une femme ?... Cette pensée, que je pris pour un pur mouvement de générosité, et qui n'était en effet qu'une illusion de ma faiblesse, me détermina... » Plus tard, Des Frans, cédant à son désir de vengeance, allait faire subir à sa femme un sort funeste, non sans être lui-même affligé. « Mes propres remords, dit-il, me punissaient de la punir. » L'histoire est commune, mais le style est admirable.

FRANÇOIS BOTT.

★ LE DIX-SEPTIEME SIECLE. Choix établi par Jacques et Colette Beaufort, 10/18, 479 pages. Environ 23 francs.

(1) La Librairie Honoré-Champion a publié récemment le cinquième volume des *Œuvres* de Saint-Amant : on y trouve *Moyse sauvé* (1653), avec des pièces et variantes inédites. Textes établis et présentés par Jacques Bailbé et Jean Lagny.

(2) Mercure de France.

● PARMI LES REEDITIONS : *le Mendiant par bonté,* roman de Joë Bousquet (« L'Imaginaire »/Gallimard), *Gaspard de la nuit,* d'Aloysius Bertrand (« Poésie »/Gallimard).

en bref

● **LE PRIX MAX-JACOB a été décerné à Patrick Reumaux pour son recueil intitulé « Repérage du vif », publié chez Gallimard. Né en 1942, Patrick Reumaux, enseignant à Villetaneuse, est à la fois traducteur, poète et romancier. Il a traduit le poète gallois Dylan Thomas et les œuvres poétiques des sœurs Brontë. Patrick Reumaux a donné un premier roman en 1965 intitulé « La jeune fille qui ressemblait à un cygne », suivi en 1968 de deux recueils, « Les fleurs se taisent » et « Ailleurs au monde ». Il a publié encore deux romans, en 1971 « Une ombre qui passe » et, en 1978, « l'Homme à main posée ».**

● **LE PRIX DES ÉCRIVAINS CROYANTS, qui couronne un ouvrage d'inspiration religieuse ou de portée spirituelle, a été décerné au Père Michel Lelong pour son livre intitulé : « Deux Fidélités, une espérance » (Editions du Cerf). L'ouvrage du Père Lelong est un plaidoyer en faveur du dialogue islamo-chrétien.**

● **UNE EXPOSITON CONSACREE A ARMAND SALACROU est organisée à l'hôtel de ville du Havre, du 28 mars au 30 avril prochain, à l'occasion du legs des manuscrits de l'auteur à la bibliothèque municipale. L'exposition retrace les principales étapes de la vie — durant la guerre notamment — et de l'œuvre d'Armand Salacrou. Elle présente aussi un historique du prix Goncourt qui réserve une place particulière aux deux académiciens havrais : Armand Salacrou et Raymond Queneau.**

● **LES EDITIONS DU SYCOMORE lancent une nouvelle collection « Le corps inédit ». François Aubral, qui la dirige avec Kamal Ibrahim, annonce que cette collection luttera contre le « discrédit » qui frappe « les tentatives neuves de l'écriture ». Elle donnera leur chance à des expériences « modernes », mais qui ne verseront pas dans un « formalisme stérile ». Deux volumes sont parus : « Le dit quand même », de Iaroslav Serpan, et « l'Implosion », de Serge Clos.**

● **L'ASSOCIATION DES AMIS DE RAYMOND ABELLIO, créée en août 1978, édite maintenant une revue trimestrielle : « Etudes abelliennes ». Deux numéros sont déjà sortis. On y trouve notamment un autoportrait d'Abellio (91, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, 20 F le numéro).**

● **LA REVUE « DÉRIVE » fait ses adieux avec un numéro intitulé : « L'animal d'écriture ». On y découvre un entretien avec Edmond Jabès et un texte inédit de Danielle Sarrera (B.P. 64 94300 Vincennes).**

● **DES POEMES DE GEORGES ELYTIS seront lus, le vendredi 21 mars, à 20 h. 30, à la librairie la Brouette (20, rue Caulaincourt), sous l'égide de la revue « Obsidiane » (50, rue des Abbesses), qui a publié, dans son numéro de janvier, de nouvelles traductions de ce poète grec, prix Nobel 1979, dont l'œuvre est peu connue en France.**

● **A PROPOS DE HENRI BÉRAUD. — Dans « le Monde des livres » du 14 mars, Ginette Guitard-Auviste signalait la réédition bien tardive de « la Gerbe d'or » (Editions Horvath, Roanne), en évoquant la comparution de son auteur, Henri Béraud, devant la cour de justice de Paris pour une série d'articles, parus sous l'occupation et considérés comme ayant porté atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.**

Romancier (il obtint en 1922 le prix Goncourt), reporter, polémiste, Henri Béraud fut condamné à mort le 29 décembre 1944, mais des écrivains, notamment François Mauriac et Roland Dorgelès, intervinrent aussitôt auprès du chef du gouvernement provisoire, le général de Gaulle, qui prit une mesure de grâce quelques jours plus tard, le 12 janvier 1945 ; libéré en 1950, en raison de son état de santé, Henri Béraud publiait peu après « Quinze jours avec la mort », méditation sur les deux semaines passées dans la cellule des condamnés à mort. Il s'est éteint dans sa maison de l'île de Ré, en octobre 1958.

● **LES « ECRITS DE VICTOR HUGO SUR LA PEINE DE MORT », publiés par les Editions Actes-Sud (voir « le Monde des livres » du 14 mars), sont diffusés par Littera, 4, rue de Tournon, 75006 Paris.**

romans

La langue des bistrots

● *René Fallet fait l'éloge d'André Vers.*

L'INTELLIGENTSIA parisienne ou autre, si elle connaît Jacques Lacan sur le bout des ongles (à héritage, pour rester dans la note) ne dépasse pas celui de son nez quant aux choses de la vie, quant à la vie de la langue. Pour l'intelligentsia, il y a la Mecque de Saint-Germain-des-Prés, et il y a le reste, à savoir rien. Dans ce rien, il y a pourtant beaucoup, et même des écrivains. Qu'elle n'honorera que morts et maudits, plus tard.

On la connaît, l'intelligentsia, pour qui la pointe du progrès a toujours été un métro de retard pris au vol et un doigt dans l'œil. Elle passera en faisant « bof ! » à côté d'un petit roman d'André Vers, *Gentil n'a qu'un œil* et ce sera bien fait. Elle en a raté d'autres.

André Vers fut un ami d'André Hardellet et de Prévert. Demeure celui de Boudard et de Brassens. Né dans une rue des Halles, il a vu les Halles le quitter. Il n'a pas quitté pour si peu sa rue. Pour le remercier de cette fidélité, la rue lui a fait don d'une langue en grand danger de devenir étrangère, d'une langue en voie de disparition, qu'aucun « Assimil » n'enseigne, la langue populaire.

Elle fut longtemps, paraît-il, celle des chauffeurs de taxi. L'un d'eux, d'ailleurs, s'appelait Alexandre Breffort. On peut dire, aujourd'hui, que les Breffort ont singulièrement disparu de la circulation. Et, sans froisser le quart restant, on peut de surcroît dire que les trois quarts de nos cochers fascisants, racistes, mutins comme des barbelés, ne parlent plus guère que le moldovalaque de leur autoradio.

D'après l'un des derniers spécialistes, Michel Audiard, la langue populaire parisienne ne s'entendrait plus guère qu'autour des zincs fréquentés par les coursiers de presse. « *L'argot, ça ne signifie rien*, déclare volontiers Raymond Bussières. *Qu'on dise « rififi » ou « rizizi » ou « rimibi », je m'en fous. L'important, c'est l'invention verbale! L'image !* »

« Dans les bistrots pas à Beaubourg »

Gentil n'a qu'un œil a tout du cours magistral tenu par un professeur de l'université du pavé de Paris. On ne vous racontera pas l'anecdote, qui fleure quelque peu le mélo. On ne vous dira pas que Vers c'est Dickens, c'est Hugo, mais ces deux-là, entre autres, n'y allaient pas avec le dos de la cuillère, question mélo.

A l'ombre de ces glorieux antécédents, Vers mélange sans vergogne la chaleur de l'ouvrier d'usine à celle de la pute de la rue Saint-Denis. Il y a du Carco mal élevé, là-dedans. Du phono d'avant, bien avant la Hi-Fi. De la concierge d'avant les interphones. La « soupe oux herbes sauvages » d'André Vers, c'est plutôt le mauvais genre du petit blanc sec qui tue le ver (le Vers, dirait ce cher Lacan).

En lisant *Gentil n'a qu'un œil*, on a tout loisir de « *se mettre une fausse barbe* », expression dont vous ne saisirez le sel et le sens qu'en le lisant, précisément. Et on a également le droit de songer, à propos de ce livre, à un aphorisme signé Louis Chevalier, professeur au Collège de France : « *La culture se fait dans les bistrots, pas à Beaubourg...* ».

RENÉ FALLET.

★ GENTIL N'A QU'UN ŒIL, d'André Vers. Editions Plasma, 160 p. Environ 35 F.

La mitraillette de Klotz

● *L'histoire d'une femme qui adore sa vieillesse.*

CE Klotz, c'est une mitraillette. Cette fois, il nous tire une rafale de nouvelles, *Passe-temps*, baptisées « roman » par Lattès, vu que la plupart tournent autour du même sujet : la vieillesse.

Klotz enfourche ce dada et le mène grand train. Il faut dire que la vieillesse, c'est un peu comme la pauvreté : on la cache. Mais pas les dignes dames de *Passe-temps*. Leur vieillesse, elles la revendiquent, surtout leur leader, Jéromette, qui déclare :

« *Vieillir, moi, j'ai adoré ça, et je continue à aimer.* »

Pourquoi donc ? Parce que, selon l'axiome du professeur Cavalléro, « *à partir du moment où il y a des inconvénients, il y a sûrement des avantages.* »

Et Jéromette Potelin le prouve. Elle combat l'injustice et la goujaterie avec l'ardeur d'une suffragette motivée. Elle et ses petites camarades consoleront un prof floué, floueront un politicien ignoble, lanceront une nouvelle mode. De rudes luronnes.

Du pur Alphonse Allais

Klotz a peut-être eu tort de s'en débarrasser, même s'il l'a fait fort joliment : « *Eglantine erra deux fois dans l'appartement désert, remuant les statuettes et secouant les robes de sa sœur. Elle se coucha un soir et laissa le chagrin pousser les portes de son cœur.* »

Même la mort ne les séparera pas, vous verrez comment. D'autres nouvelles complètent ce recueil. Retenons : *la Très Etonnante Evasion d'Amadeus Wolfs*. C'est du plus pur Alphonse Allais. Klotz confirme sa maîtrise. Ce diable d'homme peut tout faire. Faut-il souhaiter qu'il place un jour son ambition à la hauteur de sa technique ?

C. C.

★ PASSE-TEMPS, de Claude Klotz, 248 p., J.-Cl. Lattès. Environ 45 F.

au fil des lectures

Notre crime quotidien

SI quelqu'un sait bien de quoi il parle, c'est Michel Lebrun, dès qu'il s'agit de romans policiers.

D'abord en tant qu'écrivain. Il en a fait plus de quatre-vingts, sous différents pseudonymes. Pour ceux qui aiment les chiffres, il trousse un polar en dix jours. Il possède une bibliothèque polarde de douze mille volumes, et il a accumulé vingt-cinq mille fiches, pour une anthologie du polar.

En hors-d'œuvre, il vient de nous offrir un remarquable almanach du crime (1). A quel saint se vouer ? Par exemple, à saint Sébastien, comme Japrisot bien sûr. Cet almanach, comme le tiercé, peut se pratiquer dans l'ordre et le désordre. Mais Lebrun est un bon cheval de retour, avec lui on gagne à tous les coups. Il sait s'amuser. Ecoutons-le parler du pseudonyme :

« *L'écrivain ambitieux et débutant, se réservant pour une « œuvre future », ne tient pas à oblitérer celle-ci du cachet infamant d'auteur de polars. Il prend un alias pour garder vierge son nom propre — ou propre son nom vierge.* »

Le polar mène à tout. Même à la poésie : « *Poésie et roman policier font bon ménage, nous n'en voulons pour preuve que les innombrables envolées surréalistes ou oniriques qui parsèment la quasi-totalité de la littérature policière. Fantomas ne fut-il pas récupéré par le groupe surréaliste ? Qui n'a en mémoire l'admirable « Complainte de fantomas », de Robert Desnos, et la savante étude de Raymond Queneau sur « Les crimes de Fantomas » in « Bâtons, chiffres et lettres » ?*

» *Mais sait-on que d'innombrables poètes, et parmi les plus grands, se sont illustrés dans l'histoire criminelle ou policière ? A commencer par Egar Poe... Dans le domaine anglais, par exemple, Thomas Hardy, R.-L. Stevenson, Oscar Wilde, Rudyard Kipling, A.-A. Milne ont écrit des nouvelles proprement policières.*

» *Domaine américain, l'on peut citer — entre autres — Longfellow, Walt Whitman, Stephen Crane, Màrk Van Doren...*

» *Sur le plan français...* »

Eh bien, vous le saurez en feuilletant ce livre à surprises.

Pour les inquiets, précisons encore que Michel Lebrun est membre fondateur de l'Oulipopo (Ouvroir de littérature policière potentielle), pataphysicien et, noblesse oblige, Grand Prix de littérature policière.

Attention à l'objectif

J'AVAIS beaucoup aimé *le Salon du prêt-à-saigner*, de Joseph Bialot, Grand Prix de littérature policière 1979. Action, rapidité, profonde connaissance d'un milieu, ce coup d'essai a imposé d'emblée cet auteur parmi les meilleurs.

Babel-Ville (2), comme son titre l'indique, se passe dans Belleville. Des femmes sont retrouvées assassinées. Toutes portent une croix fléchée. Crimes nazis ? Mais que vient faire à chaque fois sur les lieux ce mystérieux chien, menaçant en diable, et qui ne laisse pas d'empreintes sur la neige ? Bialot s'est-il égaré dans le fantastique ? Non. Cette fois, il s'intéresse à la folie.

Le problème, c'est qu'il s'intéresse à trop de choses. A ce quartier, qu'il aime et dont il sait parler. A la politique. A ce qui lui passe par la tête. Tous ces éléments seraient les bienvenus s'ils s'intégraient vraiment à l'histoire. Il vaut mieux éviter d'écrire un livre en donnant l'impression qu'on pense à un autre.

Au choix des lecteurs

FRANÇOIS RIVIERE imagine ce qui pourrait se passer si une partie ne se déroulait pas comme prévu. Cette partie, c'est bien sûr un livre, et l'intrigue, tout ce qui reste quand le romancier a choisi de la retirer : « *...Nous préférons*, dit-il, *nous pencher sur les ratés, les manques, les épisodes impossibles.* »

Cela s'appelle de la littérature. Pour y entrer, il suffit de jouer le jeu et de consentir à tenir le rôle de lecteur, d'ailleurs prévu dans le texte. Au fil du récit, nous croiserons Lana Turner et sa fille Cheryl, qui lui peigne sagement les cheveux, comme sur la couverture.

L'intérêt d'un livre, ce n'est pas forcément ses limites, mais ce qu'il permet d'imaginer. Il n'est pas nécessaire d'aller quelque part, et le plus court chemin pour ne pas s'y rendre ne passe pas forcément par le trottoir roulant de la station Châtelet. Quête-enquête, le roman de Rivière (3) sera ce que vous choisirez de lire.

CLAUDE COURCHAY.

(1) *L'Almanach du crime 1980*, de Michel Lebrun. Guénaud-Polar, 280 pages. Environ 54 F.

(2) *Babel-Ville*, de Joseph Bialot. Série noire, 190 pages. Environ 12 F.

(3) *Le Dernier Crime de Celia Gordon*, de François Rivière. 280 pages. Environ 42 F.

Volkoff et le mythe de Caïn

(Suite de la page 17.)

Sans doute, nourrissant les dialogues nombreux du roman, les thèmes foisonnent : théâtre, exil, paternité, colonialisme, racisme surtout où se spécifie le problème du Mal, qui paraît être au cœur du livre. L'homme est condamné à tuer son frère comme Caïn tua Abel, comme les colons anglais massacrèrent les Indiens, comme les Noirs sortis de leur esclavage rêvent aujourd'hui de massacrer les Blancs. Loin de se révolter contre ces meurtres et cette violence, Vladimir Volkoff en souligne la fécondité : ce sont des forces motrices pour tout changement de civilisation, et Caïn est plus grand qu'Abel. Le mythe biblique étend son ombre sur le roman où il s'infiltre tantôt dans un spectacle de marionnettes inclus dans la pièce, tantôt dans une lecture commentée de la Bible.

Olduvaï est donc un roman mythique. En témoigne son titre bizarre emprunté à la vallée où fut découvert l'un des plus vieux squelettes humains. Mais l'œuvre tend aussi à l'épique par les deux plans où elle s'inscrit : l'art et la vie. Comme elle ne renonce d'autre part ni au suspense psychologique, ni même à certains procédés de romans policiers ou d'espionnage, on dirait que, pour revivifier un genre menacé d'épuisement, elle entend jouer sur tous les tableaux.

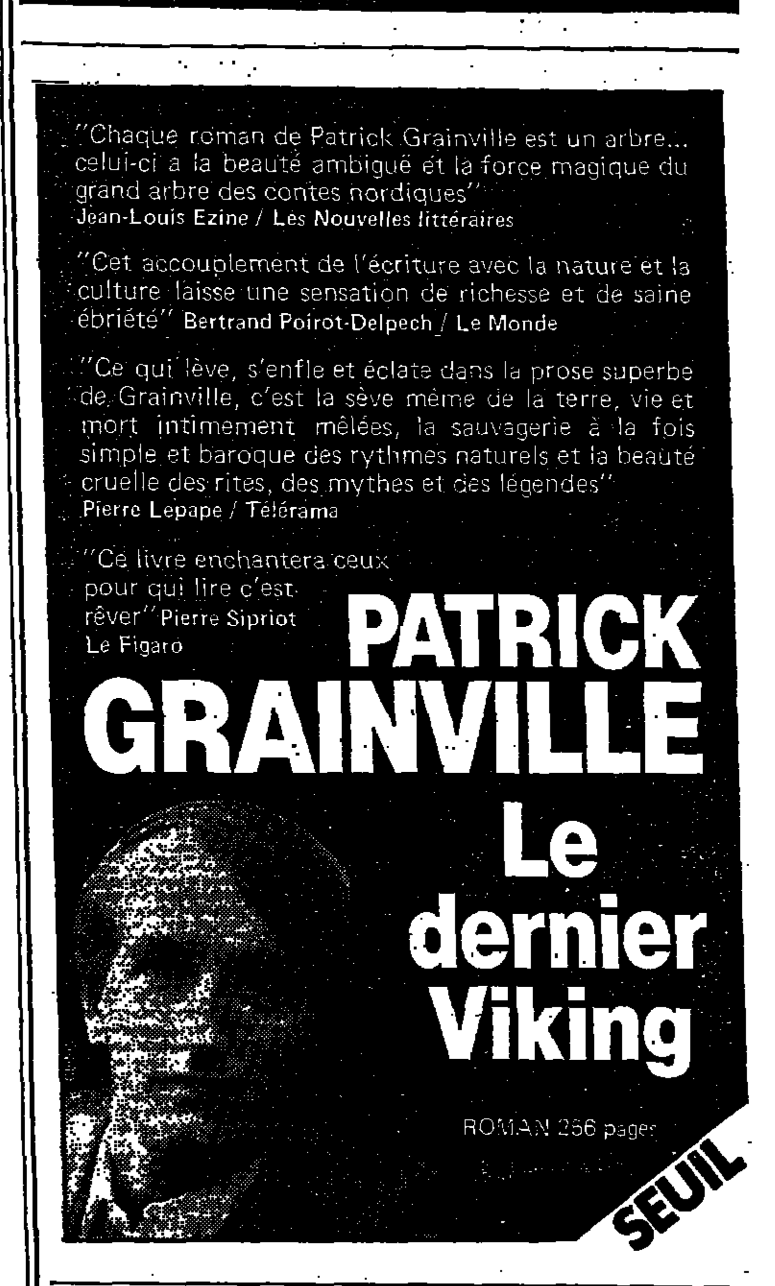
Le malheur, c'est qu'elle ne gagne vraiment sur aucun. La pièce coupe le roman et refroidit l'intérêt que l'on prend à la recherche paternelle d'Arnim. Celui-ci, comme héros, est concurrencé par Blosk, le meneur de jeu, autour duquel le mystère s'épaissit : juif ou bourreau de juifs, on ne sait. L'énigme sera peut-être levée au prochain numéro. Mais si chaque livraison compte près de cinq cents pages, c'est une conception dangereuse du feuilleton à épisodes.

Dans l'un des chapitres, Vladimir Volkoff s'amuse à faire juger par des critiques la pièce qui va être représentée. Leurs propos discordants s'adressent en fait au roman. Avec ironie, l'auteur, tout en s'expliquant, croise les points de vue sur son œuvre, réactionnaire pour l'un, progressiste pour l'autre, et se paye le luxe de la traiter sévèrement : « *O'duvaï*, dit l'un de ses détracteurs, *est un enchevêtrement de couloirs divergents qui ne mènent nulle part.* » Il y a du vrai dans cet éreintement.

On a du mal à dire qu'un livre n'a pas les moyens de son ambition. Et autant de mal à reconnaître à l'inverse qu'une architecture très savante manque l'effet recherché. Devant l'insatisfaction que me cause *Olduvaï*, j'hésite entre les deux explications. Quand Volkoff se réfère dans son prologue au *Quatuor d'Alexandrie*, de Lawrence Durrell, je penche vers la première : *Olduvaï* n'exerce point d'enchantement. Il laisse en suspens ce qui me ramène à l'autre grief : Vokloff en fait trop pour le résultat qu'il obtient. La forte impression que produit une grande œuvre se dégagera peut-être des tomes suivants, quand cette pyramide sera terminée. Pour l'instant, malgré quelques affrontements royaux entre Noirs et Blancs, et une ironique remise en question de l'auteur par lui-même, j'en tiens toujours pour *le Retournement*. Il n'y a pas dans *Olduvaï* un personnage qui ait l'envergure monstrueuse de Popov, ni de scènes où éclate, dans le choc des idées et des tempéraments, autant d'ambiguïté comique et de flamboyants grandeur.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES HUMEURS DE LA MER, de Vladimir Volkoff, Julliard « L'Age d'homme », 456 pages. Environ 61 F.



A GENOUX

(Suite de la page 17.)

DE somme savante, on a compris que *le Scribe* tourne au *libelle, sans trace de la rigueur matérialiste promise.* Comme tous les auteurs, sans exception, qui l'ont précédé, Debray subit le malentendu qui s'attache au sujet, et ne l'ignore pas. Né de la « guerre civile tiède » qu'était l'affaire Dreyfus, la notion même d'« intellectuel » garde chez nous un contenu polémique, superstitieux, et rebelle à l'analyse, surtout de l'intérieur. Il faudrait qu'un nouveau Montesquieu, parti d'Iran, se demande comment on peut... être Européen.

Conscient que ce recul ne lui est pas plus possible qu'à quiconque, en dépit de certaines distances passées et présentes, Debray ne cherche ni à faire de l'anti-intellectua*lisme, ce qui a toujours relevé d'une démagogie réactionnaire,* ni à se distinguer de ses pairs. Il reconnaît que l'intellectuel révolutionnaire n'a plus de fonction à remplir dans notre société, qui exclut toute contre-société, donc toute contre-culture, et où le prolétariat, déjà très minoritaire, refuserait, pour avoir trop à y perdre, toute modification du système *d'exploitation du tiers-monde.*

par Bertrand Poirot-Delpech

Si Debray espérait échapper au lot, nous l'avons dit : il se trompe. Au cas où les essais des années 80 laisseront une trace, ce sera celle de brillants normaliens s'efforçant, dans la dépression de l'après-gauchisme et toutes opinions confondues, de cumuler le prestige ancien du chercheur et l'éclat nouveau du styliste. Lévy et Debray, même combat : pour survivre comme individus, par l'écriture.

CHIOTS du même chenil, mais riches de différences indéniables, et pareillement dignes de respect. Lorenzaccio n'est ni plus ni moins méritant, et risible, qu'Alceste. De sa ressemblance avec ce dernier, l'auteur un rien masochiste du *Scribe* tire une précieuse lucidité sur soi.

Il vérifie son propre adage selon lequel *« les meilleurs penseurs sont ceux qui pensent contre eux-mêmes ».* Sans céder au prêche déchiré qui en est souvent le prix, il s'inscrit dans la grande tradition du pamphlétaire *moraliste. Il en a les* traits acérés à la Sartre, notamment contre Sartre même. On comprend qu'il ne boude pas son don évident de la formule. Il se refuse assez de choses comme ça.

Les mots les plus cinglants qui relancent l'ardeur de l'auteur comme du lecteur et auraient justifié un libelle à part visent le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés. Rapproché de textes similaires datant de 1919 et 1935, le manifeste publié par le CIEL en 1978 est interprété comme une suite d'abstractions spiritualistes. La culture dite « libre » se déclare, sans preuve, distincte du politique et de l'éco*nomique. Elle ignore délibérément* l'exploitation qui a permis sa naissance, et qui pourvoit à sa survie.

LE meilleur du *Scribe* est dans cette interpellation qui n'épargne personne, pas même l'auteur. Fernand Braudel l'avait déjà dit : *« L'Europe devient incompréhensible sans ses esclaves et ses économies sujettes. »* Non, l'exquis n'est pas une denrée tombée du ciel ; ni la liberté. Il y a fallu quatre siècles de génocides outre-mer, trente ans de travail importé, douze millions d'immigrants. Qui dira le prix des droits de l'homme en conquêtes et en confiscations ? Qui sait si leur idéologie n'a pas pour conséquence, sinon pour fonction, *de maintenir ailleurs le sous-développement ?* Comment accepter les cours de la souffrance et de l'arbitraire, dès lors qu'ils sont fixés exclusivement au marché libre de l'humanisme et dans *nos métropoles gavées,* comme ceux du sucre et de l'étain le sont au Stock Exchange de Londres, et non en Zambie ? Et si votre liberté, la mienne, celle de *l'auteur, coûtait dix vies d'enfants au loin ?...*

Debray remplirait mieux son contrat si, dépassant sa verve fielleuse, il répondait irréfutablement. Mais il a déjà le mérite immense d'être pratiquement le seul à poser l'encombrante et fondamentale question.

★ LE SCRIBE, de Régis Debray, Grasset, 316 pages, environ 59 francs.

autobiographie

Un Ecossais têtu

● ***La savoureuse vie d'A.S. Neill, fondateur de Summerhill.***

QUI l'aurait cru ? A. S. Neill, le célèbre pédagogue libertaire, le créateur en Angleterre de l'école de Summerhill, a, lui aussi, été, à ses débuts, un adepte de la discipline, imbu de sa dignité, distant, fouettant même à l'occasion de jeunes insolents. Il le raconte dans son autobiographie : *Peau de mandarine* (c'est le surnom que lui avaient donné ses élèves de Summerhill), un bouquin épatant, plein d'anecdotes, de souvenirs, de rencontres, de réflexions sur la vie, les femmes, l'honnêteté, la vanité ; un bouquin qu'il a écrit en grande partie à quatre-vingt-neuf ans, une année avant sa mort survenue à Londres, le 23 septembre 1973.

« *Je veux qu'on se souvienne de moi,* disait Neill, *comme d'un type ordinaire qui croyait que la haine n'a jamais rien résolu, et que se trouver du côté de l'enfant est la seule façon de garantir une scolarité heureuse et par la suite une vie heureuse.* » C'est bien l'image que gardera de lui la postérité, l'image d'un homme qui, pour reprendre une de ses expressions favorites, fut intensément « pro-vie ». « *Etre pro-vie,* précisait-il, *c'est aimer les amusements, les jeux, l'amour, le travail intéressant, les violons d'Ingres (...) ; être anti-vie, c'est aimer le devoir, l'obéissance, le profit et le pouvoir.* »

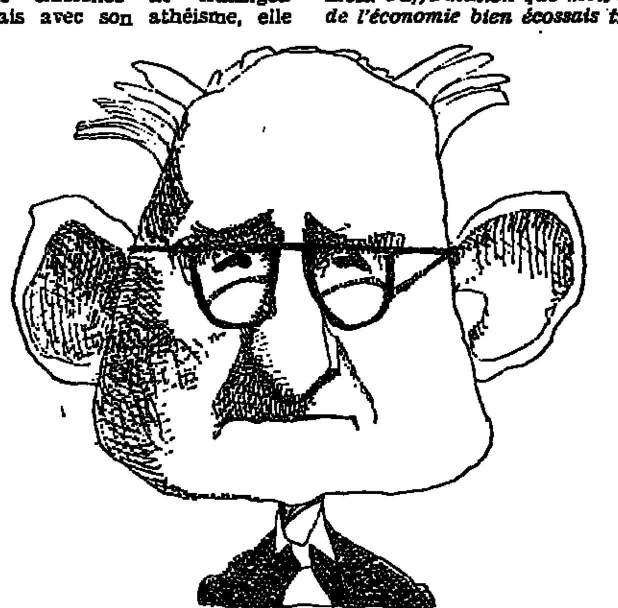
Alexander Sutherland Neill est né le 17 octobre 1883 à Forfar, en Ecosse, dans une famille résolument anti-vie, ployant sous le poids des conventions sociales — son père était instituteur — et marqué du sceau du calvinisme le plus rigoriste. La religion, note Neill, ne s'enseignait pas ; elle se respirait dans l'air que nous vivions : pratiquement tout ce qui était agréable « *menait à la perdition* », à commencer par la désobéissance.

Le péché le plus haïssable

Quant au sexe, c'était, bien entendu, le péché le plus haïssable. Parvenu au terme de sa vie, il se souvient encore avoir été fouetté à l'âge de six ans et enfermé dans une pièce obscure pour avoir regardé sa petite sœur nue. Inutile de préciser que par la suite le sexe sera associé au péché et que sa sœur deviendra l'objet d'une singulière fixation incestueuse...

Personne dans la famille Neill ne doutait de l'existence de l'enfer, et le petit Alexander était instinctivement persuadé qu'il y rôtirait des éternités durant. Il en était si convaincu qu'un jour, alors que sa mère était malade, il lui demanda : « *Est-ce que ce ne sera pas affreux pour papa et toi quand vous serez tous les deux au ciel et moi en enfer ?* » « *Non,* répondit-elle avec simplicité, *parce que Dieu changera nos cœurs pour que ça nous soit égal.* »

Lorsque plus tard sa sœur Clunie lui confessa qu'elle ne croyait plus en Dieu, il fut persuadé qu'elle allait tomber morte, frappée par la malédiction divine. Il éprouva la même terreur lorsque son frère aîné, Willie, à l'âge de treize ans, sortit un jour d'orage et invita le Tout-Puissant à le foudroyer pour le punir d'avoir blasphémé. Willie, par la suite, devint pasteur. Quant à Clunie, qui durant toute sa brève existence ne transigea jamais avec son athéisme, elle implora Dieu sur son lit de mort de sauver son âme.



★ *Dessin de Zoran OBLIC.*

Leur père était un instituteur consciencieux et raide, n'appréciant que les forts en thème. Le modèle qu'il proposait à ses propres enfants était un petit gringalet à lunettes qui ne jouait jamais, qui travaillait dur en classe, pleurant quand il n'était pas le premier. « *Nous haïssions ce garçon,* complète Neill ; *il devint porteur dans une gare.* » Quant à lui, il préférait s'amuser avec les enfants du voisinage plutôt que de se pencher sur sa grammaire latine. « *Je n'étais certainement pas le fils idéal pour un père qui ne rêvait que d'honneurs académiques pour sa progéniture.* » On le considérait d'ailleurs comme le raté de la famille et s'il entra néanmoins à l'université, avec bien des années de retard sur ses condisciples, ce fut après une scolarité houleuse et difficile.

Passons sur les premiers emplois, sur les premières amours de Neill, sur son service militaire qui se termina par une dépression nerveuse, et retrouvons-le à Vienne, en 1925, où il est alors en analyse avec Wilhelm Stekel. Pourquoi Stekel ? Parce que ce dernier affirmait qu'une analyse ne devait pas durer plus de trois mois, « *affirmation que mon sens de l'économie bien écossais trouvait séduisante* », ajoute Neill. Précisons qu'il avait déjà quelques années de psychothérapie derrière lui avec Homer Lane, un pédagogue américain qui soutenait qu'« *il faut toujours être du côté de l'enfant* » et avec Maurice Nicoll, un psychologue jungien.

Douze ans plus tard, à Oslo, à l'occasion d'une conférence qu'il *donnait sur Summerhill, il* rencontra Wilhelm Reich, avec qui il eut de longues conversations. Dans un accès d'enthousiasme, il lui confia qu'il était le seul homme capable de relier le *somatique et le psychologique.* Dans le même élan et avec la même ferveur, il entreprit une végétothérapie, c'est-à-dire qu'il s'étendit nu sur un divan, laissant Reich masser ceux de ses muscles qui étaient raides. En quelques semaines, écrit-il, il se sentit plus « libéré » qu'en des années de psychothérapie. « *Il déracina en moi,* ajoute-t-il, *les derniers vestiges du calvinisme écossais concernant la sexualité, en me montrant que mon approbation des jeux sexuels enfantins était intellectuelle et non émotionnelle.* »

Par la suite, il se lia d'amitié avec Reich, dont il déplorait cependant l'absence totale de sens de l'humour (Neill, heureu*sement, en avait pour deux*), l'anxiété constante, les colères imprévisibles et le goût du martyre. Il tient également à dissiper un malentendu : Reich n'eut aucune influence sur son école : « *Je la dirigeais depuis vingt-six ans quand je le rencontrai.* » En revanche, ses trois écrivains favoris, Bernard Shaw, Oscar Wilde et H. G. Wells, le marquèrent plus profondément que tous les psychologues qu'il put étudier ou rencontrer par la suite.

Détruire l'enseignement moral

Aussi, quelle ne fut pas sa déception quand, après avoir rencontré Wells, le héros de sa jeunesse, et lui avoir envoyé un livre de Reich, il reçut comme réponse la lettre suivante : « *Vous m'avez envoyé un terrible galimatias qui est l'œuvre de prétentieux charlatans. Reich emploie mal à propos un mot sur quatre et Wolfe (son traducteur) est un benêt pontifiant. Il n'y a pas l'ombre d'une vision neuve dans tout ce fatras. Je vous prie de ne plus m'envoyer ce genre de littérature.* »

Concernant les diverses écoles de psychologie, Neill se montre résolument éclectique. Sa devise est : prends à chacun ce qui t'intéresse et rejette le reste. « *Il me déplairait fort de penser,* précise-t-il, *que longtemps, après ma mort, des enseignants se décriront comme des summerhilliens, affichant ainsi devant tous leur propre sclérose.* »

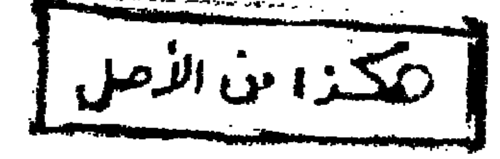
Il avait également compris, et c'est un des principes directeurs de Summerhill, que ce n'est pas telle ou telle thérapie qui guérit les enfants ou les adultes, mais bien la liberté d'être eux-mêmes. Cette liberté, cet Ecossais têtu l'a durement conquise. Elle permet de mieux comprendre la distance qu'il a prise à l'égard de l'éducation bourgeoise, ainsi que cette affirmation apparemment paradoxale qui résume toute son œuvre : « *Je suis convaincu que c'est l'enseignement de la morale qui rend l'enfant mauvais. J'ai découvert que, lorsque je détruis l'enseignement moral qu'un mauvais sujet a reçu, il s'améliore automatiquement.* »

ROLAND JACCARD.

★ NEILL ! NEILL ! PEAU DE MANDARINE, de A. S. Neill. Traduit de l'anglais par Martine Milton, éditions Hachette, 350 p., Environ 45 F.







Le Grand Robert. Mieux qu'un dictionnaire, un outil de communication.

Marketware

Toute la richesse de l'analogie.
Quiconque a observé la façon dont évolue une conversation a déjà tout compris de l'analogie.

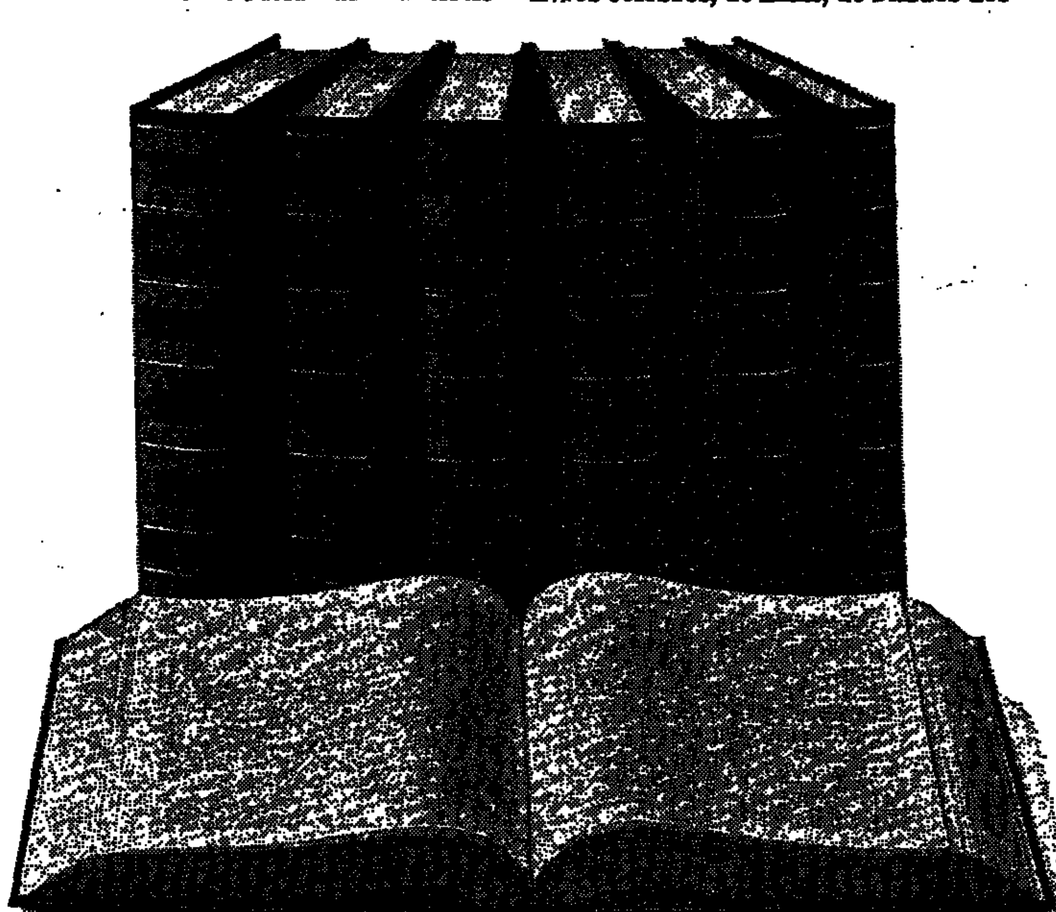
L'analogie qui permet de passer d'un mot à un autre, d'une idée à une autre. De rebondir de richesses en richesses, de nuances en précisions. L'analogie qui est le principe même du langage et le cœur de la méthode du Grand Robert. Le Grand Robert est alphabétique pour classer les 60 000 mots et les 40 000 noms propres qu'il contient.

Mais il devient analogique pour permettre de trouver un mot inconnu à partir d'un mot que l'on connaît. Pour offrir de chaque champ d'expression une vision globale et complète. Par un système de renvois, la méthode analogique permet à partir d'un mot donné de découvrir tous les mots de même sens, ou de sens proche, tous les contraires, et bien d'autres termes liés au premier.

Au mot "doux" par exemple on ne trouve pas moins de 130 mots de sens proches et plus de 50 contraires, répartis en 3 familles de sens, et plus de 20 emplois différents, employés dans les contextes de 40 citations choisies.

Un outil pour la vie d'aujourd'hui.
Chaque époque a son vocabulaire, sa culture, ses personnages marquants. Et, chaque époque a son dictionnaire. Parce qu'un dictionnaire n'est pas un musée, mais le reflet de son époque. Un ouvrage de référence, un outil, un allié pour qui souhaite vivre avec son temps.

Pour la seconde moitié du XX[e] siècle ce dictionnaire c'est le Grand Robert. Mots nouveaux, anciens ou même oubliés, expressions, tournures, citations récentes, personnages contemporains, héros de livres célèbres, de films, de bandes dessinées... tout ce qui caractérise notre culture contemporaine et l'histoire de notre civilisation à travers le langage se trouve dans le Grand Robert.



Le Grand Robert en quelques chiffres.
Le Grand Robert en 11 volumes réunit un vrai grand dictionnaire de la langue française (7 volumes et 6 000 pages) et un vrai grand dictionnaire des noms propres (4 volumes et 3 200 pages).
En plus des 60 000 mots et des 40 000 noms propres qu'il contient, il offre 200 cartes et plans originaux, 5 000 illustrations en couleurs et plus de 200 000 citations empruntées aux meilleurs auteurs français de François Villon à Françoise Sagan.

Tous les jours.
Chaque jour, ou presque, vous éprouverez votre Grand Robert. Pour vérifier le sens d'un mot, une définition, une date. Pour finir votre grille de mots croisés, ou pour en trouver la clé. Pour éclaircir une idée et trouver ou apprendre le mot juste. Pour répondre aux questions de vos enfants, ou, tout simplement pour rêver, en vous laissant porter par la richesse des idées, des Arts, des Sciences, des Lettres, des événements, des pays, et des mots de notre langue avec tout ce qu'ils expriment.

Avec 91 F. recevez ces 7 volumes.

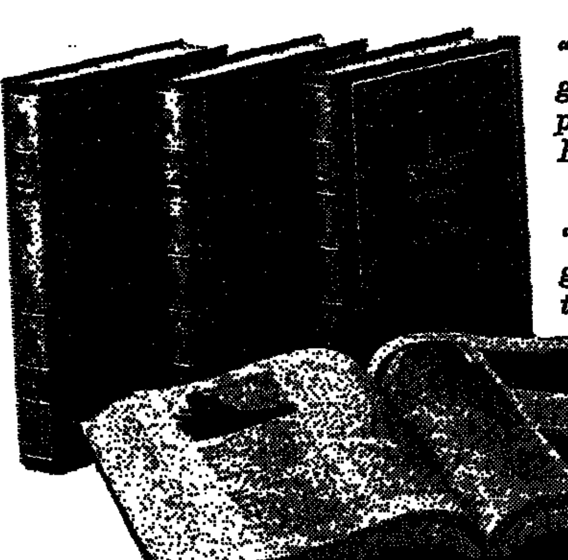
L'essentiel et le meilleur.
Le monde dans lequel nous vivons nous abreuve tous les jours d'une masse d'informations. Mais cette prodigieuse richesse a aussi un inconvénient : on peut s'y noyer.

Pour s'y retrouver, pour en tirer l'essentiel et le meilleur, il faut un fil conducteur. Vous le trouverez dans le Grand Robert.

Le "savoir dire."
Etre écouté est une condition nécessaire à toute communication. Il n'est pas utile de parler fort ou d'employer des mots rares et complexes. Il suffit d'employer les mots justes. De les associer correctement en des tournures fortes et précises. Ce pouvoir, ce "savoir dire", le Grand Robert veut vous l'offrir et chacune des lignes de ces 11 volumes y contribue.

C'est là une mission importante car, la maîtrise du langage est une nécessité, tant pour l'épanouissement intellectuel des enfants que pour l'harmonieuse insertion de chacun dans sa vie professionnelle, familiale ou culturelle.

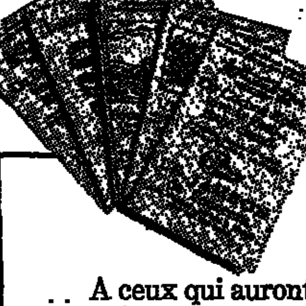
Dès demain au centre de votre bibliothèque.

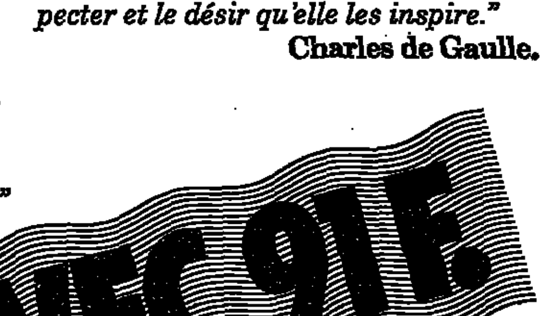


"Ce qui frappe une fois de plus c'est la gaieté, la jeunesse, la chaleur et, si l'on peut dire, la santé des dictionnaires Robert." **Michel Cournot.**

"Le modernisme, l'actualité des notices géographiques et historiques, l'importance donnée aux renseignements statistiques, sont remarquables." **Jacques Cellard.**

"Cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française avec le souci de la respecter et le désir qu'elle les inspire." **Charles de Gaulle.**





Cadeau gratuit.*
A ceux qui auront commandé le Grand Robert et quel que soit le mode de paiement choisi, sera offert gratuitement la reproduction en tirage limité, sur papier chiffon, de 5 planches extraites du "Livre de Lecture bourguignon".

Ce charmant ouvrage du XVII[e] siècle, imprimé avec des clous sur du papier à chandelle, est un objet rare et peu connu. Ces extraits constituent un cadeau exceptionnel que le Grand Robert est heureux d'offrir à ses amateurs.

*offre valable 2 mois à compter du 21 mars 1980.

Offre exceptionnelle.

A tout acquéreur du Grand Robert de la Langue Française, nous offrons la possibilité de recevoir sans droit de réservation supplémentaire et selon les conditions exceptionnelles exposées dans le bon à découper, le Grand Robert des Noms propres en 4 volumes.

Cet ouvrage illustré de plus de 5 000 photos en couleurs et de plus de 200 cartes et plans originaux, complète harmonieusement le Grand Robert de la Langue Française en 7 volumes. Grâce à cette offre, c'est ainsi 11 volumes élégamment reliés "havane" que vous pourrez, dès demain, mettre au centre de votre bibliothèque.

Je choisis.

1 ☐ de profiter tout de suite de votre offre en vous demandant de me faire parvenir :
☐ le Grand Robert Luxe reliure havane en 7 volumes,
☐ le Grand Robert Luxe reliure havane de la Langue Française en 7 volumes et le Grand Robert des Noms propres en 4 volumes (soit 11 volumes au total).

Je vous adresse avec le présent coupon la somme de 91 F, correspondant aux droits de réservation des 7 volumes du Grand Robert, par ☐ chèque bancaire, ☐ C.C.P. ou ☐ mandat-lettre, à l'exclusion de tout autre mode de paiement, établi à l'ordre de Socodi.

Je choisis de régler le solde selon les modalités suivantes :
☐ au comptant les 7 volumes au prix de 1 798 F (soit au prix total de 1 707 F plus l'avance versée de 91 F).
☐ au comptant les 11 volumes au prix de 3 000 F (soit au prix total de 2 909 F plus l'avance versée de 91 F).
Votre facture me parviendra en même temps que les volumes commandés et je la réglerai dès réception.
☐ à crédit les 7 volumes au prix total de 2 070 F correspondant à 23 mensualités de 90 F au taux effectif global de 20,05 %.
☐ à crédit les 11 volumes au prix total de 3 528,20 F correspondant à 23 mensualités de 153,40 F au taux effectif global de 20,07 %.

Les informations concernant vos conditions générales de vente avec offre préalable me seront transmises en même temps que les volumes.

J'ai bien noté qu'à réception des ouvrages, 7 ou 11 volumes, je disposerai d'un délai de 7 jours pour renoncer à mon achat en vous renvoyant, à vos frais, les volumes dans leur emballage d'origine. Si, je ne les renvoie pas dans ce délai, vous pourrez considérer que mon achat est confirmé et me facturer selon les modalités que j'ai choisies ci-dessus.

2 ☐ de recevoir gratuitement une documentation complémentaire sur le Grand Robert en 11 volumes sans aucun engagement de ma part.

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________ Ville ____________

Code postal ____________ N° de Tél. : ____________

Signature obligatoire

M. 3. 80.

* Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine. A retourner à Socodi, BP 115 - 76410 Cléon. Les personnes résidant hors de France métropolitaine peuvent demander une documentation à SNL Le Robert 107 avenue Parmentier 75011 Paris.

DICTIONNAIRES LE ROBERT

société

Le métier d'instituteur

● *De Charlemagne à la grève de 1980.*

S'IL n'est pas le plus vieux du monde, le métier d'instituteur est néanmoins fort ancien. Jean Vial, dans *les Instituteurs*, se contente de raconter — avec tendresse puisqu'il fut l'un des leurs — les douze derniers siècles de leur existence, depuis Charlemagne, figure totémique de l'école primaire française.

Ce très bel ouvrage est à la fois distrayant et sérieux. Superbement illustré, il tient compte, dans ses développements, des recherches les plus scientifiques et les plus récentes sur l'histoire de l'éducation en France, notamment celles de François Furet et de Jacques Ozouf sur l'alphabétisation de Calvin à Jules Ferry.

Comme ces travaux, le livre de Jean Vial brise l'image d'Epinal d'une discontinuité fondamentale dans l'histoire de l'école primaire française, correspondant à l'établissement, au début de la IIIe République, de l'école laïque et obligatoire. En France, les taux d'alphabétisation progressent assez régulièrement depuis le dix-septième siècle : dans ce domaine, l'Eglise et le village n'ont pas attendu l'Etat républicain. Mais parce qu'il attache plus d'importance aux méthodes pédagogiques, Jean Vial minimise moins que les chercheurs « quantitativistes » l'apport de la IIIe République.

Vers 1900, l'enseignement primaire est beaucoup plus qu'un apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le calcul est enseigné. L'histoire, la leçon de choses, l'education civique également.

Alors triomphe l'instituteur, personnage social, élément essentiel de la synthèse républicaine. Brièvement. La gloire du maître d'école de la Belle Epoque n'est qu'une parenthèse entre la misère matérielle des instituteurs d'Ancien Régime et l'actuelle dégradation de leur statut social.



L'enlèvement du crucifix dans une école

On voit bien dans ce livre très riche l'ambiguïté fondamentale de l'école primaire française, instrument de progrès, mais aussi, incontestablement, instrument de discipline. *La frénésie* éducative des années 1875-1900 naît surtout de la déroute de 1870. De l'école et de l'instituteur on attend qu'ils fabriquent des soldats pour la revanche. L'émancipation intellectuelle et morale des individus apparaît souvent secondaire. *L'école laïque restera longtemps* marquée par cette contradiction fondamentale : une doctrine libérale héritée des Lumières, une pratique disciplinaire s'inspirant plutôt du modèle prussien (ou de l'idée qu'on s'en fait en France). L'instituteur *« modèle IIIe République »*, autoritaire et de gauche, amateur de Voltaire et praticien du coup de règle sur les doigts, fut l'incarnation vivante de cette contradiction, lentement résolue, aujourd'hui, par le triomphe posthume du libéralisme de Célestin Freinet.

Les instituteurs ne méritent cependant pas l'indifférence et parfois le mépris dont on les gratifie volontiers aujourd'hui. Ils ont joué et continuent de jouer un rôle décisif dans l'histoire nationale.

Les travaux de Carlo M. Cipolla (1) démontrent clairement que le dynamisme économique des diverses nations, en cette deuxième moitié du vingtième siècle, dépend étroitement des efforts scolaires consentis à la fin du dix-neuvième siècle. Derrière les difficultés de l'Angleterre et de l'Italie actuelles on trouverait aisément des déficiences de longues périodes de leurs systèmes d'enseignement. *Derrière le dynamisme des pays* scandinaves, de l'Allemagne, de la France, on découvrirait non moins aisément, entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècle, un effort d'enseignement remarquable, associé au développement du protestantisme dans le cas des pays germaniques à celui du radical-socialisme dans celui de la France. A vrai dire, la carte actuelle des « P.N.B. par tête » décalque très exactement les niveaux d'instruction populaires atteints dans les divers pays à la fin du dix-neuvième siècle.

Les auteurs (économistes) du monumental ouvrage paru en 1972 sur *la Croissance française* (2) ont bien souligné à quel point les performances industrielles des années 1945-1970 n'étaient au fond qu'un encaissement de bénéfices sur l'investissement éducatif de la IIIe République. Facteur historique fondamental, l'éducation est un investissement à très long terme. Aussi, ce n'est pas la France actuelle que l'on pulvérisera en comprimant son système d'enseignement, en payant mal et en déprimant ses instituteurs. C'est celle du vingt et unième siècle.

EMMANUEL TODD.

★ LES INSTITUTEURS, de Jean Vial, éd. Jean-Pierre Delorge. Environ 180 F.

(1) Literacy and Development in the West, Penguin, 1969.

(2) J.-J Carré, P. Dubois et E. Malinvaud, *la Croissance française*, un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre, Seuil.

UNE VOCATION FAMILIALE

LES cahiers de la famille Sandre, que présente Mona Ozouf dans *la Classe ininterrompue*, sont un document exceptionnel, le rêve de tout historien. Entre 1780 et 1960, quatre générations successives d'instituteurs, occasionnels puis professionnels, ont consigné ce que fut leur vie : les trois premiers, Bertrand, Baptiste, Joseph dans des cahiers, la quatrième, Marie, plus brièvement, dans une réponse à un questionnaire. L'ensemble de ces témoignages décrit une trajectoire familiale, une histoire de l'enseignement primaire, une histoire de France, puisque l'aventure scolaire se confond, entre 1780 et 1930, avec le développement national. Le système d'enseignement est l'enjeu principal des luttes politiques et religieuses.

Le premier des Sandre, Bertrand, est le plus lointain et le plus erotique. Il écrit au lendemain de la Révolution. Sa prose a la sensiblerie et l'exhibitionnisme *caractéristiques de la* deuxième moitié du dix-huitième siècle. Fils de négociant, il joue pourtant volontiers au paysan perverti. Parlant de lui-même à la troisième personne, il n'est pas sans évoquer une sorte de Norman Mailer de province et d'Ancien Régime, *qui aurait cependant* vecu des événements plus importants et spectaculaires que le *romancier* américain.

Ses descendants s'identifient *également à leurs époques respectives*. Baptiste, son fils, a la religion durcie, nécrosée, née des affrontements *révolutionnaires*. Joseph, puis Marie, symbolisent, au contraire, l'acceptation progressive d'une culture laïque, mais non anticléricale.

La force de l'introduction de Mona Ozouf, brillante et précise, vient de ce qu'elle fait ressortir ce qui est typique dans les actes et les pensées des divers personnages, sans jamais tuer leur individualité.

Le rythme des témoignages proprement dit est lent, comme la vie, sauf dans le cas de Bertrand qui parcourt une époque tellement agitée qu'elle *détourne le cours de sa propre* existence. La Constitution civile du clergé de 1791 supprime pour lui la possibilité d'une carrière religieuse. Mais de Bertrand à Baptiste, de Baptiste à Joseph, on passe, par étape de la Terreur à Clochemerle. C'est l'his*toire de France qui paraît ici* rapide. Quatre générations mènent de la convocation des états généraux au pacte Briand-Kellogg, de la nationalisation à la mondialisation des problèmes politiques.

E. T.

★ LA CLASSE ININTERROMPUE, CAHIERS DE LA FAMILLE SANDRE, ENSEIGNANTS 1780-1960, présentés par Mona Ozouf. Hachette, 435 p. Environ 69 F.

INÉGALITÉ SCOLAIRE ET JUSTICE SOCIALE

● *Les étonnantes conclusions d'un sociologue américain.*

L'INEGALITE, souvent confondue avec l'injustice, est fort mal considérée dans la rhétorique de nos sociétés démocratiques, même si pratiquement chacun s'en accommode fort bien. Il est entendu que *« tous les hommes naissent égaux »*, comme l'affirmaient les pères de la nation américaine, ou encore qu'ils sont égaux face à Dieu et qu'ils doivent l'être devant la loi.

L'égalité, comme la liberté ou la fraternité, est un de ces détestables mots, selon Valéry, qui ont plus de valeur que de sens, qui chantent plus qu'ils ne parlent, qui demandent plus qu'ils ne répondent. C'est à lui que se réfèrent les réformateurs ou les révolutionnaires luttant ferme pour éliminer l'inégalité due à des facteurs économiques, raciaux ou sexuels.

L'égalité des chances, particulièrement pour les enfants en âge d'être scolarisés, occupe bien évidemment une place de choix dans le louable souci de créer une société organisée de façon à procurer le maximum de bien-être au plus grand nombre.

Concernant l'école, deux thèses s'affrontent : selon la première (optimiste), elle réduirait progressivement les inégalités sociales, selon la seconde (pessimiste), elle tendrait au contraire à les reproduire. L'ouvrage savant du sociologue américain Christopher Jencks, *« Influence de la famille et de l'école en Amérique »*, renvoie ces deux thèses dos à dos.

Agir sur la politique des revenus

En effet, après une minutieuse enquête de trois années, C. Jencks et ses collaborateurs ont abouti à la conclusion que l'école n'est ni le levier privilégié de l'égalisation sociale, ni l'institution responsable de la reproduction des inégalités. *« L'élimination des différences de niveau scolaire entre les individus ne contribuerait que faiblement à les rendre plus égaux entre eux une fois adultes »*, écrit Jencks. La diminution importante des inégalités scolaires durant ces *vingt-cinq dernières années aux* Etats-Unis n'a pas en effet rendu plus équitable la distribution des revenus et des statuts.

Jencks nous apprend également — et j'avoue avoir quelque peine à le croire malgré le déploiement impressionnant de ses statistiques — qu'il y a autant d'inégalité économique entre frères élevés sous le même toit que dans la population totale. Cela signifie, ajoute-t-il, que l'inégalité est recréée à nouveau, à chaque génération, même parmi les personnes qui démarrent dans la vie avec un environnement identique.

Par conséquent, si l'on tient véritablement à rendre la société plus juste — et c'est l'objectif déclaré de Jencks, — il faut agir directement sur l'inégalité économique, c'est-à-dire sur la politique des revenus, plutôt que de croire que la démocratisation de l'école conduira *ipso facto* à ce résultat.

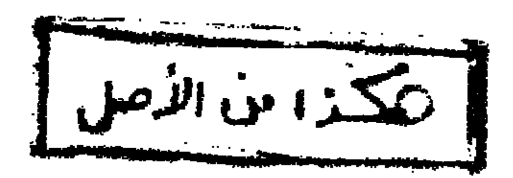
Deux conditions psychologiques

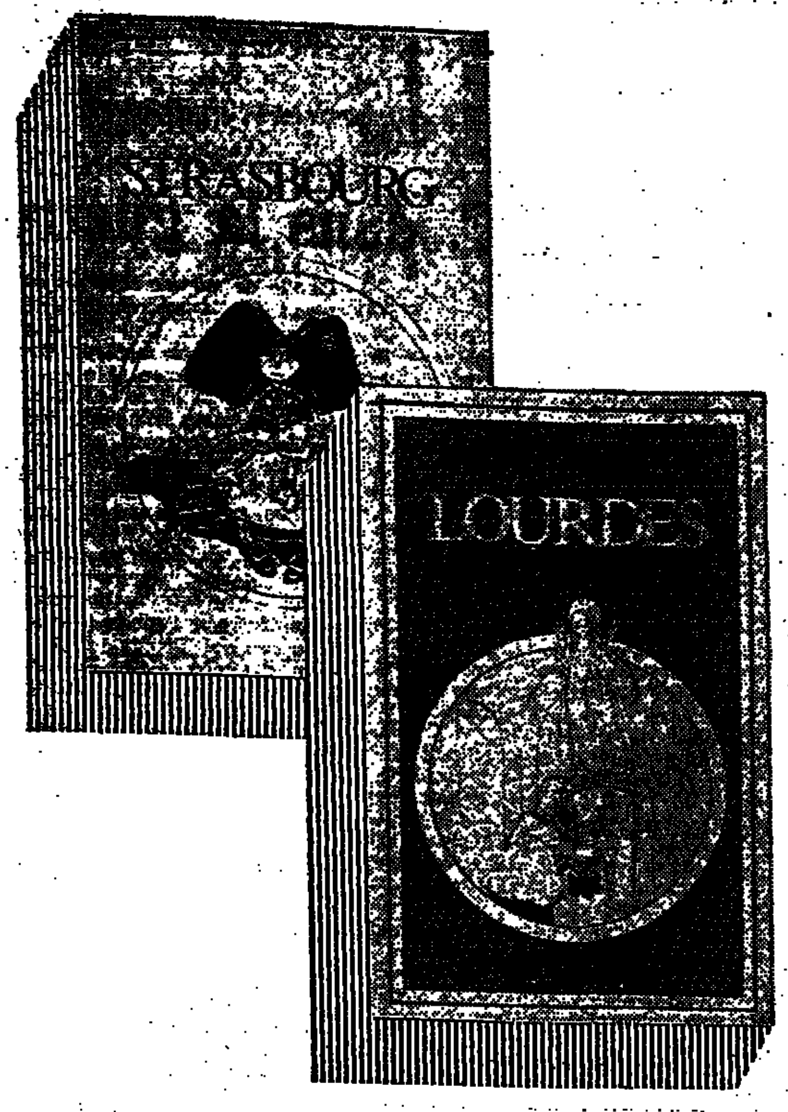
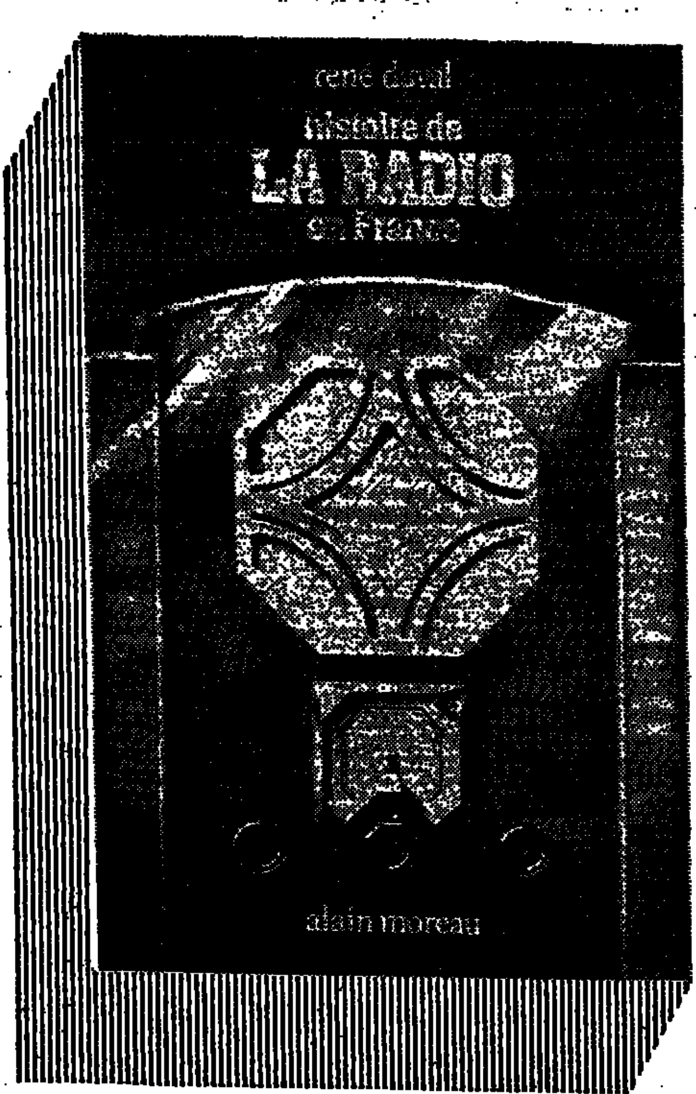
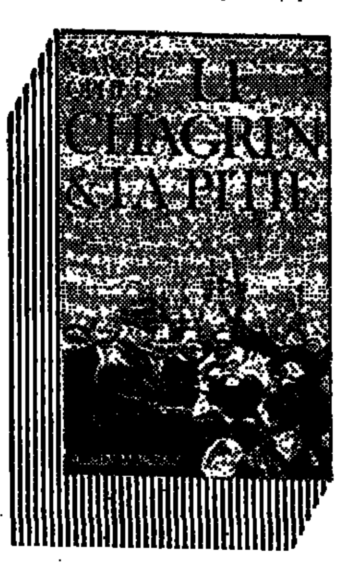
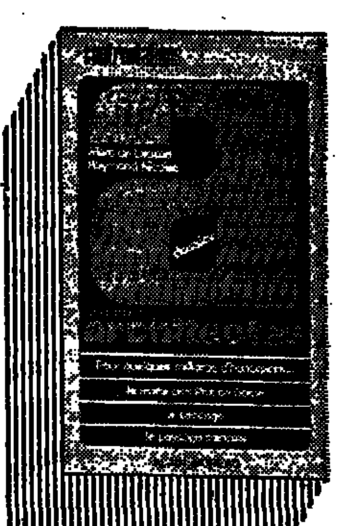
Deux conditions psychologiques doivent à cet égard être prioritairement réalisées. Tout d'abord, ceux qui ont des revenus faibles doivent cesser d'accepter leur condition comme juste et inévitable ; au lieu de croire, comme des joueurs malchanceux, que leur numéro va finir par sortir, ils doivent exiger des modifications dans les règles du jeu. Ensuite, certains de ceux qui disposent de revenus élevés, et spécialement leurs enfants, doivent commencer à se sentir honteux de l'inégalité économique...

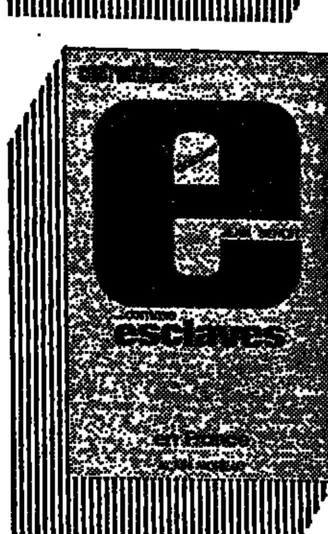
Le moralisme qui perce sous les options socialistes de Jencks n'enlève rien à l'intérêt d'un livre qui, comme l'écrit Raymond Boudon dans son avant-propos, *« représente un moment important dans les recherches en matière de sociologie de l'éducation »*. On regrettera, en revanche, que l'auteur n'ait pratiquement jamais comparé les résultats qu'il a obtenus aux Etats-Unis avec les données recueillies en Europe par des sociologues comme Roger Girod en Suisse, Walter Muller en Allemagne ou Raymond Boudon en France.

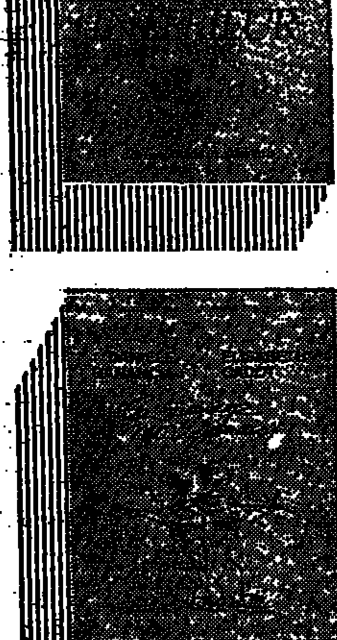
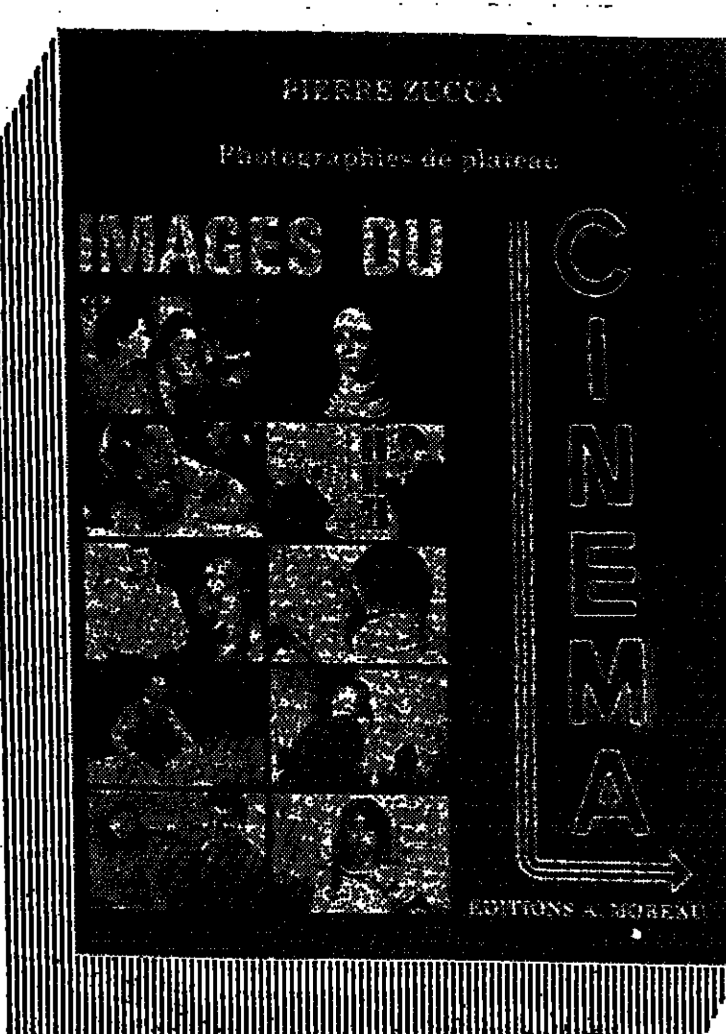
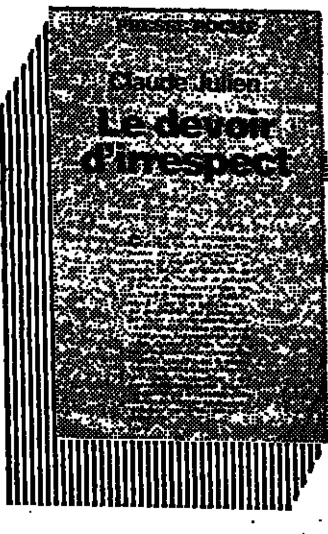
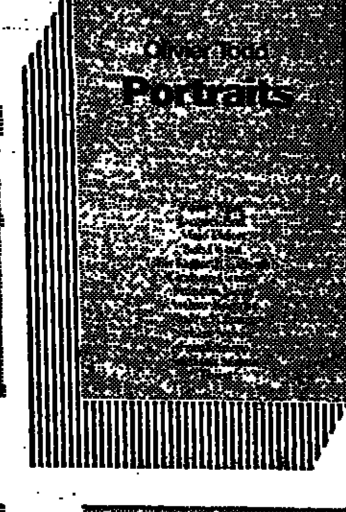
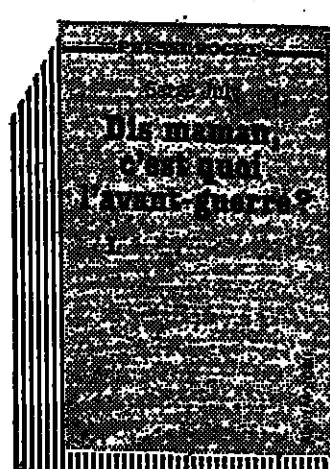
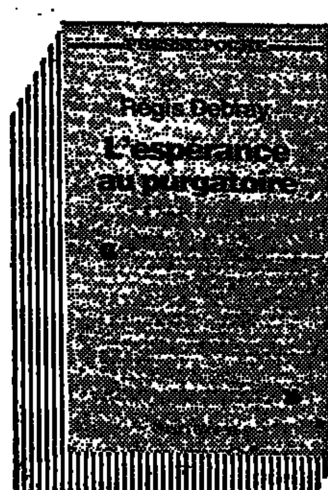
R. J.

★ L'INEGALITE. - INFLUENCE DE LA FAMILLE ET DE L'ECOLE EN AMERIQUE, de Christopher Jencks, traduit de l'américain par J.-M. et A.-M. Laporte. Presses universitaires de France, 360 p. Environ 110 F.




LOURDES

rené duval
histoire de
LA RADIO
en France
alain moreau



LES SHERIFS





PIERRE ZUCCA
Photographies de plateau
IMAGES DU
CINEMA
EDITIONS A. MOREAU

Le devoir d'irrespect

Portraits




histoire

Vichy et les paysans

● *Du corporatisme à la « révolution agricole »*

D'INSPIRATION exclusivement française, la Corporation paysanne est de toutes les réalisations de la révolution nationale l'une des plus riches d'enseignements. Isabel Boussard, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, a reconstitué presque au jour le jour la vie de cet organe-clé qui, imposé à l'administration de l'extérieur, fut constamment rejeté, tel un corps étranger.

Dès le départ, tout avait d'ailleurs commencé dans le malentendu. La loi du 2 décembre 1940 fixant les modalités de la période transitoire fut le résultat d'un compromis entre les corporatistes, qui ne voulaient laisser à l'Etat qu'un rôle « régulateur », et le ministère de l'agriculture, beaucoup plus dirigiste. A partir de cette équivoque, les crises se succéderont, tant jusqu'en 1942 qu'après l'établissement du système définitif.

La commission de notables très conservateurs installée début 1941 sous la présidence du comte Hervé Budes de Guébriant a immédiatement beaucoup de mal à remplir ses fonctions. En difficulté avec l'occupant, qui reproche à la presse qu'elle patronne de n'être pas suffisamment engagée politiquement, elle est en outre chargée de tâches impopulaires, comme la collecte en vue du ravitaillement.

C'est en 1943 que la corporation atteint son apogée et redécouvre le charme discret de la démocratie : les élections aux postes de syndics de 1943 et 1944 sont un épisode insolite dans l'histoire du régime autoritaire que fut Vichy. Tombés dans une dépendance étroite vis-à-vis des Allemands, contestés par les collaborateurs parisiens, par les journaux clandestins d'obédience communiste ou socialiste, les dirigeants de la Corporation demeurent sereins, en dépit du malaise qui s'accroît à la base. Ils sont à 100 lieues de penser que la Libération, qu'ils voient venir, changera fondamentalement leur sort. Dans une atmosphère irréelle, ils multiplient les actions de propagande, les émissions de timbres, les commémorations, convaincus que demain l'ordre nouveau aura besoin d'eux.

Ils ne se trompent pas complètement Abolie par le gouvernement provisoire en 1944, la Corporation n'est pas entièrement reniée : se référant à une idéologie toute différente, la Confédération générale de l'agriculture utilise de 1944 à 1948 son œuvre et quelques-unes de ses structures. Mais surtout lorsque, à partir de 1948, les chambres d'agriculture reprennent vie, c'est par gros bataillons — René Blondelle et Camille Laurens en tête — que les ex-membres de l'organisme vichyssois reviennent sur le devant de la scène. Isabel Boussard a même calculé que jusqu'en 1961 tous les présidents et secrétaires généraux de la F.N.S.E.A. avaient fait partie de la Corporation. *« Quel signe de continuité ! »*, observe, dans sa préface, René Rémond, qui ajoute : *« C'est qu'en dépit des principes autoritaires du gouvernement de Vichy la paysannerie française a fait, dans le cadre de la Corporation, une première expérience de démocratie professionnelle qui l'a préparée à affronter la grande mutation que l'agriculture française a vécue après la seconde guerre mondiale. »*

ÉRIC ROUSSEL.

★ VICHY ET LA CORPORATION PAYSANNE, d'Isabel Boussard. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 414 p. Environ 160 F.

Le jour le plus long d'Abbeville

LE 21 mai 1940, en huit heures d'intense bombardement, huit siècles d'histoire vont disparaître, une collégiale et dix églises, des hôtels particuliers immenses, un superbe couvent du dix-huitième siècle, et des hommes, des femmes, des enfants : deux mille cinq cents ? trois mille ? On ne saura jamais combien au juste. Ecrasés, brûlés, fondus avec les 35 000 tonnes de sucre que l'incendie de la raffinerie transforme en caramel. Un petit Dresde. Cela se passe à Abbeville, à l'intérieur du plan Manstein, une avancée risquée « en doigt de gant » vers la mer.

Saisissant, le récit d'Henri de Wailly. Heure par heure, il montre la ville abandonnée de toutes les autorités administratives, vidée, presque, de tous ses habitants, aussitôt emplie des réfugiés venus du Nord, de Belgique, trouver là une mort stupide. Un carré des inconnus, au cimetière, témoigne de leur passage ; ultime.

Dans ce chaos, des scènes insoutenables. Qui donne l'ordre, à un petit groupe de territoriaux, sur place, de fusiller, quatre par quatre, les « suspects » arrivés là, avec les autres, dans un car belge. Des « espions » ? Certains, peut-être. Des « parachutistes », cette grand-mère de soixante ans, qui tient sa petite-fille par la main ? La psychose de cinquième colonne est à son sommet.

Au milieu du drame et des lâchetés, des héros, comme toujours : Léon, le biffin, et son lieutenant, tous deux anonymes, qui mourront près de leur mitrailleuse, seuls défenseurs d'une ville déjà prise ; et les trois médecins à l'hôpital, qui opèrent dans des conditions effroyables des masses de blessés ; et Sœur Saint-Charles, qui rassure, console, organise les secours. Il y a aussi l'étonnant Le Moyne, un antiquaire révélé tout à coup à lui-même, qui, coiffé de la casquette du sous-préfet en fuite, va négocier avec les Allemands la survie des malheureux bombardés et rétablir l'ordre en place de la panique, des pillages, de l'épidémie menaçante.

Une anecdote, sans doute, dans l'aberrant massacre qui vient de commencer. Mais l'historien qui s'attache à la raconter, quand « les témoins longtemps fermés sur leurs chagrins, les humiliations, les rancœurs » acceptent de parler, nous fait bien comprendre, par ce qui est alors arrivé à sa ville, ce qui, dans le même temps arrivait à la France, qui n'en est pas encore tout à fait remise.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE COUP DE FAUX d'Henri de Wailly. Copernic, 256 p. Environ 60 F.

Le P.C.F. dans la guerre

(Suite de la page 17.)

Stéphane Courtois n'en est pas entièrement responsable, car la documentation est, dans le domaine de l'action, plus difficile à réunir. Et l'on peut rêver, à cet égard, à la riche moisson que fera l'historien de l'avenir qui aura accès aux archives de « la section des cadres » du P.C.F., aux innombrables « bios » qu'eurent à remplir tous ceux qui, à tel ou tel moment, furent appelés à y exercer une responsabilité !

Autre trait qui frappe le lecteur : l'importance donnée aux syndicats et aux syndicalistes (sauf, curieusement, aux enseignants — et plus généralement aux intellectuels). Il y a à cela des raisons de fond et des raisons circonstancielles. Raisons de fond : l'auteur, qui connaît ses classiques, sait le rôle des syndicats, considérés depuis le dixième congrès du parti bolchevique, en 1920, comme *privodnoï remen'* (courroie de transmission) par excellence du parti. Raison circonstancielle : dans son livre, S. Courtois s'est fondé sur sa thèse de doctorat de troisième cycle, portant justement sur *« le P.C.F. et ses aspects syndicaux : août 39 - août 44 »*.

Frachon contre Duclos

Mais il y a encore autre chose : une des idées cardinales de l'ouvrage, qui apparaît plus ou moins nettement selon les pages, c'est l'existence d'une différence fondamentale entre les deux dirigeants du parti clandestin — Jacques Duclos, l'homme qui a la liaison avec Moscou, dont il transmet et fait exécuter les instructions, et Benoît Frachon, le syndicaliste, qui à aucun moment ne quittera la France (Duclos, en 1939-40, est en Belgique) et qui connaît la situation concrète des travailleurs dans telle ou telle région, telle ou telle usine.

De là, chez S. Courtois, un soin vigilant pour traquer la moindre divergence entre *l'Humanité* et *la Vie ouvrière*, entre les mots d'ordre proprement politiques et les mots d'ordre syndicaux, notamment dans les phases cruciales : la « drôle de guerre » et la ligne de « lutte contre la guerre impérialiste », qui aurait dû déboucher sur « le défaitisme révolutionnaire » ; l'été 40 et les appels à la constitution d'un gouvernement communiste (?!), et, plus tard, lors du déclenchement et de l'extension des opérations armées.

Est-ce une conséquence de cette idée directrice, un fait ne manquera pas, non plus, de surprendre : la rareté relative des références à l'activité de Maurice Thorez ; tout au plus évoque-t-on sa signature au bas d'articles ou de proclamations. Mais on le perd de vue, dans sa vie personnelle, entre le jour d'octobre 1939 où il quitte son unité pour gagner la Belgique et le moment où, en 1943, il demande, de Moscou, l'autorisation à de Gaulle de gagner Alger et où il reçoit du Général un refus sec. Au passage, S. Courtois n'aura aucune peine à montrer toutes les invraisemblances et les contradictions de la lettre adressée au *Monde*, en août 1977, par la veuve de l'ancien dirigeant, où elle se référait à de prétendues notes de son mari, *datées de juin 40*...

De-ci, de-là, au gré des pages, on aurait envie d'élever une objection, de poser à l'auteur une question. Pourquoi, par exemple, revenir à la version présentée par l'ancien communiste anglais Douglas Hyde, et selon laquelle c'est Raymond Guyot qui, de retour de Moscou, le 20 septembre 1939, apporta les nouvelles consignes ?... C'est faire bon marché des liaisons radio, auxquelles S. Courtois fera d'ailleurs allusion par la suite. Sinon comment expliquer, par exemple, le départ, dès le 23 août 1939, de Clément (Fried), le mentor de Thorez, l'homme du Komintern, pour la Belgique, où il devait préparer la base de repli de la direction du P.C.F. ?

Il reste que, au-delà des observations de détail, et elles seraient nombreuses, on est en présence ici d'un ouvrage sérieux et riche : cinq cents pages de texte et près de soixante-dix d'annexes — avec des documents plus ou moins inconnus : le manifeste de février 1940, les textes de juillet 1940, la lettre de François Billoux à Pétain, en décembre 1940, l'appel pour un Front national, de mai 1941, l'accord P.C.F.-de Gaulle de novembre 1942, etc. Ce livre a, en outre, le mérite de poser ou de rappeler des questions importantes, fort graves même — par exemple celle de l'éventuelle responsabilité de Duclos dans les arrestations, et par conséquent dans les exécutions, de Gabriel Péri et de Jean Catelas (note 24, pages 201-202).

Au total, les spécialistes de l'histoire du mouvement communiste comme le grand public disposent, avec l'ouvrage de S. Courtois, d'un précieux instrument de référence et d'analyse. On remarquera que, après l'excellente monographie de Philippe Robrieux sur Maurice Thorez, publiée il y a quelques années, le nouvel ouvrage pose les éléments de la biographie d'un autre leader communiste, Benoît Frachon. Et à quand un troisième livre, consacré à celui qui fut peut-être, au fond, le plus important des dirigeants communistes, Jacques Duclos ? Certes, l'essentiel des sources, en ce qui le concerne, a toutes chances de se trouver à Moscou. Mais, dans notre pays même, compte tenu de l'ouverture progressive, au fil des années, des archives officielles, peut-être serait-il déjà possible de réunir sur lui une documentation intéressante et à bien des égards inédite.

RENÉ L'HERMITTE.

★ LE P.C.F. PENDANT LA GUERRE, de Stéphane Courtois, Ed. Ramsay, 583 p., environ 83 F.

lettres étrangères

Mishima ou "la folie de mourir"

● *L'écrivain japonais, la douleur et le sacré : quatre ouvrages importants.*

YUKIO MISHIMA (de son vrai nom Kimitake Hiraoka) était voué à toutes les ambiguïtés : il tenta de les réduire par une voracité universelle, une rage de vivre surpassées par son goût profond, irrémédiable, de la mort. Né en 1925, il était doté d'une nature tout ensemble vulnérable, violente et sensuelle ; dominé par une grand-mère gravement malade, tyranique, névrosée, passionnée par les scènes sanglantes du théâtre kabuki, il fut empêché par elle de vivre avec sa mère une relation normale.

Il s'aventura dans tous les domaines : le roman (il en écrivit une quarantaine, dont le plus beau est *le Pavillon d'or*) ; les nouvelles (celle intitulée *Patriotisme*, traduite par Dominique Aury dans la N.R.F., est à mon sens la clef de l'œuvre) ; le théâtre, les essais, le ballet, le cinéma, l'escrime, l'athlétisme. Il aurait voulu, malgré sa méfiance du monde occidental, le Prix Nobel, mais ce fut son maître et ami Kawabata qui l'obtint.

Pourtant, cette vie incroyablement remplie d'éclats, de voyages, d'œuvres et de fastes, ne pouvait faire que le temps reculât, et que Mishima appartînt aux siècles féodaux où vécurent les samouraïs, au lieu d'être le contemporain de l'époque où l'Empereur capitula et renonça à la divinité de sa personne. Mishima avait vingt ans en 1945, année où un médecin militaire refusa son enrôlement à cause de sa santé plutôt frêle : sans doute ne s'est-il jamais remis d'avoir quotidiennement frôlé la mort à travers sa grand-mère, puis de l'avoir évitée à l'âge où les kamikazes s'écrasaient au sol.

L'empereur mythique

Son suicide à deux en 1970, avec son ami Morita, suicide spectaculaire et choquant, a parfois obscurci l'importance d'une œuvre qui le place parmi les écrivains les plus marquants du siècle. On sait comment, à quarante-cinq ans, lassé de la plume, se tournant vers l'action et le sabre, après avoir rédigé les trois mille pages de sa tétralogie, *la Mer de la fertilité*, il se révolta contre le climat d'après-guerre, synonyme pour lui de médiocrité et de trahison des anciennes valeurs. Ayant échoué dans son désir de persuader les officiers de la force d'auto-défense qu'il fallait transformer celle-ci en armée active, il commit le rituel du seppuku (ou hara-kiri), suivi de décapitation, au cri de « Vive l'Empereur ». La biographie (aujourd'hui traduite en français) de John Nathan tente de cerner les innombrables raisons de ce drame sur lequel il faut revenir, tant il est inséparable de la création littéraire.

A l'empereur réel de l'après-guerre, Mishima voulut opposer un empereur mythique, source d'énergie révolutionnaire, mais le taxer de fascisme serait fausser une vérité complexe : le fasciste vise à une domination efficace, tandis que Mishima devait savoir combien sa cause était irréelle, perdue, et avait pour but secret l'immolation de lui-même.

Il s'agit chez lui d'un nationalisme qui se confond avec un sentiment exacerbé du Sacré, où l'obsession d'une pureté destructrice s'allie à un érotisme aigu de la mort. Aussi n'est-ce pas la politique qui peut expliquer cet homme, ces textes, cette vie, cette fin, mais un ensemble de fantasmes où se mêlent une vision morbide, une sensibilité tournée vers la beauté, une horreur de l'usure du corps et, à travers l'exemple des samouraïs, une hantise continue du fer, de l'acier, du sabre et du sang. Masochisme, narcissisme, fanatisme, délire de création, exhibitionnisme théâtral, tout projetait Mishima hors du réel vécu vers un autre réel où la connaissance par la douleur devait aboutir à l'acte final du seppuku.

Un autre mérite de cette biographie, à laquelle on peut ajouter la lecture de celle faite par Henry Scott-Stokes, avec sa précieuse iconographie (Farrar, Straus and Giroux, 1974), est de débusquer dans l'écriture de Mishima, nourri dès l'adolescence de Wilde, Huysmans, Radiguet, Tanizaki et Kawabata, certaines formules prémonitoires. Ainsi Osamu, protagoniste de *la Maison de Kyoko* (1959), savait-il que « *cette douleur et ce sang qui l'avaient convaincu de l'existence feraient en sorte à la longue d'anéantir la sienne* ».

Rarement le récit d'une vie a-t-il autant donné l'impression d'accumuler des variations sur le thème de la mort, alors que la vie, paradoxalement, affichait une richesse en définitive illusoire. Il semble que pas un instant Mishima n'ait pu échapper au démon de l'imaginaire : le défi qui le força toujours à se forger un adversaire, ne serait-ce que son propre corps qu'il obligea aux métamorphoses de l'athlète.

★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

Ce désir d'une transgression continuellement suscitée, ressuscitée, comme un besoin vital d'éprouver sa propre identité et sa puissance sexuelle, est frappant dans le premier volume de la tétralogie, *Neige de printemps*. Déjà, dans un conte de jeunesse, le protagoniste enfant était irrésistiblement attiré par la mer, « *chose magnifique, mais aussi, à tout homme, interdite* ». Ici, le jeune héros, Kiyoaki, ne peut déclarer sa passion à la belle Satoko que lorsqu'elle est promise à un prince impérial. Cette longue histoire d'une relation sacrilège se déroule comme un merveilleux conte d'amour, avec tout le raffinement et les rites présents dans les chroniques anciennes, Satoko y jouant le rôle de la favorite du seigneur, dotée d'une longue chevelure noire comme les dames de l'époque Héian, surveillée par la suivante au visage blanc craquelé de fards, et Kiyoaki incarnant le jeune homme resplendissant à la beauté cruelle, désinvolte et romantique.

L'histoire finira mal, et plus mal encore si l'on connaît la conclusion de la tétralogie où Satoko, devenue une abbesse de quatre-vingts ans, prétend n'avoir jamais connu de Kiyoaki : aussi cette œuvre n'est-elle pas une recherche d'un temps perdu, mais bien l'inexorable quête d'un oubli, d'un vide aussi pur que peut l'être la mort. Innombrables sont les notations visuelles, auditives, que l'on pourrait dire proustiennes, si ce n'est qu'elles sont infiniment plus charnelles : les eaux rougies par le reflet des érables, la neige si blanche qu'elle éveille des désirs de viol, la description stupéfiante d'un paravent érotique où la luxure d'une femme fait d'elle un spectre au visage de vulve.

La hantise des samouraïs

Le deuxième volume, *Chevaux échappés*, ne peut se lire sans malaise. Mishima le commença en 1966. L'action, qui se passe dans les années 30, s'inspire d'une révolte de samouraïs contre l'occidentalisation des institutions sacrées par le gouvernement pendant l'ère Meiji, en 1868. Le complot échoua, et les chefs commirent le *seppuku* en 1874. C'est une longue et sombre analyse du dévouement fanatique et viril, un hymne à une pureté liée au sang et au fer ; les hommes y tombent comme des pétales de cerisier, et leurs cadavres « deviennent d'odorantes fleurs ».

Isao, un jeune idéaliste devenu terroriste, réincarne Kiyoaki, mais pas un instant nous ne sommes convaincus par la croyance de Mishima en la réincarnation : il semble plutôt que le romancier ait trouvé ce procédé pour faire fi de la chronologie, et décrire, malgré le temps qui passe, un héros toujours jeune. Il court dans ce livre une sorte de froideur mathématique et sadienne dont le lecteur est libéré un moment par d'admirables pages sur le Nô. A l'époque où Mishima finissait cet ouvrage, il constituait sa fameuse armée personnelle qui devait s'appeler la Société du Bouclier, et il est difficile de lire ces pages sans croire qu'il avait déjà résolu de mourir.

La mort retrouvée

Cette fascination de la mort en pleine fleur, Ivan Morris l'étudiera, entre autres, dans son admirable livre *la Noblesse de l'échec*, qui apporte d'essentielles lumières sur le tempérament japonais à travers les siècles. La mort d'Ivan Morris, spécialiste de l'époque Héian, nous prive d'un érudit dont l'intuition va loin dans l'âme japonaise ; il se livre ici à une étude émouvante des jeunes kamikazes dont le sacrifice volontaire les apparente à une longue lignée de héros et de samouraïs. Leur fin suicidaire n'apparaît pas comme un acte absurde, mais comme la fulguration de l'homme devenu torche vivante : se tuant, il tue à la fois l'ennemi, la tiède médiocrité de la vie, la dégradation latente du corps, l'horreur d'une capitulation certaine. Ainsi le bonze dans *le Pavillon d'or* met-il le feu sans songer à sa dépouille mortelle, devenant le Temple qu'il détruit mais incarne.

Cette tension, cette façon de n'exister que dans l'essentiel et l'ultime, cette manière de frôler le Sacré en se brûlant les ailes, n'est-elle pas une des clefs de l'univers japonais, tout comme l'intensité du Nô réside en son mouvement retenu ? Le livre de Morris, à travers ses neuf essais, débusque chez ces héros voués à l'échec « l'antithèse même de l'éthique du succès ». Mais le traité samouraï le plus influent ne combinait-il pas les deux mots *shini* (mourir) et *kurui* (devenir fou) en un seul : *shiniguri*, la folie de mourir ?

DIANE DE MARGERIE.

★ LA MER DE LA FERTILITE, par Yukio Mishima : I. NEIGE DE PRINTEMPS, II. CHEVAUX ECHAPPES. traduit de l'anglais par Tanguy Kenec'hdu. Gallimard, 444 p. et 468 p. Environ 62 F chacun.

★ LA VIE DE MISHIMA, par John Nathan, traduit de l'anglais par Tanguy Kenec'hdu. Gallimard, « Leurs figures », 320 p. Environ 59 F.

★ LA NOBLESSE DE L'ECHEC. HEROS TRAGIQUES DE L'HISTOIRE DU JAPON, par Ivan Morris. Traduit de l'anglais par Suzanne Nétillard, Gallimard, 402 p. Environ 64 F.

LES GRANDES

Où vont les écoles normales supérieures ?

Les écoles normales supérieures ne sont pas des « grandes écoles » comme les autres. Conçues à l'origine pour former l'élite des professeurs de l'enseignement secondaire, elles ne remplissent plus aujourd'hui cette fonction que partiellement puisqu'une bonne part des « archicubes » — anciens normaliens — entrent dans l'enseignement supérieur, la recherche, voire les « grands corps » de l'Etat ou la haute fonction publique.

Victimes à la fois de la dégradation du métier d'enseignant et d'une évolution démographique qui fait coïncider l'afflux des enseignants de la génération du « baby boom » et le tassement des effectifs scolaires, les E.N.S. sont une fois de plus en crise. A cette conjoncture contraire s'ajoutent deux problèmes qui ne sont toujours pas réglés : d'une part, la mixité

Délicate « restructuration »

LA « *restructuration* » des écoles normales supérieures, annoncée en août 1979, est le fruit d'un compromis. Il faut, en effet : 1) reconstruire l'école de Saint-Cloud, à l'étroit dans des locaux dispersés ; 2) satisfaire aux exigences de la décentralisation imposée par la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) ; 3) s'efforcer de mettre en œuvre le principe de la mixité ; 4) désamorcer la résistance de ceux qui ne veulent à aucun prix quitter la région parisienne, en particulier les « littéraires ».

Ces quatre exigences ont abouti à un projet : l'installation à Lyon d'une école normale supérieure « *à dominante scientifique et technique* », qui drainerait les élèves des sections scientifiques actuelles de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Cachan. C'est le directeur de l'E.N.S. de Saint-Cloud, M. Francis Dubus, qui a été chargé de l'étude préliminaire. Son « *avant-projet de programme pédagogique* », achevé le 20 février et légèrement remanié depuis, doit servir de base aux décisions gouvernementales, attendues avant la fin de l'année scolaire.

Que dit cet avant-projet ?

L'école de Lyon recrutera par un concours qui correspondra aux trois options actuelles du concours commun « sciences » des E.N.S. de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses, d'une part, et aux concours A 1 (mathématiques), A 2 (physique-chimie) et A 3 (biologie) de l'ENSET (Cachan), d'autre part.

« *Cela ne fera qu'entériner la situation présente, où ce sont les mêmes candidats qui se présentent à ces concours, actuellement distincts* », souligne l'avant-projet, qui précise, d'autre part, que les élèves des classes préparatoires de « mathématiques spéciales techniques » continueront à être orientés vers les sections technologiques de l'ENSET — qui restent donc à Cachan (Val-de-Marne).

Le nouvel établissement préparera à l'ensemble des concours de recrutement scientifiques (CAPES et agrégation), actuellement préparés à Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses, plus quelques concours réservés jusqu'ici à Cachan, comme l'agrégation de physique en option « physique appliquée » et l'agrégation de biochimie-physiologie. L'agrégation de physique appliquée pourrait à l'avenir se préparer simultanément à Lyon et à Cachan, mais M. Dubus propose le transfert complet de la préparation à l'agrégation de biochimie-physiologie, trop isolée à Cachan et sans laboratoire de recherche.

Ainsi seraient groupées à Lyon les préparations aux trois agrégations de biologie et sciences naturelles, disciplines promises à un grand avenir et domaines de recherche correspondant « *à une forte tradition d'excellence des E.N.S. de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses* ».

Le conseil des ministres du 8 août 1979 a pris la décision de ramener le flux d'entrée global des E.N.S. « *au niveau de celui d'il y a une dizaine d'années* », afin de ne pas « produire » plus de normaliens que de postes offerts au concours de l'agrégation (ramenés de deux mille deux cents en 1974 à mille seulement en 1979). Cette décision, naturellement, a scandalisé les syndicats — en particulier les syndicats nationaux des enseignements de second degré et de l'enseignement supérieur — et aussi la Société des agrégés. « *C'est un véritable démantèlement* », disent les syndicats de la FEN. « *Il faut augmenter considérablement le nombre de postes offerts à l'agrégation et ne pas diminuer le nombre de postes offerts aux E.N.S.* », dit M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés.

En fait, le nombre global de places offertes dans les cinq E.N.S. n'a guère varié ces dernières années. Seule l'ENSET de Cachan, qui a perdu ses dernières sections littéraires en 1978, a vu fondre les effectifs de ses nouvelles promotions (de trois cent huit élèves en 1975 à deux cent soixante-huit en 1979). Mais ces pertes ont été compensées par de légères augmentations dans les quatre autres établissements. De sorte que le « flux d'entrée des cinq E.N.S. est à peu près constant : six cent quatre-vingt-sept (1974), sept cent treize (1975), six cent quatre-vingt-dix-neuf (1977), sept cents (1979). Revenir à 1969 (six cent quarante-deux entrées) signifierait la réduction d'une dizaine de places dans chacune des cinq E.N.S.

Quant aux effectifs de la future école de Lyon, l'avant-projet du directeur de Saint-Cloud prévoyait d'abord une promotion de cent soixante élèves, correspondant aux promotions scientifiques de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Cachan... en 1967. Après nouvelles délibérations, il a remonté la barre à cent quatre-vingt-six, ce qui correspond à peu près au recrutement de 1968 (cent quatre-vingt-neuf). « *Dans une école où les relations mutuelles doivent traditionnellement être privilégiées, il ne faut pas un effectif global trop important* », explique M. Dubus, qui ne souhaite pas recréer à Lyon un établissement de la taille de Polytechnique, de l'Ecole supérieure d'électricité... ou de Cachan (un millier d'élèves).

L'autre grande objection des syndicats aux projets de restructuration est « *la fin de la pluridisciplinarité* ». De fait, l'originalité des E.N.S. dans le système universitaire, c'est de former dans un même établissement des littéraires et des scientifiques. « *Grâce à l'école, je découvre les autres disciplines* », observe Francis, élève en première année de mathématique à Saint-Cloud.

La guerre des effectifs

Sur ce point, les élèves sont rejoints par le directeur de l'école de la rue d'Ulm, M. Jean Bousquet, un helléniste aujourd'hui prêt à se rallier à l'option mathématique au concours de la section des lettres. « *L'Ecole normale est un lieu de rencontre atypique dans l'Université française,* explique-t-il. *Ce lieu, il faut le préserver.* » Le directeur de Saint-Cloud, physicien, admet que la formation de chaque normalien doit être pluridisciplinaire. « *Mais,* dit-il, *la pluridisciplinarité de la formation d'un normalien n'est pas de même nature que la pluridisciplinarité de l'établissement. Le perfectionnement en anglais d'un élève scientifique n'implique pas que l'établissement prépare l'agrégation d'anglais.* »

La restructuration se heurte cependant à un partage délicat : à qui doivent revenir les sciences humaines ? A l'établissement scientifique ou à l'établissement littéraire ? Dans le projet de programme pédagogique qu'elle a élaboré en février pour sa future école, la directrice de Fontenay, Mme Jacqueline Bonnamour, envisage « *trois blocs* » : le groupe des lettres préparerait aux agrégations de lettres modernes et de lettres classiques — cette dernière maintenue pour l'« *enrichissement mutuel* » ; le groupe des langues préparerait aux agrégations d'anglais, d'allemand, d'espagnol, d'italien, de russe et s'efforcerait d'« *orienter quelques individus vers les langues à développer telles que l'arabe, l'hébreu, les langues orientales, grâce aux possibilités offertes par l'agglomération parisienne* » ; pour le groupe des sciences humaines, il est précisé dans le « projet Bonnamour » : « *Aucune définition épistémologique objective des sciences humaines ne faisant à l'heure actuelle l'unanimité, nous considérons l'ensemble le plus large et assurons les préparations des agrégations d'histoire, de géographie, de philosophie, de sciences économiques et sociales.* »

Son collègue de Saint-Cloud ne souhaite cependant pas tout lui abandonner en partant pour Lyon avec les scientifiques. « *L'interdisciplinarité des sciences exactes et des sciences humaines peut être féconde*, dit-il. *Il me semble judicieux de se réserver pour l'avenir la possibilité d'adjoindre aux trois groupes de disciplines en sciences exactes et naturelles un groupe de sciences humaines.* » M. Dubus souligne que « *le développement des sciences humaines passe par le développement de concepts quantitatifs, de grandeurs mesurables, de système identifiable et commandable, autant de notions qui peuvent être développées au contact des sciences exactes et naturelles, comme c'est le cas à l'Ecole pratique des hautes études* ». La « *rationalisation des compétences* » ne va pas de soi lorsqu'on doit découper le savoir et la recherche...

Les cinq E.N.S. subsisteront donc après le transfert de Saint-Cloud à Lyon, qui ne pourra être effectif avant 1983. En admettant que les projets Dubus et Bonnamour soient repris en compte par le ministère des universités, on aboutirait donc au schéma suivant : un « pôle » parisien où subsisteraient — intactes — les écoles de la rue d'Ulm (lettres et sciences, hommes), du boulevard Jourdan (lettres, femmes) et de Montrouge (sciences, femmes). Ce pôle, à la fois haut lieu de la recherche fondamentale et « *foyer des humanités classiques* », conserverait ses compétences traditionnelles.

L'ensemble du CNET (Centre national de l'enseignement technique) reste à Cachan avec une ENSET amputée de ses sections littéraires et scientifiques. L'Ecole, selon ce schéma, se spécialiserait dans l'enseignement et la recherche technologiques, ce qui inclut aussi bien les « arts appliqués » comme le dessin, des disciplines techniques comme le génie civil, la mécanique ou l'électricité, et enfin la gestion (sciences et techniques économiques). L'école de Fontenay-aux-Roses, enfin, devenue mixte, grouperait les littéraires spécialisés dans la littérature contemporaine, les langues vivantes et les sciences humaines.

Quant au pôle lyonnais, qui ne grouperait au mieux que le quart des normaliens, il se verrait doté de vastes compétences scientifiques et techniques avec, comme atout maître, la biologie. Les deux pôles, comme on le voit, sont loin d'avoir le même poids. Que l'on mesure en termes qualitatifs ou quantitatifs, le déséquilibre est flagrant entre la région parisienne, où subsistent quatre établissements, et Lyon, où ne s'installent que deux moitiés et demie d'écoles.

La raison de ce déséquilibre ? Le rapport des forces en présence. Ulm a été épargnée officiellement parce que ses laboratoires scientifiques étaient « *intransportables* ». En fait, on n'a pas osé toucher à une institution presque deux fois centenaire, « accoucheuse » de prix Nobel et « phare » de l'Université française. Quant au maintien de la ségrégation des sexes entre Ulm et Sèvres (implantée aujourd'hui à Montrouge et boulevard Jourdan), on préfère attendre le départ à la retraite — l'an prochain — de M. Bousquet pour le réexaminer. Le directeur de la rue d'Ulm, en effet, ne veut pas en entendre parler. Et l'état-major de Sèvres (la directrice, Mme Josiane Serre, et la sous-directrice, Mlle Simone Follet) appréhende une fusion qui, de son point de vue, n'apporterait rien de positif. Attendre et voir...

La restructuration des écoles normales, manifestement, est une opération douloureuse. Elle intervient au moment précis où les normaliens s'interrogent sur leur avenir professionnel.

ROGER CANS.

LES CINQ

Les cinq E.N.S. sont actuellement implantées dans six lieux de la région parisienne :

- **Rue d'Ulm (Paris-5e), où se trouvent les garçons des sections lettres et sciences ;**
- **Boulevard Jourdan (Paris-14e), où se trouvent les filles de la section lettres ;**
- **Montrouge (Hauts-de-Seine), où se trouvent les filles de la section sciences. Ces deux établissements correspondent à l'ancienne école de Sèvres (Yvelines) ;**
- **Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), où se trouvent les garçons des sections lettres et sciences ;**
- **Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), où se trouvent les filles des sections lettres et sciences ;**
- **Cachan (Val-de-Marne), où se trouvent les élèves, garçons et filles, de l'ENSET (Ecole normale supérieure de l'enseignement technique).**

ÉCOLES

des établissements, aujourd'hui réalisée partout sauf dans les écoles normales ; d'autre part, le transfert de l'E.N.S. de Saint-Cloud à Lyon, dont le principe est arrêté, mais dont les modalités restent à définir.

Tout cela a poussé le ministère des universités à annoncer l'été dernier (« le Monde » du 10 août 1979) une « restructuration » des écoles normales supérieures suivant le principe de la « rationalisation des compétences ». Cette restructuration, qui doit être étudiée les 24 et 25 mars prochains par les conseils d'administration des écoles de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses, devrait aboutir à la création d'un nouvel établissement à Lyon, groupant les sections scientifiques des établissements de Saint-Cloud, de Fontenay-aux-Roses et de Cachan.

Ces projets inquiètent beaucoup les syndicats et les quelque trois mille normaliens actuellement en cours d'études, car tout projet de « rationalisation », pour ne pas dire de « redéploiement », suppose une redéfinition des missions et des moyens. Or, en période d'austérité budgétaire et de crise morale dans l'éducation, on peut légitimement redouter une réforme à la baisse.

La grogne des archicubes

C'EST la grande « déprime ». « *A quoi servent toutes ces années d'études si c'est pour en arriver là ?* », se plaint un normalien agrégé, enseignant le français en cinquième dans un collège de Nonancourt (Eure). « *Nos élèves se présentent au concours des écoles normales primaires pour être sûrs d'avoir un poste* », dit un professeur de khâgne de Bordeaux. « *Un normalien qui échoue au CAPES et à l'agrégation est nommé professeur de collège*, ajoute son collègue de Marseille. *Les postes en lycée sont accaparés par les maîtres auxiliaires.* »

Quelle est cette grogne qui s'empare aujourd'hui des élèves professeurs ou élèves fonctionnaires stagiaires qui, pendant leurs quatre années d'études en école, perçoivent un traitement compris entre 3 800 francs et 4 000 francs par mois ? La raison en est simple. Pendant les années 60 et jusque vers 1973-1974, une bonne part des archicubes étaient « aspirés » par l'enseignement supérieur et la recherche. Puis ce fut le freinage brutal : l'Université s'est fermée, le C.N.R.S. a affiché complet et les places offertes aux concours d'agrégation se sont réduites.

Un normalien agrégé, aujourd'hui, est mis comme les autres à la disposition des recteurs et se voit contraint d'enseigner pendant plusieurs années dans des établissements de deuxième ordre s'il n'a pas la chance de décrocher un poste de faveur (écoles françaises de Rome, d'Athènes ou du Caire, Fondation Thiers, Bibliothèque nationale, postes d'attaché culturel, cabinet ministériel ou université étrangère pour les littéraires ; C.N.R.S., université étrangère ou centre de recherche quelconque pour les scientifiques).

Mais quoi ! dira-t-on. Les Ecoles normales supérieures n'ont-elles pas pour mission de « fournir » des enseignants du second degré ? Les E.N.S., en 1980, ont au moins quatre missions : former des professeurs du second degré hautement qualifiés dans leur discipline ; former des enseignants d'université capables de conjuguer enseignement et recherche ; former des chercheurs de haut niveau ; former de futurs hauts fonctionnaires « adaptables » à toute situation nouvelle.

Première difficulté, pour le nouveau normalien : la réduction « drastique » des postes offerts aux concours de CAPES et d'agrégation, dont le succès sanctionne en fait les études dans les Ecoles normales puisqu'elles ne délivrent pas de diplômes propres. Les places offertes au CAPES sont passées de 7 150 en 1974 à 1 700 en 1979 ; quant à l'agrégation, les postes offerts au concours ont été ramenés de 2 200 en 1974 à 1 000 en 1979 ; 1 000 postes d'agrégés pour 700 normaliens chaque année !

« *Nos élèves ont tort de s'inquiéter*, répètent les directeurs d'école normale : *le pourcentage d'agrégés normaliens est inversement proportionnel au nombre de postes offerts, notamment dans les disciplines scientifiques.* » Ainsi, en mathématiques, les normaliens constituaient 48 % des admis à l'agrégation en 1976 alors qu'ils en représentent 70 % en 1979 (79 % en physique et 80 % en chimie !). Il n'empêche : même si la réduction des places affecte surtout les non-normaliens — aujourd'hui pratiquement exclus du jeu, — cette situation crée un malaise considérable parmi les normaliens.

L'attrait du pré-salaire

Qu'est-ce donc qui attire encore les bacheliers dans cette voie ? Bien sûr, il y a qualité des « prépas » qui, même si elles ne débouchent pas sur un succès au concours, permettent de recevoir une formation tout à la fois générale et de haut niveau.

Il ne faut pas négliger non plus l'attrait du présalaire. « *L'E.N., pour moi, cela revenait à gagner ma vie à vingt et un ans au lieu de vingt-quatre ans. Ce n'est pas négligeable* », explique un archicube d'Ulm agrégé de grammaire, qui enseigne depuis dix ans dans un lycée de la banlieue parisienne. Militant du S.G.E.N.-C.F.D.T., donc d'un syndicat « *anti-hiérarchique* », il ne défend pas à tout prix le principe de l'Ecole normale. « *On devrait en tout cas garder le système de l'étudiant fonctionnaire*, dit-il, *et même l'étendre. Pourquoi ne pas rétribuer les élèves à partir de la classe de seconde, ne serait-ce que pour les responsabiliser en cas de grève ?* »

Pour beaucoup d'anciens normaliens, « *le bénéfice du concours, c'est pendant l'école. Après...* ». Que font-ils après ? Prenons par exemple une promotion d'Ulm lettres (1965). Dix ans après leur sortie, la majorité (17 sur 31 répertoriés) sont assistants à l'université et deux sont maîtres-assistants. Cinq seulement sont restés dans l'enseignement secondaire. La proportion d'archicubes scientifiques restés dans le second degré est encore plus faible, au moins chez les hommes. Chez les femmes, la proportion d'enseignants du second degré est beaucoup plus forte : 22 sur 35 dans la promotion 1972 du boulevard Jourdan ; 23 sur 37 dans la promotion 1973. On retrouve des proportions semblables dans les promotions de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Cachan.

Une nouvelle brèche a été ouverte dans la tradition avec la possibilité pour les archicubes de postuler au concours des « grands corps » de l'Etat (mines, ponts et chaussées, télécoms, eaux et forêts.

En 1979, neuf normaliens (Ulm et Sèvres) ont été admis aux mines et aux ponts et chaussées. D'autres préparent l'ENA (deux sévriennes admissibles dans la promotion 1972), les concours des affaires étrangères, ou sont placés directement par l'école dans des cabinets ministériels. « *J'en ai trois chez Peyrefitte* », dit M. Bousquet, le directeur d'Ulm.

« *On détourne les normaliens de l'enseignement et de la recherche pour les transformer en exécutants dociles du pouvoir ou en cadres de l'industrie privée* », dit le SNE-Sup. Au SNES, le syndicat majoritaire parmi les normaliens (élèves professeurs), on s'indigne : « *Sous couvert de rationalisation et d'adaptation*, disent ses représentants, *on démantèle les écoles, on cloisonne les disciplines et, au lieu de créer les postes nécessaires à l'éducation et à la recherche, on promet aux élèves d'hypothétiques places dans le privé et l'administration.* » Le SGEN-C.F.D.T., pour sa part, affirme : « *Le ministère ne veut pas détruire les E.N.S. mais restructurer tout le système de la formation des maîtres pour le rentabiliser par la hiérarchisation et la spécialisation.* »

Les E.N.S. sont aujourd'hui en crise parce qu'elles doivent redéfinir leur finalité. A une époque où chacun se demande « *à quoi sert l'école* », il n'est pas étonnant que l'on doive se demander à quoi servent les écoles normales supérieures. « *L'une des vocations, et probablement la plus profonde, de l'Ecole normale supérieure consiste dans le maintien et l'accroissement d'une véritable culture générale* », expliquait en 1967 M. Robert Flacelière, alors directeur de la rue d'Ulm. « *Les E.N.S. constituent un moyen de ramener vers le système universitaire un ensemble d'élèves qui sont parmi les meilleurs* », explique M. Dubus, directeur de Saint-Cloud. « *Les E.N.S. sont un instrument de référence pour les enseignements et la recherche de haut niveau* », disent élèves et professeurs. « *L'Ecole normale est un merveilleux outil* », constate M. Bousquet. Reste à maintenir l'outil en état de marche. — R. C.

POINT DE VUE

Ulm en péril

par

JACQUES LAUTMAN (*)

L'ECOLE normale de la rue d'Ulm, section des lettres, est menacée de décadence. La section scientifique n'est pas atteinte, le mal est spécifique. Crise du recensement, immobilisme, imposé ou subi, de l'institution, inadéquation des débouchés, et pour achever le cercle : démoralisation interne chez les élèves et solutions de fuite.

Dans un passé lointain, la plupart des agrégés émoulus de l'Ecole commençaient leur carrière dans les lycées des départements. Vint, avec le gonflement de l'enseignement supérieur, l'époque heureuse où presque tous étaient, tôt, admis comme assistants et maîtres-assistants des universités. L'arrêt de l'expansion des corps universitaires et du C.N.R.S. y a mis fin. Les débouchés plaisants et assurés ne sont plus à la hauteur des ambitions.

Cependant que le nombre des bacheliers garçons ayant présenté le latin à l'examen est tombé aux environs de deux mille par an, le latin est resté obligatoire au concours d'entrée. La population des candidats possibles s'est trop rétrécie ; le nombre des candidats baisse. Sans être devenu facile, le concours est moins difficile et recrute probablement trop de bons élèves dociles qui, ensuite, n'étant guère, par l'Ecole, incités à chercher des voies de diversification, se dirigent trop massivement vers les disciplines connues dès le lycée où les débouchés se font et seront particulièrement rares. Les espoirs étant faibles, on ajuste les mises de travail à la baisse ou on cherche ailleurs. Les résultats des normaliens aux agrégations littéraires accusent un fléchissement qui traduit un manque de foi, cependant que le nombre croissant de normaliens qui s'inscrivent à Sciences Po, préparent l'ENA et y sont parfois reçus dit plus clairement encore le désenchantement des élèves et l'inadaptation de l'institution : non que ces passages, qui ont toujours existé depuis la création de l'ENA (citons MM. Charbonnel et Peyrefitte), soient mauvais en soi, mais tout est question de nombre.

Devant cette situation, un essai d'ajustement est, dit-on, en préparation avec la spécialisation des E.N.S. et l'accentuation de la vocation humaniste pour la section littéraire de la rue d'Ulm : réduction du nombre des places pour retrouver la sélectivité et rapprocher les flux de sortie du total absorbable par la brochette de ces nobles institutions que sont les écoles françaises d'Athènes et de Rome et la Bibliothèque nationale. Malheureusement, cette voie de réforme, qui réunit les triples suffrages de la rationalité technocratique à la chasse des « doubles emplois » entre les écoles, de la défense généreuse des humanités menacées et du conservatisme corporatiste des latinistes, n'en est tout simplement pas une. Le jour où l'E.N.S. littéraire ne recruterait plus que des humanistes voués aux disciplines humanistes et accessoirement à la philosophie, ce jour-là, la section des lettres de l'E.N.S. aurait cessé d'être une vraie grande école et les scientifiques auraient raison de ne plus accepter de tirer, avec leur autorité et le prestige de leurs laboratoires, le poids mort d'une section littéraire trop manifestement inégale en qualité.

L'originalité de l'Ecole normale et sa force ont été de faire ce côtoyer des garçons ayant des bases de culture larges et se destinant aux disciplines les plus diverses. Une Ecole normale réduite à un conservatoire des disciplines anciennes risquerait de ne former que des fossiles vivants et nullement des antiquistes capables de questionner l'antiquité à partir des questions de la culture de notre temps.

Une voie autre est pensable, possible : continuer de recruter cinquante-cinq élèves par an, les vouloir et les avoir bons, les orienter par petits groupes vers des voies intellectuelles diversifiées. La majeure part de la bonne ressource scolaire est, qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, en section C. Il faut cesser de détourner quasi systématiquement (il y a des réfractaires, heureusement) les bacheliers C des classes de khâgne. Pour ce, il suffit d'offrir le choix à l'écrit entre une épreuve de langue ancienne et une épreuve de mathématique. Ce ne serait, au demeurant, que revenir à l'esprit du concours de l'entre-deux-guerres où une épreuve de mathématique pour littéraires existait. Je ne crois pas au risque, avancé par certains, de voir des candidats malchanceux aux écoles d'ingénieurs frapper en foule à ce portillon. Qu'on le veuille ou non également, une capacité minimale à maîtriser des raisonnements quantifiés ou une écriture formalisée sont et seront de plus en plus nécessaires, dans presque tous les domaines de la connaissance.

En second lieu, il faut que les scolarités diversifiées des élèves soient organisées et gérées. Un normalien a dû faire preuve de capacités légèrement au-dessus de celles de l'étudiant moyen et il coûte beaucoup plus cher à la République. Voilà deux raisons pour ne gaspiller ni la ressource humaine ni les deniers de l'Etat et donc pour réguler, dans une négociation raisonnable avec les intéressés, les flux normaliens, de façon qu'ils ne se concentrent pas trop, par effet de tradition ou de mode, dans quelques jardins de la connaissance. Longue serait la liste des centres de recherches du C.N.R.S., des universités et de l'Ecole des hautes études où un apport de culture normalienne pourrait être un ferment d'activation important et il ne fait guère de doute que, si de telles perspectives, avec un degré de probabilité convenable, s'ouvraient aux élèves, l'Ecole retrouverait des candidats et de très bons. Tels qui pensent gagner du temps en se spécialisant trop vite à l'université verraient tout le profit à tirer de l'effort d'un passage par deux ans de khâgne.

On peut aussi dire que l'Ecole de la rue d'Ulm est une institution qui a fait son temps et qu'il convient de l'enterrer. Le patrimoine culturel à sauvegarder en cette année du patrimoine ne serait-il donc que celui des pierres et des statues ? Ignorerait-il la culture qui se crée dans des institutions et qui est portée par les hommes vivants ?

(*) Professeur à l'université René-Descartes (Paris-V).

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

La fourmi et les médecins.

Des jeunes réfugiés du Sud-Est asiatique étaient l'été dernier à Avignon, où Peter Brook les a accueillis. Ils ont présenté Coucou la fourmi, *conte écrit par un Laotien de quinze ans. L'histoire est devenue un livre, édité par Hachette sans but lucratif, et le spectacle se donne le 24 mars au Théâtre de la Ville. A la fin de la représentation, l'ensemble des recettes — 150 000 F — sera remis à l'association Médecins sans frontières.*

Deux revues.

Edités par le Théâtre de Gennevilliers, la revue Théâtre public *n'en est pas le journal. Publiée tous les deux mois, elle ne traite pas de l'actualité, elle s'en sert pour établir des réflexions autour de thèmes qui ne sont pas stricts. Elle en est à son trente et unième numéro et parle du « Décloisonnement des arts ».*

Le Festival d'automne 1979 lui a fourni un point de départ avec Bob Wilson et les « performances », recherches sur la représentation plastique, le son, la vidéo. D'où un entretien avec Guy Scarpetta, qui répond d'autre part à un commentaire d'Alain Girault sur son livre « Brecht ou le soldat mort ».

Pierre Friloux parle de lui, Titina Maselli et Gilles Aillaud de la peinture et de la scénographie, Marie-Noël Rio des mises en scène d'ouvrages lyriques. Eric Rohmer justifie ses partis pris pour sa « Catherine de Heilbronn ». On ne pouvait pas s'attendre qu'il ne défende pas son travail, mais c'est dommage. On aurait aimé qu'il cherche à déterminer quand et pourquoi le résultat lui en a échappé.

Quelques informations sur la vie des troupes et des institutions, une analyse de l'évolution du Théâtre du Soleil, par Bernard Dort, et surtout une passionnante étude d'Arno Paul sur l'œuvre berlinoise de Bob Wilson « Death destruction and detroit ».

Alternatives théâtrales, *revue trimestrielle publiée en Belgique, en est seulement à son numéro trois. Elle traite principalement de l'écriture « questionnée » par Gildas Bourdet et Alain Milianti, par Christine Fouché, Jacques de Decker, Arlette Namiand. Les nouvelles notations et jeux de l'écriture musicale commentées par Jean-Yves et Dominique Bosseur. Présentation de « la Famille Deschiens », de Jérôme Deschamps.*

★ *Théâtre public, 66 p., 18 F. Alternatives théâtrales, 82 p., 25 F.*

Quelques dates :

MARSEILLE, *avenue Raimu : le centre culturel du Merlan, salle polyvalente. La Compagnie Théâtre et Musique provisoires y donne, jusqu'au 29 mars,* les Zurbains.

LYON, *Eldorado. Après* El Farolito, *le Novothéâtre présente, du 22 mars au 5 avril,* Morts en sursis, *de et par Vincent Bady.*

CHAMBERY : *jusqu'au 3 avril, le Théâtre de la Glèbe tente une expérience à l'hôpital psychiatrique de Bassens avec* Georges Dandin *et* Andromaque. *(Renseignements : (89) 69-61-36.)*

LE HAVRE : *les Baladins du Havre, en collaboration avec la Maison de la culture, organisent les premières rencontres de théâtre professionnel et amateur, spectacle et « table ronde », les 21, 22 et 23 mars. (Renseignements : (35) 46-75-91.)*

NICE : *Audiberti encore. Le Centre dramatique présente au Théâtre de Nice, jusqu'au 13 avril,* le Mal court, *dans la mise en scène de Jean-Louis Thamin.*

REIMS : *le Théâtre de la Jacquerie crée son nouveau spectacle,* Lampen, *à la Maison de la culture, les 29 mars, 1er, 2 et 3 avril.*

NOISY-LE-GRAND : *capitale des clowns, du 26 au 29 mars, pour le deuxième festival, avec une vingtaine de spectacles gratuits. (Renseignements : 201-12-50.)*

LILLE : *au faubourg de Hellemmes, salle Léo-Lagrange, du 25 au 30 mars, Festival international du mime, des spectacles pour tous les âges, des débats, et la Compagnie de l'Oiseau-Mouche, composée de comédiens handicapés.*

VARIÉTÉS

Ingrid Caven au Palace

Mystification

Héroïne de la Paloma et des films de Fassbinder, Ingrid Caven a eu il y a deux ans un succès parisien en chantant au Pigall's, un ancien cabaret de la rue Pigalle. La voici aujourd'hui au Palace annoncée à grand fracas dans une mise en scène — dont on cherchera vainement les traces durant le spectacle — de Werner Schroeter.

La surprise pour qui ne l'a jamais vue sur scène vient de la voix aigre, saccadée, maniérée, et de la prétention à entrer dans le personnage de la petite chanteuse des revues berlinoises des années 20, à imiter Marlène Dietrich celle que Josef von Sternberg l'avait découverte il y a plus de cinquante ans avant de l'engager dans *l'Ange bleu* puis de l'intégrer dans son univers baroque et d'en faire un objet.

On sait bien que la théâtralisation — comme la dérision — relève d'une tradition allemande apparue durant ces mêmes années 20 dans un Berlin ivre de plaisirs et décadent. Et on aime aujourd'hui cette théâtralisation quand, par exemple, elle est réinventée avec panache par un rocker allemand comme Udo Lindenberg. Mais la théâtralisation glacée, sans subtilité ni imagination, d'Ingrid Caven est aussi terne, ennuyeuse et ridicule que cette fatuité à répandre une sorte de climat rimbaldien avec du toc. Car tout est faux ici : la mentalité qui préside au spectacle, la voix, les textes, les gestes. Le show est une pure mystification à peine bon — Ingrid Caven est huée à la fin du spectacle — pour le milieu frelaté, provincial et archaïque qu'on appelle encore parfois le « Tout-Paris », monde hors du temps et de la vie se protégeant des assauts de l'extérieur par l'artifice.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le Palace, 22 h. 30.

« A L'ANNÉE PROCHAINE »

De Marguerite Duras à Michel Guy, tous les amoureux de Caven sont là, ceux des nuits parisiennes et ceux des nuits cinéphiles. La grande soirée du Palace s'est fait un pied de nez à elle-même.

Dès le prélude, le désastre s'annonce. Les notes se courent les unes après les autres, en aveugles. On voit un saxo, on entrevoit un violoncelle, on n'entend guère que le piano et le violon. Quant à la voix, elle arrive hurlante, stridente, détachée d'Ingrid Caven qui réagit en violence nerveuse. Les chansons dures, insolentes, se perdent comme sous des voûtes infernales.

Après l'entracte, c'est pire. Il faut rebrancher le micro, dont le fil est passé on ne sait où, les effets larsen se multiplient... La chanteuse ne chante plus, elle crie, elle craque, les photographes se précipitent sur cette catastrophe à peine masquée de jeu.

Il faut arriver aux cinq dernières minutes pour que le grandiose du dérisoire l'emporte. Caven termine son « Ave Maria » en crachant « amen » comme une insulte, enchaîne sur une chanson allemande, tend le micro à Fassbinder, Daniel Schmid, Peter Shatel, qui, de leur place, reprennent le refrain en chœur.

Bravant les huées et les applaudissements, cachée par la traditionnelle gerbe de fleurs, elle appelle « Fabrice » comme la petite fille qui appelle au secours, lance « Je veux faire un autre show l'année prochaine » comme une fille sauvage qui désobéit, reconnaît sa faute et recommencera jusqu'à ce qu'elle ait raison.

COLETTE GODARD.

MEGUMI SATSU

Fleur d'artifice

Evidemment exotique, surréaliste sans doute, peut-être surréelle, Megumi Satsu ressemble à un bibelot d'opaline à cause de sa silhouette frêle perdue d'abord dans une combinaison blanche, ensuite moulée dans une robe de vamp en paillettes, noires comme ses cheveux coupés net qui encadrent la blancheur translucide de son visage extrêmement lisse. Tout en elle est menu, à l'exception de sa voix androgyne qu'elle amplifie ou retient, qu'elle dirige du bronze au rauque, avec un art infiniment précis.

Pour elle, la Lucarne (la cave noire du Théâtre Gérard-Philipe, où ont démarré Anna Prucnal et Michel Hermon) débarrassée de ses bancs d'écoliers est transformée en chambre japonaise avec par terre des coussins clairs. Il y a un décor : des fleurs blanches en faisceaux, un lit défait. Couchée, debout, appuyée au mur, traversant la salle à pas lents, assise devant un *miroir*, Megumi Satsu chante des plaintes amoureuses et vénéneuses, des histoires abominablement cyniques, signées Topor, Copi, Prévert, Jean-Bernard Moraly...

Sa voix caresse la cruauté sarcastique des propos. Un peu fleur artificielle, un peu fleur carnivore, Megumi Satsu, oui, exotique et surréelle, fascine.

C. G.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, les vendredi et samedi, à 23 heures.

■ **La Fédération nationale du spectacle C.G.T. va soumettre aux pouvoirs publics un plan de relance du Casino de Paris. Ce plan, qui prévoit une participation de l'Etat et de la Ville pour permettre la réouverture du music-hall fermé depuis deux mois, et éviter ainsi à cent cinquante salariés d'être privés d'emploi, doit être déposé ce jeudi 20 mars au ministère de la culture et de la communication et à la mairie de Paris.**

■ **Au cours de la réunion du conseil d'administration du relais culturel, Me Alain Joissains, maire U.D.F. d'Aix-en-Provence, a annoncé son intention de supprimer les subventions de cet organisme, qui « n'aurait pas accompli sa mission de coordination des activités artistiques ».**

Financé par la ville et le ministère de la culture et de la communication, le relais, dirigé par Simone Turck, organise notamment les manifestations annuelles « Musique dans la rue » et « Le carnaval des enfants ».

MUSIQUE

« PELLÉAS ET MÉLISANDE » par Louis Erlo

à l'Opéra de Lyon

Pelléas et Mélisande *est une œuvre toute d'intériorité où la musique n'élève guère la voix, où il faut entendre non pas à demi-mot mais au contraire avec un double sens, dans la surabondance d'un symbolisme perpétuel ; c'est alors seulement que, derrière l'apparence unie, la pudeur, la réserve, éclatent l'intensité, parfois la violence, d'une sorte d'« implosion expressionniste ».*

Aussi Louis Erlo a-t-il dépouillé à l'extrême sa mise en scène de l'Opéra de Lyon (qu'il reprend après sept années) pour concentrer l'attention sur les personnages et le drame longtemps contenu, parfois presque invisible, qui se joue entre eux. Point de décors proprement dits. Au fond de la scène, cinq grands vitraux de cathédrale où se peignent des atmosphères colorées souvent fort belles, vitraux au pied desquels les personnages sont assis à contre-jour, présence silencieuse qui contribue à l'impression d'unité étouffante de ce drame qui couve et flambe aux yeux de tous les habitants muets du château.

Point de rideau non plus pendant les interludes ; les personnages quittent lentement la scène ou montent sur ce podium qu'occupe seule une étrange sculpture en plastique transparent, toboggan ou chemin en vagues souples qui sera alternativement le lit de Golaud ou de Mélisande, la tour, la grotte, la passerelle dans le souterrain, le poste de guet d'Yniold, etc. On ne peut guère reprocher à cet accessoire pratique, ici fort bien utilisé, qu'un modernisme assez agressif mis un peu trop en évidence par les lumières acérées qui le transpercent par le côté.

Mais ce dispositif schématique, oublié dès qu'il joue son rôle, permet à l'attention de se concentrer uniquement sur la musique et les personnages. Serge Baudo est depuis plus de vingt ans l'un des plus grands interprètes de Debussy, et cette musique si belle dans sa vénusté, si déchirante dans sa simplicité, nous bouleverse comme au premier jour avec l'excellent Orchestre de Lyon.

Colette Alliot-Lugaz, pour sa première apparition dans le rôle, est déjà presque une idéale Mélisande. Ravissante en cette robe blanche (dont la forme rappelle celle de Mary Garden), un peu durement fardée peut-être sous des éclairages cruels, elle joue la petite épouse soumise, la femme-enfant discrète et triste en apparence, mais tout son être dit la clairvoyance, le bonheur d'un amour dont elle jouit sans arrière-pensée, sans crainte et sans illusion. Sa voix exquise se modèle sur les demi-teintes exigées par son état de dépendance, et, tandis qu'elle ne montre à Pelléas qu'une tendresse encore timide pour le protéger de lui-même, ses yeux flamboient de lumière ; Golaud la rudoie, et elle regarde fièrement cette main fiévreuse que son mari vient de rejeter avec dégoût. Sans doute affinera-t-elle encore cette voix, ce personnage diaphane qui pourrait faire d'elle l'Irène Joachim des prochaines années.

Moins séduisant sans doute, Ryland Davies (remplaçant Claude Dormoy), au beau timbre doré, malgré quelques très légers défauts de prononciation et de phrasé, est un Pelléas émouvant, pris au piège d'un amour qu'il ignorait, tandis que Nicolas Christou incarne un Golaud moins grand personnage que Gabriel Bacquier, mais très poignant avec ce visage de bon barbu un peu ébouriffé que taraude l'angoisse de ne pas savoir, qui ne comprend pas ce qui lui arrive, et qui, vraiment, « tue parce que c'est l'usage » ; la voix, qui manque un peu de corps, n'en trahit que davantage la douloureuse impuissance.

Avec le noble Arkel de Pierre Thau, la Geneviève mélodieuse, enfoncée dans l'effacement, de Margarita Zimmermann, l'Yniold radieux de Monique Pouradier-Duteil, tous ces personnages, admirablement modelés par Erlo, apparaissent dans la grandeur tragique d'un Destin que la musique, implacablement sublime, montre impitoyable. « Si j'étais Dieu, *dit Arkel*, j'aurais pitié du cœur des hommes. »

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 21, 23, 25, 26, 28 et 29 mars. Rappelons le récent et très bel enregistrement de « Pelléas » par Serge Baudo avec l'Orchestre de Lyon et une tout autre distribution marquée par l'extraordinaire Golaud de Bacquier (trois disques Eurodisc, 919.034).

CORRESPONDANCE

Sur un disque de Caruso

Nous avons indiqué, dans *le Monde* du 22 février, qu'un disque « centenaire » d'Enrico Caruso chantant *la Bohème*, imprimé à Riga et gravé sur une seule face, avait été découvert en Galilée. Plusieurs lecteurs nous ont fait observer que *la Bohème* n'a été créée qu'en 1896 et que Caruso lui-même était né en 1873.

M. H.-M. Barnes, de Paris, suggère qu'il peut s'agir non de l'opéra en entier, mais de la romance de Rodolfo *Che gelida manina*, enregistrée par Caruso en 1906 et commercialisée en 78 tours partout dans le monde. *« Vu l'importance de l'émigration depuis la fin de l'empire russe vers tous les coins du monde,* ajoute notre correspondant, *peut-il sembler étrange qu'un disque si répandu de Caruso ait été découvert dans un village d'Israël ? »*

M. Daniel Marty, expert agréé, auteur d'une *Histoire illustrée du phonographe*, précise que la compagnie Gramophone avait en Europe deux usines de pressage, l'une à Hanovre, l'autre à Riga, et que l'enregistrement doit dater de la première décennie du vingtième siècle.



CINÉMA

« PREMIER VOYAGE », de Nadine Trintignant

Initiation

Vincent (cinq ans) n'a pas compris que sa mère venait de mourir. Mais sa sœur Marie (seize ans) le sait. Elle n'explique rien au petit, et comme la famille de la morte, accourue, veut les séparer, elle part avec lui, à pied, à travers la montagne, pour aller retrouver, comme si c'était un jeu, leur père qui a un bateau à Antibes. Il ne s'est pas occupé d'eux depuis des années, il ne connaît même pas Vincent mais, pour Marie, il doit exister.

Des Hautes-Alpes au bord de la Méditerranée, Nadine Trintignant, dans ce film qu'elle a écrit avec Henriette Jelinek, a dirigé ses propres enfants, Marie (qui, après son curieux rôle dans *Série noire*, révèle *ici*, une nature sensible, instinctive, émouvante) et Vincent (petit garçon très spontané), pour explorer le monde de l'adolescence et de l'enfance.

De la mort de la mère à la recherche du père absent, elle nous fait suivre, non pas la balade de ses deux enfants en liberté devant sa caméra, mais une sorte de voyage initiatique, semé de fantasmes, pour recréer une relation d'amour. Son film est un conte semé d'épreuves, où il faut briser l'enchantement de la mort et de l'oubli pour revenir à la vie. Substitut provisoire de la mère pour toujours absente, Marie entraîne son jeune frère vers la mer (le symbole maternel de la nature) mais elle va, elle, au devant de l'Homme.

Selon les incidents du parcours, l'Homme a plusieurs visages. L'automobiliste fou qui cherche à violer Marie et poursuit les enfants jour et nuit, c'est l'ogre dévorateur (*on pense au personnage de Robert Mitchum dans *la Nuit du chasseur* de Charles Laughton) ; le jeune compositeur enfermé dans sa maison isolée, c'est le « prince charmant » dont Marie ne veut pas. En définitive, ce n'est pas elle, mais Vincent qui se fait reconnaître du père mythique, et Patrick Chesnais, acteur décidément surprenant et inattendu, est « réveillé » par son fils tandis que sa fille dort.

Voilà une œuvre très personnelle, qui obéit à la logique du rêve et des histoires de fées, une œuvre riche de tout un univers intérieur de sentiments et d'émotions. Elle redonne confiance en la vie.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« L'ÉTALON NOIR », de Carroll Ballard

Le cheval et l'enfant

Après *Crin blanc*, Crin noir. On n'a pas oublié le joli conte d'Albert Lamorisse. Adapté d'un roman de Walter Farrey, qui a enchanté plusieurs générations de jeunes lecteurs, le film de Carroll Ballard décrit pareillement la tendre complicité d'un gosse et d'un cheval.

Comment Alec, dix ans, et Black, un étalon apparemment indomptable, échappent à un naufrage ; comment, réfugiés sur une île déserte, les deux rescapés apprennent à se connaître ; comment, de retour aux Etats-Unis, Alec devient copain d'un vieil entraîneur et décide de faire de Black un champion des champs de course ; comment, après des mois d'un travail exténuant, Black, monté par Alec, se trouve confronté à de redoutables rivaux : voilà, pour l'essentiel, ce que raconte cette romanesque et très touchante histoire.

Les enfants (et leurs parents, pourquoi pas ?) applaudiront plus particulièrement les scènes de tempête et le ballet au cours duquel, sur une plage immaculée, Alec tente d'apprivoiser Black. Le combat de l'étalon contre un cobra, sa fuite dans les rues de New-York et son galop final sont également filmés avec juste de ce qu'il faut de suspense, d'émotion, de naïveté et de poésie pour émouvoir les cœurs sensibles... Pur-sang arabe de toute beauté, Black est la véritable vedette du film. Mais son partenaire, le jeune Kelly Reno, se révèle bon comédien et remarquable cavalier. Et, dans le rôle de l'entraîneur, c'est avec plaisir qu'on retrouve un Mickey Rooney qui, pour avoir pris de la bouteille, n'a rien perdu de sa vitalité.

On s'étonnera peut-être que ce film plein d'optimisme et de gentillesse ait été produit par Francis Ford Coppola, le cinéaste des deux *Parrains* et d'*Apocalypse Now*. Cela prouve simplement que Coppola est un homme d'affaires avisé. Spectacle familial par excellence, *l'Etalon noir* devrait remporter une belle victoire au box-office.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« JUBILÉE » de Derek Jarman

La grande Elisabeth, celle du théâtre du même nom, débarque, avec l'aide de l'alchimiste de service, dans l'Angleterre contemporaine : celle des « punks » — le film a été tourné en 1977, — de la pagaille londonienne, de la fin du règne travailliste à la veille de l'avènement de Maggy Thatcher. Angleterre livrée au « show-business », à l'amoralisme triomphant, où, à nouveau, « le monde est un théâtre ».

Derek Jarman, peintre, décorateur, homme du paraître — il a illustré deux films de Ken Russell, des ballets, un « Don Giovanni » mis en scène par John Gielgud, — appartient comme par osmose naturelle à cet univers du « make believe » (faire accroire), de l'illusion souveraine. Encore convient-il de donner un commencement de consistance aux apparences, par-delà la silhouette, la gesticulation, de rejoindre la substance, l'essence du dernier phénomène à la mode.

Des minettes en transe ont beau s'agiter jusqu'à extinction des voix et des corps, un « showman » noir prendre les poses les plus avantageuses, le courant ne passe pas. On croit assister à un spectacle de patronage pour vieilles dames exquisement choquées, dans quelque bal des quat'z'arts transporté sur les rives de la Tamise.

La faiblesse, ou plutôt l'inexistence du scénario, ajoute à l'impression de caricature, d'exercice de style dans le vide, qui émane de ce laborieux « Jubilée ».

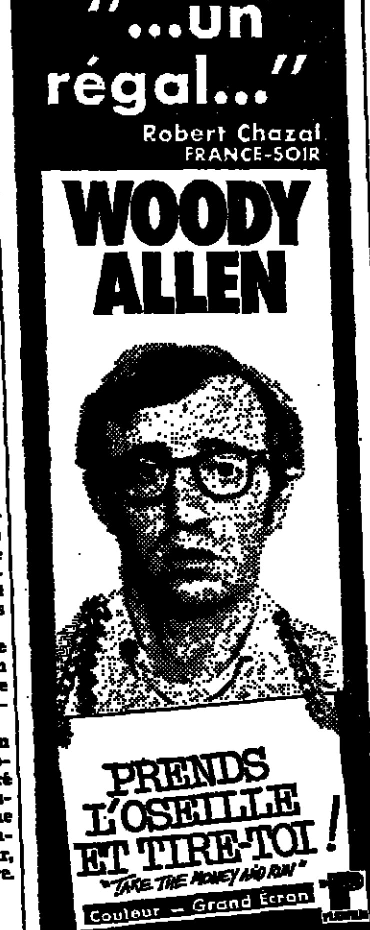
Deux ans plus tôt Derek Jarman avait commis une version homosexuelle, parlée en latin sous-titré moderne, du martyre de saint Sébastien, « Sébastienne ». Son troisième film, inédit chez nous, « la Tempête », adapte avec plus de bonheur, semble-t-il, la pièce de Shakespeare.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ Les Tréteaux de Philippe Néri et les aumôneries du huitième arrondissement de Paris, organisent, avec la participation de nombreux chanteurs, une Gospel Night, le jeudi 20 mars, à 21 heures, à l'église Saint-Philippe du Roule, et le vendredi 21 mars, à 21 heures, au Théâtre de Ménilmontant, 15, rue du Retrait, Paris (20e).





théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Sorano, Vincennes (374-73-74), 21 h. : le Gardien.
Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 15 : Mythes et termites.
Nanterre (721-18-81), 20 h. 30 : Regardez les hommes tomber.
Vitry (680-85-20), 20 h. 30 : Visage de sable.
Sartrouville (914-23-68), 21 h. : Aux limites de la mer.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : le Porteur d'eau.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Théâtre ouvert, Casta Diva.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Dennis Wayne and Dancers ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272 - 26 - 77), 20 h. 30 : Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes - Parisiens (296 - 60 - 24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Prince heureux.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
Chapelle Saint - Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Yves Riou et P. Pouchain.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Négropéen-Express. — Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : la Vie rêvée de Wolfgang Borchert.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 21 h. : le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30 : Hyperion.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : la Belle et la Bête.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Lili Calamboula.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la passion.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre 18 (229-09-27), 19 h. : la Senorita (en espagnol) ; 21 h. : Pierre Villaminte.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre - en - Rond (387 - 75 - 38), 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.

Jeudi 20 mars

Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : Bernard Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Cafessalon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq-Diamants (272-28-86), 20 h. 30 : Claude Astier ; 21 h. 45 : Dominique Mac Avoy.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Théophile.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : R. Nizard, M. Dorange ; 23 h. 15 : Plurielle.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : Muche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach. Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Beijafolr, musique afro-brésilienne ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : J.-P. Huser, Y. Theraulaz...
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. : Bussi. — II, 22 h. 30 : Vies et morts d'un chien.

La danse

La Forge (371-71-89), 20 h. : Gneest (International Danse Connection).
Théâtre des Amandiers (797-19-59), 20 h. 30 : Compagnie El Theatre dell' Arte Flamenco.
Cité internationale universitaire (589-38-69), 20 h. 30 : Free Dance Song.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Danses des théâtres nô et kabuki.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : S. Fléchet, J. Siriez, M. Vossen et S. Kassap (danses-créations).

Les music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Renaud.
Centre culturel canadien (551-35-73), 20 h. 30 : Alain Lamontagne.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Bernard Haillant ; 20 h. 30 : Négropéen-Express.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : Michèle Bernard.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Enrico Macias.
Palace (246-10-87), 22 h. 30 : Ingrid Caven.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : F. Pennetier, T. Paulet (Lalo, Brahms, Rubinstein...).
Salle Gaveau, 21 h. : Sandor Vegh, P. Pettinger (Bartok, Bach).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C. von Dohnanyi, sol. Anja Silja (Schubert, Strauss, Schoenberg).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Chorale A cœur joie de Vincennes-Fontenay (Brahms, Langlais, Liszt...).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : D. Fournier, P. Séchet, C. Giardelli, D. Cuiller, B. Charbonnier (Hagen, Weiss, C.P. Bach...).
American Center, 21 h. : C. Cummings, T. Buckner, voix, piano, bandes et synthétiseur.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Chœurs et Orchestre du Marais (Haendel).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : E. Baranowska, J. Charles (Bach, Rueff, Raphael).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Leclair, Haydn, Calmel).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Chœurs et Orchestre Bach de Bonn, dir. M. Ermert (Bach).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : N. Succari, M. Garbarini (Debussy, Franck, Ravel, Ysaye).
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : Nouvel Ensemble Polyphonies (Monteverdi).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Alfred Brendel (Schumann).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Ensemble instrumental F. Schubert (Janacek, Dvorak).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Ombre du passé, de M. Camerini ; 18 h., Courts métrages de Lotte Reiniger : Carmen, Papageno, Arlequin, Galathea, A Trip to Africa, In Cannibal Land, The Lion's End ; 20 h., Théâtre d'ombres et cinéma : Des poupées à l'ombre ; Théâtre d'ombres et marionnettes en Chine, de J. Pampaneau ; Bima à la recherche de la connaissance (théâtre d'ombres d'Indonésie) ; les Aventures de l'Arche Yi (théâtre d'ombres chinois) ; 22 h., Hommage à A. Lamothe : Pukuanipanan, campement d'hiver où est tendu le filet.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Retour de Surcouf, tonnerre sur l'océan Indien, de S. Bergonzelli ; 17 h. : la Fine dell'amore, de G. Bistolfi ; Il Grido dell'acquila, de M. Volpe ; 19 h. : Tarass Chevtchenko, d'Igor Savtchenko ; 21 h. : Teresa la ladra, de C. di Palma.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A.) (**), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount - City, 8e (562-45-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343 - 07 - 48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées - Lincoln, 8e (359 - 36 - 14), Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42), v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8 (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

(Lire la suite page 30.)

SPECTACLES

DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Franco-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action-République, 2e (805-51-33).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). (H. sp.)

Les films nouveaux

LE ROI ET L'OISEAU, dessin animé français de Paul Grimault. Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
PREMIER VOYAGE, film français de Nadine Trintignant. Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS, film français de Serge Poljinsky. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
RAS LE CŒUR, film français de Daniel Colas (*). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE, film français de Bernard Férie. St-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
CERTAINES NOUVELLES, film français de Jacques Davila. Broadway, 16e (527-41-16).
CHAP'LA, film français de Christian Lara. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE, film canadien de Arthur Lamothe. La Clef, 5e (337-90-90).
SCUM, film anglais de Alan Clarke (**). V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
BLACK IS BEAUTIFUL, film italo-américain de Nanni Loy. V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ETALON NOIR, film américain de Caroll Ballard. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE COMBAT DES SEPT TIGRES, film chinois d'Alex Gouw. V.O. : Seine-Cinéma, 5e (325-95-99).
FOG, film américain de John Carpenter (*). V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; [illegible]

JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
MA CHERIE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, [illegible]

[illegible]

SPORTS

Les quarts de finale des Coupes

Nantes, seul club

Les clubs français ont vécu une soirée difficile, mercredi 19 mars, au cours des quarts de finale des coupes européennes.

Si Strasbourg à Amsterdam (0 à 4), Nantes sur son terrain par le Dynamo de Moscou (2 à 3) et Saint-Etienne à Moenchengladbach (0 à 2) ont été défaits sans gloire, les Nantais se sont tout de même qualifiés au bénéfice de leur succès (2 à 0) remporté au match aller, mercredi 5 mars, à Tbilissi.

En demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe, le F.C. Nantes rencontrera Valence, le club anglais d'Arsenal ou la Juventus de Turin.

En revanche, pour Strasbourg et surtout pour Saint-Etienne, il ne fallait pas se faire trop d'illusions. En alignant une équipe

Le coup de canon d'Henri Michel

De notre envoyé spécial

Nantes. — Dans sa déjà longue carrière, Henri Michel, le capitaine nantais, n'a sans doute jamais marqué un but aussi opportun et important que mercredi 19 mars, en quart de finale, *match retour, de la Coupe* d'Europe des vainqueurs de Coupe contre Dynamo Moscou.

A la quarantième minute, les Soviétiques avaient refait leur retard du match aller (0-2) grâce à deux buts de Minaev et de Gazzaev. Le stade Marcel-Saupin n'en revenait pas et la pluie qui tombait dru depuis le début de la rencontre avait, pour le moral nantais, des allures de douche froide.

Alors que le F.C. Nantes partait avec les meilleures chances de qualification pour les demi-finales, voilà que les Soviétiques, de deux maîtres coups de patte, les avaient rappelés à la réalité. Beaucoup, à ce moment-là, ne donnaient pas cher des chances nantaises. Dynamo Moscou, même à court d'entraînement — le championnat soviétique n'a repris que depuis peu — valait bien mieux que ce que l'on avait cru apercevoir au match aller, à Tbilissi, en Géorgie, il y a quinze jours. A l'inverse, Nantes péchait par maladresse, imprécision et, surtout, inefficacité. Comment ne pas penser, alors que le score était de 2 à 0 pour les Soviétiques, à la surprenante et toute récente élimination des « Canaris » en Coupe de France, eux qui en étaient les tenants, et à leur difficulté chronique à s'ouvrir, depuis quelque temps, le chemin du but adverse ?

C'est à cet instant, alors que les Soviétiques avaient tout juste fini de se congratuler après leur deuxième but, que Henri Michel expédia un boulet de canon dans la lucarne de Pilgouy, le gardien de Dynamo. On en était à trois minutes du repos et chacun reconnaît, en football, qu'une équipe dominée en première mi-temps et nettement menée à la marque a du mal à aborder comme il convient la deuxième période de jeu. Il est sûr que les Nantais, si le score était resté à 2 à 0, n'auraient pas eu le même sursaut dès la reprise. Si le F.C. Nantes est aujourd'hui, et pour la première fois de son histoire, qualifié en demi-finale d'une Coupe européenne, il le doit pour une bonne part à son capitaine Henri Michel.

Il n'empêche que, même après le coup de fouet redonnant des forces à leurs adversaires — sur l'ensemble des deux matches, l'avantage était revenu dans le camp nantais : 2 à 0 et 1 à 2, — les Soviétiques n'ont jamais renoncé et qu'ils ont cru à leurs chances jusqu'au bout. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que tout ne bascule à nouveau et que Bertrand-Demanes, le gardien des « Canaris », ne soit battu une troisième fois sur un débordement de Gazzaev, le meilleur joueur de la rencontre. Si Bubnov, à la réception, avait pu expédier le ballon dans les buts nantais grands ouverts devant lui, il y a gros à parier que le F.C. Nantes aurait rejoint Strasbourg et Saint-Etienne, déjà boutés hors de la Coupe d'Europe et dont le sort était connu du public.

Plus le temps passait, plus il devenait évident que le Dynamo Moscou méritait mieux que le score du match aller. Les Soviétiques essayaient par tous les moyens de combler le handicap malheureux de Tbilissi. L'égalisation nantaise (2 à 2) obtenue par Touré, entré en deuxième mi-temps, à vingt minutes de la fin, ne changea rien à leur détermination. Par leur volonté de forcer le destin, les deux équipes ont fait preuve de leur capacité à ne pas baisser les bras et de leur refus à admettre la défaite. C'est encore plus vrai pour le F.C. Nantes qui, il y a peu encore, mené ainsi à la marque par 2 à 0 dans une rencontre à ce point décisive, aurait sans doute fait naufrage. Nantes et Dynamo, dans ce match un peu fou, où rien ne se passait comme prévu, ont, à défaut d'autre chose, offert un spectacle d'une très bonne qualité émotionnelle.

Il n'a même pas manqué le final, c'est-à-dire le troisième but soviétique, obtenu trop tard (quatre-vingt-huitième minute) pour que tout soit remis en question. Dans l'affaire, et bien qu'éliminé de la Coupe des vainqueurs de Coupe, Dynamo Moscou n'avait pas tout perdu et c'était bonne justice. Il avait rendu la monnaie de sa pièce au F.C. Nantes, chacune des équipes ayant gagné à l'extérieur.

FRANÇOIS JANIN.

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Ajax Amsterdam (Hol.) - R.C. Strasbourg	4-0 (0-0)
Dynamo Berlin (R.D.A.) - Nottingham Forest (Angleterre)	1-3 (1-0)
Real Madrid (Esp.) - Celtic Glasgow (Eco.)	3-0 (0-2)
Hajduk Split (You.) - S.V. Hambourg (R.F.A.)	3-2 (0-1)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

F.C. Nantes (Fr.) - Dynamo Moscou (U.R.S.S.)	3-2 (2-0)
F.C. Valence (Esp.) - F.C. Barcelone (Esp.)	4-3 (1-0)
Juventus Turin (It.) - N.K. Rijeka (Youg.)	2-0 (0-0)
I.F.K. Göteborg (Suè.) - Arsenal F.C. (Angl.)	0-0 (1-5)

COUPE DE L'U.E.F.A.

Borussia Moenchengladbach (R.F.A.) - A.S. St-Etienne (Fr.)	2-0 (4-1)
Bayern Munich (R.F.A.) - Kaiserslautern (R.F.A.)	4-1 (0-1)
Lokomotiv Sofia (Bul) - V.F.B. Stuttgart (R.F.A.)	0-1 (1-3)
Zbrojovka Brno (Tch.) - Eintracht Francfort (R.F.A.)	3-2 (1-4)

● *Les clubs qualifiés pour les demi-finales, qui auront lieu les 9 et 23 avril, sont en caractères gras.*
● *Entre parenthèses, le score des matches « aller » disputés le mercredi 5 mars.*

FOOTBALL. — *A l'issue d'une rencontre comptant pour les éliminatoires des Jeux de Moscou, l'équipe de France « olympique » a battu son homologue belge par 3 buts à 1, mercredi 19 mars, à Limoges.*

D'UN SPORT A L'AUTRE

BASKET-BALL. — *En finale de la Coupe européenne des vainqueurs de coupe, Emerson Varèse a battu, mercredi 19 mars, à Milan, la Gabetti Cantu, une autre équipe italienne, sur le score de 90 points à 68 après prolongation.*

En match en retard du championnat de France, Orthez a battu, à domicile Monaco (108-98), mercredi 19 mars. Grâce à cette victoire, Orthez disputera, la saison prochaine, la Coupe européenne Korac.

SQUASH. — *Au cours de la première journée des championnats d'Europe par équipes organisés à Helsinki, la France a dominé l'Italie par 5 victoires à 0 et a été dominée avec le même score par le Pays de Galles.*

TENNIS. — *A Metz, les premiers huitièmes de finale de l'open de Lorraine comptant pour le Grand Prix et doté de 50 000 dollars ont donné, mercredi 19 mars, les résultats suivants : G. Mayer (E.-U.) bat Portes (Fr.) 6-3, 6-4 ; Delanay (E.-U.) bat Caujolle (Fr.) 6-2, 7-6 ; Sorensen (Irl.) bat Warwick (Austr.) 6-4, 6-1 ; Rogers-Vasselin (Fr.) bat Moretton (Fr.) 3-6, 7-6, 6-4.*

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

Marie-Antoinette ou Madame Victoire ?

M. Guy Delalande nous écrit :

Le billet « Au jour le jour » du *Monde* du 4 mars 1980 attribue à Marie-Antoinette la célèbre phrase : *« S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ! »*

Il ne semble pas que la malheureuse reine puisse avoir prononcé ces paroles stupides.

En effet, Jean-Jacques Rousseau écrit au livre VI des *Confessions* : *« Enfin je me rappelai le pis-aller d'une grande princesse à qui l'on disait que les paysans n'avaient pas de pain et qui répondit : Qu'ils mangent de la brioche ! »*

Publié en 1782, le livre VI des *Confessions* avait été composé en 1765-1769, c'est-à-dire avant l'arrivée en France de la fille de l'empereur d'Autriche.

La « grande princesse » dont parle Jean-Jacques Rousseau doit être Louise-Marie-Thérèse, Victoire de France, fille de Louis XV et de Marie Leszczynska, tante de Louis XVI.

La comtesse de Boigne écrit, en effet, dans ses *Mémoires* (tome Ier, page 55, Mercure de France) :

« Madame Victoire avait fort peu d'esprit et une extrême bonté. C'est elle qui disait, les larmes aux yeux, dans un temps de disette où on parlait des souffrances des malheureux manquant de pain : « Mais, mon Dieu, » s'ils pouvaient se résigner à » manger de la croûte de pâté ! »

SPORTS

européennes de football

français qualifié

très défensive, Gilbert Gress, l'entraîneur des Alsaciens, avait fait un choix, qui s'est avéré mauvais face à l'Ajax d'Amsterdam, dont le réalisme n'est pas le moindre atout.

Dans la Coupe de l'union européenne (U.E.F.A.), le sort de Saint-Etienne était scellé depuis la défaite sans appel (4 à 1) des « verts », il y a quinze jours, au stade Geoffroy-Guichard. A Moenchengladbach, en un quart d'heure de jeu, Tyckosen (11ᵉ) et Hannes (15ᵉ) avaient enlevé leurs derniers espoirs aux Stéphanois. Dans cette Coupe de l'U.E.F.A., les demi-finales opposeront quatre équipes de République fédérale d'Allemagne : Francfort, Moenchengladbach, Stuttgart et le Bayern de Munich.

Strasbourg en chute libre

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — Comme l'an dernier à Duisbourg en Coupe de l'U.E.F.A., c'est sur le score de 4 à 0 que le Racing Club de Strasbourg, battu cette fois par l'Ajax d'Amsterdam, quitte la Coupe européenne des clubs champions au stade des quarts de finale. Une telle répétition quant à l'ampleur du score peut surprendre, si l'on se réfère à certaines déclarations de Gilbert Gress, l'entraîneur strasbourgeois, faites dans l'euphorie de la qualification acquise en huitième de finale face au Dukla de Prague.

« *Cette année*, disait-il alors, *Strasbourg peut compter sur l'expérience acquise l'an dernier en trois tours de Coupe de l'U.E.F.A. A Duisbourg, j'ai commis une erreur. J'avais pris le risque énorme d'aligner une équipe entièrement offensive, avec trois attaquants soutenus par Francis Piasecki et Roger Jouve. Je me suis trompé. Je ne me tromperai pas une seconde fois.* »

De fait, compte tenu des indisponibilités pour blessure de Roland Wagner et de Carlos Bianchi, Gilbert Gress avait choisi d'aligner contre Ajax seulement deux attaquants de métier, Francis Piasecki et Joël Tanter, et de confier à deux arrières, Jean-Jacques Marx et François Bracci, des postes de milieu de terrain et... d'allier gauche.

Si l'on se fie au résultat de cette expérience, faut-il conclure que l'Ajax d'Amsterdam est redevenu irrésistible ou que l'entraîneur strasbourgeois s'est trompé en alignant une équipe entièrement défensive ?

A Strasbourg, Ajax avait déçu (*le Monde* du 7 mars). Après le match retour, nous restons sceptiques sur la valeur de ses footballeurs, comparée à celle des autres qualifiés pour les demi-finales : Hambourg, Nottingham-Forest et le Real Madrid.

L'Ajax a montré deux visages très différents au cours du match. Pendant la première demi-heure, les cinquante mille spectateurs ont pu voir leur équipe camper aux abords de la surface de réparation strasbourgeoise, sans parvenir à inquiéter Dominique Dropsy. Faute d'un véritable meneur de jeu, Ajax exerçait une pression confuse, mais totalement stérile et venait régulièrement buter sur la digue constituée par la dizaine de défenseurs français regroupés devant leur gardien de but. Ce sont même les Strasbourgeois qui auraient pu ouvrir le score sur leur première attaque quand François Bracci, bénéficiaire d'un contre, se présenta seul devant Biet Schrijvers qui le dévia *in extremis* en sortant de ses dix-huit mètres.

Les erreurs du Racing

Dès lors, les footballeurs d'Ajax ont compris qu'ils avaient tout intérêt à desserrer l'étreinte afin d'inciter certains Strasbourgeois à abandonner leurs positions de repli pour tenter l'aventure. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Trente-quatrième minute : l'arrière central et capitaine Rudy Krol, le dernier rescapé du grand Ajax, lance en position d'allier son arrière gauche Peter Boeve. Le centre de celui-ci est repris victorieusement de la tête par Dick Schoenaker. Trois minutes plus tard, le même Rudy Krol alerte en pointe Frank Arnesen. Les Strasbourgeois, qui avaient cru au hors-jeu, encaissent le deuxième but.

Cinquante-sixième minute : Rudy Krol, encore, lance cette fois Soren Lerby qui s'en va battre Dominique Dropsy pour la troisième fois. Le quatrième but sera obtenu par Tscheu La Ling à la dernière minute.

A l'image d'une toile de Rembrandt le style d'Ajax apparaît comme un savant dosage d'ombres et de lumière. C'est le travail obscur fait de permutations et d'incessants démarrages de la plupart de ses co-équipiers qui permettent à un grand joueur comme Rudy Krol de se mettre en lumière en dirigeant la manœuvre sans quitter son poste d'ultime défenseur. Toutefois, les Strasbourgeois ne lui ont-ils pas grandement facilité la tâche en présentant une attaque atrophiée et atteinte d'inefficacité chronique depuis plusieurs mois ?

Pour Strasbourg, sixième du championnat de France à dix points du premier et éliminé la même semaine des Coupes de France et d'Europe, la chute est aujourd'hui d'autant plus dure que l'ascension avait été rapide : champion de deuxième division en 1977, vice-champion de France en 1978 et champion de France en 1979. Il semble bien que le club alsacien paie au prix fort l'oubli de certains principes et des erreurs de recrutement à l'inter-saison. Depuis quelques mois, ces problèmes semblent, en effet, liés au départ de quatre éléments d'un ensemble où chacun avait depuis trois ans un rôle et des automatismes précis. Pris individuellement, leurs successeurs paraissent supérieurs, mais leur intégration a nécessité trop de retouches.

Ecarté des coupes européennes pour la saison prochaine, Strasbourg, qui a prolongé d'un an le contrat de son entraîneur, devrait enfin trouver le temps de renforcer ses structures encore précaires et de rebâtir une équipe digne de la vocation européenne de la ville.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE 1980 ÉVITERA LE COL DE L'ISERAN

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les organisateurs du Tour de France ont renoncé à l'étape qui devait conduire, le 14 juillet, les coureurs de Pra-Loup à Val-d'Isère et qui aurait dû emprunter le col de l'Iseran (2 770 mètres).

Les habitants de Bonneval ont gardé un mauvais souvenir de l'été 1963, dernière année où le Tour emprunta le col de l'Iseran. Le public avait alors piétiné les prés de fauche et gravement menacé la faune et la flore dans cette zone de haute montagne, qui fut érigée le 6 juillet 1963 en parc national.

Le maire de Bonneval, M. Gilbert André, avait posé des conditions très sévères aux organisateurs du Tour 1980. Il demandait notamment que les spectateurs soient acheminés par autocars, que six cents poubelles soient installées et que la route soit nettoyée après le passage des concurrents. Il demandait aussi que les organisateurs prennent en charge les dégâts causés aux cultures et aux prés. « *Nous ne pouvions accepter de signer un tel chèque en blanc à la commune de Bonneval* », précisent les responsables de l'épreuve, qui détourneront donc les coureurs de l'Iseran.

L'étape initialement prévue le 14 juillet sera remplacée par une étape entre Serre-Chevalier (Hautes-Alpes) et Morzine (Savoie).

C. F.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La pudeur et l'indifférence.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les loisirs et la retraite.
19 h 20 Informations régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « la Fortune des Rougon ».
N° 4.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
Après l'affaire des « bébés Nobel », où en est l'insémination artificielle ? ; Bangui : six mois après Bokassa ; San-Salvador : une révolution qui chauffe aux portes de l'Amérique ; Les nageurs de combat à Saint-Mandrier.
22 h 30 Expression.
Magazine culturel de C. Wallbott.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
Emission de l'I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
L'opposition : le P.C.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Passager de la pluie ».
Film français de R. Clément (1969), avec M. Jobert, C. Bronson, A. Cordy, J. Ireland, G. Tinti, J. Gaven, M. Massa, C. Marchand.
Violée par un inconnu, dans sa ville isolée, une jeune femme tue son agresseur en état de légitime défense, mais n'avertit pas la gendarmerie et va jeter le cadavre dans la mer.
Un mystérieux Américain se présente alors à elle et cherche à lui faire avouer le meurtre.
Un drame angoissant dont l'intrigue criminelle n'est que le ressort d'un débat moral, du secret douloureux d'une personnalité psychologiquement bloquée. Mise en scène et interprétation remarquables.
22 h 30 Magazine : Première.
Le pianiste Misha Dichter interprète des œuvres de Liszt.
23 h Sport : Football.
Spécial Coupe d'Europe.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules (n° 3) : le Mystère des canaux martiens ; A l'écoute de la terre : Dérive des continents.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.R.S. (parti radical socialiste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 (Cinéma cycle Alain Delon) : « l'Eclipse ».
Film italien de M. Antonioni (1961), avec A. Delon, M. Vitti, F. Rabal, L. Brignone, L. Seigner, R. Rory, M. Ricciardi (N., rediffusion).
A Rome, une jeune femme qui a rompu avec son amant se laisse peu à peu séduire par un autre homme qu'elle croit aimer et auprès duquel elle cherche une solution à ses problèmes personnels.
Les thèmes dominants de l'univers d'Antonioni. Perfection poussée au maniérisme d'un langage cinématographique moderne. Monica Vitti et Alain Delon superbes.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies (deuxième partie).
19 h. 55, « Faust », de Gounod, chanté en français en direct du Grand-Théâtre de Genève, dir. musicale, M. Plasson ; mise en scène, Luca Ronconi ; décors et costumes, P.L. Pizzi ; chorégraphie, G. Urbani, avec G. Aragall, R. Raimondi, Y. Bisson, L. Sukis, M. Szirmay, D. Perriers.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert en direct de Radio-France : Récital Pierre Barbizet, piano : « Sonate Appassionata en fa mineur » opus 57 (Beethoven) ; « Six Moments musicaux » (Schubert) ; « Pièces pittoresques » (Chabrier).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Ecole de Paris (Concert donné à Radio-France) : « Folia » opus 106 (M. Mihalovici) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » (Martinu), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Mercier, avec Jacques Prat ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-G.R.M.
23 h., Ouvert la nuit : Le Quatuor de Prague, œuvres de Mozart, Bartok, Haydn et Dvorak ; 1 h., Jazz forum : Trajet Charles Mingus.

Vendredi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
Emission du C.N.D.P.
17 h 30 Algorithme de la division.
Emission du C.N.D.P.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
L'enfant prodige.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les retraités et la sécurité.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 « Les Noces de Figaro ».
Opéra bouffe de L. da Ponte, d'après Beaumarchais.
Avec M. Devlin, S. Ramey, V. Masterson...
Enregistré au Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence, en 1979, cet opéra, une des œuvres majeures de Mozart, a été mis en scène par un des maîtres actuels du théâtre, Jorge Lavelli.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres (Le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Balzac et la femme.
15 h Série : « Mission impossible ».
Meurtre en différé.
16 h Quatre saisons.
Magazine des loisirs.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Peinture : G. Gassiot Talabot.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Médecins de nuit ».
Palais-Royal.
21 h 35 Apostrophes.
La Corse et les Corses.
Avec MM. S. Muracciole (coauteur de *Corse la poudrière*), F. Pomponi (*le Mémorial des Corses*), A. Sanguinetti (*Lettre ouverte à mes compatriotes corses*), X. Versini (*la Vie quotidienne en Corse au temps de Mérimée*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Raimu) : « Ces messieurs de la Santé ».
Film français de P. Colombier (1933), avec Raimu, L. Baroux, E. Feuillère, M. Rolland, P. Stephen, P. Carton, G. Derlan (N., rediffusion).
Un banquier escroc, évadé de prison, entre, sous un faux nom, au service d'une famille de petits commerçants, transforme la boutique et se refait une fortune par des affaires frauduleuses.
Tiré d'une pièce de théâtre à succès. Prédominance du dialogue et des acteurs. L'intérêt de ce film est sociologique : on y retrouve le malaise des classes moyennes et le climat trouble de la France à la veille de l'affaire Stavisky.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais ; Le mille-pattes géant ; Des livres pour nous : *la Fabuleuse histoire de l'eau.*
18 h 55 Tribune libre.
Fédération des centres culturels communaux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : le roman-photo.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé ; Enquête : J. Radiguet.
Un Français sur trois lit des romans-photos, ou plutôt une Française sur trois. Ici, on saura qui fabrique cette « littérature » et avec quels modèles. Le genre date de la fin du XIXᵉ. En Italie il fait fortune.
(Lire ci-dessous.)
21 h 30 Un jour de presque hiver.
Scénario de J. Baip, réalisation C. Marc ; avec : C. Rouvel, J. Serre, G. Saint-Jean, A. Maffre et M. Gesta.
Dans un village isolé du Quercy, un double meurtre vient dévoiler, en même temps que des haines et des rancœurs cachées, l'amour de Fernand pour Adèle. La « justice » des villageois opère...
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (le silence de Lilith) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : le blé
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses (et à 16 h.) : Le passé musical de Lyon, de Goudimel à Witkowski.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : L'ésotérisme.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Communications (hélices et réactions).
14 h. 5, Un livre des voix : « le Lion de Saint-Sabbath », d'A. Rudnicki.
14 h. 47, Un homme, une ville : Igor Stravinski à Venise
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La maladie du sommeil.
20 h., « Pa-kin ou les oppressions de la vertu » (deuxième partie).
21 h. 30, Black and blue : Jazzmen français.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Mahler, « Das lied von der Erde » (K. Ferrier, J. Patzak), dir. B. Walter ; « Symphonie n° 9 », dir. C.-M. Giulini.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Donizetti et Respighi ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (cantiques et supplications) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Cours et monastères d'Espagne : la Castille ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach : « Clavier bien tempéré », extraits du premier livre (J.-S. Bach), avec E. Fisher et G. Gould ; 16 h. 30, Henry Barraud, « Quatre Préludes » ; 16 h. 40, Musiques symphoniques : « Symphonie n° 1 » (Saint-Saëns), dir. L. de Froment ; « Version pour grand orchestre du Quatuor en sol mineur de Brahms » opus 25 (Schoenberg), dir. H. Wakasugi ; « Cinq pièces pour orchestre » opus 10 (Webern), dir. J. Horenstein.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h. Concours international de guitare.
20 h. 20, Festival de Saint-Denis 1979 (Concert donné en la basilique de Saint-Denis) : « Symphonie n° 8 en mi bémol majeur, dite des Mille », de Mahler, par l'Orchestre national de France et le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France, les Chœurs philharmonia de Londres, les Chœurs d'enfants de Paris, avec B. Hendricks, T. Zylis-Gara et B. Vogel, sopranos, N. Denize, O. Wenkel, altos, P. Lindroos, ténor, S. Nimsgern, baryton, P. Meven, basse, dir. Seiji Ozawa.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches. Beethoven : « Sonate n° 1 » opus 49 et « Sonate n° 8 » opus 2, avec E. Heidsieck ; 23 h., Vieilles cires : Cycle Pierre Monteux, « Symphonie en ré mineur » (C. Franck) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 mars

— *M. Michel Debatisse*, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, répond aux auditeurs au cours de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

VENDREDI 21 MARS

— *M. Charles Fiterman*, secrétaire du bureau politique du P.C., est l'invité du journal sur A 2, à 12 h. 45.

— *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., participe au journal de 13 heures sur R.M.C.

A VOIR

ROMAN-PHOTO

Vous vous rappelez le Cheikh blanc, l'un des premiers films de Fellini. Il doit remonter à 1952, un geyser de truculence, de tendresse, de drôlerie. Il vous jaillit au nez à l'occasion d'une enquête sur le même sujet le roman-photo présenté par le « Nouveau Vendredi ». C'est en Italie, après la dernière guerre, qu'a déferlé l'énorme vogue, c'est une véritable drogue, de ces histoires racontées plan par plan, statiques, identiques, sous-titrées de mots « cucu » échappés d'un cœur de carte postale.

C'est donc en Italie que nos journalistes sont allés suivre un de ces tournages bouclés en cinq jours, mais soigneusement écrits, découpés et développés. Ici, une institutrice belle et jeune fiancée à un médecin de village, tombe amoureuse d'un ingénieur jeune et beau, accusé d'un enlèvement suivi d'un viol dont, bien entendu, il n'est pas coupable.

Cette forme d'expression, destinée par les frères Del Duca à un public populaire et féminin, s'adapte, on le voit, à l'air du temps. On ne craint plus à présent de mettre au lit deux amants à condition, certes, de les recouvrir jusqu'aux aisselles de draps parfaitement lisses et bien bordés. De même observera-t-on, avec un scrupule maniaque, les règles du beau langage emprunté aux manuels de savoir-vivre.

Joliesse des visages, inexpressifs et figés, pureté des baisers donnés à travers les barreaux de la décence et de la vertu, correction absolue d'une syntaxe tordante de platitude ampoulée. « C'est quand je lis ça à haute voix à ma sœur, *nous confie une coiffeuse niçoise*, que je m'en rends compte. C'est pas comme ça qu'on parle dans la vie. »

Ce n'est pas non plus comme ça, tout est là, qu'on se conduit dans la vie. Le prodigieux succès de ces rêvasseries sur papier d'imprimerie tient à ce décalage même. Entre la réalité et sa reproduction, on ouvre la porte d'un tunnel et on plante l'échelle de l'amour-toujours qui permettra d'échapper à la médiocrité, à la grisaille, à l'ennui, et de partir en cavale au pays du luxe, du fric, du roc et de la réussite sociale.

Saviez-vous — moi je l'ignorais — que les acteurs, les figurants plutôt, plantés là pour être matraqués par les flashes des photographes, sont des superstars de l'autre côté des Alpes ? On voit, au demeurant, assez souvent ici même des vedettes du cinéma ou de la chanson se prêter aux règles d'un jeu grassement payé. Sur tous les plans. On a calculé, en effet, qu'une photo ainsi accrochée à une bande diffusée pendant une dizaine de semaines sera vue plus d'un milliard de fois, oui, vous avez bien lu. C'est dingue, non ? C'est surtout très significatif des besoins et des moyens du grand public, celui à qui s'adresse notre télévision, à peu près dans les mêmes termes d'ailleurs, académiques et désuets. Sans doute pour les mêmes raisons.

CLAUDE SARRAUTE.

★ V 3 Nouveau Vendredi, le 21 mars, FR 3, 20 h. 30.

INFORMATIONS «SERVICES»

TÉMOIGNAGE

La S.N.C.F. et ses usagers

Il ne m'appartient pas de juger ces mouvements ou de prendre parti sur l'usage du droit de grève par des agents de la S.N.C.F., un service éminemment public ; les responsables syndicaux sont suffisamment conscients de la gêne qu'ils apportent : trajets alourdis, économie du pays mise à mal, mais de dire ce que, en tant qu'usager, je ressens vis-à-vis de cette dégradation quotidienne des conditions de transport...

Mes récriminations envers la S.N.C.F. portent sur trois points. Depuis le mois de mai dernier, les voyageurs de banlieue n'ont pu que constater des retards de plus en plus sérieux. S'il est inévitable que des trains passent parfois en gare quelques minutes après l'horaire annoncé pour des causes techniques ou atmosphériques, est-il normal qu'un train du matin, venant de Valmondois, ait un retard si régulier que c'en soit devenu son horaire habituel ? Que les arrêts à l'entrée de la gare du Nord soient désormais une institution ? Que des trains soient supprimés sans autre forme de procès ? Que des « semi-directs » se transforment, sans raison apparente, en omnibus ?

L'augmentation du trafic, incontestable et inéluctable, les travaux de la gare du Nord, sont des alibis possibles mais faciles, qui ne peuvent expliquer toutes les causes de ces retards sur lesquels la direction de la gare du Nord ferait bien de s'interroger et auxquelles elle pourrait tenter d'apporter à court terme une amélioration, en vue d'un service parfait à long terme. A-t-elle songé une fois que dix minutes de retard par jour font, bon an mal an, l'équivalent d'une semaine de travail de quarante heures et que nous, usagers, serions en droit d'en exiger une contrepartie financière, calculée sur la base de nos traitements ? Un cadre moyen se verrait ainsi rembourser l'équivalent de ce qu'il a versé pour acquérir une carte orange cinq zones l'année durant.

Il y a aussi les conditions de transport elles-mêmes. Combien de fois avons-nous dû attendre, à Paris, le train suivant, pour être sûr, aux heures de pointe, d'avoir une place assise, non pour se reposer, mais pour tenter, dans le brouhaha, de lire le journal ? Mais comment peut-on lire avec profit dans un wagon mal éclairé, car bien souvent les lampes grillées attendent d'être remplacées, dans un compartiment enfumé, car au mépris de la loi la plupart des rames ne respectent pas la partition qu'elle impose entre fumeurs et non-fumeurs ? Comment peut-on avoir une fière idée de son pays quand les trains — et ce n'est pas toujours la faute des vandales, hélas ! trop nombreux — sont si sales qu'on voit à peine à travers les vitres ? Comment peut-on croire à la publicité de la S.N.C.F. vantant des trains confortables, quand on voyage tous les jours dans des trains vétustes, et que les fameuses voitures à impériale, offrant évidemment plus de places assises, sont limitées à Saint-Leu-la-Forêt, pour ne parler que de ce que je connais !

Contrôle hargneux

On peut aussi tenter de dresser le bilan de l'accueil de ces voyageurs. Le personnel des gares reste indifférent aux problèmes des usagers, allant parfois jusqu'à refuser de communiquer le cahier des réclamations ; celui de contrôle est de plus en plus fréquemment hargneux (il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur l'amalgame que fait la S.N.C.F. entre un voyageur indélicat par statistique, un voyageur qui a eu la malchance d'oublier sa carte hebdomadaire, et sur le fait que la sanction soit la même). Mais ce n'est pas ce personnel, irresponsable par vocation, qu'il faut incriminer quand on constate la grande misère des gares de banlieue : pas de toilettes (« Il y en a dans le train qui passe dans une demi-heure ! »), téléphone rare, abri détérioré par des loubards, mais non reconstruit par crainte que ceux-ci ne recommencent, etc.

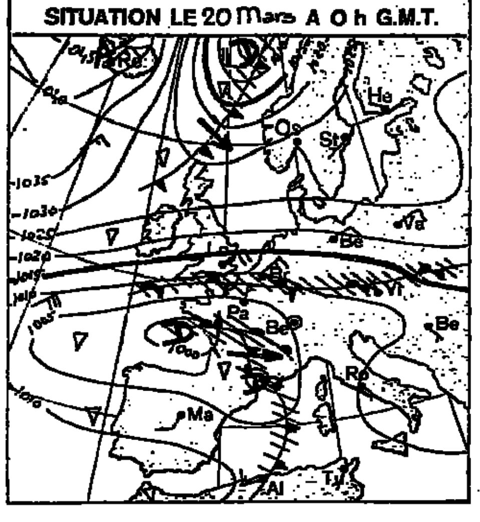
Les usagers de la banlieue ont droit à un service public qui leur permette de concilier vie professionnelle et vie familiale, loisirs et travail. Beaucoup n'y habitent que parce qu'ils y ont trouvé des logements plus à leur portée, beaucoup d'autres viennent à la banlieue car ils recherchent calme et nature, beaucoup prennent le train parce qu'ils sont conscients de l'économie que font faire à la nation les transports en commun, mais beaucoup retourneront à leur voiture si service public devient synonyme de gabegie, perte de temps et désordre.

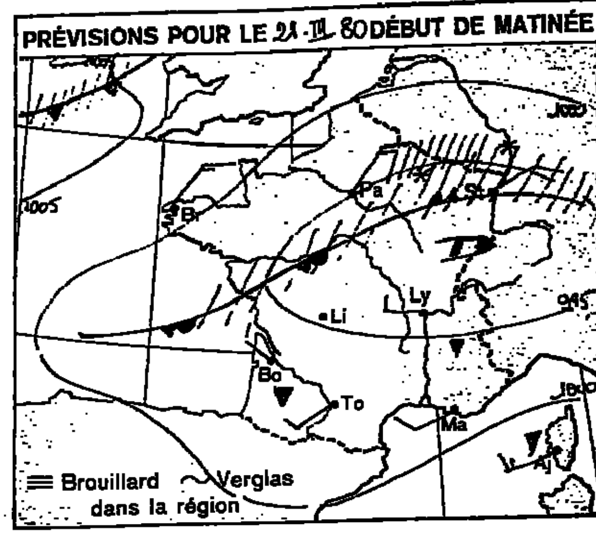
Michel Marion,

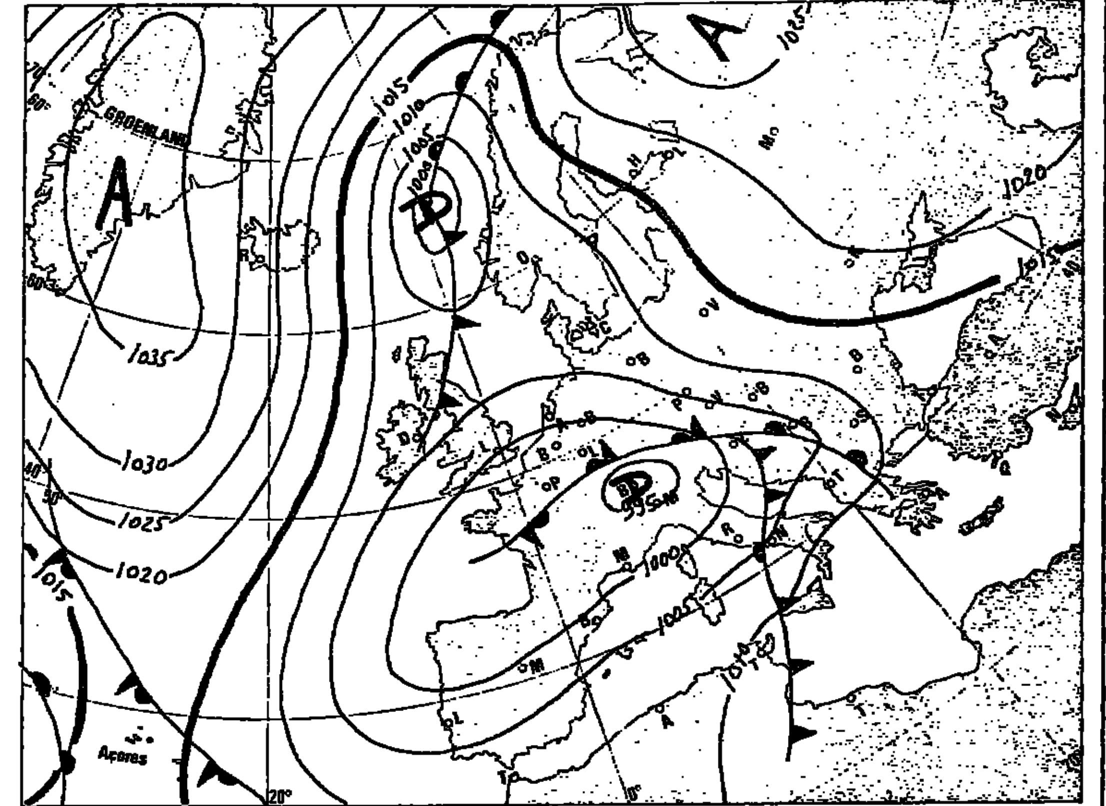
Bessancourt (Val-d'Oise).

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS A 0 HEURE G.M.T.)







Evolution probable du temps en en France entre le jeudi 20 mars à 0 heure et le vendredi 21 mars à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence d'une zone dépressionnaire qui se développera sur l'Europe occidentale et le proche-océan. L'air froid venant de Russie persistera sur nos régions septentrionales. Des masses d'air océanique humide et instable concerneront les autres régions.

Vendredi 21 mars, sur l'ensemble du pays, le temps sera généralement médiocre. Il restera froid sur les régions situées au nord de la Loire, avec des pluies parfois mêlées de neige, mais les vents de nord-est faibliront progressivement. Ailleurs, des pluies passagères ou des averses assez fréquentes se produiront. On notera toutefois quelques éclaircies sur l'Aquitaine et le Midi méditerranéen dans un flux modéré de secteur ouest.

Les températures seront en baisse sur l'Ouest et le Sud-Ouest, sans grand changement sur le Sud-Est et le Sud.

Le jeudi 20 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,2 millibars, soit 751 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mars ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 11 et 5 ; Bourges, 14 et 7 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 14 et 5 ; Grenoble, 16 et 7 ; Lille, 4 et —1 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 12 et 1 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, 13 et 1 ; Pau, 12 et 1 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 14 et 3 ; Strasbourg, 12 et 2 ; Tours, 12 et 7 ; Toulouse, 16 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 13 degrés ; Amsterdam, 3 et —3 ; Athènes, 15 et 4 ; Berlin, 2 et —7 ; Bonn, 5 et 0 ; Bruxelles, 3 et —1 ; Le Caire, 25 et 18 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 0 et —5 ; Genève, 12 et 4 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 3 et 1 ; Madrid, 11 et 4 ; Moscou, —4 et —12 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 9 et 8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 8 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, —3 et —12 ; Téhéran, 11 et 5.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

MUSEE DE L'ARMEE. — Un arrêté du ministre de la défense vient de fixer à 9 francs le droit d'accès au Musée de l'armée. Ce droit unique donne accès au tombeau de l'empereur, à l'église Saint-Louis des Invalides, aux salles d'exposition et à la salle de cinématographie du musée, ainsi qu'au Musée des plans-reliefs.

L'AUTO CET AUTOMNE. — Le 67e Salon de l'automobile et du motocycle aura lieu, du 2 au 12 octobre, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Trois sections : les voitures particulières, les véhicules utilitaires, les motocycles.

★ 2, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Tél. : 723.59.40.

BREF

DOCUMENTATION

L'AVIATION CIVILE FRANÇAISE. — « Administration », la revue d'étude et d'information, publiée par l'association du corps préfectoral, consacre son numéro de décembre 1979 à l'aviation civile française. Sont notamment traités : le cadre institutionnel, la construction aéronautique, la navigation aérienne, les infrastructures.

★ « Administration ». Secrétariat de l'association du corps préfectoral, 1 bis, place des Saussaies, 75008 Paris.

LA DEREGLEMENTATION DU TRANSPORT AERIEN. — La revue mensuelle « Transports » publie, dans son numéro de décembre 1979, un dossier sur la déréglementation du transport aérien. Au sommaire figure, notamment, un rapport de la Chambre de commerce internationale sur la libéralisation du transport aérien aux Etats-Unis : sa politique, son histoire, ses objectifs et ses conséquences prévisibles.

★ « Transports », 3, rue Soufflot, 75005 Paris, tél. 634-19-39.

EXPOSITIONS

FOSSILES AU TOUQUET. — Une exposition internationale de minéraux, fossiles, pierres précieuses et pierres taillées est organisée, au Palais de l'Europe du Touquet, les 5, 6 et 7 avril prochain.

★ Hôtel-de-Ville, 62520 Le Touquet. Tél. 05-27-56.

FORMATION PERMANENTE

COURS D'ARABE A CRETEIL. — Des cours de langue arabe et berbère sont donnés, gratuitement, à l'office municipal des migrants de Créteil (O.M.C.C.) selon les horaires suivants : berbère (dialecte kabyle) : le mercredi de 14 heures à 16 heures, les samedis à 18 heures ; arabe : le mercredi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 13 h. 30 à 15 heures pour les enfants ; les mercredi et vendredi de 19 heures à 21 heures pour les adultes.

★ O.M.C.C., 5, rue Félix-Maire, 94000 Créteil, tél. 207-63-63.

STAGES DANS LES HAUTS-DE-SEINE. — La préfecture des Hauts-de-Seine rappelle que les jeunes intéressés par un stage payé de quatre mois dans une entreprise, dans le cadre du pacte national pour l'emploi, peuvent s'adresser à la section départementale de l'ANPE (Tél. : 721-69-88). Ils peuvent, également, téléphoner à la préfecture, au 725-18-75.

P.T.T.

INTERPRETES POUR TRAVAILLEURS IMMIGRES. — Le secrétariat d'Etat aux P.T.T met, actuellement, en place des services d'interprètes destinés à aider la population maghrebine à remplir formulaires et autres documents administratifs dans les bureaux de poste.

L'expérience vient d'être étendue à trois nouveaux bureaux à Roubaix et trois autres à Tourcoing. Au total, une trentaine de bureaux de poste, en France, dont douze dans la capitale, proposent déjà ces services aux immigrés ne maîtrisant pas encore la langue française.

VENTES

SOIXANTE TREIZE ŒUVRES D'ART AU PROFIT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Une vente aux enchères d'œuvres d'art contemporain au bénéfice de la Fédération internationale des droits de l'homme aura lieu le 26 mars, à 21 heures, à l'hôtel des ventes de MM. Guy Loudmer et Hervé Poulain, 75, rue du Faubourg Saint-Honoré. Soixante-treize toiles, sculptures, gouaches, dessins, lithos, objets... offerts par des artistes de tous bords, de tous âges, de toutes tendances artistiques (Adami, Aillaud, Cane, Debré, Degottex, Gäfgen, Hajdu, Labisse, Raynaud, Saint-Phalle, Tapiès, Miro, Viallat, Zao Wou Ki, Zeimert...) seront dispersés.

Les gains obtenus « *permettront de développer les missions de juristes et d'experts dans les Etats où les droits de l'homme sont en péril, sans considération pour leur orientation politique ou leur dépendance vis-à-vis de telle ou telle puissance* », est-il précisé.

⁂

Dix tableaux impressionnistes et modernes de la collection Henry Ford II seront mis aux enchères chez Christie's, à New-York, le 13 mai prochain. Parmi ces œuvres figurent *le Paysan à la blouse bleue*, de Cézanne (qui fut exposé récemment au Grand Palais) ; une *Tête de femme*, de Picasso ; *le Jardin du poète à Arles* et *le Jardin public*, de Van Gogh, ainsi qu'une *Etude de nu* de Degas. Les enchères pourraient, selon les estimations de la galerie, atteindre pour l'ensemble 7 millions de dollars environ.

PARIS EN VISITE

VENDREDI 21 MARS

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier.

« Musée Nissim-de-Camondo », 15 h., 63, rue Monceau, Mme Allaz.

« Commission du Vieux-Paris et Patrimoine », 15 h., 2, place du Panthéon, Mme Lamy-Lassalle.

« Musée du costume », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

« Musée des arts decoratifs », 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Saint-Girons.

« Le quartier des Halles autour du Forum », 15 h., angle rues Pierre-Lescot - Cossonnerie, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art et le sport », 15 h., 22, rue de la Belle-Feuille, à Boulogne (Approche de l'art).

« Ateliers d'un restaurateur de vitraux », 15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand, entrées limitées).

« Exposition Monet », 17 h., Grand Palais (Mme Fleuriot).

« Exposition Dali », 15 h. 30, 135, rue Saint-Martin (Mme Hager)

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux-Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 mars 1980 :

UN DECRET

● Modifiant divers articles de la partie réglementaire du code des communes relatifs aux sapeurs-pompiers communaux.

DES LISTES

● D'admission à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air de Saintes ;

● Des candidats déclarés titulaires, par équivalence, du brevet de préparation militaire supérieur.

CONFÉRENCES

15 h., 15, rue La Pérouse, M. Romain Rainero : « La dernière phase de la « pacification » en Cyrénaïque » ; M. Louis Joy : « Le problème des retraites générales et complémentaires » (Académie des sciences d'outre-mer).

20 h., salle Chopin-Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré.

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « W.Q. Judge et la doctrine du cœur » (Loge unie des théosophes, entrée libre).

20 h. 30, au CAIRN, 18, rue Victor-Massé : « D'où vient la violence ? Où nous conduit la non-violence ? » (MAN).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE
TIRAGE DU 19 MARS 1980

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
			F.
1	7 441	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	4 701	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
2	2	tous signes	70
	12	tous signes	220
	7 342	verseau	7 070
		autres signes	770
	0 472	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	5 382	taureau	10 070
		autres signes	1 070
	08 912	capricorne	100 220
		autres signes	10 220
3	63	tous signes	150
	183	tous signes	300
	9 043	bélier	7 000
		autres signes	700
	1 713	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7 023	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	10 883	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	30 233	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
4	5 014	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	5 484	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	38 864	taureau	100 000
		autres signes	10 000
5	145	tous signes	300
	2 365	vierge	7 000
		autres signes	700
	6 435	taureau	7 000
		autres signes	700
	1 635	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	30 375	cancer	100 000
		autres signes	10 000
6	176	tous signes	300
6	2 186	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	05 456	verseau	100 000
		autres signes	10 000
	25 956	vierge	100 000
		autres signes	10 000
7	17	tous signes	150
	317	tous signes	450
	0 937	scorpion	7 000
		autres signes	700
	1 307	poissons	7 000
		autres signes	700
	5 067	capricorne	7 000
		autres signes	700
	0 847	lion	10 000
		autres signes	1 000
	00 027	bélier	100 000
		autres signes	10 000
	08 117	poissons	100 150
		autres signes	10 150
	18 907	balance	100 000
		autres signes	10 000
	25 067	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
8	0	tous signes	70
	408	tous signes	370
	5 288	bélier	10 070
		autres signes	1 070
	37 808	lion	100 070
		autres signes	10 070
	37 728	balance	3 000 070
		autres signes	100 070
9	329	tous signes	300
	4 009	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	7 299	balance	7 000
		autres signes	700
	1 849	balance	10 000
		autres signes	1 000
	2 879	poissons	10 000
		autres signes	1 000
0	30	tous signes	150
	4 210	lion	7 000
		autres signes	700

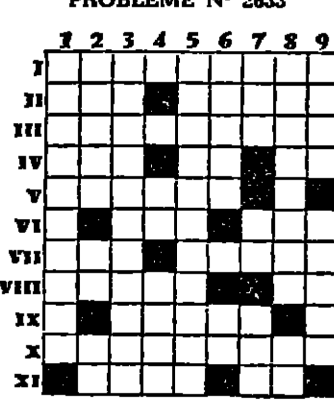
PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES JONQUILLES LE 26 MARS 1980 A LA MADELEINE (Nord)

LOTO tirage n° 12 : 1 — 23 — 32 — 35 — 36 — 49 — numéro complémentaire 33

PROCHAIN TIRAGE LE 26 MARS 1980 VALIDATION JUSQU'AU 25 MARS APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2633



HORIZONTALEMENT

I. Evoque une dame qui reçoit parfois des claques. — II. Pas imposé ; évoque une herbe bonne à brûler. — III. Peut nous fournir des clous. — IV. Dans les Grisons ; Symbole pour un métal blanc ; Bout de mine. — V. Peut éclater quand elle est chaude. — VI. Après moi ; Ne va pas au-delà du quatrième. — VII. Se conduisit comme une rosse ; Rayé pour servir. — VIII. Rendit comme un arc ; Mot d'enfant. — IX. Partie importante d'un bouquin. — X. Taches laissées par le charbon. — XI. Prophète ; Qui avait donc transpiré.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui n'aime pas les tendrons. — 2. Qui devrait être remplacé ; Vieille ville ; Cœur de lion. — 3. Qui seront donc appelés plus tard. — 4. N'est pas un agrément à Londres ; Petit, chez le charcutier. — 5. Qui ne sera jamais rendu. — 6. Comme un croûton, en Provence ; Participe. — 7. Mot qui peut s'adresser au berger ; Article étranger ; Peuvent garnir des mangeoires. — 8. Travailla pour une reine ; D'un auxiliaire. — 9. Essence ; Peuvent éviter un écroulement.

Solution du problème n° 2632

Horizontalement

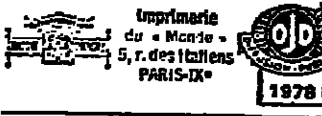
I. Relieurs. — II. Opération. — III. Mineur ; Ni. — IV. Anis ; Eude. — V. Net ; Re. — VI. Idaho. — VII. Inventeur. — VIII. Eue. — IX. Ri ; Buttes. — X. Etain ; Rua. — XI. Isère.

Verticalement

1. Romancières. — 2. Epine ; Nuit. — 3. Lénitive ; AI. — 4. Ires ; De ; Bis. — 5. Eau ; Rancune. — 6. Utrecht. — 7. Ri ; Oestre. — 8. Sonde ; Eu. — 9. Nie ; Pressé.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)



L'Agence Spatiale Européenne

recherche des ingénieurs expérimentés dans les disciplines suivantes:

Pour son Centre technologique de l'ESTEC, Noordwijk, Pays Bas:

Ingénieur confirmé responsable de la définition et de l'évaluation des performances des systèmes de télécommunications spatiales et des techniques qui s'y rapportent, notamment en ce qui concerne l'accès aux canaux et la commutation.

Ingénieur d'essais en orbite responsable de l'élaboration des documents relatifs aux essais en orbite de satellites de télécommunications, ainsi que du suivi, de l'analyse et de l'interprétation des résultats desdites missions spatiales.

Ingénieur-mécanicien responsable de la definition, de la conception, de l'analyse et du développement d'ensembles mécaniques et électromécaniques consacrées aux nouvelles méthodes et installations d'essais d'ambiance (en particulier essais aux vibrations, essais acoustiques et essais mécaniques).

Ingénieur spécialiste en batteries responsable du fonctionnement du centre d'essais de batteries implanté à l'ESTEC. Le poste exige une bonne connaissance des moyens d'essais automatiques; une expérience de la technologie spatiale et de l'électrochimie appliquée au stockage de l'énergie électrique est d'autre part souhaitable.

Pour son Programme de Resources Terrestres, Toulouse, France:

Ingénieur spécialiste des Radars qui participera à la définition, la conception, le développement, les essais et l'expérimentation d'instruments hyperfréquences actifs tel que: radar à synthèse d'ouverture, altimètre diffusiomètre, etc.

Les candidats devront posséder un diplôme universitaire dans leurs disciplines respectives et avoir derrière eux plusieurs années d'expérience professionnelle, acquise de préférence dans le secteur aérospatial. Ils devront être aptes à mettre en application des notions fondamentales dans un contexte inédit.

Une parfaite maîtrise de l'anglais ou du francais est indispensable; une bonne connaissance de l'autre langue serait également appréciée.

Ambiance de travail internationale, indemnité d'expatriation, allocations familiales, régimes de sécurité sociale et de pension particulièrement intéressants. Remboursement des frais d'installation.

Adresser curriculum vitae détaillé au Chef du Personnel, ESTEC, Zwarteweg 62, Postbus 299, 2200 AG Noordwijk (Pays Bas).



emplois régionaux

Une IMPORTANTE SOCIETE RENNAISE crée un poste d'

ASSISTANT en ORGANISATION

- GESTION INFORMATISEE du PERSONNEL -

Au sein de la Direction du Personnel et dans le cadre d'un important projet d'informatisation, vous mènerez des études ponctuelles (par exemple, formation, congés payés, suivi des carrières...) en vue de la rédaction du cahier des charges.

Ce poste nécessite une réelle aptitude au travail en équipe et le goût du dialogue avec les utilisateurs. Il sera confié :
- soit à 1 jeune diplômé informatique possédant un début d'expérience (ou stage) en organisation administrative
- soit à 1 personne justifiant d'une réelle expérience à un poste identique.

La durée de votre contrat sera liée à celle du projet (environ 18 mois).

Adresser CV + photo sous réf. 039 à Olivier PLESSE au

à Rennes

CEIP 35 CONSEIL D'ENTREPRISES 20, rue de Brest - 35000 RENNES



IMPORTANTE SOCIÉTÉ BATIMENT

recherche pour la

Région de BESANÇON

1 CONDUCTEUR DE TRAVAUX

2e ÉCHELON T.C.E.

— Très Qualifié pour seconder Chef d'Agence.
— Très sérieuses références exigées.

Envoyer C.V. et prétent. no 50.945, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Importante Entreprise de Travaux Publics Région Orléans,

recherche pour son département Génie Civil,

UN INGÉNIEUR

diplômé d'une Grande Ecole qui serait appelé à prendre, sous 3 ans, la Direction du Département. Le poste conviendrait particulièrement à un candidat ayant exercé les fonctions de Directeur d'Agence Travaux Publics et ayant une grande expérience des problèmes techniques, administratifs, financiers et commerciaux de la profession. Candidature manuscrite + C.V. et photo, à adr. à PYC Publicité (sous le numéro 33), 91, rue Lecourbe - 75015 PARIS, qui transmettra.

T.I.T.N.-PROVENCE
Société d'ingénierie en informatique recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL

débutant, Grandes Ecoles option informatique, connaissance Solar appréciée. Env. C.V., photo, prétentions à T.I.T.N. Provence 7, rue Louis-Armand, Z.I. 13290 Aix-les-Milles.

Organisme public recherche pr responsabilité d'un service :
— Homme de 35 ans minimum.
— Expérience en connaissance administrative et juridique, pour Gestion et Animation d'environ 6.000 logements (attributions - relations loc., contentieux, etc.).
— Qualités humaines et techniques requises.

Salaire brut annuel de 72.000 F.
Travail en Province
Adresser C.V. par lettre man. + photo. Ecrire : AGENCE HAVAS POITIERS no 730.952.

ASSOCIATION F.J.T. LIMOGES recherche rapidement

ADJOINT DIRECTION

25 a. envir. Form. CAPASE, DEFA ou équivalent. Env. C.V., photo réc., prétent. Directeur F.J.T AURENCE, 2, avenue Vincent-Auriol, 87100 LIMOGES. Tél. 55-01-65-61.

offres d'emploi

SOFREM

Société Française d'Electro-Métallurgie

FILIALE DU GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN

recherche

POUR SES USINES DES PYRÉNÉES

INGÉNIEURS D'ENTRETIEN

DÉBUTANTS

CENTRALE, SUP. ELEC., ARTS ET METIERS, ICAM, ECAM, INSA...

Adr. C.V. avec photo à M. CABANE - SOFREM, 10, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE DEPANNAGE PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ayant très gros budget publicité
recherche
LIBRE DE SUITE

un ou une

CHEF DE PUBLICITE

Créatif, Inventif, Innovateur,
Esprit d'initiative.
Sens des responsabilités.
Grande expérience.
Carrière d'avenir si résultats probants et rapides.
Tél. pour rendez-vous au 341.12.12

Publi - G.R.

Importante Société

recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

SPÉCIALISATION : RECHERCHE avec thèse de Docteur-Ingénieur ou Docteur d'Etat dans le domaine de la Chimie ou de la Biochimie des matériaux ligno-cellulosiques.

Ecr. avec C.V. et prétentions no 50.639 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

INTERUNION-BANQUE
8, place Vendôme - 75001 PARIS.
Tél. : 261-55-25
recherche

UN DIRIGEANT

de nationalité française âgé de 35 ans minimum,

pour l'expansion de ses activités domestiques.

Les candidats, banquiers d'expérience, devront avoir fait preuve des plus hautes qualités d'intelligence et de dynamisme, ainsi que d'un tempérament commercial et d'un bon esprit d'équipe. Dans une ambiance stimulante nous leur offrons une carrière solide avec d'excellentes possibilités de promotion et une rémunération intéressante.

Veuillez adr. votre curriculum vitae au Président ou téléphoner à son secrétariat.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION BATIMENTS INDUSTRIELS recherche pour son agence de PARIS Quartier Saint-Lazare

CHARGÉ D'AFFAIRES

pour lancer et coordonner les travaux de réalisation (Usines, entrepôts, bureaux)

Le candidat devra avoir une connaissance de tous les corps de métier et une expérience similaire

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. sous réf. 36.836 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

GROUPE BANCAIRE PRIVE PARIS 8e
recherche pour son Département CREDITS AUX PROMOTEURS

JEUNE CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Formation juridique supérieure ou Ecole de Commerce.

COLLABORATEUR(TRICE)

chargé (e) de la gestion des crédits.
Expérience gestion immobilière appréciée.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à No 11288 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ TETA

recherche

INGÉNIEUR

CHAUFFAGE-CLIMATISATION

CONFIRME
Téléphoner entre 9 h et 11 h 30
382-62-11

MOBILIER DE FRANCE (Siège) Quartier Gare de Lyon-Bastille recherche

programmeur gap 2

confirmé, connaissance C.C.P. souhaitée. Libre rapidement, matériel en service I.B.M. 3/15 D Cardless avec bandes et terminaux.
Tél. pour R.V. : 346-11-52.

VILLE DE BOBIGNY recrute PUERICULTRICE DIPLOMEE d'ETAT. Adresser candidature à M. le Maire.

Association loi 1901 recherche un DIRECTEUR PERMANENT pour la gestion et l'animation d'un terrain d'aventures :
— Convent. collective FFMJC.
— Logement de fonction courant d'année.
— B.A.F.D. obligatoire (ou en cours d'obtention).
— Expérience pratique souhait.
Poste à pourv. au 1er avril 1980. Env. candidat. et curr. vit. à : M. G. CONSTANT, Mairie, 78160 MARLY-LE-ROI.

Recherche pour couple, Paris et 2/3 mois Côte d'Azur CUISINIERE CONFIRMEE Logée, nourrie. Sérieuses référ. exigées - BON SALAIRE. Ecr. No 7.798 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Cad. 09

Recherche pour REGION PARISIENNE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour étude de maintenance de systèmes d'armes, étude et mise au point de matériel de tests. Connaissance micro-processeurs. Expér. aviation souhaitée. Ecr. s/réf. 2354 à ICM, 83, rue de Rennes, Paris-6e, qui transm.

Société Location Véhicules Banlieue Nord-Est Paris recherche Jeune Homme

AGENT COMPTOIR

dégagé O.M. notions Comptabilité et Cciales, réf. exigées. Libre de suite, permis conduire V.L. - Ecrire à no 89.889 M. BLEU, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES.

S.S.C.I. recherche

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

ORGANIQUES Cobol et Assembleur sous DOS IBM 370.
Adr. C.V. ou téléph. au 532-32-04 SERCOSTA 190, rue Lecourbe, 75015 PARIS

Ds secteur Banques de données, serv. informatique recherche :

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

expérimentés, connaissant : P.L. 1, Assembleur sous O.S. Envoyer C.V. et prétentions, au CEDIJ, Immeuble International, 2, rue Stephenson - 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

STE ELECTRONIQUE **LEVALLOIS** (PRES METRO) recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

capable prendre des responsab.

PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

connaissance COBOL système IBM sous OS/MVS

Adress. C.V. et prétent. à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe 92300 LEVALLOIS

Filiale USA lubrifiant, rech.

CHEF DE VENTE

Expér. pratique animation réseau, bon vendeur, sens relations humaines, organisateur, anglais courant, cadre, position d'avenir Paris.
Ecr. avec C.V., photo et prét. no 51044 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

RECHERCHE

CHEF COMPTABLE

BILINGUE pour CONTRAT temporaire, âge min. 35 ans. Parfaite connaissance comptabilité anglo-saxonne. 030-02-99

Recherche

JEUNE JURISTE

spécialisé dans le droit des Stés deux années d'expér. souhaitées. Hab. la rég. de Mantes (78200) et désirant y travailler. Adr. C.V. et prétentions à : S.J.F.F. 222, boulev. du Maréchal-Juin, 78200 MANTES-LA-JOLIE.

POUR SECONDER CHEF DES VENTES

rech. J.H. trentaine, gestionnaire et animateur Ayant expérience de la distribution (possédant voiture) Secteur proche banlieue. Adress. C.V., photo et prétent. à J.B.B., 9, rue Montgolfier, 93115 - ROSNY-SOUS-BOIS

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE DE PARIS, recherche

ASSISTANT

ayant probatoire et expérience de deux ans minimum dans cabinet.

Envoyer C.V. no 60.059 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

FORMATION ASSURÉE
PAR NOS SOINS
recherchons pour banlieue Sud Collaborateur (trice) capable de rédiger en excellent français, possédant de solides connaissances en anglais et disposé (e) à se familiariser avec des techniques variées. Tél. 632-27-27

PUBLIAS RECRUTE avec CONTRAT pour Service « Petites Annonces » DACTYLO, 45 ans, si privée d'emploi un an et bénéficié allocation chômage, parfaite orthographe, contacts clients par tél. Possibilité logement. Env. C.V. et prétentions : 212, rue Réaumur, Paris 2e.

secrétaires

Organisation internationale recherche

SECRÉTAIRE

langue maternelle anglaise, libre de suite.
Ecrire avec C.V. et photo à C.C.C.R., B.P. no 3, 94800 VILLEJUIF.

CH. **STÉNODACTYLO** 296-59-59

représent. offre

Recherche plusieurs

AGENTS COMMERCIAUX

très introduits auprès des comités d'entreprise Paris et province.
Ecrire no 3.685 HAVAS 37047 TOURS CEDEX.

capitaux ou proposit. com.

ACHÈTE
SECTEUR BATIMENT
S.A. ou S.A.R.L. en difficulté
Tél. (1) 651-82-22 matin

gérances appointées

MARNE-LA-VALLÉE
LIBRAIR.-PAPET.-JOURNX
GERANCE LIBRE. T. 430-24-79.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue France-Carrières (C 16) B.P. 402-09 Paris

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidem. travaux peinture, décorat. coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. 368-47-84 et 893-30-02

représent. demande

V.R.P. M.C. très introduit centrales d'achats, gds magasins, hyper, rech. fabricant ou importateur pulls, t-shirt, chemise (homme, femme, enfant) pour remplacer carte détaillante étudier. ttes propposit.
Ecr. no 2092 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 AVRIL
COURS PRIVES
PREPARATON AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS
Forfait : cours + séjour U.S.A.

cours et leçons

Franç. orthogr. Allem. par spécialiste de rattrapage. 250-77-71

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE réf. 1er ordre cherche manuscrit à taper. Travail soigné.
Ecr. no 6196 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

occasions

MOQUETTE A SAISIR
PURE LAINE
60 F le m2 (T.T.C.)
Beau velours synthétique
20 F le m2 (T.T.C.)
Téléphone 658-81-12.

PROTOTYPE - SKIMER vêtements sport d'hiver solde sa collection 79-80 les 20-21 et 22 mars, de de 10 h. 30 à 19 heures. 65, rue St-Honoré, 75001 Paris

demandes d'emploi

Artisan ayant vendu son affaire

« LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT »

Réparation P.L. et Matériel T.P. C.A. : 30 000 F. Habitué contacts clientèle, commandement M.O. Déplacement, responsabilité, cherche emploi

SIMILAIRE OU EN RAPPORT AVEC APTITUDES

Libre de suite.

GOBY, 222, rue du Gal-Leclerc, 95130 Franconville. Tél. : 414-16-66.

TEMPS PARTAGÉ

40 ans, trilingue, spécialiste confirmé
GESTION ENTREPRISES :
- Financement et trésorerie.
- Prix de revient et contrôle de gestion.
- Reporting.

Propose collaboration efficace et durable à TEMPS PARTIEL.

Ecrire sous le numéro 2.074, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS, CEDEX 09.

ADJOINTE DE DIRECTION

quarant. cap. seconder efficac. dirig. PME ds tous domaines. Excel. référ., stables, contacts tous niveaux. Tr. b. présentat. TEL. : 466-75-16. ou écr. no 6197, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune homme 23 ans, possédant voiture cherche à travailler le soir dans Paris et sa proche banlieue de 19 h. à 23 h. Accepte toutes propositions. Téléphoner le soir au 540-93-20 entre 19 h. 30 et 21 heures.

DAME SEULE rech., à compter du 15 avril, emploi temps part. à Paris ou banlieue sud. Travx de secrétariat - Comptabilité - Réception clientèle Garde d'enfants. Téléph. apr. 19 h. 30 : 539-46-79.

SECRÉTAIRE TRILINGUE

de langue maternelle allemande, angl., français, cherche place soit interprète ou secrétariat. Ecr. no 6.191 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Part. vd Fiat 131, racing, 12.000 km, parfait état. Tél. : 663-22-12.

A vdre Opel Rekord 2100 D aut. 77, LS 4 Ptes, 85.000 km. Tr. b. état. T. 733-43-60, p. 238, h. b.

Ingénieur, 28 a., vd cse départ étranger Alfa Roméo coupé Lie de vin, 1600 GT Junior 1976. Moteur et peinture refaits. Excellent état général. Radio Cartouche stéréo. Prix : 12.000 F. Tél. le soir ou matin avant 8 h. au 651-32-57.

Commandez le nouveau

BREAK 305

Prix à partir de 38.000 T.T.C. Véhicules de direction ou d'exposition.

CHOIX ET PRIX EXCEPTIONNELS

M. Gérard, 227, bd A.-France, St-Denis, Mo Mairie-de-St-Ouen. Tél. : 243-02-43.

12 à 16 C.V.

CX 2400 PALLAS, 1978, IMPECCABLE, 42.000 km, gris foncé métal. 34.000 F. Tél. : 533-58-65.

MERCEDES

280 SL 1968

Beige, intér. cuir noir. Boîte mécan. Peinture nve (1 an) H.T. Tél. à part. 19 h. : 899-18-55.

divers

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
336.38.35

Part. vend ESTAF. 1.000 kg. 1977, 4.500 km. 18.000 F. T. VIAU : (47) 24-03-17 h. repas.

B.M.W. OCCASIONS

316 - 320 - 323 - 528 - 525 - 728 79-80, peu roulé garanties. Auto Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63 Bd J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.

PRESENTATION et ESSAIS de

TOUTE LA GAMME

NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS.
GARANTIE B.M.W.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57.00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14.00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MAISON 180 M2 MARAIS **6 P.** Rénovation luxe. 354-42-70

4e arrdt.

MARAIS, 95 m2, 4 Pces, cuis., bains, bel imm. GARBI - Téléphone 567-22-88.

BEAUBOURG, immeuble XVIIe. Gd studio original, 32 m2, tt cft. Téléph. : 17/20 h. au 579-04-40.

BETHUNE (QUAI) - Rare 265-13-05 5 P. tt confort, 1.650.000 F.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre - Rénovés 100 m2 de caractère mansardé, 4e étage, asc., soleil, calme, et un BEAU 2 P. 57 m2. Habit. ou commercial. S/place 14 h 30-18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS Plein Sud 225 m2. FRANK ARTHUR. 766-01-69.

GD STAND. Pierre de taille 3e étage, 7 P., 200 m2, 10.000 F/m2 - 222-07-62.

7e SUFFREN Sté propriétaire vend ds imm. pierre de taille rénové. (ascens., toiture, cage escalier, etc.) **5 P. OCCUPE** en catégorie 2 B TEL. 567-66-77 LE SOIR : 574-61-01

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGE. Sur place 11 à 19 h : 550-21-26.

8e arrdt.

PONT DE NEUILLY QUAI NATIONAL Splendide appartement standing, décoration personnalisée, 116 m2, F 4 + cuis. équipée, magnifique séjour plein sud. Gdes baies. VUE IMPRENABLE SUR SEINE, box, cave, garage. Traite avec 90.000 F comptant. Long crédit. TURPIN, RELAIS MIEL MONTARGIS Téléphone : 16 (38) 85-22-92 et après 19 heures : 16 (38) 96-22-29.

Près PANTHEON **9, RUE DE L'ESTRAPADE** Très beaux 2 P., 48 ou 59 m2 dans Hôtel particulier restauré. Frais notaire réduits. Sur pl. jeudi, vendredi 14-18 h., samedi de 10 h. à 13 h. ou BEGI - 267-48-01/46-04.

FRANÇOIS-Ier LUXUEUX 200 M2 2.000.000 F - 550-34-00

11e arrdt.

SUR PLACE NATION Exceptionnel dans imm. bourgeois pierre de T. Liv. dble 40 m2 + 2 gdes chbres, s. de bains, cuis. équipée, surface totale 110 m2. 373-60-51.

14e arrdt.

ALESIA, récent bel immeuble pierre de taille, 4e étage, asc., balc. 5 Pces, 2 bns : 950.000 F. Téléphone : 222-07-62.

15e arrdt.

Mo PORTE-VERSAILLES CALME, SOLEIL, ATELIER + 3 chbres + park. Tél. 320-73-37.

Mo BOUCICAUT-LOURMEL Petit imm. très bon standing. Livraison juin 1981. **STUDIOS, 2 P., 3 P. DUPLEX 3, 4, 5 P.** BEGI. 267-46-04/48-01.

Part. vd de préf. à part. PASTEUR imm. p.d.t., beau 2 pces, ent., cuis., s.d.b., w.-c., grds plac., pte bidée, ch. cent. indiv. 1er ét., cour, clair, calme. 350.000 F T 320-62-99 après 19 h.

MONTPARNASSE Imm. p. de t. Belle pce, dche, lavabo, refait neuf. Px 82.000 F. 322-70-12

16e arrdt.

LA VILLA FOCH Côté soleil de l'av. Foch, reste un seul duplex 6 p. environ 220 m2 Ent. rénové, décoré, meublé, panorama sur l'av. Foch même chbre de service. Visite sur R.-V. Tél. 500-86-73 T.L.J. sauf dimanche et lundi. Réalisation CARLTON

PASSY, rez-de-ch. magnifique clair soleil, 70 m2. GARBI. - 567-22-88

Mo JASMIN séjour 2 chbres + service + gar., gd stdg, étage élevé, 1.500.00 F. T. 330-45-10

BD SUCHET, étage élevé. Beau liv. Balcon, 2 chbres, parkings. - 62-02-17

MICHEL-ANGE Elégant studio tt confort, envir. 60 m2, balcon sur verdure et vue dégagée. IMMEUBLE STANDING H. LE CLAIR - 562-93-54

SUR JARDIN du 5e ETAGE **TROCADERO** 4 chbres, park. poss. PROFES. LIBER. BELLES DEMEURES de FRANCE. 387-92-76 ou 01-77.

17e arrdt.

PRES PLACE WAGRAM Bel imm. asc., desc. 165 m2 6e ét., hall, 5 pces, impeccable. Vendredi. 13 à 18 h. ou s/R.-V. 167, AVENUE WAGRAM PERDRIX. - 264-17-02

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT. Except. Studio, 2 Pces, genre atelier d'artiste, 40 m2. TERRASSE, SOLEIL. Px 350.000 F. - 322-70-72

20e arrdt.

GAMBETTA exceptionnel bel immeuble., asc. double séjour, 2 chbres, 103 m2 Px 550.000 F. T. : 539-67-52.

PRES PL. MENILMONTANT récent dernier ét. asc. bel appt. séj. s/terrasse, 2 chbres, cuis., w.-c., s. bains, dble box, soleil, calme. 630.000 F. - 346-63-85

78 - Yvelines

VERSAILLES, près Château ORIGINAL DUPLEX, tt cft. 350.000 F. Tél. 953-77-77

92 Hauts-de-Seine

VILLE D'AVRAY Part. vend appartement 6 pces, cadre boisé, séjour dble 50 m2, 2 bns et cuis. équip. 920.000 F Tél. 709-52-24, soirée.

MEUDON BELLEVUE 4 pièces, 95 m2, 10 m2 loggia. Cuisine équipée. Cave - 2 parkings. Est-Ouest. Tél. 387-84-30

NEUILLY - SABLONS BEL IMMEUBLE RAVALE 5e ETAGE TOUT CONFORT **LIV. + 3 CHBRES, CALME** **PRIX 1.085.000 F** Possib. parking + chbre service Vedredi, samedi, 14 h à 18 h : **16,** PLACE DU MARCHE ou Tél. 722-96-05

NEUILLY Exceptionnel Pied-à-terre, luxe, jardin 500 m2 + piscine, soleil. 2.300.000 F - Téléph. : 720-22-33.

NEUILLY JARDIN + 5 pièces **300 M2** 7.000 F le M2 - 320-78-37.

PONT NEUILLY résidence « Le France » gd standing, 2 pces, cuis. salle de bains, park. 450.000 F. Sur place jeudi à 15 h 30.

COURBEVOIE-LA DEFENSE Imm. récent, bon standing. **3 P.** 108 m2 + park. + cave Excellentes prestations. Prix : 750.000 F.

TRIPLE SEJOUR 1 chbre 108 m2 + loggias. Agencement exceptionnel + park. + cave. Prix 785.000 F.

INVESTISSEURS 2 P., 58 m2, cave, parking, imm. récent. Prix : 245.000 F. SOPROVIM. 380-29-65.

ISSY-LES-MOULINEAUX 5' Me MAIRIE BON IMM. 1935, tt cft, 2 p., cuis., s. bains w.-c., 42 m2. 215.000 F ORPI SUD 539-75-50 **ALIN**

FONTENAY-AUX-ROSES Pavillon 5-6 P., 126 m2 + service. Rez-de-ch. et rez-de-jardin, garage double, terrain 465 m2. 381-89-46.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE proche RER et bois, beau 2 pces, entrée, cuis., w.-c., bains, balc., park. 345.000 F. - 345-82-72

NEUILLY-SUR-MARNE Proximité RER à vendre bel appartement 4 pièces, excellent état, libre immédiatement. Pour visite téléphoner au 387-47-96.

(94) Limite FRESNES-ANTONY 6 pièces au 3e étage. Résidence 4 étages, 89 m2 + balcons, 4 ch., séjour double 24 m2, cuis. amén., s. de bains, w.-c., cave, parkg, chauff. central par radiateurs. Près commerces, RER ANTONY (10 min. à pied), autobus. PRIX : 420.000 F. Tél. : 044-70-69 jusqu'à 17 h. ou : 666-12-26 après 19 heures.

CHAMPIGNY b. Marne 10' RER 3/4 p. 70 m2, cuis. éq., faibles charges, très calme, ensoleillé, cave, parking. Prix 318.000 F. Téléphone : 295-11-90 et le soir : 706-28-30.

95 - Val-d'Oise

LYCEE D' **ENGHIEN** SPLENDIDE APPART. 128 M2, hall, séjour 40 m2, terrasse, 4 chambres, cuisine équipée, bains + salle d'eau, penderie, cave, garage, park. 735.330 F. IMPECCABLE - 989-60-60

ENGHIEN CENTRE 2 mn GARE Particulier vend appt 5 pièces, 122 m2. Tél. 989-72-97 (bureau) ou 989-65-20 (domicile)

Province

EN BRETAGNE PERROS-GUIREC Magnifiques studios et appartements de 2 à 4 pièces. Vue exceptionnelle sur la mer. Livrables de suite. Prix de 7.000 à 9.000 F le m2.

KERJOUANNO Studios et appts de 2 à 6 pièces avec grandes terrasses sur mer. Livrables fin 1980. Prix de 5.800 à 7.300 F le m2.

Maisons bretonnes 2 à 5 pièces. Livrables 2e trimestre 1981. Prix de 7.000 à 10.000 F le m2.

S'adresser Société GIBOIRE LE COLOMBIER. 1, place Général-Giraud, RENNES. T. (99) 30-70-62.

Aux Amoureux de la VALLE DU MONT-BLANC Pour 195.000 F vous pouvez encore obtenir votre STUDIO de 36 m2 les vacances de PAQUES approchant appelez-nous vite au 274-24-45, AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) SAINT-GERVAIS-MEGEVE MORZINE-LA CLUSAZ LES GETS-THOLLON LA CHAPELLE-D'ABONDANCE Studio 4 pers. à part. 150.000 F. CHALETS à partir 425.000 F. G.R.G., rue du LAC-CORZENT, 74200 THONON. T. (50) 71-76-49.

ANTIBES lux. 2 p. état situat. exception., 620.000 F + chbre indép. même étage, 220.000 F. Téléphone : 873-20-03 après 18 h.

Etranger

INVESTISSEZ EN SUISSE A VENDRE Nombreux studios et appartements de haut standing à partir 53.000 F suisses, dans plusieurs stations du canton du Valais. Créd. banc. jusqu' 70 %, taux de 4,50 à 5 %. Ecr. case post. 126, 1951 SION - SUISSE.

appartem. achat

URGENT rech. 3 ou 4 pièces Paris ou Neuilly, paiement comptant chez mon notaire. M. THOMINE - 260-64-71.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 17e, pr bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT rech. : ach. ou locat. duplex 200 m2 grand standing terrasse, vue, 2 parkgs ETOILE, TROCADERO, CH.-DE-MARS GESTRAFIM 050-18-98

IMMOBILIÈRE LUTÈCE 68, avenue Marceau, Paris-16e. Recherche pour clients sérieux appartements standing neuf ou à rénover. Téléphone : 720-22-23.

locations non meublées Offre

Paris

ST-MICHEL, superbe, 140 m2, Séjour + 4 chbres. Pierre de taille. Loyer mensuel : 6.000 F. E. BEL AIR - Tél. : 340-72-06.

CHPS-MARS, 3e, asc., spl. 3 P., cuis. eq., w.-c., bns, ref. nf, tél. Décor except. Urgent - 878-41-65.

MÉTRO PORTE-D'IVRY DIRECT PROPRIETAIRE Immeuble neuf, stand. Jamais habité. Libre 1er mai 1980, 46,56 m, 2 pces principales. Entrée, séjour, chambre, cuis. salle de bains, w.-c., cave, gar. 2e ét. Chauf. électr. Immeuble. Tél. Loyer : 1.465 F Charges 330 F. Tél. : 222-07-56, matin 9 h.-11 h. Soir 18 h. 30-20 h.

Région parisienne

Quartier Plaisance, 80 m2, refait neuf : 2.600 + 500 F charges. Téléph. : 378-21-47.

NEUILLY, 82, rue Ch.-Laffitte, 4 jolies Pces, 2e étg., asc., cft, 3.500 F + ch. Vend. 14 à 17 h.

Urgt à louer cause départ province, pavillon F 5 banlieue Sud. 2.500 F. mens. Tél. 494-66-08

locations non meublées Demande

Paris

Recherche STUDIO ou 2 PCES tous quartiers **261-53-88**

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris, et villa Banlieue Ouest. Propriét. direct. Tél. : 265-67-77.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE ch. 2 à 6 P. vides ou meublées **LOYERS GARANTIS** 705-54-78

immeubles

MANDATE PAR FINANCIERS ACH. IMMEUBLES DS PARIS. Ecrire : MONSIEUR AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris-9e.

PERPIGNAN dans immeuble standing RESIDENCE PROMENADE vend F 4 81 m2, 3e étage, asc. tt cft, ensoleillé, cave, parking. Quartier calme à 5 min. centre ville. Renseignements : canal, 32, av. de la Massane, 66000 PERPIGNAN ou tél. après 19 h. (68) 54-76-92

NEUILLY-PORTE-MAILLOT très bel imm. Pierre de Taille 2.127 m2 dont 300 m2 ccial et 1.613 m2 libre. Asc., chff. cent. Catégorie 2 B. Renseignements et visites sur place vendredi 21 mars de 14 h. à 18 h., 18 av. Charles-de-Gaulle - NEUILLY.

locaux commerciaux

Chamonix plein centre
La Résidence LOUIS LACHENAL
Location de commerces toutes surfaces, emplacement exceptionnel dans galerie commerciale rez-de-chaussée de l'immeuble.
Renseignements et vente sur place 267, rue J.Vallot, Chamonix
Tél. (50) 53.24.19

Chamonix - Documentation gratuite à P.I.I. Services 19, rue Lafayette, 75009 Paris - Tél. 280.40.14 M.3.80

Nom ______ Adresse ______

______ Code postal ______

ASNIERES A vendre locaux commerciaux, 65, avenue de la Marne, ensemble neuf, dans rue animée, 450 m2 divisible. A partir de 150 m2. TEL. : 227-04-30.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE R.E.R. IMPORTANTS ENTREPOTS BUREAUX ET LOGEMENTS SURFACE 9.000 m2 — VASTE PARKING — TERRAIN 12.000 m2 A VENDRE OU A LOUER KATZ, Gare Garches, 741-33-33.

BOURG-LA-REINE : à louer LOCAUX CCIAUX avec petit PAS-DE-PORTE. — 508-51-20.

Achète murs de boutique ou local commercial déjà loué. Tél. matin, LYON : 7.846-37-46.

EXCEPTIONNEL sur emplac. commercial premier ordre Cannes, vendons magasin 600 m2. Luxueuse présentation. Exclusivité : AGENCE DES COLLINES (FNAIM) 627, av. de Cannes, Mandelieu (93) 47-01-10 et 47-09-91

GARE EST Local ccial rez-de-ch. **86 M2** + appt en duplex tt cft, 70 m2. Px 650.000. IMMO 112, 805-84-29.

fonds de commerce

Vends cause départ urgent café, hôtel, restaurant sur RN 112 environs Béziers av. 18 ha terrain attenant bas prix. ROUANET Cruzy (34). Tél. (67) 89-41-15

Boutiques

BEAUBOURG, 80 m2 environ. BOUT. + sous-sol 40 m2 environ. Prix des murs libres : 630.000 F + facultatif au 1er ét. 80 m2 envir. 440.000 F. Tél. : 878-97-52.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.19.18 +

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux. Tél. : 563-17-27.

RECH. BUREAUX TOUTES SURFACES LOCATION ou VENTE AG. MAILLOT ST-LAZARE **293-4555** Spécialiste depuis 1961

pavillons

19e PANORAMIQUE. Résidentiel. Pav. angle, 150 M2. Tout conft. Solarium. Prix 1.100.000 F. 585-41-20.

LE MESNIL-ST-DENIS s/665 m2 solide construct., compr. : 3 P. cuis., chauff. cent., bâtim. annexe, possib. agrandir. 320.000 F. I.N. 045-29-09.

Lim. CHELLES 77. Rés. 540 m2. Pav. 1970, r.-de-ch. gar. 3 voit. + 2 p., w-c. Etage, cuis., 3 ch., séjour. chem., hall., s. de bns marbre, balc., jdin pay. dépend. Px : 700.000 F. T. : 020-57-56.

JUVISY BEAU PAVILLON MEULIERE refait neuf, 7 PCES tt confort, sur 500 m2 de terrain. 590.000 F Tél. 325-75-42

11 KM EST, proximité Gare R.E.R. résident. Villa neuve 140 m2 habitables, séjour 35 m2, 4 chbres, cuis., 2 bains. Finitions, equipement luxe. Jardin 450 m2. 720.000 F. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX Tél. 324-17-63

FONTENAY-AUX-ROSES Très beau PAVILLON 1963, 7 Pces cft, garage, terrain 1.100 m2 PRIX 1.420.000 F. TELEPHONE : 735.70-87.

PORTE D'ORLEANS Gde MAISON 8 P., 210 m2, sur 450 m2 terrain + chalet, 3 P., gar Px 1.290 000 F 735-70-87

ANTONY central. Pavill. récent 11 P., gar., jardin. Conviendr. profess. libér. Px : 1.200 000 F PESCHARD. Téléph. : 666-00-27.

MALAKOFF près bus et Mo 7' jard Liv. + 9 chbr., 3 garages. toiture nve et chaudière, tél., tt cft, 950 000 F. 320-75-36

IGNY (91) Résidentiel. impeccable pavillon s/sous-sol, 4 p., cuis., gde salle d'eau, w.-c., chauff. cent., gar. Atelier. Tr. beau jardin 500 m2 environ. 400.000 F. - 387-27-60.

villas

FACE SAINT-TROPEZ BEAU VALLON Vd tr. belle villa, vue s/mer, en cours de finition. T. h. brx au (76)44-79-50, ap. 19 h. (76)52-12-23.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE **VALLON DE CHAVENAY** Villa 7 pces. Séjour Mezzanine Cheminée. 5 chambres. Cuisine équipée. 850 m2 jardin. Parfait état. Px 940.000 F - 954-68-00.

CHATOU Calme, petite VILLA en rez-de-chaussée Séjour, 3 ch., cuis., bains, tt cft, bon état, gar., jardin. 480.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

ST-GERM.-EN-LAYE, 3' R.E.R., tr. b. MAISON, 215 m2 habit., calme, 6 gdes Pces + dép. hab., 2 w.c., jardinet. Px 1.450.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

VIROFLAY, sur 600 m2 de terr., 3' gare RG, belle VILLA MEUL. 170 m2 hab., 6 ch., 2 bns, 3 w.c., calme. 1.470.000 F - 950-14-60.

LES LOGES-EN-JOSAS, vend urgent, cse success belle VILLA s/500 m2 jard. clos, 180 m2 hab. + comb. am 100 m2. 840.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

MARLY-LE-ROI, réc., pr. gare, séj., bureau, 3-4 chbres, ss-sol, garage, terr. 790 m2, 850.000 F. AGENCE LELU - Tél. 534-57-40.

constructions neuves

PARIS-15e 74, rue du Commerce construction pierre de taille reste 9 appts duplex jardins. ERA. - 562-46-39



propriétés

150 km Paris Sud, ds bourg ts commerces. MAISON, parf. état, tt conf., 8 pièces, jardin. Prix : 450.000 F. Ag. Les Beaux Jours, 89120 Charny. Tél. (86) 63-64-28.

1 H. SUD PARIS, route ou train direct. Belle MAISON ancienne rénovée, tout confort, 5 P., terr. paysagé, clos murs. 450.000 F, à déb. cse départ. (33) 56-28-04.

DOURDAN. Part. vend à part. MAISON anc. 10 pces, dépend., parc et jardin. Tél. : 492-71-51.

PROVENCE - ALPILLES, dans village classé, MOULIN A HUILE 18e S. Pièces voûtées exceptionnelles, jardin. E. GARCIN, 8, bd. Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Téléphone : (90) 92-01-58.

FERME 22 HA ORNE. Maison et bâtim. agric. AGUINET - 61300 L'AIGLE Téléphone : (33) 24-24-01.

VIROFLAY 5 minutes R.E.R., belle demeure 14 Pièces - Petit parc. Téléphone 566-00-75.

60 km N.-D. Charmante maison campagne en équerre, séj., poutres, cheminée, cuisine, 2 chambres, sal. d'eau, grenier aménageable, chauff. central. Jard. 1.000 m2. Arbres d'agrément. 370.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à Gisors Tél. (16-32) 55-06-20

SIX PROPRIÉTÉS SIX BELLES VILLAS de 250 m2 à 300 m2 habitables sr 2.500 m2 à 15.000 m2 de terr. Aix-en-Provence, Jouques, Mirabeau, Lourmarin et Meyrargues HAUT STAND., VUE, PARCS. Styles différents, NF, ANCIEN, SUD IMMOBILIER, 193, Cours République - 84120 PERTUIS Téléph. (90) 79-03-58.

SOLOGNE Maison de maîtres 320 m2 habit. 12 pièces principales, sous-sol, 3 hectares clos. Accès rivière. Pêche. Agence LES TOURELLES 1, av. Dauphine - ORLEANS Téléph. 66-70-90.

Ptaire vd 38 km nord Paris face à l'Oise dans cadre naturel exceptionn., jardin clos 600 m2, embarcadère, gde mais. pierre, 10 pces, tt cft, garage 2 voit., atelier d'artiste 80 m2. Prix : 700.000 F. Tél. (16-4) 456-90-36.

Vd s./haut. Viviers (Ardèche) très belle maison en pierre restaurée dominant vallée du Rhône, vue imprenable, 200 m2 habit., mezzanine, poutr. appar., chemin., gde terrasse av. barb., très belle pisc., terrain arboré 3.000 m2. Prix justifié : 700.000 Tél. (91) 41-17-48 heures repas.

SOLOGNE Magnifique propriété de caract. Piscine. Sur 7 hectares. Agence LES TOURELLES 1, avenue Dauphine - ORLEANS Téléph. : 66-70-90.

60 kms S.-et-M., maison longue indépend. sur 1.700 m2, 6 pces. 360.000 F avec petit comptant pour visiter téléph. 808-25-52.

BEAUVAIS, centre ville, vends MAISON, r.-de-ch., ss-sol, 3 étages, sur 100 m2 jardin, 2 gar Téléph., le soir : (4) 445-10-80.

LANGUEDOC, 21 ha + Mas - Riv. Source - El. grat. turbine. Px 380.000 - Tél. : (67) 24-63-45.

TARN Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes XIIIe siècle. NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTERE avec terrain, fermes, moulins, manoirs, à vendre totalement restaurés ou à restaurer avec ou sans notre concours. P. BARRIER, 81170 CORDES. Téléphone : (63) 56-02-07.

DOURDAN « Le Rottecir » PROPRIETE sur 2.500 m2 CLOS DE MURS (beaux arbres) MAISON DE CARACTERE Comprenant : rez-de-chaussée séjour double salle à manger 2 chambres, cuis., s. de bains 2 w.c., salle d'eau. 1er étage 5 chbres, s. de bns 5 cabinets de toilette, w.-c., PISCINE - CLUB HOUSE avec 2 services et sanitaires. **723-86-70**

PORT-MARLY Sur hauteur vue imprenable. VILLA parfait état en rez-de-ch., récept. + 4 chbres, bains, 2 cab. toil., s. jeux + salle d'été, 2 garages beau jardin boisé en DECLIVITE de 1.850 M2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

maisons de campagne

Près NARBONNE, 25 km. mer. Vends maison 6 pièces + 2 gds celliers. Grande remise 200 m2. Jardin 500 m2 + cours 200 m2, avec puits (murs clos). Prix : 400.000 F. Téléphoner : (16-61) 71-49-49.

CONTREFORTS MORVAN **FERMETTE INDEPENDANTE** sur 1.500 m2 terrain, 4 pces dont une avec belle cheminée pierre, beau gren. aménageab., grange, 2 écuries attenantes, facilement amén., toiture - gr. œuvre b. ét. **PRIX : 135.000 F** + notaire - 90 % créd. possible. Renseignements : Cabinet PIERRE FRANCOIS et C.I.N. 74, rue Rodier, PARIS (9e) **285-50-14** 20, boul. Pierre-de-Coubertin 58000 NEVERS Téléph. : (16-86) 59-17-50.

YONNE près JOIGNY MAISON Paysanne, bon état, 4 P., beau grenier, cave, préau, cour, jard. clos murs. 175.000 F. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, 89300 JOIGNY - T. (86) 62-19-44.

MONTFORT-L'AMAURY, près, sol. MAIS. RUR., 5 gdes p. + cuis. 20 m2, gde cour pavée 170 m2, jdin cl. 300 m2. 578.000 F AGENCE ROYALE - 950-14-60.

Vends maison picarde à RUE (Somme), 6 pces + cuis., gar., jdin 420 m2, four à pain, prox. plag. 320.000 F. - 16 (77) 25-43-58

GORDES, pied-à-terre, av. terr. privatif, pl. sud, eau, électr., chauff. Px 138.000 F. 80 % créd. poss. CATRY, téléph. : jeudi (91) 54-92-93. Jours suivants : (90) 75-46-50.

15' DE CAVAILLON GORDES. MAISON EN PIERRE 5 pièces, dépendances. Vue vallée Luberon. Px 320.000 F Crédit possible 80 %.

MAISON PIERRE, 4 pièces, grands volumes, grenier, petit cabanon. PRIX : 280.000 F. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-98, jours suivants : (90) 75-46-50.

AVEYRON GORGES DE LA DOURBIE NID D'AIGLE Maison ds petit village fortifié, vue splend. du ht de la falaise, habit. de suite, 3 P. + grenier aménageable. Px : 170.000 F. Crédit possible. CATRY, Téléph. : (91) 54-92-93.

AVEYRON PR. ST-AFFRIQUE ds HAMEAU DEMEURE PAYSANNE comportant magnifique bergerie voûtée, tous grange à ogives + habit. à aménager de 3 Pces sur caves voûtées + gd gren. Px 150.000 F. Crédit possible. CATRY, Téléph. : (91) 54-92-93.

AVEYRON PRES CITE TEMPLIERE DE LA COUVERTOIRADE MAISON DANS HAMEAU avec jardin, dépendances, cave, eau, électricité. Prix : 140.000 F. Crédit possible. CATRY, Téléph. : (91) 54-92-93.

DROME 15' EST VALENCE **GRANDE MAISON PIERRE** en partie aménagée, 5 pièces habitables de suite, très grandes dépendances, eau, électr., jardin potager - Proximité ski. PRIX 295.000 F - Crédit poss. CATRY, téléph. : (91) 54-92-93.

GARD, A 15 KM D'UZES en bordure d'un petit village typiquement gardois : **ANCIENNE BERGERIE** en pierres du pays, à aménager (180 m2 habitables possibles). Gros-œuvre bon état, petit parc atten. de 1.200 m2, eau élect. en bord. P. 215.000 F, créd. poss. 80 %. CATRY, Tél. (66) 22-20-92.

OISE 1 h. de Paris. Maison rénovée, luxe, jardin. 550.000 F. Gd choix de propriétés : GERI - 622-54-88.

viagers

Recherche appartement viager minim. 150 m2, 8e, 7e, 9e, 16e, 17e arrondissemt. - Tél. : 707-17-94.

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, 8e. 266-32-35. Spécialiste 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

Sté spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète.

SCEAUX Viager occupé 1 tête 84 ans Superbe propriété 10 P. + 2.800 m2 terrain - 265-53-94.

LA FRETTE Sur hauteur Belle villa 5 P., tt confort, jardin 1.600 m2. Occupé 1 tête. Cpt 200.000 F + rente. 2.300 F **FONCIAL** 266-32-35

COTE D'AZUR
FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION
organisme créé pour vous documenter sur toutes les constructions neuves de la COTE D'AZUR. Visite des immeubles. Pour recevoir une documentation personnalisée adressez votre carte de visite à :
FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION 11, rue de Rivoli 06000 NICE TEL (93) 88.68.24

terrains

TOURAINE. Vend terr. 5.000 m2, constructible, possibil. artisanat, eau, électr., accès sur Nat. 764, 40 F le m2. 18 km sud Blois. SEGU JEAN - 41120 SAMBIN.

COTE D.AZUR. Particulier vend à Châteauneuf-de-Grasse (près de Grasse), sup. terrain de 6.200 m2 avec permis de construire, complanté d'oliviers. Vue panoramique sur arrière pays. Exposition Sud-Ouest. Px : 650.000 F Tél. heures bur. M. FOING (93) 45-17-00.

78. Part. vds terrain à bâtir 1.000 m2, eau, élect., centre village Rochefort-en-Yvelines, 45 km Paris. Tél. soir après 19 h. au 840-08-72.

7.500 m2 boisé pr. CHEVREUSE 3 km RER, permis construire 160 m2, 5 pièces, 2 bains, Tél., eau, électricité. Px 400.000 F. Téléph. : 354-61-40 ou 563-94-35.

FEUCHEROLLES Domaine de « La Pommeraie » 25 km OUEST, il reste **TROIS BEAUX TERRAINS** 1.500 à 1.800 m2, gdes façades, ttes viab., tennis, espaces verts. Entièrem. viab. Px TVA incluse. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. TEL. 976-05-90.

maisons individuelles

LOVIM à l'Ouest SAINT-NOM-LA-BRETECHE 6 maisons de prestige. 6 à 8 Pièces sur 1.000 m2. Prix : 950 F à 1.100.000 F.

Proche THOIRY 9 maisons dans site protégé. Reste 7.

ETRECHY (91), 9 lots de 500 m2 à partir de 140.000 F. Reste 2. Renseignements : 901-11-07 — 901-80-35.

domaines

Achèterai VASTE DOMAINE boisé 200 km maxim. Paris. Ecr. ORLET, 136, av. du Gal-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE No 201.992.

LOIRET 25 km au Sud de Montargis à vendre **DOMAINE 150 HECTARES** dont 60 ha chênes d'avenir et 90 ha de terres, 1 étang, bonne chasse, possibilité réduire superficie. S.B.S. Villemurlin. 45600 SULLY.

villégiatures

Vos vacances au soleil sur la plage dans le golfe de Calvi en Corse.

Venez bronzer, paressez sur le le sable chaud : la plage est immense. Plongez dans l'eau transparente à l'abri des pollutions. Vivez sans voiture dans une ambiance de club amicale et joyeuse. Profitez pleinement des repas avec 40 hors-d'œuvre à volonté, des activités sportives et des soirées animées.

Venez, votre bungalow sur la plage vous attend dans la pinède. 2 semaines voyage avion tout compris à partir de : 1.990 F départ Paris, 1.660 F départ Marseille. Doc. grat. Club Olympique 3, r. de l'Echelle, 75001 PARIS Tél. 260-31-62 Licence Etat 435

LA ESCALA COSTA BRAVA Appart. équ. 5 pers., face mer, balcons sur 3 côtés, 4 p., cuis., s. de bns, mai/sept., 3.500 F ; juillet/août, 5.000 F ; reste de l'année, 2.500 F. 960-10-25 le soir.

NICE Beau studio tt confort, parking sous-sol. Tél. au 983-27-08, après 20 h.

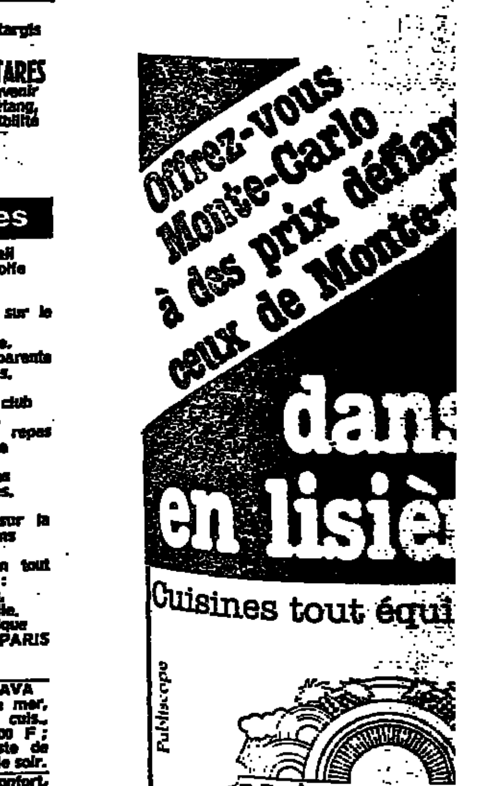
OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 10 avril 1980, à 14 heures **UNE CHAMBRE - CUISINE** et cave à PARIS (18e) **49, RUE MYRHA** MISE A PRIX : 15.000 FRANCS S'ad. à Me LAVIEC, avocat, Paris (5e), 78, bd St-Germain, tél. 329-00-30 ; à tous avocats près Trib. Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

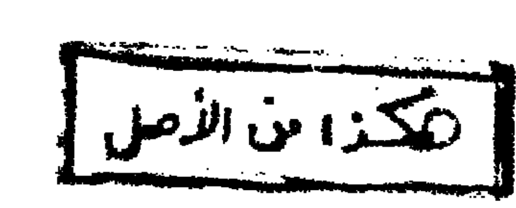
VILLE DE PARIS RECTIFICATIF à l'annonce parue dans ce journal conc. la vente en la Chambre des Notaires de Paris, le mardi 25 mars 1980, à 14 h. 30, de **3 APPARTS et 2 CHAMBRES** LIBRES A PARIS, entre **le BOULEVARD SUCHET** et le Champ de Courses d'Auteuil. Rens. à Me BONNEL notaire, 79, bd Malesherbes à Paris (8e), LIBRE : tél. 296-16-08.

Vente sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PONTOISE, place Nicolas-Flamel, le JEUDI 27 MARS 1980, à 14 heures **MAISON D'HABITATION** Contenance 5 ares 80 centiares **PERSAN (95), 165, AVENUE VOGT** Mise à prix 100.000 F - S'adr. Me BUISSON, avocat à Pontoise, tél. 032-31-62.









SPÉCIAL immobilier côtes de France montagne

ARGELÈS PLAGE

A 300 m. de la plage
2 pièces avec loggia cuisine équipée - parking
aux CALANQUES



145 000 F

existe aussi en 3 pièces
réservez avec 7250 F
Prix fermes et définitifs
Gestion et location assurée
renseignements et ventes sur place
tous les jours même le dimanche

Jacques Ribourel Sud
carrefour Maillol 66200 St. Cyprien plage
Tél. (68) 81.19.44 & 21.11.89
veuillez m'envoyer votre documentation Calanques
Nom .... Adresse ....
Tél .... Tél bur ....

POUR L'ÉTÉ PROCHAIN
Le Petit Prince



au calme, à 1 km des plages de Juan-les-Pins
FINITIONS LUXUEUSES
documentation gracieuse : Le Petit Prince
Angle avenue Gal Ferrié et Laurent
06600 Antibes (93) 61.31.17
Réalisation
ALTA CONSTRUCTIONS

AU CŒUR DES VACANCES EN CÔTE D'AZUR
"Les Heures Claires à Mandelieu"
Près centre, beaux appartements. Grand confort
Chauffage individuel - Label Promotelec
LANCEMENT 3e TRANCHE
2 P. 52 m2 + balcon 377.000 F
3 P. 74 m2 + balcon 452.500 F
4 P. 84 m2 + balcon 548.000 F
Bureau Promoteur sur place : 400 rue des Vaquenes - 06210 Mandelieu Tél. (93) 47.44.40
Documentation gracieuse sur simple demande

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON - CAP BRUN
« PORT MEJEAN »
19 appartements très haut standing dans parc naturel de 2 hectares, accès direct à la mer.
Renseignem. SOMECO - B.P. 504 - 83400 HYERES. Tél. (94) 65-38-30 ou sur place : 3018, avenue de la Résistance - 83100 TOULON. Tél. (94) 41-31-14.



résidence club de LA ROCHELLE

LE BOIS DORÉ résidence de 2 à 3 étages dans un parc boisé, du studio au 3 p.
LOISIRS : salons, bridge, billard, audiovisuel, mini-golf, piscine, etc...
SERVICES : accueil, service ménager, entretien, restauration, minibus.
SÉCURITÉ : gardiennage, anti-effraction, santé...

UNE QUALITÉ DE VIE
Une ville à l'échelle humaine avec ses nombreuses rues piétonnes où l'on a su garder le temps de vivre...
ENSOLEILLEMENT
Sa lumière et son micro-climat en font l'été le Saint-Tropez de la côte atlantique...
VENEZ VISITER NOTRE APPARTEMENT MODÈLE

le bois doré
LA ROCHELLE
171, av. Carnot 17000
Tél. 46/67.13.13

CHABOT PROMOTION
31, rue Tronchet LYON 6
Tél. (7) 889-50-38

PARIS Agence Scott
43, rue d'Alésia 75014
Tél 327.10.10

NOM : ——— Tél. domicile : ——— Tél. bureau : ———
ADRESSE : ———
Je souhaite un supplément d'information, sans aucun engagement de ma part. LM

Port Le Barcarès
Pointe Vermeille

Des marinas de standing au bord du lac marin, avec plages, bassin de natation, quais à bateaux...
Du studio + cabine au 3 pièces.

Studio + cabine : 140 000 F
avec 7 000 F comptant

JPM
46, rue de la République 69002 Lyon
Tél. (7) 842.84.30

Je désire recevoir la documentation gratuite concernant :
☐ studio + cab. ☐ 2 pièces ☐ 3 pièces
M. ....
Adresse ....
Tél ....

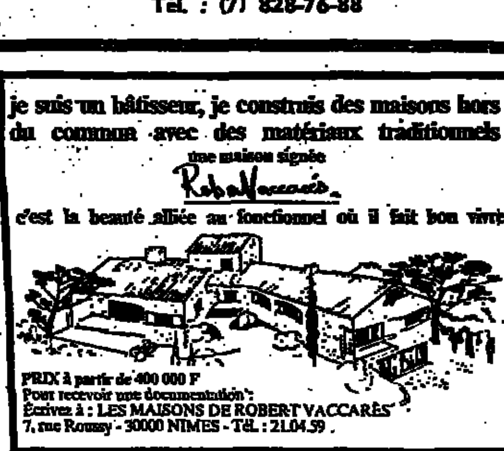
LA LONDE LES MAURES



Côte Varoise
15 appartements de luxe entièrement rénovés
1-2-3 pièces dans
IMMEUBLE 1900 RESTAURÉ
Superbe parc avec piscine, vue directe sur la mer
Réalisation
Cabinet MARCHAND
29, rue du Bât-d'Argent, 69001 LYON.
Tél. : (7) 828-76-88

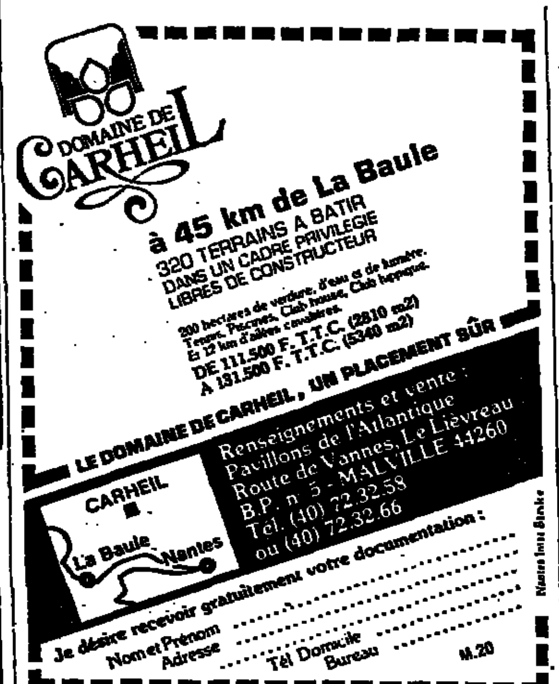
---

je suis un bâtisseur, je construis des maisons hors du commun avec des matériaux traditionnels
une maison signée
Robert Vaccarès
c'est la beauté alliée au fonctionnel où il fait bon vivre



PRIX à partir de 400 000 F
Pour recevoir une documentation :
Écrivez à : LES MAISONS DE ROBERT VACCARÈS
7, rue Roussy - 30000 NIMES - Tél. : 21.04.59.

DOMAINE DE CARHEIL



à 45 km de La Baule
320 TERRAINS À BÂTIR
DANS UN CADRE PRIVILÉGIÉ
LIBRES DE CONSTRUCTEUR
200 hectares de verdure, d'eau et de lumière.
De 1 200 m2 à 5 000 m2
DE 111.500 F. T.T.C. (2810 m2)
À 151.500 F. T.T.C. (3540 m2)
LE DOMAINE DE CARHEIL, UN PLACEMENT SÛR
Renseignements et vente :
Pavillon de l'Atlantique
Route de Vannes, Le Lieuvreau
B.P. n° 5 - MALVILLE 44260
Tél. (40) 72.32.58
Tél. (40) 72.32.66
Je désire recevoir gratuitement votre documentation :
Nom et Prénom ....
Adresse ....
Tél. Domicile .... Bureau ....
M.20

DEAUVILLE
Résidence l'ARMORIAL
Boulevard Cornuché
GRAND STANDING
Du studio au 4 p., duplex et terrasses
Cuisines et salles de bains équipées
(6.000 à 7.500 F/m2) LIVRAISON EN COURS
Renseignements : Week-end, sur place
32, rue des Villas-Tourgeville - 14800 DEAUVILLE
Tél. : (16-31) 88.67.15. En semaine : 260.88.78
Sogecim

DEAUVILLE et ses environs
enfin un bon investissement pour vos loisirs et placement dans nos résidences de grand standing du studio au 4 pièces
Profitez des dernières affaires
RENTABILITÉ EXCEPTIONNELLE
INFORMATION ET DOCUMENTATION
LUC GÉRALD 86, Champs-Élysées 75008 PARIS
Tél. : 723-68-18
NOM ....
Adresse .... Tél. ....



Cuisines tout équipées A partir de 479.000 F prix définitif
Livraison printemps 80.



3, av. du Gal. Leclerc - Beausoleil

Renseignements sur place
Melle THUIN (93) 78.29.12.
Paris Mme CHANCEL (1) 265.85.60
Une réalisation ETUPRO
12 rue de Penthièvre 75008 - PARIS

Publiscope

LOISIRS



OUVERTURE permanente
jusqu'au
jusqu'au 15 octobre
de 9 h. à 16 h.
pour les
SKIEURS
TARIF SPÉCIAL
50 F offrant
5.250 m. de dénivelé
HAUTES-ALPES
LA GRAVE (76) 80-07-78
Office du Tourisme Briançon
(92) 21-08-50

Pour les loisirs
BIEN SITUÉS, BIEN CONSTRUITS.



Dans les Alpes à Megève au Mont d'Arbois
"Ski et Golf"
Un ensemble de chalets de 9 à 10 appartements du studio au 4 pièces en pied de piste et en limite du golf.
Renseignements : VRINS, 5, rue Boudreau, 75009 Paris tél (1) 742 44 60 ou Madame ROCHE, Agence immobilière du Mont-d'Arbois B.P. 143 - 74120 Megève tél. (50) 21 12 91

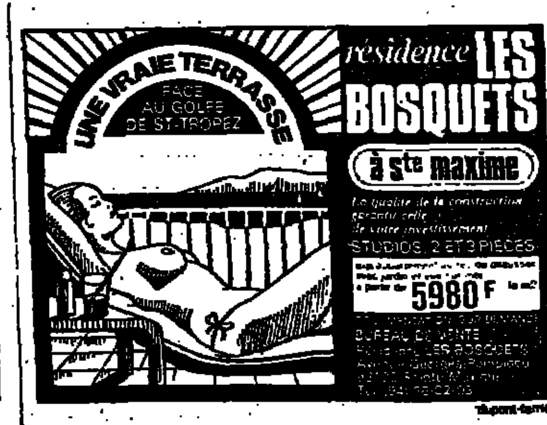
A la mer Port Gruissan (15 km de Narbonne)
"Les Méridiennes"
du studio au 5 pièces - appartements rez-de-chaussée en marina (appontement privé).
"Les Terrasses du Port"
ces appartements de 2 à 5 pièces avec terrasses de 20 à 25 m²
"La Résidence du Port"
du studio au 3 pièces avec garage au bord du nouveau port de Gruissan
Renseignements
URBIPLAN BREDERO, Les Méridiennes, 11430 GRUISSAN - tél (68) 45 02 69. ou VRINS 5 rue Boudreau, 75009 Paris tél (1) 742 44 60

URBIPLAN BREDERO
36, RUE TRONCHET 69006 LYON | TÉL. (7) 889.12.25
tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf samedi, dimanche

M., Mme ——— Tél ———
Adresse ———
Désire recevoir des informations sur les programmes
Ski et Golf ☐ **Les Méridiennes** ☐ **Les Terrasses du Port** ☐ **La Résidence du Port** ☐
Urbiplan Bredero 36, rue Tronchet 69006 Lyon



NOM : .... tél : ....
Adresse ....
COPRA le triangle 34000 montpellier tél. (67) 58.52.58



Pour tous renseignements concernant cette rubrique :
RÉGIE-PRESSE
Mme P. BALAGUER
233-44-21
ou
P.A. « LE MONDE »
246-72-23

ÉTRANGER

Au Soleil ! Costa Brava
PROFITEZ de la BAISSE de la PESETA.
• Terrain à partir de .... 28 500 f
• Studio avec garage .... 69 500 f
• Terrain avec amarre 10 m .... 79 000 f
• Villa à partir de .... 89 000 f
• Possibilité de crédit jusqu'à 80 %

Pour tous renseignements, retourner ce bon à :
FUNDAMENTA S.A.-PLAZA SAN PEDRO 4. ROSAS
GERONE-ESPAGNE. Tél.(19)34.72/25.68.54.
Nom ....
Adresse ....

CARNET

Mariages

— M. et Mme Bernard PORTE sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Valérie

avec

M. Jean-André PARIS,

fils de M. et Mme Roger Paris.

Le mariage a été célébré dans l'intimité, le 8 mars 1980, en l'église de Francheville-le-Bas (Rhône).

Décès

— Mme Jacques Ballanche a la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BALLANCHE,

survenu à Paris, le 11 mars.

Les obsèques ont été célébrées à Sigonce, dans la plus stricte intimité.

10, rue Jacques-Callot,
75006 Paris.

— Sabine et Sébastien BORY ont la douleur de faire part du décès de leur petite sœur,

Charlotte,

âgée de trois mois.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Musset, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès subit de

Mlle Antoinette CALLANDREAU,

survenu à Madurai (Inde), le 9 mars 1980.

La date des obsèques sera annoncée ultérieurement.

— Fernand Lastérade de Chavigny, son mari, a la douleur d'annoncer la mort de

Mme de CHAVIGNY,

née Gilberte Hudelaine,

survenue à son domicile à Paris, 19, rue Clapeyron, le 10 mars 1980.

L'incinération a eu lieu au Père-Lachaise, le 17 mars 1980, dans la plus grande intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Lyon, Savas, Paris.

Mme Armand Chiflet,
M. et Mme Hervé Chiflet et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Chiflet et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loup Chiflet et leurs enfants,
Mlle Sylvie Chiflet,
Les familles Malfroy et Kohler,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Armand CHIFLET,

chevalier de la Légion d'honneur, endormi dans la paix du Seigneur, le 19 mars 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu *le samedi 22 mars en l'église Sainte-*Croix (27, rue de Condé, 69002 Lyon), à 10 h. 15.

— Le docteur et Mme Jacques Fontaine,
M. et Mme François Fontaine,
ses enfants,
M. et Mme Emmanuel Fontaine,
M. Daniel Fontaine,
M. et Mme Denis Fontaine,
M. et Mme Pascal Fontaine,
M. Olivier Fontaine,
ses petits-enfants,
Julien, Jérémie, Antoine, Jérôme, Valérie, Thomas, Célia, ses arrière-petits-enfants,
Mme Garnier-Lauru,
M. et Mme Jean Baraud,
ses nièces et neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri FONTAINE,

née Angèle Garnier,

survenu le 17 mars 1980, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 mars, à 14 h. 15, en l'église de Barbezieux (Charente).

12, rempart du Midi, Angoulême.
75, avenue Mozart, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Raymond HARDEL,

née Germaine Breton,

survenu le 9 mars 1980, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

11, rue Blanche, 75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul, Emile JUST,

survenu à Paris, le 18 mars 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

De la part de :
Mme Josefa Just,
Et de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 mars, vers 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— Mme Georges Mund,
M. et Mme Gérard Lévy et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Mund et leurs enfants,
M. et Mme Michel Mund et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MUND,

président honoraire de la *Chambre syndicale nationale* du diamant, des pierres précieuses et fines, des perles fines et de culture, expert national honoraire près les cours d'appel, arbitre près le tribunal de commerce de Paris, expert près les douanes françaises,

leur époux, père et grand-père, survenu le 16 mars 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

94, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

[Né le 3 octobre 1904, Georges Mund faisait autorité par sa compétence dans les milieux diamantaires. Il était, entre autres, président honoraire de la Chambre syndicale nationale du diamant, des pierres précieuses et fines, des perles fines et de culture, expert national honoraire près les cours d'appel, arbitre près le tribunal de commerce de Paris et expert près les douanes françaises. Il tenait son expérience d'une longue tradition familiale dans la profession.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Louis RICHON,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu le 14 mars 1980, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mercredi *19 mars 1980.*

— Les familles Schweiger, Jouneaud, Rey, Sevin, Cohendy et Houy, parents et alliés, font part du décès accidentel du sergent appelé

Guy SCHWEIGER.

Levée du corps à l'hôpital d'Ussel (Corrèze).

Obsèques religieuses le jeudi 20 mars, à 16 heures, à La Rivière-de-Mansac (Corrèze).

Inhumation au cimetière de La Rivière-de-Mansac.

— Mme Alfred Vanderpol,
M. et Mme J.-P. Vanderpol,
Marie et Alfred,
M. et Mme Bernard Decaris,
Delphine, Elvire, Xavier et Thibault,
M. et Mme Michel Vanderpol,
Aurélie et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Paule Giraud,
Les enfants de M. et Mme Henri Vanderpol,
Me et Mme Jean-Charles Marquet,
M. et Mme André Vanderpol,
M. et Mme Yves Cara,
M. et Mme Robert Kemlin,
Mme François Berton,
Docteur et Mme Bernard Rochas et leurs enfants,
Les familles Giraud, Galfard, Gonin, Berger, Bedarida et Legrelle,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Alfred VANDERPOL,

ingénieur des Arts et Manufactures, ancien président de la Société Laurent Bouillet,

rappelé à Dieu dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, le mardi 18 mars 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, boulevard Charcot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

— La famille de

Daniel PHILIPPOT

rappelle son souvenir à ses amis en ce quatrième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Maryse CHOISY,

présidente d'honneur de l'Alliance mondiale des religions,

une messe sera célébrée par le R. P. Michel Riquet, le vendredi 21 mars, à 18 h. 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

Alliance mondiale des religions.
Permanence chez M. Clouzet,
1, square de la Dordogne,
75017 Paris. Tél. : 267-42-52.

Remerciements

— Mme Marcel Falgas et ses enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie, lors du décès de

M. Marcel FALGAS,

priant toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Soutenances de thèses

— Université de Dijon, samedi 28 mars, à 14 h. 15, salle du conseil, M. Jacques Carre : « Lord Burlington, le connaisseur, le mécène, l'architecte ».

— Université de Paris-III, jeudi 24 avril, à 14 heures, salle Liard, M. Al Hamad Khowaiter : « La Mekke et Medine à l'époque Umayyade ».

PRESSE

● *L'hebdomadaire « Télé-Star »* vient de passer entièrement sous le contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.), qui détenait déjà 51 % des actions et qui vient de racheter les 49 % qu'avait conservés le groupe Castel *(Ici-Paris, Week-end, Spécial dernière)*. Le dernier numéro de *Télé-Star* a été diffusé à 555 000 exemplaires.

Rappelons que la C.L.T. (R.T.L.) possède également 42 % des actions du quotidien dijonnais *le Bien public* et 8,29 % du capital de la Compagnie européenne de publications *(l'Usine nouvelle, Moniteur des travaux publics)*.

● *« Actuel développement »*, revue bimestrielle spécialisée sur les problèmes du tiers-monde, tente une expérience de vente en kiosque depuis le 25 février (10 F). *Au sommaire du numéro de janvier-février :*

— Un dossier sur l'Islam en Afrique. Quelles sont les retombées de « l'effet Khomeiny » sur le continent noir ?

— Une étude : qui sont les Patchous qui tiennent tête aux troupes soviétiques en Afghanistan ? Comment vivent-ils ?

SPECIAL immobilier côtes de France montagne

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LE « TANIO » MAIS AUSSI LE « GINO »

Deux épaves de pétroliers menacent toujours les côtes bretonnes

M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, après s'être rendu sur les lieux de la marée noire, le mercredi 19 mars, a réuni une conférence de presse, à la préfecture maritime de Brest, au cours de laquelle il a déclaré, à propos des opérations de reconnaissance de l'épave du « Tanio » : « Il est plus facile de prendre une solution fâcheuse à toute vitesse que de prendre le temps de choisir une solution raisonnable »... Il a, d'autre part, réaffirmé qu'il était opposé à la solution du dynamitage. Selon M. Achille-Fould, « ou bien l'armateur du « Tanio » prendra ses responsabilités avec notre accord pour traiter l'épave, ou bien il déclarera forfait, auquel cas l'autorité nationale prendra la suite en mettant en compétition des moyens publics et privés ».

Toutefois, sur place, les populations touchées par la marée noire, même si elles sont conscientes des difficultés techniques de la tâche, commencent à s'impatienter et demandent que les pouvoirs publics prennent rapidement une décision. La coque engloutie du « Tanio » est soumise à de fortes pressions, à la houle et aux courants. Combien de temps résistera-t-elle ?

Cette impatience est d'autant plus vive que le gouvernement n'a toujours pris aucune décision pour traiter l'épave du « Gino », un pétrolier libérien qui avait coulé au large de la pointe Saint-Mathieu le 28 avril 1979. Il était chargé de 40 000 tonnes de carbon black oil, un hydrocarbure très toxique. Des nappes se sont étalées au fond de la mer, autour de l'épave qui gît hors des eaux territoriales. M. Jean Sparfel, commissaire de la marine, estime, dans un article publié dans le dernier numéro de la « Revue maritime », qu'il reste encore environ 10 000 tonnes d'hydrocarbures dans les cales du navire. L'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) a organisé pour sa part, du 4 au 18 mars, une campagne consacrée à l'étude de la pollution autour de l'épave du « Gino » avec le navire « Pelagia », qui sera achevée le 18. Ses résultats seront publiés.

LE POMPAGE, UNE SOLUTION COUTEUSE MAIS TECHNIQUEMENT POSSIBLE

Depuis le 9 mars, le fuel lourd échappé du pétrolier malgache souille les plages bretonnes. Le navire transportait environ 26 000 tonnes de fuel lourd. On estime que 5 000 tonnes environ se sont répandues dans la mer. La partie arrière du pétrolier, qui a pu être remorquée jusqu'au Havre, en contenait 13 000 (dont le pompage a été terminé le 19 mars). Il devrait donc rester 7 000 à 8 000 tonnes dans les dix cuves de la partie avant qui a coulé par 89 mètres de fond, encore que, selon d'autres sources, l'épave contient environ 10 000 tonnes. On ne sait pas encore dans quel état est l'épave, mais il semble que l'écoulement du fuel se fasse très lentement, au rythme, peut-être, d'une tonne par jour.

La question essentielle qui est posée est la suivante : que faire pour mettre fin à ce suintement ?

Forts de l'expérience chèrement acquise après le naufrage du pétrolier est-allemand *Bohlen* (*le Monde* du 1er juin 1977), les Ateliers et Chantiers de Bretagne, la COMEX, l'Institut français du pétrole et sa filiale COFLEXIP, n'ont pas attendu des subsides publics pour étudier le problème posé par le *Tanio*. Les deux profondeurs sont comparables (89 mètres contre 110 mètres), la viscosité des deux hydrocarbures aussi.

Une première solution, possible mais très difficile, serait de renflouer l'épave. Le poids de la ferraille est estimé à 3 000 tonnes. Comme le fuel est plus léger que l'eau de mer, il donne une poussée de 1 000 tonnes environ. 2 000 tonnes suffiraient donc pour donner à l'épave une flottabilité positive.

Le procédé le plus risqué serait le « renflouement par force ». Une grue flottante, capable de soulever 2 000 tonnes dans l'eau, irait pêcher l'épave, qui serait remise en flottaison. De telles grues existent... mais pas en France. En outre, se poserait le problème très délicat de l'accrochage des câbles.

Il serait plus sage d'envisager un renflouement en douceur. On pourrait fixer des réservoirs (des « chameaux » dans le jargon des spécialistes) sur le *Tanio*. D'une contenance de 100 à 200 tonnes chacun, ces réservoirs seraient disposés de façon à répartir l'effort. Remplis d'air, ils allégeraient suffisamment l'épave pour la faire remonter.

On pourrait aussi vider par pompage deux des dix cuves et remplacer le fuel par de l'air. Mais si on installe le dispositif nécessaire à la vidange de deux cuves, pourquoi ne pas vider les huit autres ?

Les possibilités de pompage sont donc envisagées dès à présent. L'« opération *Bohlen* » a coûté quelque 150 millions de francs, ce qui pourrait effrayer. Mais, sur ces 150 millions, seuls 60 millions ont effectivement été consacrés au pompage proprement dit. On a, en effet, commencé par essayer de colmater les brèches du *Bohlen* : ces essais, très longs et infructueux, ont coûté 40 millions de francs. Quant aux 50 millions restants, ils sont imputables aux interventions de la Marine nationale et à la dépollution.

En outre, l'« opération *Bohlen* » était une « première ». Jamais, en effet, on n'avait eu à pomper sous plus de 100 mètres d'eau, un hydrocarbure tellement visqueux qu'il fallait le réchauffer pour le rendre pompable. Il y a donc eu des tâtonnements. Il a aussi fallu préparer un matériel spécial, dont une partie est réutilisable.

D'autre part, pour le *Bohlen*, on s'est servi de bateaux de forage (d'abord le *Pélican*, puis le *Pétrel*) dont le coût d'exploitation était de l'ordre de 200 000 ou 220 000 F par jour... Or, actuellement, la prospection pétrolière sous-marine est menée très activement et aucun bateau de forage n'est disponible... Il faudrait se contenter de navires moins importants... et donc moins chers.

Cependant, on sait depuis le 19 mars que l'épave du *Tanio* repose sur le fond la quille en l'air. Une telle position compliquera singulièrement les opérations, en particulier celles de renflouement, qui semblent donc maintenant très aléatoires.

YVONNE REBEYROL.

CORRESPONDANCE

L'affaire du cargo « Nanoula » bloqué à Dunkerque

Après l'article intitulé « Le Nanoula *est bloqué depuis une semaine dans le port de Dunkerque »* (le Monde *du 7 mars), nous avons reçu de la société Margarita Compania Naviera S.A. de Panama la lettre suivante :*

Le conflit entre une partie de l'équipage du navire *Nanoula* et son armement a trouvé une solution.

L'équipage en conflit, qui réclamait l'application du barème I.T.F., a finalement accepté de recevoir le solde de ses salaires, suivant la convention collective grecque, comme prévu au contrat d'engagement.

L'armement a refusé de signer l'accord I.T.F. et avait invité l'équipage à faire valoir une créance éventuelle devant le tribunal.

Dans l'attente du débarquement de l'équipage pakistanais, le nouvel équipage grec a logé à l'hôtel pour éviter les incidents.

L'armement, en effet, avait choisi d'éviter toutes formes de violence et, contrairement à ce qui avait été indiqué, l'équipage en conflit n'a jamais été privé de nourriture.

Le consulat général de Panama s'est, quant à lui, refusé à participer à toute négociation et a réservé ses droits.

TRANSPORTS

LE PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE ERMONT-INVALIDES EST CRITIQUÉ PAR L'ENSEMBLE DES ÉLUS PARISIENS DE LA MAJORITÉ

Les élus du seizième arrondissement, dont M. Raymond Long (P.R.), président de l'inter-groupe U.D.F. au Conseil de Paris, et le professeur Lépine (C.D.S.), condamnent le projet de liaison ferroviaire Ermont-Invalides (« le Monde » du 1er janvier) « dans sa forme actuelle ». Ils viennent de le confirmer dans une lettre collective adressée au président de la commission de l'enquête publique ouverte jusqu'au vendredi 28 mars à la mairie annexe du seizième arrondissement.

« Il nous paraît nécessaire que la création de la nouvelle liaison ne se fasse pas au détriment des conditions de fonctionnement de la ligne Auteuil-Pont Cardinet » écrivent les élus, qui déplorent *« les graves lacunes de protection phonique et visuelle en plusieurs endroits de l'arrondissement : gare de la porte Dauphine, boulevard Flandrin et Emile-Augier, gare du président Kennedy, rue du docteur-Sée et rue du Ranelagh »*. Les auteurs de la lettre demandent *« que soit décidée la couverture des voies de chemin de fer d'une façon totale et efficace, et que les couvertures définitives soient réalisées dès l'aménagement initial de la liaison »*.

Le projet Ermont-Invalides consiste à créer une nouvelle ligne de banlieue en réutilisant les voies ferrées existantes dans les seizième et dix-septième arrondissements, notamment la ligne de raccordement Champ-de-Mars-Petite Ceinture, inutilisée depuis l'exposition de 1900, pour laquelle elle avait été créée. La nouvelle liaison devrait relier Ermont à la ligne Pont-Cardinet-Auteuil avant de traverser la Seine au-dessus du quai Kennedy. Une gare serait construite près de la Maison de la radio. Justifiant ce projet, M. Lucien Lanier, préfet de Paris, déclarait récemment : *« L'intérêt de cette ligne est particulièrement net pour les trente-cinq mille personnes habitant les 15e, 16e, 17e arrondissements et qui doivent traverser la Seine pour aller travailler. »* Le préfet de Paris précisait que ce projet avait obtenu *« l'accord de principe de M. le ministre des transports »*.

Les riverains de la future ligne ont toujours redouté et dénoncé les nuisances sonores qu'ils vont subir, notamment le matin (à partir de 5 heures) et tard le soir (jusqu'à minuit), ainsi qu'aux heures de pointe (un train toutes les trois minutes).

Dès qu'il fut connu, ce projet rencontra l'hostilité du maire de Paris. M. Jacques Chirac précisa alors *« qu'il était favorable au principe de cette opération, sous réserve que sa réalisation n'ait pas pour effet d'apporter des nuisances inacceptables aux riverains »*. Le maire de Paris réclame notamment une couverture solide des voies dans le quartier des Epinettes et pour les boulevards Flandrin et Augier. Mais aucun accord n'est jusqu'à présent intervenu entre la région, la ville et la S.N.C.F. pour financer une couverture éventuelle pour laquelle, il est vrai, on pourrait peut-être faire appel aux promoteurs privés.

Après ceux, R.P.R. du dix-septième arrondissement, les élus, U.D.F., du seizième condamnent donc aujourd'hui la liaison Ermont-Invalides telle qu'elle est présentée à l'enquête publique. Il y a bien longtemps qu'un projet n'avait recueilli une telle unanimité au Conseil de Paris...

JEAN PERRIN.

LE NOUVEL HOTEL DES VENTES DU QUARTIER DROUOT SERA INAUGURÉ LE 13 MAI

Contrairement aux information données par M. Jacques Chirac, le 18 mars, et confirmées par les services de la mairie de Paris (*le Monde* du 20 mars), l'Hôtel des ventes installé dans le nouvel immeuble construit entre les rues Drouot et Chauchat dans le neuvième arrondissement sera inauguré le mardi 13 mai prochain, comme prévu initialement.

Quatre journées « portes ouvertes » sont prévues du 14 au 17 mai. A cette occasion, la compagnie des commissaires-priseurs de Paris présentera deux expositions destinées au grand public. L'une montrera, en avant-première, les toiles, les manuscrits, les objets les plus remarquables, mis en vente aux enchères publiques aux mois de mai et juin ; l'autre retracera, à travers des tableaux, des aquarelles, des dessins, des estampes et des bronzes signés Daumier, l'histoire des ventes aux enchères à Paris.

● *Le droit d'entrée dans les musées et monuments* affectés au ministère de la culture et de la communication vient d'être augmenté. Il est porté de 7 à 9 F pour les musées et monuments suivants : Musée du Louvre, château de Versailles, arc de triomphe de l'Etoile, château d'Azay-le-Rideau, château de Chambord, ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel, château du Haut-Kœnigsbourg, grotte de Font-de-Gaume.

URBANISME

DES « SANISETTES » A NICE COMME A PARIS

Après Paris, la ville de Nice va expérimenter à son tour les nouveaux sanitaires publics à usage automatique : les « sanisettes ». Au cours de sa dernière séance, le conseil municipal a décidé de passer avec la société Decaux un contrat de location et de maintenance pour dix édicules. La municipalité versera pour l'installation de chacun une somme forfaitaire de 41 500 F. Chaque sanisette sera ventilée et dotée des produits hygiéniques nécessaires.

Rapporteur en personne du dossier, le député (P.R.) et maire de Nice, M. Jacques Médecin, a plaidé avec chaleur pour ces nouveaux équipements. Au sein du conseil, le projet a suscité sont actionnées par un mécanisme fonctionnant grâce à l'introduction préalable d'une pièce de 1 F, à la sortie de l'usager. Le nettoyage intérieur se fait automatiquement.

des réactions le plus souvent amusées. Un conseiller communiste, M. Louis Fiori a cependant dénoncé ces « pissotières-tirelires », qui constituent, selon lui, *« une opération fructueuse pour le constructeur »*.

P.T.T.

UN BUREAU DE POSTE A L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le premier bureau de poste de France fonctionnant à l'énergie dite douce, couplant les énergies solaire et géothermique à basse température en utilisant le procédé de la pompe à chaleur, sera inauguré, le à chaleur, devait être inauguré le 20 mars, à Berre-l'Etang

Ce bureau équipé de 314 mètres carrés de capteurs solaires, de deux pompes de pulsage dans la nappe phréatique ainsi que de deux pompes à chaleur, permettra à l'administration des P.T.T. de réaliser une économie de 18 000 litres de fuel par an.

AÉRONAUTIQUE

IRANAIR REÇOIT SON PREMIER AIRBUS

(De notre corresp. régional.)

Toulouse. — Le consortium européen Airbus Industrie vient de livrer à la compagnie Iranair, sur le terrain de Saint-Martin-du-Touch, à Toulouse (Haute-Garonne), un appareil A-300. Ce premier avion européen livré à l'Iran portait sur son fuselage, en caractères arabes tracés à la peinture verte, l'inscription *« Allah Akhbar » (Dieu est le plus grand)*.

A cette occasion, le directeur d'Airbus Industrie, M. Roger Beteille, rappelant que quatre-vingt-neuf avions sont maintenant utilisés à travers le monde par seize compagnies, s'est félicité de la présence à ses côtés de navigants et techniciens iraniens, qui sont en stage à la société Aéroformation de Toulouse.

De son côté, M. Kouze Kanani, directeur d'Iranair, a déclaré que *« le premier Airbus allait être mis au service du peuple iranien qui lutte avec énergie contre le colonialisme et l'impérialisme. »*

L'Iran a commandé six Airbus ferme, auxquels s'ajoutent trois options. — L. P.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA LIBÉRATION DU PRIX DU LIVRE

L'« effet Monory »

Les adeptes de la liberté des prix du livre pourront bientôt se compter sans difficulté excessive. En effet, *les Nouvelles littéraires* de ce jeudi 20 mars, publient l'analyse d'un vaste sondage qui, parmi les sept cents réponses reçues, montre la très grande hostilité des libraires à l'« arrêté Monory », après neuf mois d'application. Cet arrêté, on le sait, interdit, depuis le 1er juillet dernier, la pratique de l'ancien prix conseillé au public par l'éditeur.

Cette décision, assortie de mesures pratiques, devait, selon ses partisans, permettre aux libraires d'alléger la tutelle des éditeurs, de fixer eux-mêmes leur politique de vente et, surtout, contraindre les « discounters » à ne plus afficher des rabais à partir d'un prix de référence qui n'existait plus.

Mais, dès janvier, le Syndicat national de l'édition communiquait les résultats d'un sondage (1) qui montrait, au contraire, que l'« arrêté Monory » avait accéléré la pratique du « discount », même si les rabais n'étaient plus indiqués.

En février, la revue *Que choisir ?* publiait une enquête de ses unions de consommateurs (2) d'après laquelle la libération des prix avait amplifié les difficultés de la librairie traditionnelle et accentué les différences de prix sur un même ouvrage (de l'ordre de 23 % à 135 %). De même, les consommateurs estimaient que la disparition des librairies des petites villes « concurrencées par les maigres rayons « littéraires » des supermarchés » était entamée.

Les sept cents réponses que *les Nouvelles littéraires* ont reçues après avoir adressé un questionnaire à quatre mille cinq cents libraires, entre le 26 février et le 14 mars, révèlent cette fois l'opposition massive des professionnels (91,5 %) à la libération des prix. Les libraires estiment que leur avenir est médiocre (71,1 %), voire condamné (15,5 %) si la formule n'est pas rapportée.

Parmi ceux-ci, 65 % considèrent que l'application de l'arrêté a détérioré leurs relations avec les éditeurs et les diffuseurs et 52,5 % avec leur clientèle. De même, ils jugent à 95,35 % que leurs tâches de gestion et de comptabilité ont été alourdies.

De plus, 76,5 % des libraires se prononcent pour le prix fixe (prix égal pour tous et partout), 15 % pour le retour au système antérieur et 8,5 % seulement pour la liberté des prix.

M. Bernard Brunet, président de la Fédération française des syndicats de libraires, selon *les Nouvelles littéraires*, a prévenu notre confrère qu'il contestait le principe de cette enquête avant même d'en connaître les résultats, « *persuadé*, a-t-il dit, *qu'il est trop tôt pour porter un jugement valable sur les effets de la libération du prix en librairie* ».

« *Faudra-t-il attendre que la littérature soit sur le billard pour enregistrer, sans parti pris, son acte de décès ?* », réplique Jérôme Garcin dans *les Nouvelles littéraires*.

Le bureau de la Fédération française des syndicats des libraires, favorable à l'« arrêté Monory », paraît de plus en plus isolé dans cette affaire. Il va devoir faire face, d'autre part, à une « dissidence » de libraires *qui ont décidé de fonder une* « Union des libraires de France » (3). L'association tient son assemblée constitutive le lundi 24 mars (à 10 heures, salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris-7e) date à laquelle la F.F.S.L. organise sa traditionnelle Soirée de la librairie. Les fondateurs, « *membres ou non de la F.F.S.L.* », se proposent d'« *agir pour obtenir des pouvoirs publics l'abrogation de l'arrêt Monory et l'établissement d'un régime de prix analogue à celui qui est en vigueur en Allemagne fédérale, où les livres sont vendus partout au même tarif. la concurrence s'exerce seulement au plan de la qualité des services* ».

Car le système actuel, s'il pénalise les petits libraires par rapport aux grandes surfaces de vente, n'est pas seulement une affaire de commerce ; il menace, à moyen terme le patrimoine littéraire, en favorisant le best-seller, déjà prévendu, aux dépens d'ouvrages de fond. « *Le produit va sans cesse gagner sur l'œuvre* », déclarait Armand Lanoux : président du Conseil permanent des écrivains, lors d'une récente réunion à l'hôtel de Massa. François Caradec, membre du bureau du conseil, estimait que éditeurs et écrivains se posaient la même question : « *Il y aura toujours des livres, mais y aura-t-il toujours des éditeurs ?* » Question que l'on peut se poser, en effet, quand on sait qu'Euromarché vient de passer un accord (4) avec Flammarion au terme duquel il espère vendre en deux ans trois cent mille livres dans sa propre collection. Parmi les trente premiers titres de ces ouvrages, de présentation club, et vendus à un prix unique de 26 francs, figurent des best-sellers, tels Guy des Cars (quatre fois), Delly (trois fois), Troyat, Moravia, Groult, Lartéguy, et des documents de grande diffusion.

Dans l'état actuel du marché du livre, si l'« arrêté Monory » est maintenu, il pourrait bien avoir pour effet, dans un proche avenir d'empêcher la naissance, *sinon du nouveau Maupassant*, au moins du futur Flaubert

BERNARD ALLIOT.

(1) *Le Monde* du 18 janvier 1980

(2) *Le Monde* du 2 février 1980.

(3) Union des libraires de France, librairie Touzot, 38, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris

(4) *Le Journal des libraires*, de mars 1980, 5-7, rue Villehardouin, 75003 Paris, téléphone : 887-14-14.

LA RÉFORME DU STATUT DU SEITA

Faire d'un service public une entreprise

Le conseil des ministres a adopté, le 19 mars, un projet de nouveau statut pour le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) Le SEITA ne changera pas de nom, mais deviendra une société nationale dont l'Etat conservera le contrôle, notamment en détenant les deux tiers du capital.

Ce nouveau statut devrait permettre à l'entreprise, aux dires de ses dirigeants, de mieux organiser son développement international et de riposter à la concurrence de plus en plus vive sur le marché français Le personnel ne devrait être touché ni dans son statut particulier ni dans son emploi. Dans un communiqué, la fédération C.G.T des tabacs et allumettes dénonce ce qu'elle considère comme un « nouveau pas vers la privatisation de cette industrie ».

La décision du conseil des ministres a été accueillie avec une satisfaction non dissimulée à la direction de ce qui deviendra, si le Parlement suit le gouvernement, « la » SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes). Certes, la liberté accordée demeure une liberté surveillée puisque la SEITA restant sous tutelle du ministère du budget n'aura pas la faculté de fixer librement ses prix de vente, mais elle devrait permettre d'atténuer les contraintes administratives qui, selon la direction, compromettaient jusqu'ici la gestion de cette grosse entreprise de dix mille cinq cents personnes, qui a enregistré un déficit *de 250 millions de francs en 1979.*

La fin du monopole, officialisée en 1976, après cinq années d'accentuation de la pénétration étrangère, et les campagnes gouvernementales contre le tabagisme ont bouleversé le marché français et laminé la part du SEITA. En 1976, les ventes de cigarettes blondes représentaient moins de 16 % des ventes totales. Trois ans plus tard, sur 85 milliards de cigarettes fumées en France, 20,8 % étaient blondes. Un changement de goût que la SEITA, jusqu'à présent spécialiste de tabacs noirs, croit durable. Pour riposter à la concurrence étrangère, américaine notamment, la nouvelle société lancera donc à l'automne prochain une cigarette blonde « *de classe internationale* ». Ce nouveau produit devrait permettre d'accroître les exportations, qui ont péniblement atteint 20 % du chiffre d'affaires en 1979 (3,4 milliards de francs au total). L'association avec d'autres gros producteurs *étrangers — la SEITA se situe au* septième rang mondial — est envisagée, des négociations d'accords de coopération étant déjà en cours.

Pour l'heure, M. Carrière, directeur général, exclut néanmoins des prises de participations croisées Certes, avec son nouveau statut, le capital du SEITA pourra désormais être détenu à concurrence d'un tiers par des intérêts privés. Mais, contrairement à ce que M. Papon a affirmé, aucune négociation dans ce sens n'a été amorcée. « *Vous en connaissez beaucoup des capitalistes qui accepteraient d'apporter de l'argent à une firme qui génère autant de pertes ?* », demande M. Carrière. « *Non*, ajoute-t-il, avant d'ouvrir le capital aux intérêts privés, et avant même de demander une quelconque dotation de l'Etat en argent frais, *il nous faut assainir le compte d'exploitation* » Le regroupement des moyens d'exploitation constitue après l'augmentation des prix la première urgence.

Le mouvement a d'ailleurs déjà commencé, puisque quatre usines ont été fermées au cours des deux dernières années. Cinq autres le seront dans les dix ans, ramenant leur nombre à une dizaine environ. Des licenciements massifs sont-ils à prévoir ? « *Il n'y en aura pas* », affirme M Carrière, rappelant que le SEITA ayant accepté un vieillissement de son personnel, trois mille départs « *naturels* » se produiront dans les cinq années qui viennent. Le raisonnement vaut d'ailleurs aussi pour les trente mille planteurs français de tabac noir qui produisent 52 000 tonnes par an. M. Carrière estime que, compte tenu des difficultés, et du soin nécessaire à cette forme de culture, les candidats se feront progressivement moins nombreux

Quant à implanter du tabac de Virginie dans l'Hexagone... les recherches n'ont pas encore permis *d'aboutir à une production de* bonne qualité. Le SEITA continuera donc d'acheter à l'étranger, quitte à prendre de nouvelles participations dans le capital des firmes productrices, le tabac blond dont les Français sont de plus en plus friands. De fait, le SEITA pourra même investir dans des secteurs périphériques de son activité (bois, papier, etc.) « *Nous étions un département du ministère de l'économie, nous voilà devenue une véritable entreprise, et traité comme telle* », dit-on à la direction de la nouvelle société. Une entreprise qui apporte chaque année plus de 10 milliards de francs de recettes au budget de l'Etat.

PATRICE CLAUDE.

● *Le Grand-Orient de France* organise, le samedi 22 mars, de 9 h. 30 à 18 heures, au siège de l'obédience, 16, rue Cadet, à Paris, un colloque sur le thème « travail-emploi », auquel *prendront* part, outre le grand maître M. Roger Leray, MM Jacques Delors, membre de l'Assemblée des Communautés européennes (P.S.), Albert Tevoedjre, directeur de l'Institut international d'études sociales, Alain Cotta, professeur à l'université Paris-Dauphine, etc.

Quelle mécanique demain ?

« Vous avez livré jusqu'à présent une bataille obstinée sur un terrain contraire, car, dans la précédente décennie, il vous a fallu lutter avec des concurrents *qui avaient occupé* le terrain avant vous et qu'il était très difficile de déloger. Vous avez montré votre acharnement et votre capacité de vaincre dans cette difficile lutte des tranchées ». (...) « Il vous appartient aujourd'hui de profiter des mutations technologiques qui viennent pour faire de grandes percées commerciales Il y a tout lieu de penser, en effet, qu'au cours de la nouvelle décennie la guerre de tranchées se transformera en guerre de mouvement. Prenez donc garde d'être surpris par ces événements », *a déclaré le 19 mars M Giraud, ministre de l'industrie, devant cinq cents chefs d'entreprises réunis à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (F.I.M.T.M.) qui regroupe huit mille firmes employant 624 000 salariés, et qui ont réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 127 milliards de francs, dont 60 milliards à l'exportation.*

Pour préparer cette « guerre de mouvement », *la Fédération de la mécanique a pris une initiative originale en préparant un volumineux rapport prospectif destiné à ses adhérents Dans l'esprit de ses rédacteurs, ce document devrait permettre aux chefs d'entreprise de mieux mesurer les bouleversements qui vont intervenir dans les dix prochaines années, et de mieux s'y préparer Ce premier rapport — d'autres suivront — examine les discontinuités qui risquent de se produire en amont de la profession. Il comporte cinq chapitres consacrés à l'énergie, aux matières premières, à l'évolution des marchés mondiaux, aux mutations techniques, et aux stratégies étrangères.*

Même si la Fédération se refuse à confondre prospective et prédiction, les conclusions du rapport, pour être générales et prudentes, n'en marquent pas moins les difficultés qui attendent cette activité essentielle pour l'industrie française. « Le choix stratégique des créneaux à occuper sera plus périlleux que jamais », *écrivent ainsi les rapporteurs avant d'ajouter* : « Les changements profonds dans les prix relatifs des facteurs de production (en provenance de l'amont) vont modifier l'équilibre des facteurs de prix de revient dans l'entreprise. Mais, chose plus grave, ils le modifieront en aval chez la clientèle. Il ne suffira pas de calculer ce que coûtera le produit vendu, mais ce qu'en coûtera l'emploi comparé à d'autres produits similaires... ou à des solutions de substitution radicalement différentes. » *Quelles seront les conséquences de ces évolutions sur les entreprises ? L'accentuation d'un clivage entre d'une part des formes de* « conception et d'ingénierie *ayant vocation* d'ensembliers et très axées sur l'exportation », *et, d'autre part*, des « entreprises de composants regroupées horizontalement et assurant leur diversité par la multiplication de leurs débouchés ».

La B.N.P. rachète une banque californienne

La Banque nationale de Paris vient de racheter à la Bancwest Corporation la totalité du capital de la Bank of the West, quatorzième banque de Californie, avec trente-sept agences et un bilan de près de 600 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs). En même temps, la Bank of the West a été fusionnée avec une filiale de la B.N.P., la French Bank of California (six agences et un bilan de 121 millions de dollars).

La B.N.P., qui, d'autre part, gère deux succursales à San-Francisco et Los Angeles, est la seule banque française à posséder une banque de plein exercice en Californie, septième région du monde par sa production intérieure brute. En renforçant sa présence sur la côte ouest des Etats-Unis, la B.N.P. entend développer à la fois ses services à sa clientèle française qui s'intéresse à la Californie et ses opérations de commerce international à partir de cette région.

Il convient de noter que le principe de cette acquisition avait été décidé en juin 1979, sous réserve de l'autorisation des autorités américaines, de plus en plus sourcilleuses à l'égard de la pénétration étrangère sur le marché bancaire des Etats-Unis. Cette autorisation a fini par être donnée, mais elle a longtemps été retardée pour le rachat de Marine Midland, treizième établissement américain, par la Hongkong and Shangai. D'autre part, les banques britanniques ont, depuis deux ans, acquis plus de trois établissements aux Etats-Unis, dont la cinquième banque californienne, Union Bancorp.

M. PIERRE EMMANUEL (R.P.R.) : la création littéraire est menacée

M. Pierre Emmanuel, délégué national du R.P.R. à la culture, affirme que la liberté des prix appliquée au marché du livre menace la vie intellectuelle et la création littéraire.

Dans un communiqué, M. Emmanuel fait notamment remarquer que, « *devenu une marchandise comme les autres, le livre ne se vendra plus que dans la mesure où il sera conçu et fabriqué comme un produit de masse : la littérature ne sera plus faite que d'« ouvrages à gros tirages* ».

Ainsi, poursuit-il : « *Un domaine essentiel du patrimoine de notre culture sera-t-il abandonné sans protection à la seule logique de la rentabilité immédiate.* » « *Le R.P.R.*, ajoute-t-il, *ne peut rester insensible à la dégradation d'une situation qui met en péril notre culture et le droit de l'œuvre littéraire à l'avenir Il souhaite que le gouvernement étudie les exigences d'une politique du livre qui puisse arrêter cette dégradation et que cette étude soit menée avec la participation de toutes les parties prenantes.* »

● *Les Pays-Bas et la Belgique* sont déterminés à combattre les propositions de la Commission du Marché commun tendant à imposer la libéralisation du prix des livres, apprenait-on mercredi 19 mars à La Haye

La Chambre néerlandaise a adopté à l'unanimité moins une voix une motion rejetant la proposition de la Commission de Bruxelles. Elle estime que la libéralisation compromettrait les revenus « *des auteurs, des éditeurs et des libraires* » — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

En 1979

Les investissements d'E.D.F. ont représenté plus de 47 % de son chiffre d'affaires

Electricité de France a bien passé l'hiver. Comme le souligne son directeur général, M. Charles Chevrier, le 20 mars, lors de la présentation des résultats de l'entreprise, E.D.F « *a tiré de bons numéros (bonne hydraulicité, température clémente, bonne disponibilité des matériels) et [a] été aidé par les consommateurs* ».

Ainsi, bien qu'un nouveau record de consommation ait été établi le 16 janvier, E.D.F. a procédé à peu de délestages et n'a pas connu de pannes majeures. L'année 1979 a donc, de ce point de vue, été bonne D'autant que la consommation intérieure s'est accrue, comme l'an passé de 7,2 %. Il est vrai que la principale progression est constatée en haute tension (9,6 %) principalement en raison d'Eurodif (sans l'usine d'enrichissement d'uranium cette hausse ne serait que de 3,2 %).

Cependant, sur le plan financier, les résultats sont loin d'être aussi favorables. Le programme nucléaire pèse lourdement sur les résultats de l'entreprise nationale, s'il commence à contribuer *significativement à l'approvisionnement* des Français en électricité. Avec 36,2 terawatts-heure (1) la production E.D.F. d'énergie nucléaire a progressé de 34 % par rapport à 1978 et a couvert près de 19 % de l'électricité produite.

Mais les vingt-quatre réacteurs de 900 MW et les six de 1 300 MW qui sont actuellement en construction, auxquels s'ajoutent quelques aménagements en hydraulique, la construction de deux centrales à charbon et l'installation de quatre turbines de de 85 MW et de huit de 25 MW, obligent l'entreprise à faire des investissements impressionnants : 33,3 milliards de francs pour un chiffre d'affaires hors taxe de 49,3 milliards de francs, soit un rapport de 47,2 %. Et ce chiffre dépassera 50 % en 1980, année où les investissements atteindront 28 milliards. Aujourd'hui, la formation brute de capital fixe d'E.D.F. représente 4,5 % de l'investissement total du pays.

Or la politique tarifaire menée ces dernières années — y compris l'an passé où l'on a assisté à un important renchérissement des combustibles achetés par E.D.F — a réduit la capacité d'autofinancement En 1979, le compte d'exploitation fait apparaître une perte de 1,193 milliard de francs et E.D.F. n'a pu financer sur ses propres ressources que 9,6 milliards de francs d'investissements.

Pour 1980, avec les tarifs actuels, les besoins d'emprunts devraient s'élever à près de 23 milliards de francs, soit 8 milliards de plus qu'en 1979 et 14 milliards de plus qu'en 1978. Or E.D.F. ne pourra guère emprunter que 8 à 10 milliards de francs dans l'Hexagone et devra donc recourir, une fois encore — et plus massivement — au marché américain (alors que l'en-cours de ses dettes sur ce poste est déjà de près de 10 milliards de francs). Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt et du dollar, est-on si sûr qu'il s'agisse d'une bonne affaire ? Ne faut-il pas penser, comme l'écrivait la commission des finances de l'Assemblée, que le poids financier du programme nucléaire est trop lourd ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 terawatt-heure : 1 milliard de kWh.

LES POSITIONS DE LA SONATRACH ET DE G.D.F. SUR LE PRIX DU GAZ RESTENT TRÈS ÉLOIGNÉES.

(De notre correspondant.)

Alger. — Une délégation de Gaz de France a séjourné, les lundi 17 et mardi 18 mars, à Alger, pour entamer avec la Sonatrach des négociations concernant le prix du gaz livré à la France Une nouvelle rencontre aura lieu la semaine prochaine.

Les points de vue semblent très éloignés. Les discussions pourraient être longues. On ne se refuserait pas, du côté français, à modifier la formule d'indexation en vigueur et qui lie l'évolution du prix du gaz à un « *panier* » de substituts composés de fuel lourd, de fuel domestique et de gazole. On n'écarte pas non plus l'idée de revalorisation du prix du gaz, mais celle-ci, en tout état de cause, ne saurait dépasser les prix pratiqués par les autres pays exportateurs. Or ceux-ci n'excèdent pas 3,50 dollars le million de B.T.U (1), les frais de transport et de regazéification venant s'ajouter à cette somme. On est donc loin des 6 dollars demandés par Alger

Parallèlement aux discussions menées avec Gaz de France la Sonatrach a entrepris de renégocier avec la société américaine *El Paso le prix du gaz* qu'elle lui fournit. Une délégation de cette société séjourne actuellement à Alger. L'Algérie s'est engagée à livrer annuellement à El Paso 10,5 milliards de mètres cubes de gaz pendant vingt-cinq ans. Les premières livraisons s'étaient faites au prix de 35 cents le million de B.T.U La revision du contrat, le 11 mai 1979, avait porté ce prix de base à 1,15 dollar. Il doit atteindre par paliers, au cours des deux prochaines années, 1,75 dollar.

DANIEL JUNQUA.

(1) B.T.U., British thermal unit : 252 thermies = 293 kWh.

CONJONCTURE

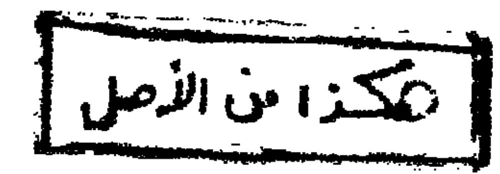
BAISSE DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN JANVIER

L'indice mensuel de la production industrielle française a baissé de 1,5 % en janvier, revenant — après correction des variations saisonnières — de 136 en décembre à 134 sur la base 100 en 1970. Par rapport à janvier 1979, l'indice de la production industrielle est en hausse de 3,9 %.

En janvier, la production a beaucoup augmenté dans les secteurs « gaz » (+ 24,4 %) verre (+ 5,3 %), automobile (+ 11,3 %). Elle a en revanche nettement baissé dans la construction électrique (— 15 %), le cuir (— 11,4 %) et a reculé dans la chimie et le caoutchouc (— 1,8 %).

[Le résultat de janvier laisse perplexe. En effet, la forte hausse enregistrée au niveau de la production de gaz s'explique par une très vive demande des industriels, notamment de la part des entreprises de la chimie. Or ce poste recule dans l'indice de janvier. Il y a, semble-t-il, contradiction entre ces deux évolutions. De même, le recul de la construction électrique (— 15 %) ne semble pas correspondre à la réalité.]

● *M. Monory et le pouvoir d'achat.* — « *Nous avons fait une mutation essentielle, considérable, de l'économie. Notre pays est entré dans le clan des pays modernes* », a déclaré M. Monory, jeudi 19 mars à Clermont-Ferrand, ajoutant qu'en 1974 « *la France vivait dans une économie assistée, contrôlée, en difficulté, et que l'on n'avait pas pu, alors, répercuter la vérité sur les prix* ». Pour M Monory, l'effort actuel doit se poursuivre. Toutefois, en 1980, « *il faudra accepter une certaine stagnation du pouvoir d'achat tout en restant vigilant en ce qui concerne les entreprises* ». — *(A.F.P.)*



AGRICULTURE

Les propositions de hausse des prix (7,9 %) de la commission de l'Assemblée européenne vont faire l'objet d'un débat serré

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La commission de l'agriculture de l'Assemblée européenne de Strasbourg s'est prononcée en faveur d'une augmentation moyenne de 7.9 % des prix agricoles communs, au lieu des 2,4 % proposés par la Commission européenne. Le rapporteur, M. Delatte (groupe libéral, France), avait préconisé initialement, pensant que ce serait une bonne base de compromis, un relèvement moyen des prix communs de 5 %, mais la majorité de la commission de l'agriculture a estimé qu'il fallait faire davantage.

Pour justifier cette prise de position, la commission insiste sur l'augmentation rapide des coûts de producton et la détérioration continue du revenu des agriculteurs. M. Delatte présentera son rapport lors de la session spéciale que le Parlement consacrera du 24 au 26 mai aux affaires agricoles. Ce relèvement de 7.9 % est celui qui ressortait, aux dires même de la Commission européenne, de la « méthode objective », autrement dit qui correspond à l'ajustement nécessaire pour maintenir le niveau de vie des producteurs. Il correspond également à ce que réclame le COPA (Comité des organisations agricoles de la C.E.E.).

L'Assemblée va-t-elle suivre sa commission de l'agriculture ? C'est loin d'être évident, et en tout cas le débat promet d'être serré. En novembre, la majorité des élus avaient réclamé des mesures visant à réduire les dépenses engagées pour soutenir les marchés agricoles, ce qui, penseront certains, exige une politique de prix prudente. C'est en raison de cette nécessité de pratiquer des économies que la Commission européenne a proposé un ajustement très limité des prix de campagne.

M. Delatte réplique « *qu'il ne faut pas s'affoler outre mesure et que le coût pour le budget européen en 1980 d'un relèvement des prix de 7,9 % ne sera que de 250 millions d'unités de compte (1,45 milliard de francs), ce qui est raisonnable* ». Le seul secteur vraiment dépensier, note M. Delatte, est celui du lait ; c'est donc là que des économies doivent être réalisées.

Le rapport de la commission approuve le relèvement de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs de lait, proposé par la Commission européenne. Aucune dérogation autre que celles prévues par Bruxelles n'est demandée. La taxe passerait de 0,5 à 1,5 % du prix indicatif, les exploitants des « *régions défavorisées* » bénéficiant d'une franchise pour les 60 000 premiers litres et ceux des zones de montagne restant complètement dispensés de la taxe. En revanche, le rapport ne se prononce que d'une manière très approximative *sur la proposition de « super-prélèvement laitier »* présentée par la Commission européenne. La commission de l'agriculture du Parlement européen se contente de dire qu'elle n'y est pas opposée à condition que son produit soit affecté à la promotion de la consommation et de l'exportation des produits laitiers.

C'est là une lacune qui sera probablement regrettée dans la mesure où le super-prélèvement, qui est très critiqué par les gouvernements membres, constitue le principal élément du dispositif de stabilisation de la production bâti par la Commission. M. Delatte estime à titre personnel que le « *super-prélèvement tel qu'il est présenté par la Commission est difficilement acceptable* ».

Ph. L.

● *Au cours d'un déjeuner organisé par le groupe des Démocrates européens de progrès* (en *majorités gaullistes) de l'Assemblée* de Strasbourg, M. Chirac a condamné la volonté exprimée, selon lui, par la Grande-Bretagne de transformer le Marché commun en une zone de libre-échange. A cette hypothèse, M. Chirac en oppose deux autres : soit la Grande-Bretagne décide de se retirer du Marché commun, soit MM. Giscard d'Estaing et Schmidt s'accordent pour lui faire entendre raison.

Le plan d'aide aux industries agro-alimentaires

(Suite de la première page.)

Quels sont les moyens envisagés par les pouvoirs publics pour transformer en réalité les propos optimistes tenus sur l'avenir de l'agro-alimentaire ? Le conseil des ministres a fixé « *des objectifs ambitieux* » pour quatre secteurs:

● Les fromages, dont les ventes devraient augmenter de 2 milliards d'ici à 1984 (en francs courants), ce qui correspondrait à un quasi-doublement ; des techniques nouvelles doivent en outre être mises en œuvre pour assurer des débouchés permanents aux produits laitiers moins valorisés, notamment par des conventions bilatérales avec les pays solvables disposant d'usines de reconstitution de lait.

● Un demi-milliard d'exportations supplémentaires devrait être trouvé dans le secteur des vins, avec l'augmentation des ventes de vin de table, qui devraient atteindre le million d'hectolitres.

● D'ici à 1984, le déficit des postes viandes et abats devrait être réduit de 2 milliards et celui des exportations d'animaux vivants augmenté d'un demi-milliard. Pour ce faire, trois points d'impact : la production, la gestion des marchés (avec un réexamen d'ensemble de la politique agricole commune) et la consommation, avec le développement des industries de découpe et de fabrication de viande hachée.

● Enfin, la réduction du déficit des conserves de fruits et la réduction des importations de conserves de champignons devront contribuer à résorber totalement en 1984 le déficit du poste fruits et légumes.

Les contrats de développement

La constitution de fonds propres, l'encouragement de ces productions et de ces exportations feront l'objet de contrats de développement, notamment avec les P.M.E., qui sont le tissu vivant de ce secteur. Le secrétariat d'Etat, avec des moyens administratifs renforcés, deviendra le maître d'œuvre de ces conventions de développement, en relation toutefois avec les ministères de l'économie et de l'agriculture « *lorsque se posent des problèmes d'approvisionnement agricole* ».

Le volet commercial du plan prévoit « *une amélioration de la politique agricole commune (PAC) dans un sens favorable aux produits transformés* », avec une « *meilleure gestion des restitutions* » complétées au plan national par des mesures de « *caractère professionnel* ». L'action de la Sopexa (1) sera réorienté vers les entreprises plus que vers les produits. Le fonds de promotion, prévu par la loi d'orientation et que devrait gérer la Sopexa, sera doté rapidement d'une somme de 100 millions de francs.

Sur le plan financier, les pouvoirs publics estiment qu'« *il est vain pour les industriels de s'en prendre au rôle de la distribution dans l'exercice d'une libre concurrence* », sauf s'il apparaissait des distorsions de concurrence précisément avec les autres pays d'Europe. Une concertation est engagée avec les distributeurs pour établir un « code de bonne conduite », portant notamment sur la question des crédits fournisseurs.

Renforcement des fonds propres

Mais, surtout, M. Debatisse s'assigne comme tâche prioritaire le renforcement des fonds propres des entreprises. « *Le secrétaire d'Etat a reçu une proposition de mise en pool de financements bancaires, provenant notamment du Crédit agricole, de l'IDI et du Crédit national. (...) Ce pool pourrait être réalisé dans le cadre d'un établissement financier existant.* » Il s'agira en fait d'une filiale du Crédit national, mais la prudence observable dans les termes employés par M. Debatisse montre à quel point cet aspect du plan a été difficile à mettre en œuvre. « *Comme il n'était pas question dans notre esprit que l'Etat ni telle ou telle banque orientent l'action des entreprises, c'est l'idée d'un pool de financement, ouvert à qui voudra y participer, qui a été retenue* », nous a déclaré M. Debatisse.

Autres orientations financières : mobilisation des prêts participatifs, création de sociétés de caution mutuelle professionnelles, adaptation des formules de crédit pour le financement des stocks. La recherche privée, insuffisante puisqu'elle est cinq fois moins développée que chez les concurrents de la France, sera encouragée par des financements publics, dans la mesure, semble-t-il, où les entreprises réaliseront elles-mêmes des efforts.

Nuances

Dans l'ensemble, ces mesures ont le mérite d'être concrètes. A quelques nuances près qu'il convient d'observer.

Cette sorte d'IDI alimentaire — qui n'en portera pas toutefois le nom — ne sera efficace que dans la mesure où elle dégagera des moyens complémentaires à ceux que les organismes financiers qui la constituent auraient de toute façon distribués séparément. Seul l'usage apportera la preuve de cette efficience.

On peut aussi émettre des doutes sur l'efficacité d'un code de bonne conduite qu'adopterait le secteur de la distribution. L'épisode récent des engagements de maintien des marges pris vis-à-vis du ministère de l'économie et tenus sur le dos des fournisseurs, incite à la prudence. En fait, tant que la politique agro-alimentaire n'intégrera pas la distribution, elle sera bâtarde.

Le guichet unique pour l'examen et la signature des conventions de développement peut effectivement favoriser un nouveau mode de relation des pouvoirs publics avec l'industrie. Mais le doute subsiste s'agissant de la revendication d'une réforme de la politique agricole commune et d'une meilleure gestion des restitutions, puisque ces objectifs lointains sont accessibles seulement à Bruxelles.

La définition des objectifs sectoriels est courageuse, voire téméraire puisque chiffrée et datée. Le doublement ou presque des exportations de fromage en cinq ans est-il un dessein réaliste ? Quant au million d'hectolitres de vin de table à exporter, aux Etats-Unis ou ailleurs, la tâche sera plus difficile maintenant que les Italiens, voire les Allemands, ont réagi plus vite que les producteurs et négociants français.

Bien que l'effort à faire en faveur du génie alimentaire soit mentionné dans le document remis à la presse par le secrétariat d'Etat, il reste qu'on voit mal quelles actions seront entreprises pour que les entreprises industrielles s'orientent vers la fabrication d'équipements agro-alimentaires, soutien qui fait largement défaut aux fabricants de produits, comme à l'exportation.

A cette dernière remarque près, les décisions du secrétariat d'Etat ne sont pas très éloignées des esquisses de travail de l'ancien délégué aux I.A.A., M. Jean Wahl (*le Monde* du 15 août 1978), qui avait entamé, sans doute trop discrètement, des actions au coup par coup, dans la logique du propos actuel. Cela n'est guère surprenant car, depuis le temps que le secteur agro-alimentaire est un secteur d'avenir pour l'industrie française, chacun sait en gros ce qu'il convient d'entreprendre. Mais les « *orientations* », en régime libéral, ne sont pas assez ardentes pour que les réalisations suivent. La difficulté éprouvée pour mettre en place un organisme de financement des I.A.A. en apporte une nouvelle preuve.

JACQUES GRALL.

(1) Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires.

LE REVENU DES AGRICULTEURS ALLEMANDS A PROGRESSÉ DE 2,9 %

Le revenu des agriculteurs d'Allemagne fédérale a augmenté de 2,9 % pour la campagne 1978-1979, selon le rapport annuel présenté devant le Bundestag par le ministre de l'agriculture, M. Ertl. Cette relative bonne année fait suite à une hausse élevée en 1977-1978 (+ 10,3 %), qui cependant ne compensait pas la baisse enregistrée au cours de la campagne précédente (— 13,8 % en 1976-1977). Pour la campagne à venir, M. Ertl craint une nouvelle baisse des revenus pouvant atteindre 4 %.

ÉTRANGER

LA R.F.A. AURAIT PLACÉ AU PROCHE-ORIENT POUR 5 MILLIARDS DE DEUTSCHEMARKS DE BONS D'ÉTAT.

Le gouvernement ouest-allemand aurait placé auprès d'investisseurs du Proche-Orient, probablement des banques centrales, quelque 5 milliards de deutschemarks de « bons » émis par l'Etat fédéral. C'est ce que croient pouvoir révéler à Francfort les milieux bancaires cités par une agence de presse américaine.

Jeudi dernier, 14 mars, la Bundesbank avait pris la décision d'ouvrir plus largement l'accès du marché monétaire et financier de la R.F.A. aux non-résidents, en leur permettant de souscrire des bons dont l'échéance est égale ou supérieure à deux ans (la limite antérieure était quatre ans). Cette mesure représente un changement total de politique, puisqu'elle revient à encourager l'extension du rôle international du D.M., que les autorités allemandes, jusqu'à maintenant, ont essayé de freiner.

La souscription des 5 milliards de D.M. de bons aurait été négociée à l'occasion du récent voyage dans les pays pétroliers du Proche-Orient de M. Manfred Lahnstein, secrétaire d'Etat aux finances.

ETATS-UNIS

● *Le département américain du commerce* a révisé en très légère baisse l'évaluation de la croissance du produit national brut au dernier trimestre 1979, estimé désormais à 2 % (au lieu de 2,1 %), ce qui ramène le taux pour l'ensemble de 1979 à 2,3 %. Cependant, les stocks détenus par l'industrie et le commerce ont progressé de 3,8 milliards de dollars en janvier (+ 0,9 %), contre 0,8 milliard de dollars en décembre ; certes, ils représentaient au 31 janvier 431,3 milliards de dollars. Ils ont augmenté de 4,2 milliards de dollars dans les industries et de 0,8 milliard dans le commerce de gros, mais ont baissé de 1,2 milliard s'agissant du commerce de détail. — *(A.F.P.)*

En Belgique

La Banque nationale porte son taux d'escompte de 12 % à 14 %

La Banque nationale de Belgique a relevé massivement son taux d'escompte, le portant de 12 % à 14 %, afin de défendre le franc belge, très faible ces jours derniers au point d'avoir été soutenu massivement par les banques centrales du système monétaire européen. (Bundesbank, Banque de France et Banque nationale de Hollande).

C'est la deuxième fois en un mois que le taux d'escompte est relevé (12 % contre 10,5 % le 27 février). La lente dégradation de l'économie belge a précipité les sorties de capitaux, phénomène aggravé par l'ascension mondiale des taux d'intérêt, qui oblige les autorités monétaires de Bruxelles à relever davantage leur propre taux pour tenter de ralentir l'hémorragie de devises. A la suite de cette mesure, le franc belge, qui était tombé à son niveau d'intervention au sein du S.M.E., et même un peu en dessous, s'est légèrement raffermi.

D'autre part, à Vienne, les autorités ont, à leur tour, décidé d'augmenter le taux de l'escompte de la Banque nationale autrichienne qui passe ainsi de 5,25 % à 6,75 %. A dater du 1er avril, les restrictions de crédit seront, en outre, renforcées.

Aux Pays-Bas

Les syndicats ont déclenché une grève des transports publics

De notre correspondant

La Haye. — Le trafic ferroviaire et les transports publics dans les plus grandes villes devaient être complètement paralysés ce jeudi 20 mars. Il s'agit de la dernière « *journée d'action* » du syndicat de gauche F.N.V. dans sa campagne contre la politique d'austérité du gouvernement de centre droit.

Le F.N.V. — environ un million de membres — a exhorté ses adhérents à assister dans l'après-midi de jeudi à un meeting de protestation à Amsterdam. Il a loué plus de 800 autocars en vue de donner à ses membres la possibilité de se rendre dans la capitale. Cependant, le syndicat protestant C.N.V., tout en étant en désaccord avec le gouvernement, s'est déclaré contre la grève dans les transports publics.

La direction des chemins de fer a, quant à elle, annoncé qu'elle mettrait tout en œuvre pour assurer au moins une partie des services habituels. Des sondages parmi les 26 000 employés ont démontré, selon la direction, que les partisans d'une grève sont beaucoup moins nombreux que ne le prétend le F.N.V. Depuis la fin du mois dernier, ce syndicat a décrété des arrêts de travail dans tous les secteurs de l'industrie aux Pays-Bas.

C'est la stricte politique salariale du gouvernement de M. Van Agt, premier ministre chrétien-démocrate, qui a mobilisé le F.N.V., dirigé par M. W. Kok, d'une façon rarement atteinte aux Pays-Bas. Malgré l'opposition des syndicats et des partis de gauche, le Parlement avait approuvé, au début de mars, la « *loi des salaires* », qui donne au gouvernement le droit de fixer unilatéralement le niveau des rémunérations dans les conventions collectives.

Environ 80 % des salariés se trouvent concernés par la loi, dont l'application doit être discutée à la Chambre des députés le vendredi 21 mars. Cette politique salariale entraînera pour une grande partie des salariés une légère diminution de leur pouvoir d'achat. Seuls ceux qui se trouvent au bas de l'échelle salariale ne ressentiront pas ses effets, indique le gouvernement.

R. T. S.

En Grande-Bretagne

LA HAUSSE DES SALAIRES A ATTEINT UN TAUX ANNUEL DE 19,9 %

Londres. *(A.F.P.)*. — La hausse des salaires britanniques a atteint en janvier un taux annuel de 19,9 %, contre 19,6 % en décembre 1979, soit le plus haut niveau enregistré durant les quatre dernières années. La situation apparaît d'autant plus inquiétante pour le gouvernement que les salariés ont été éprouvés en janvier par des facteurs saisonniers et des pertes de revenu causées par la grève de l'acier. En outre, seules les revendications d'un cinquième des salariés ont été satisfaites jusqu'à présent. Les exigences risquent d'ailleurs de s'élever de plus en plus en raison de l'aggravation de l'inflation qui a atteint un taux annuel de 19,1 % en février.

Cependant, dans son bulletin trimestriel, la Banque d'Angleterre laisse prévoir une « *modeste accélération* » de la hausse des prix au cours des prochains mois, suivie d'un ralentissement sous le double effet des restrictions monétaires et de la diminution de la demande. Toutefois, à une semaine de la présentation du budget annuel, elle avertit le gouvernement que, pour obtenir ce ralentissement, sa politique monétaire « *devra maintenir une pression restrictive constante* », bien que les signes de récession se multiplient dans l'économie britannique. La Banque estime « *probable* » pour l'année courante une baisse de plus de 2 % de la production totale de la Grande-Bretagne.

FINLANDE

● *La balance commerciale finlandaise* a enregistré un déficit de 365 millions de marks finlandais (environ 96 millions de dollars), en février, contre un excédent de 422 millions en février 1979. Les exportations ont atteint 3 796 millions de marks et les importations 4 161 millions. Au cours des deux premiers mois de 1980, le déficit commercial s'est élevé à 1 059 millions de marks, contre un excédent de 295 millions durant la période correspondante de 1979. — *(A.F.P.)*.

Au Japon

Nouvelles mesures pour lutter contre l'inflation

Le gouvernement japonais a autorisé les compagnies d'électricité à relever leurs tarifs de 50,8 % en moyenne à compter du 1er avril. Ce pourcentage est inférieur au relèvement de 64,5 % réclamé par les compagnies (*le Monde* du 11 mars). Pour les usages domestiques, le relèvement sera de 43,3 % et de 54 % pour l'industrie. C'est la première hausse de prix de l'électricité depuis 1976. Quant au prix du gaz, il sera majoré de 45,3 %.

Ces augmentations vont ajouter — par effet mécanique — 1,7 % de hausse annuelle à l'indice des prix à la consommation, montant auquel pourrait s'ajouter 0,5 % d'effets induits. Le gouvernement a donc précisé qu'il userait « *de son influence* » pour empêcher que les prix industriels ne grimpent trop du fait du renchérissement de l'électricité. De plus, les pouvoirs publics envisagent de réduire la taxe sur l'électricité pour ne pas mettre en cause par cette politique de vérité des prix de l'énergie les mesures qui viennent d'être prises contre l'inflation.

Outre le relèvement important du taux de l'escompte (1,75 point) porté mercredi 19 mars au niveau exceptionnel de 9 % (*le Monde* du 19 mars), le nouvel ensemble de mesures contre l'inflation porte sur sept points :

1) Le gouvernement va reporter de plusieurs mois le démarrage de nombreux travaux publics. Il s'efforcera de resserrer le crédit et de limiter l'accroissement de la masse monétaire ;

2) Les prix de gros et de détail vont être surveillés par produits et par industries, en particulier ceux des produits pétroliers ;

3) La gestion des services publics — qui dépendent souvent du secteur privé — va être améliorée ;

4) L'application de la loi anti-cartel va être surveillée de façon notamment que les entreprises ne prennent pas prétexte des relèvements de tarifs du gaz et de l'électricité pour augmenter les leurs ;

5) Des efforts vont être faits pour stabiliser les prix des denrées périssables (la flambée des prix des légumes cet hiver au Japon a été en bonne partie responsable de l'évolution de l'indice des prix) ;

6) L'opinion va être mobilisée pour économiser l'énergie ;

7) Des efforts vont être également faits pour stabiliser les prix des terrains, notamment par la surveillance des crédits accordés.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ...	4,3545	4,3575	— 185	— 150	— 380	— 335	— 980	— 895
$ can. ...	3,6985	3,7025	— 60	— 10	— 105	— 30	— 305	— 15
Yen (100)	1,7525	1,7555	— 20	0	— 40	— 10	— 50	+ 85
DM	2,3350	2,3385	+ 80	+ 115	+ 185	+ 225	+ 465	+ 645
Florin ...	2,1295	2,1325	+ 50	+ 75	+ 115	+ 145	+ 225	+ 385
F B. (100).	14,4360	14,4530	—1085	— 695	—1735	—1300	—3440	—2160
F.S	2,4725	2,4765	+ 175	+ 215	+ 325	+ 365	+ 805	+1010
L. (1 000).	5,0040	5,0095	— 275	— 205	— 580	— 485	—1635	—1280
£	9,5950	9,6045	— 450	— 350	— 780	— 655	—2085	—1420

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 3/4	8 1/8	8 1/2	8 11/16	9 1/16	9 9/16	9 15/16
$ E.-U. ..	5 1/8	5 1/2	18	18 1/4	18 3/8	18 3/4	18 9/16	18 15/16
Florin ...	4 5/8	5 3/8	9 3/16	9 15/16	9 11/16	10 5/16	11 1/4	12
F B. (100)	14 1/4	15 3/4	15 1/8	16 5/8	15 5/8	16 5/8	15 3/8	16 1/8
F.S.	13/16	1 3/16	4 7/16	4 7/8	5 3/4	6 1/8	6 15/16	7 5/16
L. (1 000).	11 3/4	14 1/4	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4
£	16 1/2	17 1/4	17 1/2	18 1/4	17 5/8	18 3/8	18	18 3/4
Fr franç..	12 3/4	13	13 1/4	13 1/2	13 5/8	13 7/8	14 1/2	14 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LE DIFFÉREND ENTRE LES MÉDECINS ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Fédération des médecins de France demande la reprise des négociations

Les négociations sur l'élaboration d'une nouvelle convention entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins devraient reprendre rapidement avec un seul syndicat, la Fédération des médecins de France (F.M.F.), représentant 12 à 15 % des médecins libéraux. Le président de cette organisation, le docteur Belot, a annoncé, mercredi 19 mars, qu'il avait, le jour même, demandé aux caisses de reprendre les discussions qu'elles avaient suspendues en raison de l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), syndicat majoritaire, pour un « tarif syndical » supérieur au tarif actuel des actes médicaux.

La F.M.F., décidée à « *déclencher une négociation à marche forcée* », a proposé un calendrier : avant Pâques, « *établissement d'un protocole d'accord assorti d'un déblocage des honoraires; pour le 15 avril, mise en forme du texte conventionnel et simultanément demande d'ouverture d'une nouvelle négociation tarifaire; entre le 20 et le 30 avril, information de l'ensemble des médecins et assemblée générale, tout devant être réglé le 30 avril* ». Pour la F.M.F., le projet de convention en cours d'élaboration, qu'elle est prête à accepter moyennant quelques modifications, ne crée pas un double secteur médical, bien qu'en réponse aux questions des journalistes, la F.M.F. parle soit de « *double catégorie de médecins* » soit de « *double système* ».

« *Nous ne tournons pas autour d'une médecine de riches et d'une médecine de pauvres, mais nous tentons de préserver en France une médecine de pays riche* », a déclaré M. Belot, qui estime que « *le problème fondamental est de savoir si l'on peut réaliser des économies* », la F.M.F. étant prête à faire ce « *pari* ».

La C.S.M.F. maintient, elle, sa consigne de « *tarif syndical* » qu'elle estime bien suivie, comme le confirme notre correspondant dans le Nord. Elle a expliqué, devant la presse, les amendements qu'elle accepte de voir figurer dans le projet des caisses. « *Nous demandons aux caisses de renoncer au double secteur*, dit-on à la C.S.M.F. *Il s'agit pour nous d'un vrai combat pour éviter que la médecine bascule dans une économie de marché.* »

● *R.P.R. : hostilité au double secteur médical.* — Après la suspension des discussions entre les caisses et les médecins, le secrétaire général du R.P.R. a déclaré : « *Profondément attaché aux principes de la médecine libérale, le R.P.R. a toujours marqué son hostilité au système de l'enveloppe globale et d'une médecine à double secteur. L'évolution des discussions sur le renouvellement de la convention médicale est dangereuse pour les intérêts des assurés sociaux et la santé des Français. Aussi le R.P.R. estime-t-il qu'aucune décision ne doit être prise avant la discussion par le Parlement des textes législatifs nécessaires.* »

NORD : UNE MAJORITÉ DE PRATICIENS APPLIQUENT LES CONSIGNES DE LA C.S.M.F.

(De notre correspondant.)

Lille. — Sans qu'il soit possible de donner des chiffres précis, il semble que la très grande majorité des médecins du Nord et du Pas-de-Calais appliquent un tarif d'honoraires majoré de 10 à 13 %. Mais des omnipraticiens, répondant à l'appel du syndicat du département du Nord, ont engagé aussi une grève administrative qui consiste à ne pas préciser sur les feuilles de maladie la durée de l'arrêt de travail. Les premières feuilles de ce genre commencent à arriver dans les caisses, où l'on attend encore quelques jours avant.. de faire le point et de définir une attitude.

Cependant, dans les caisses de Roubaix et de Tourcoing, on applique déjà une circulaire de la Caisse nationale datée de 1979, qui répliquait déjà à l'attitude de certains médecins qui refusaient de remplir les formulaires. Ces caisses renvoient fort poliment les feuilles de maladie au médecin en lui demandant de les compléter ; si le médecin retourne cette feuille sans modification, elle lui reviendra sous peu, avec cette fois un avertissement : le malade ne sera pas remboursé. La procédure est longue et pas forcément efficace. En tout cas, pour les caisses, il ne peut être question de demander aux médecins-conseils d'effectuer un contrôle. Ils sont trop peu nombreux (par exemple, six à Tourcoing pour deux cents médecins).

G. S.

A la cour d'appel de Rennes

LA RÉDUCTION DES HORAIRES NE DOIT PAS ENTRAINER UNE DIMINUTION DES SALAIRES DES CADRES AU FORFAIT

(De notre correspondant.)

Saint-Nazaire. — La convention collective de la métallurgie n'autorise pas une direction d'entreprise à abaisser les salaires de ses ingénieurs et cadres à la suite d'une réduction des horaires de travail. C'est ce que vient d'affirmer la cour d'appel de Rennes dans un jugement concernant un ingénieur des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, du groupe Alsthom Atlantique, M. Olivier Richard, délégué C.G.T. du personnel et délégué au C.E. En août 1978, la chute des commandes de la construction navale amenait la direction des Chantiers de l'Atlantique à réduire les horaires de travail à trente-quatre heures par semaine. Parallèlement, une baisse de 10 % des salaires des cadres et des ingénieurs était appliquée. La C.G.T. attaquait cette mesure devant le tribunal des prud'hommes de Saint-Nazaire, qui lui donnait raison et ordonnait aux Chantiers de l'Atlantique de verser à M. Richard 3 685 francs représentant les 10 % indûment retenus. Les Chantiers de l'Atlantique faisaient appel.

La cour de Rennes a confirmé sur le fond la décision des prud'hommes. Elle s'appuyait en particulier sur la convention collective de la métallurgie, qui prévoit pour les ingénieurs et pour les cadres un forfait salarial annuel, forfait pouvant admettre des dépassements d'horaires de travail et permettant aussi de bénéficier de réduction générale d'horaires. Or aucune référence à un horaire hebdomadaire précis n'existe dans le contrat d'embauche de M. Richard. La C.G.T. veut à présent que ce jugement soit appliqué à l'ensemble des ingénieurs et des cadres concernés. La direction des Chantiers aurait l'intention de porter cette affaire en cassation.

MICHEL LE TALLEC.

DIMINUTION DE 15 % DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES EN 1979

En France, les licenciements pour cause économique ont diminué de 15 % en 1979, passant de 320 000 l'année précédente à 271 000.

Les importantes compressions de personnels en 1978 dans des branches comme la sidérurgie, le textile et la construction navale, et la plus forte croissance enregistrée en 1979 expliquent cette diminution.

Cependant, le nombre des demandeurs d'emploi en général s'est accru l'année dernière (1 350 200 fin janvier 1979, en données observées, contre 1 485 400 fin janvier 1980, soit une augmentation de 9,5 %).

En février le chômage a diminué, en données observées (1 447 600), soit — 2,5 % en un mois mais + 7,9 % en un an.

Au tribunal administratif de Lille

Une autorisation du ministre du travail de licencier 221 personnes est annulée

De notre correspondant

Lille. — A la requête de la C.F.D.T. et de la C.G.T., le tribunal administratif de Lille vient d'annuler la décision du ministre du travail autorisant le licenciement de deux cent vingt et une personnes à l'usine Thomson-Brandt de Lesquin, dans la banlieue lilloise.

En décembre 1978, la direction avait annoncé la suppression de quatre cent quatre-vingt-huit emplois sur un total de deux mille cinq cents. Les syndicats protestèrent auprès de l'inspection du travail, qui annula le plan prévu. La direction de Thomson-Brandt s'adressa alors au ministère du travail, qui, le 11 juillet 1979, cassa l'annulation et autorisa les licenciements. Deux cent quatre-vingt-deux personnes furent touchées par cette mesure. Les syndicats engagèrent tout de suite une procédure auprès du tribunal administratif, mais, celle-ci n'étant pas suspensive, les salariés furent licenciés en juillet.

Dans cette affaire, les syndicats ont fait valoir notamment que la décision de l'inspection du travail qui créait des droits au profit des salariés ne pouvait être réformée et que, d'autre part, la procédure de concertation prévue par le code du travail n'avait pas été respectée. Il appartenait aussi au ministre du travail de vérifier les conditions d'application de cette concertation. La direction, par contre, a soutenu qu'une décision négative n'est pas créatrice de droit au profit de tiers ; que, s'agissant d'un licenciement collectif pour raisons économiques, la décision de l'inspection du travail pouvait donc être rapportée pour d'autres motifs que son illégalité.

Le tribunal administratif s'appuyant notamment sur les articles du code du travail concernant la procédure de concertation et d'obligation faite de présenter aux salariés les éléments comptables justifiant les raisons économiques d'un licenciement collectif a estimé que le ministre du travail a entaché sa décision d'une erreur de droit. Les syndicats ont demandé la réunion d'un comité extraordinaire d'établissement et auraient l'intention de réclamer des dommages et intérêts.

GEORGES SUEUR.

GRÈVE A NEUILLY-PLAISANCE APRÈS L'AGRESSION D'UN CONDUCTEUR D'AUTOBUS

Un mouvement de grève a été déclenché ce 20 mars par les conducteurs du dépôt d'autobus de La Maltournée, à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), après l'agression dont a été victime la veille un conducteur. Ce dernier, a eu le nez cassé par un voyageur qui refusait d'acquitter le prix de sa place.

Selon la R.A.T.P., le trafic est très réduit sur les douze lignes du dépôt qui dessert notamment les communes de Gagny, Villemonble, Le Perreux et Nogent-sur-Marne. Sur les cent quarante-deux voitures disponibles, trente-quatre seulement circulaient ce jeudi matin.

● *Grève des dockers le 20 mars.* — Dans le cadre de la semaine d'action portant sur la suppression des heures supplémentaires, des travaux de nuit et du dimanche, les ouvriers dockers, à l'appel de la Fédération nationale des ports et docks (C.G.T.) ont décidé une grève de vingt-quatre heures le 20 mars. Ils « *exigent du gouvernement et du patronat que toutes les marchandises en provenance ou à destination de la France passent par nos ports et non, comme c'est le cas actuellement, par des ports étrangers* ». Les dockers estiment que dix millions de tonnes sont ainsi détournées chaque année.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

vallourec

Le conseil d'administration, dans sa séance du 18 mars 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1979, qui font apparaître un bénéfice net de 1,6 million de francs, après dotation de 198,7 millions de francs au fonds d'amortissement des immobilisations et frais d'établissement, et reprise de 14 millions de francs sur la provision pour hausse des prix, contre un bénéfice net de 21,1 millions de francs pour l'exercice précédent, après dotation de 210,8 millions de francs au fonds d'amortissement des immobilisations et frais d'établissement et reprise de provision pour hausse des prix de 67 millions de francs.

Ce résultat comprenant un solde de plus et moins - values de 111,4 millions de francs résultant notamment de l'apport du département petits tubes soudés à la Société Valexy, le conseil a estimé qu'il ne convenait pas de procéder à une distribution de dividende.

Toutefois, le conseil a décidé de faire participer les actionnaires plus directement à l'activité et aux résultats du groupe, dont les perspectives demeurent favorables, en proposant à l'assemblée, qui sera convoquée le 20 mai 1980, la remise de titres de la Société Entrepose (jouissance du 1er janvier 1980), à raison d'une action de cette société pour trente actions de Vallourec.

Le conseil aurait ensuite à décider de la date du détachement du droit (auquel serait attaché un avoir fiscal correspondant à la moitié de la valeur de ce droit) et de la remise des titres Entrepose.

L'admission des actions Entrepose au compartiment spécial du marché hors cote de la Bourse de Paris sera demandée par la société.

Par ailleurs, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée la nomination, comme administrateur, de M. André Carou.

CESSATION DE GARANTIE

La banque Veuve Morin-Pons, S.A. au capital de 72 000 000 F, dont le siège social est à Lyon (3e), 177, rue Garibaldi, avise le public que la garantie financière qu'elle avait accordée à la Société immobilière de l'Etoile-P. Doux et Cie, 3, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris, directeur M. D. Pontal, en ce qui concerne les opérations visées à l'article premier (1 à 5) de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, à savoir transactions sur immeubles et fonds de commerce sans manipulation de fonds, prendra fin à dater du 31 mars 1980.

Les personnes qui auraient néanmoins effectué entre les mains de la Société immobilière de l'Etoile-P. Doux et Cie des versements de fonds ou valeurs, à l'occasion des opérations ci-dessus indiquées, sont informées que leurs éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement à la cessation de la garantie, sont susceptibles de demeurer couvertes par la banque Veuve Morin-Pons si elles sont produites dans un délai de trois mois à compter du 31 mars 1980.

La présente publication rendue obligatoire par les articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la Société immobilière de l'Etoile-P. Doux et Cie.

SANOFI

ADMISSION DES ACTIONS EN BOURSE RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 1979

Les opérations matérielles d'échange des actions Parcor et Labaz contre des actions Sanofi (trois actions Sanofi contre une action Parcor ; deux actions Sanofi pour une action Labaz) débuteront lundi prochain, 24 mars.

Simultanément, les actions Sanofi seront admises à la cote officielle de la Bourse de Paris, où elles seront négociées sur les marchés à terme et au comptant.

La restructuration juridique et financière de Sanofi, engagée en 1979, et qui a eu pour effet d'ouvrir la société au public en situant à son niveau les intérêts minoritaires de Parcor et de Labaz, est ainsi achevée.

Au titre de l'année 1979, le chiffre d'affaires consolidé de Sanofi s'est élevé à 2 950 millions de francs, en progression de 19,7 % sur celui de l'année précédente.

Les comptes consolidés du groupe ne sont pas encore définitivement arrêtés. Il est toutefois possible de situer le niveau du bénéfice net consolidé pour 1979 à environ 140 millions de francs contre 89,9 millions en 1978. Après exclusion des intérêts minoritaires, le bénéfice net consolidé serait de 127 millions de francs contre 76,6 millions de francs, à structure comparable, en 1978.

La marge brute d'autofinancement avoisinerait 245 millions de francs contre 180 millions de francs précédemment.

Le chiffre d'affaires des deux premiers mois de l'exercice en cours est en augmentation de 22 %.

Promodès

Au cours de sa réunion du 19 mars 1980, le conseil de surveillance de Promodès S.A. a examiné les comptes et les bilans de la société, ainsi que ceux de ses principales filiales et les comptes consolidés.

GROUPES PROMODES

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé a atteint 9,125 milliards de francs, en augmentation de 33,4 % sur l'exercice précédent (6,837 milliards).

A structure comparable à celle de l'exercice 1978, la progression s'élève à 18,3 %.

Le bénéfice d'exploitation est de 168,8 millions de francs, en augmentation de 42 % (118,8 millions de francs).

Le résultat net consolidé pour la part du groupe est de 81,4 millions de francs en augmentation de 34,6 % (60,4 millions de francs).

Le bénéfice net total consolidé atteint 85,2 millions de francs, en augmentation de 38 % (61,6 millions de francs), il représente 0,93 % du chiffre d'affaires hors taxes, du même ordre que l'exercice précédent (0,90 %).

La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 194,2 millions de francs, soit une augmentation de 29,5 % (149,9 millions de francs).

En fonction de ces résultats, le directoire a l'intention de proposer à l'assemblée générale d'affecter une somme de 26 millions de francs au service du dividende, contre 18,4 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 41,3 %. Compte tenu de l'augmentation de capital provenant de la conversion en septembre 1979 de la totalité des obligations convertibles, le dividende par action sera de :

26 F net + 13 F avoir fiscal = 39 F global,

contre 20 F net + 10 F avoir fiscal = 30 F global pour 1978, soit une augmentation de 30 %.

La part du bénéfice net consolidé affectée au dividende représentera 31,9 % contre 30,4 % pour 1978.

Les fonds propres consolidés après affectation s'élèveront à 564,1 millions de francs, en augmentation de 26 % par rapport au 31 décembre 1978 (447,1 millions de francs).

PROMODES S.A.

La société Promodès S.A. a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 4,073 milliards, en progression de 40 %.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 85,4 millions, en progression de 43 %, représentant 2,08 % du chiffre d'affaires hors taxes, du même ordre qu'en 1978 (2,05 %).

Le bénéfice net comptable après l'impôt sur les sociétés — d'un montant de 37,3 millions — est de 33,7 millions, en progression de 39,6 %.



TIGNES, SAVOIE

Le conseil d'administration de la S.T.G.M., au cours de sa séance du 19 mars 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1978-1979

S.T.G.M. RESTE LE NUMERO 1 EUROPEEN

Depuis la mise en service du téléphérique de la Grande-Motte, qui atteint la cote 3 500, la S.T.G.M. se maintient à la première place européenne des sociétés de remontées mécaniques et vraisemblablement à la première place mondiale.

Au cours du dernier exercice, qui se terminait le 30 septembre dernier, la S.T.G.M. a vendu 1 010 000 journées/skieurs et assuré 8,6 millions montées/skieurs contre 7,9 l'exercice précédent. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 44,38 millions, en progression de 14,5 %.

Le cash flow brut avant impôt s'élève à 9,1 millions de francs, ce qui permettra au conseil d'administration, lors de l'assemblée du 25 mars prochain, de proposer aux actionnaires un dividende de 7,5 F par action auquel il y a lieu d'ajouter l'avoir fiscal.

LES DIFFICULTES ACTUELLES AVEC LA MUNICIPALITE DE TIGNES

La SEGMO, aménageur de Tignes depuis 1967, et sa filiale S.T.G.M., ont réalisé plus de douze mille lits et exploitent quarante-neuf remontées mécaniques, créant plus de trois mille emplois, dont une fraction importante de permanents, car Tignes est ouvert toute l'année.

Elles ont conscience de n'avoir jamais failli à leurs obligations.

Néanmoins, la nouvelle municipalité s'oppose, depuis 1977, en dépit des textes contractuels, à la poursuite de l'aménagement de la station. Elle a créé ainsi des désordres de toutes natures, tant au niveau de l'urbanisation qu'à celui du réseau inachevé de remontées mécaniques en butte à un déséquilibre des débits de transfert entre Val-d'Isère et Tignes : 3 240 skieurs/heure contre 1 730.

D'abord interrompu en décembre 1978 à la demande de Val-d'Isère, puis en décembre 1979, la polyvalence des forfaits avec Val-d'Isère a été supprimée en février 1980, provoquant un tollé général.

Face à ce non-respect des engagements contractuels, les pouvoirs publics, par le truchement du préfet de la Savoie, ont fait appel à l'arbitrage, en 1978, du directeur départemental du ministère de l'environnement, qui déposa ses propositions de transactions fin 1978. Celles-ci se heurtèrent à une fin de non-recevoir de la part de la commune.

Courant 1979, le préfet fit appel à l'inspection générale de l'administration pour une enquête sur le fond et la rédaction d'un texte de médiation que les deux parties s'engagèrent à signer avant le 31 janvier 1980.

Suite à un nouveau refus, la commune s'est trouvée confrontée à la colère de ses hôteliers et usagers ainsi qu'à son incapacité de faire face aux dommages et intérêts dus par elle. Aussi a-t-elle pris un engagement semble-t-il plus formel de ratifier, fin mars, les accords transactionnels de l'inspection générale de l'administration après un ultime arbitrage du préfet de la Savoie.

Dans ce cas, la S.T.G.M. espère que les engins à la construction desquels s'oppose la municipalité depuis plus de quatre ans pourront être réalisés cette année et l'an prochain.

ÉLECTRO BANQUE

Le conseil d'administration, réuni le 12 mars 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de 24 774 607 francs, dont 7 582 095 francs de plus-values à long terme, contre 16 798 210 francs, dont 466 944 francs de plus-values à long terme, pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale de mettre en distribution un dividende global par action de 18 francs, dont 12 francs de dividende distribué et 6 francs d'avoir fiscal, contre 16,50 francs de dividende global au titre de l'exercice 1978.

CODETEL

Le conseil d'administration de Codetel, qui s'est réuni le 14 mars 1980 sous la présidence de M. Jacques Caplain, a pris connaissance de l'activité de l'exercice 1979. Il a arrêté le bilan et le compte de résultats.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 105 301 541,79 F, après dotation aux amortissements de 166 872 340,44 F.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 13,10 F par action.

FINANCIÈRE SOFAL

Le conseil d'administration, réuni le 14 mars 1980, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1979.

Après amortissements, provisions et 29 130 714 F d'impôt sur les sociétés, le bénéfice net est de 17 981 317 francs (contre 17 022 989 F).

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 9 mai la distribution d'un dividende net de 20 F (contre 17 F), donnant, impôt versé au Trésor compris, un revenu global de 30 F (contre 25,50 F).

EUROPE N° 1

Pour les cinq premiers mois de l'exercice 1979-1980 en cours (1er octobre 1979 au 29 février 1980), le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 180 189 000 F contre 145 145 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 24,14 %.

∴

La progression des cinq premiers mois de l'exercice 1978-1979 par rapport à la même période de l'exercice précédent avait été de 11,22 %.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 MARS

Le napoléon en vedette Tassement des actions

L'or a de nouveau tenu la vedette jeudi à la Bourse de Paris. Mais tous les « honneurs » sont revenus cette fois au napoléon, qui, toujours en retard d'une séance, a littéralement bondi pour s'inscrire, après une interruption de cotation d'un quart d'heure, à 695 F (+ 12,6 %). Toutes les autres pièces ont suivi son exemple le vreneli suisse, réservé lui aussi un court instant, montant de plus de 10 %. Le lingot n'en a pas moins démérité, enregistrant sur les indications de Londres une nouvelle hausse de 7,7 % pour s'établir à 79 200 F, ce qui porte son gain à 20 % en l'espace de 48 heures. A équivalence, le prix de l'once d'or à Paris est ainsi ressorti à 565,96 dollars contre 529,69 dollars. Tous les satellites de l'or (7 % 1973, 4 1/2 % 1973, mines sud-africaines) ont suivi le métal jaune dans sa nouvelle ascension.

Ce très vif regain d'intérêt pour l'or, déclenché, affirmait-on, par le risque d'une possible pénurie en raison du tarissement des ventes soviétiques effectuées jusqu'ici pour régler les achats de céréales américaines désormais bloquées, a détourné l'attention des valeurs françaises. En très vive reprise la veille, le marché est retombé dans sa torpeur et les cours ont évolué de façon très irrégulière mais plutôt dans le sens du repli, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané s'inscrivait à près de 0,6 % en dessous de son niveau de la veille. La réponse des primes, qui avait lieu ce jour, n'a eu aucun effet, la presque totalité des options d'achat ayant été abandonnées, la baisse moyenne de la Bourse avoisinant 8 % d'un mois à l'autre.

Manifestement découragés, les professionnels ne dissimulaient pas leur amertume, craignant que l'érosion du pouvoir d'achat évoquée par M. Monory pour 1980 n'ait un effet dissuasif sur les placements-actions.

LONDRES

Les mines d'or tiennent à nouveau la vedette dans un marché d'autre part assez déprimé. Repli des industrielles, des pétroles et des Fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 581 . contre 527

VALEURS	CLOTURE 19 3	COURS 20 3
Beecham	118 ...	121 ..
British Petroleum	356 ...	358 ...
Courtaulds	69	71 ...
*De Beers	9 05	9 65
Imperial Chemical	364 ..	368 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	364 ...	371 ..
Shell	362 ..	358 ...
Vickers	115 ..	113
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	29 7/16
*West Driefontein	61 1 4	65 3/4
*Western Holdings	52 ...	56 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ. — Bénéfice net pour 1979 : 272,1 millions de francs (+ 21 %). Dividende global : 30 F contre 27 F.

PROMODÈS. — Le bénéfice net total consolidé pour 1979 s'élève à 85,2 millions de francs (+ 38 %) pour un chiffre d'affaires de 9 125 millions de francs accru de 33,4 % (+ 18,3 % à structure comparable). Le dividende global est majoré de 30 % et passe de 30 F à 39 F.

SANOFI. — Les actions de cette société, filiale du groupe ELF-Aquitaine, seront introduites lundi 24 mars à la Bourse de Paris à terme et au comptant. Le même jour débuteront les opérations d'échanges de titres consécutives à l'absorption de Parcor et de Labaz (3 Sanofi pour 1 Parcor et 2 Sanofi pour 1 Labaz).

Rappelons que, en 1979, Sanofi a réalisé un chiffre d'affaires de 2 950 millions de francs (+ 19,7 %), dont 48,33 % proviennent des activités pharmaceutiques, 42,2 % de la division produits de beauté et parfums, 5,8 % du secteur santé animale et 3,6 % d'activités diverses. Le bénéfice net consolidé serait d'environ 140 millions de francs contre 89,9 millions. Hors intérêts minoritaires, son montant atteindrait 127 millions contre 76,6 millions à structures comparables.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

NEW-YORK

Nouvelle avance

Sous la direction des valeurs pétrolières, toujours très recherchées, ainsi que des mines d'or en effervescence, Wall Street a poursuivi mercredi son ascension. Mais ce sont surtout les valeurs de second ordre qui ont été favorisées par la hausse, une grande irrégularité régnant parmi les « Blue Chips », de sorte qu'à la clôture l'indice des industrielles s'inscrivait à 800,93, soit à 0,68 en dessous de son niveau précédent.

En revanche, globalement, le nombre de hausses (885) a très largement dépassé celui des baisses (575), 400 actions demeurant d'autre part inchangées.

L'activité s'est ralentie et 36,52 millions de titres ont changé de mains contre 47,34 millions la veille.

Le président de la grande firme de courtage, Merrill Lynch, pense que le marché est actuellement proche du creux de la vague et que de nouveaux courants d'achats vont se développer à la fin du premier trimestre quand les gérants de portefeuille, en faisant leurs comptes, s'apercevront que les obligations sont moins rémunératrices que les actions.

VALEURS	COURS 18 3	COURS 19 3
Alcoa	60 3 8	59 5/8
A.T.T.	47 3 4	47 1 4
Boeing	56 1 4	57 1 2
Chase Manhattan Bank	38 3/8	36 3 8
Du Pont de Nemours	34 3 4	34 3 4
Eastman Kodak	48 1 8	46 3/4
Exxon	61 7 8	68 7 8
Ford	29 1 4	29 3 8
General Electric	47 1 8	46 1 2
General Foods	25 1/2	25 1 8
General Motors	45 1 4	48
Goodyear	11 3 8	11 3 8
I.B.M.	59 5/8	58 7 8
I.T.T.	24 ..	24 ...
Kennecott	30 ..	31 1 4
Mobil Oil	73 3 4	75 3 8
Pfizer	34 7 8	34 1 8
Schlumberger	103 1 2	105
Texaco	35 1 2	35 7 8
U.A.L. Inc.	18 3 8	18 5 8
Union Carbide	37 7 8	37 3 4
U.S. Steel	17 3 4	18 ..
Westinghouse	20 7 8	20 5 8
Xerox	56 3 4	55 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	18 mars	19 mars
Valeurs françaises	100,9	103,4
Valeurs étrangères	97,7	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,4	105,6

BOURSE DE PARIS - 20 MARS - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 387	4 397	4 170	4 480
Allemagne (100 DM)	233 270	233 600	227	239
Belgique (100 F)	14 482	14 370	13 100	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	212 65	212 670	207 ..	218
Danemark (100 krd)	74 780	74 820	72 ...	77 ..
Norvège (100 k)	86 230	86 250	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 587	9 680	9 300	9 838
Italie (1 000 lires)	4 998	5 016	4 850	5 2 0
Suisse (100 fr.)	247 260	245 880	237	249
Suède (100 krs)	99 630	99 790	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 580	32 55	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 272	6 282	6 100	6 500
Portugal (100 esc.)	8 715	8 745	8 100	9 100
Canada ($ can. 1)	3 713	3 738	3 580	3 810
Japon (100 yens)	1 755	1 785	1 670	1 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 3
Or fin (kilo en barre)	73500	78500
Or fin (en lingot)	74550	79200
Pièce française (20 fr.)	617	696
Pièce française (10 fr.)	350	381
Pièce Suisse (20 fr.)	612 50	686
Union latine (20 fr.)	532	558
Souverain	621	681
Pièce de 20 dollars	2702	2950
Pièce de 10 dollars	1350	1440
Pièce de 5 dollars	..	900
Pièce de 50 pesos	3015	2350
Pièce de 10 florins	550	565 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

● ERRATUM. — Dans *le Monde* du 20 mars, en page 29 de la dernière édition, il fallait lire : « Les missions de la DOT relèveront désormais de l'autorité du chef d'état-major des *armées* », *et non pas du chef* d'état-major de l'armée, comme nous l'avons écrit par erreur dans le titre.

A B C D E F G

A FRANCE-INTER

M. Edmond Maire : la logique présidentielle de M. Michel Rocard est très loin de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. votera-t-elle pour M. Michel Rocard aux prochaines élections présidentielles ? C'est l'interrogation qui, en filigrane, a sans cesse été posée à M. Edmond Maire durant l'émission de France-Inter le 19 mars.

Le leader syndical a contre-attaqué avec sa fougue habituelle. Sa centrale participera-t-elle à la campagne anticommuniste en portant plainte en diffamation contre lui ? « *Lorsque le mensonge est érigé en moyen politique permanent (...), il fallait un coup d'arrêt* », réplique M. Maire.

Est-ce en rajouter au climat suicidaire de la gauche que prédire son échec en 1981 ? « *J'ai dit : si elle ne change pas* », rectifie M. Maire. « *Nous avons crié « casse-cou » devant l'absence de perspectives.* »

Pour retrouver l'espoir cassé « *depuis septembre 1977* », il faut « *retisser doucement le tissu unitaire sur les problèmes les plus concrets, les plus immédiats* ». Ce à quoi tend le recentrage de la C.F.D.T. C'est désespérer les travailleurs que leur faire croire que rien ne pourra changer dans leur situation sans une victoire de la gauche et les installer dans la passivité, la morosité ou la révolte. La combativité est faible en raison du chômage et de la crainte de l'avenir, mais le mécontentement est grave. Cependant, M. Maire ne semble pas croire à un nouveau « mai 1968 ». Sans être dans « *la voie d'un autoritarisme forcené, nous sommes sur la mauvaise pente* » ; on le voit avec la mise en cause des droits des travailleurs, ceux des immigrés.

« *Vous courez pour Michel Rocard, disent les communistes ?* » M. Maire, en repoussant vivement les « *rapports de complicité politique et syndicale* », rappelle qu'à la grande époque du P.S.U., alors qu'il était encore à la Fédération de la chimie, il a « *mené une action publique très vigoureuse* » contre son ami Michel Rocard, qui donnait aux cellules politiques d'entreprise une fonction contraire à l'indépendance syndicale. Aujourd'hui, M. Rocard « *se situe, dans son parti, dans une logique présidentielle qui est très loin de celle de la C.F.D.T.* ».

Le bureau confédéral décidera du soutien à un candidat socialiste et, s'il y en a plusieurs, avec d'autant plus de prudence, car un homme de gauche qui serait au pouvoir sans mobilisation populaire consciente pour changer les choses « *détruirait encore plus qu'un président de droite* ». Toutefois, estime M. Maire, les syndicats n'ont pas très grande influence sur les élections au moment même du scrutin. Ce qui est sûr, c'est l'hostilité de la C.F.D.T. à la reconduction d'un président promettant « *la fin des inégalités et du chômage, sans qu'on en voit le bout du tunnel* ».

Quant aux rapports entre la C.G.T. et la C.F.D.T., ils n'ont rien de comparable avec le glacis qui sépare le P.C. du P.S. Cela, dit M. Maire, tout en niant la rupture, souffle le froid et le chaud : « *Le mot d'ordre de la C.G.T. est d'abord de « faire la clarté » sur les agissements de la C.F.D.T. avant toute forme d'unité d'action. Cela veut dire : d'abord dénoncer la C.F.D.T.* » Les accords unitaires dépendent donc de la discipline des militants cégétistes. « *C'est une unité d'action à la carte.* » Puis, se plaisant à constater que la C.G.T. n'avait pas repris l' « *inadmissible attaque* » des communistes, accusant M. Maire d'avoir pacifié l'Algérie au lance-flammes, le syndicaliste a souhaité qu'elle manifeste sa solidarité avec les cédétistes. Car, dit-il, « *elle était avec nous et sait probablement mieux que les communistes ce qu'il en est* ».

APRÈS UNE ÉMISSION DE R.T.L.

La C.G.T. s'insurge contre des accusations de sabotage dans des usines aéronautiques

La C.G.T. a appelé les travailleurs de l'aéronautique à manifester, ce jeudi 20 mars à 18 heures, place du Canada, au métro Franklin-Roosevelt à Paris, non loin de la station de radio R.T.L. dont l'un des journalistes, Philippe Alexandre, avait laissé entendre dans sa chronique du mercredi matin 19 mars, que des actes de sabotage avaient pu être commis dans des usines sur l'avion de combat Mirage-2000.

Rappelant que des conflits sociaux récents avaient eu lieu chez certains des constructeurs de ce nouvel avion de combat, notamment à Thomson-C.S.F., à la SNECMA et chez Dassault-Breguet, Philippe Alexandre avait indiqué que des plans avaient été subtilisés ou brûlés à cette occasion et que des pièces du prototype avaient été détruites.

Le chroniqueur de RTL avait évoqué deux hypothèses : des actes de sabotage télécommandés d'un grand pays étranger ou l'expérimentation par le P.C.F. et la C.G.T. de nouvelles méthodes révolutionnaires. Philippe Alexandre avait ajouté que la première de ces deux hypothèses pouvait être qualifiée de « romanesque », mais que la seconde paraissait plus « sérieuse ».

Dans l'après-midi de mercredi, la Fédération C.G.T. de la métallurgie, les unions de l'Ile-de-France et de Paris ont dénoncé ce qu'ils ont appelé l' « *agression inqualifiable* » de R.T.L. Parlant d'une « *ignoble calomnie* », les syndicats estiment que cette entreprise « *est inadmissible à l'égard de travailleurs et de leurs organisations de classe, qui ne cessent de défendre une industrie que le pouvoir s'efforce de démanteler* ». Pour exiger de R.T.L. « *une information qui respecte la vérité et cesse de salir les travailleurs et leurs syndicats* », la C.G.T. a donc demandé aux ouvriers de l'aéronautique de manifester.

A la SNECMA, on déclare tout ignorer de ces tentatives de sabotage de l'outil industriel, et chez Dassault-Breguet on affirme ne pas être au courant. En revanche, des incidents se sont produits dans certaines usines de Thomson-C.S.F., mais les dirigeants de ce groupe, qui conçoit notamment le radar du Mirage-2000, expliquent qu'il ne s'agit, en aucune façon, de « *manœuvres délibérées* » contre tel ou tel programme militaire à l'étude, et spécialement contre le Mirage.

Il semble, en effet, que des bordereaux d'ordres et des documents relatifs à la sous-traitance de certaines fabrications de série des productions relevant de la responsabilité de Thomson-C.S.F. aient été dérobés à la fin de l'année dernière par des membres de groupuscules sans affiliation syndicale particulière. Des incidents de ce genre ont été signalés dans les centres de production de Malakoff (Hauts-de-Seine) et de Sartrouville (Yvelines). Une demande en référé a été introduite par la direction devant le tribunal de Nanterre qui a amené la restitution des documents en janvier.

A Sochaux

RECUL DE LA C.G.T. ET DE LA C.S.L. CHEZ PEUGEOT

Aux élections des délégués du personnel, chez Peugeot, à Sochaux — en présence d'observateurs extérieurs pour veiller à la régularité du scrutin, — la C.G.T. et la C.S.L. enregistrent un léger recul au profit de F.O. et, partiellement, de la C.F.T.C. et de la C.F.D.T. dans le premier collège.

Sud 23 297 voix exprimées sur 28 626 inscrits, la C.G.T. obtient 10 133 voix, soit 43,49 %, au lieu de 45,62 % en 1979 ; C.F.D.T., 5 296 voix, 22,73 % (22,42 %) ; F.O., 2 748 voix, 11,79 % (9,67 %) ; C.S.L., 2 948, 12,65 % (13,77 %) ; C.F.T.C., 2 004, 8,60 % (8,53 %). — *(Corr.)*

● *A Paris*, seuls quelques ouvriers turcs des ateliers clandestins du prêt-à-porter se sont présentés mercredi à l'Office national de l'immigration, où M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État aux travailleurs immigrés, avait fait ouvrir un guichet pour la régularisation de ces clandestins, à condition qu'ils soient entrés en France avant juillet 1976 et que leur situation de famille mérite attention. En revanche, plusieurs centaines de ces travailleurs ont participé à une manifestation organisée par la C.F.D.T., qui avait mis en garde les immigrés contre ce qu'elle considère comme « une tentative de fichage et d'expulsion ».

Le numéro du « Monde » daté 20 mars 1980 a été tiré à 573 084 exemplaires.

FORTE HAUSSE DE L'OR ET NOUVEL EFFRITEMENT DU DOLLAR

Brutalement amorcé mercredi, le mouvement de reprise des cours de l'or s'est poursuivi à un rythme accéléré jeudi 20 mars. En hausse d'une soixantaine de dollars dès mercredi soir sur les marchés à terme américains, l'once de métal fin (31,1 grammes) a monté d'autant un peu plus tard à Hongkong, avant de s'établir à 561 dollars à la première cotation par opposition de Londres (contre 519,50 dollars la veille. A Paris, le lingot a monté de 5 700 francs pour s'établir à 79 200 francs, soit une hausse de près de 21 % en deux jours. Quant au napoléon, qui avait pris un peu de retard, sa clientèle traditionnelle constituée de petits épargnants, s'est ruée sur le marché, et la cotation dût être retardée le temps de trouver des vendeurs. Finalement, la pièce d'or a coté 695 francs contre 617 francs.

Cette remontée internationale du prix de l'or est en partie liée à l'effritement du dollar qui s'est poursuivi jeudi. En effet, malgré la généralisation à 19 % du taux de base bancaire outre-Atlantique et la perspective d'une nouvelle hausse à 20 % très prochainement, la devise américaine s'échangeait autour de 4,355 francs en fin de matinée à Paris, contre 4,3670 francs la veille, et près de 4,40 francs mardi 18 mars. A Francfort, le dollar, qui valait 1,8750 DM mercredi, est tombé à environ 1,8650 DM. Pour expliquer ce mouvement, les cambistes font d'abord état d'une rumeur d'un prochain relèvement du taux de l'escompte de la Bundesbank, et certains expriment l'opinion que la hausse des taux d'intérêt, largement anticipée par les opérateurs, pourrait, dans un premier temps tout au moins, être ralentie, voire stoppée. Le taux d'intérêt sur l'eurodollar à trois et six mois est déjà retombé à 18 1/2 %, alors qu'il se situait encore autour de 19 1/2 % mardi 18 mars.

M. JEAN-PAUL SARTRE EST HOSPITALISÉ

M. Jean-Paul Sartre, atteint par un début d'œdème pulmonaire, a été admis dans un établissement hospitalier parisien.

Son entourage, qui ne manifeste pas d'inquiétude excessive, indique qu'il a été mis en traitement dès les premiers symptômes. L'écrivain et philosophe est âgé de soixante-quinze ans. — (A.F.P.)

● *Selon des informations parvenues de Leningrad*, une nouvelle perquisition a eu lieu, le lundi 10 mars, dans l'appartement d'un jeune historien de Leningrad, Serge Diédiouline, qui avait déjà eu affaire au K.G.B. en mars de l'année dernière. Toute la documentation, les manuscrits, les carnets d'adresses et la machine à écrire ont été emportés.

LE CAMBODGE RECOMMENCE A UTILISER UNE MONNAIE

Le riel, unité monétaire, a fait sa réapparition au Cambodge cinq ans après son abolition par le régime

L'agence officielle cambodgienne « S.P.K. », captée à Bangkok, a annoncé jeudi 20 mars que des billets de huit valeurs différentes (50, 20, 10, 5, 1, 0,5, 0,2, et 0,1 riels) ont été émis, ainsi qu'une pièce de 0,05 riel.

L'émission de billets, qui fait suite à la création d'un ministère des finances et d'une banque d'État en novembre dernier, va permettre aux Cambodgiens d'abandonner progressivement l'économie de troc qui est en vigueur dans la quasi-totalité du pays.

Depuis le renversement du régime khmer rouge, en janvier 1979, le riz était, en effet, devenu la principale monnaie de troc avec l'or.

Le dong vietnamien ainsi que le bath thaïlandais étaient également utilisés dans certaines régions. — (A.F.P.)

● *Un nouveau commandant suprême adjoint de l'OTAN.* — Le commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe (SACEUR), le général américain Bernard Rogers, a annoncé, jeudi 20 mars, la nomination au poste de commandant suprême adjoint de l'amiral ouest-allemand Gunther Luther. Cette nomination prend effet au 1er avril. L'amiral Luther, 58 ans, succède au général Gerd Schmueckle (62 ans), qui prend sa retraite. L'amiral Luther est entré dans la Bundeswehr en 1956. Depuis le 1er avril 1975, il était chef d'état-major de la marine ouest-allemande.